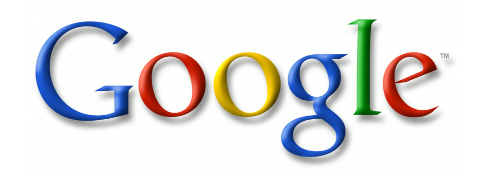
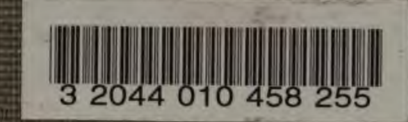
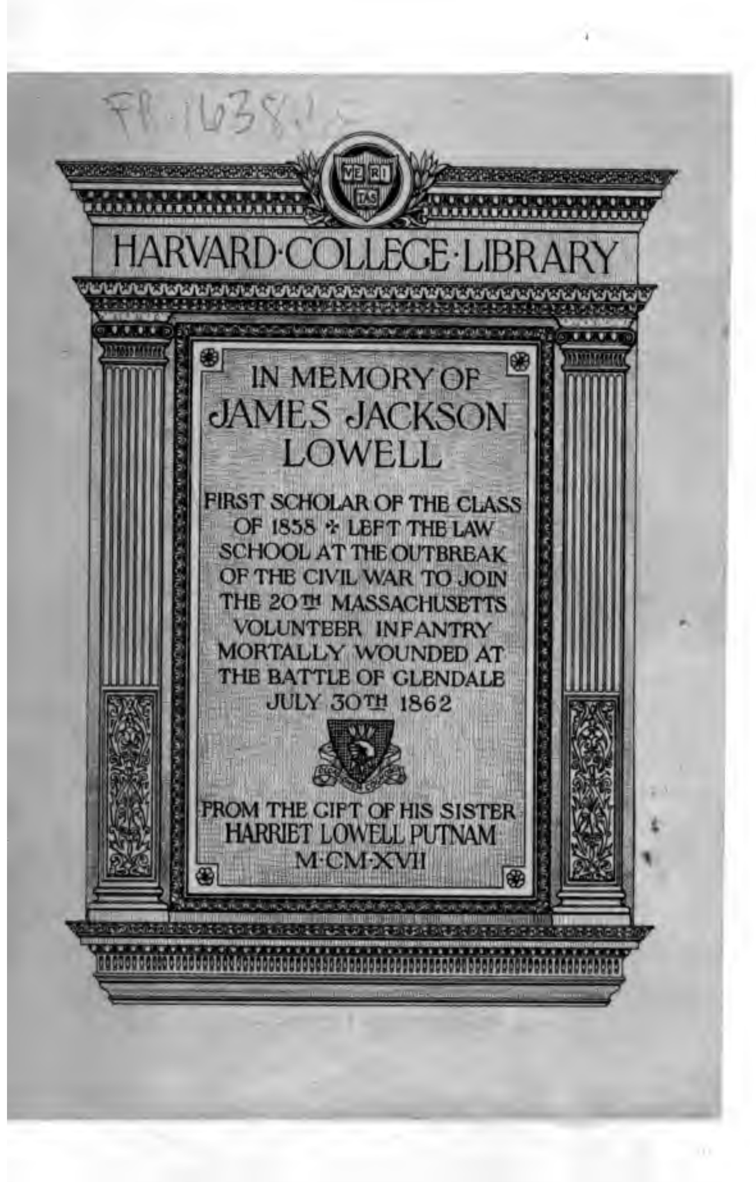



3 2044 010 458 255





LA

RÉVOLUTION DE 1830,

ET LE

VÉRITABLE PARTI RÉPUBLICAIN.

RÉVOLUTION DE 1830.

VÉRITABLE PARTI RÉPUBLICAIN

Imprimerie et Fonderie de Rignoux et Cᵉ, rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, 8.

LA RÉVOLUTION
DE 1830,

ET

LE VÉRITABLE PARTI RÉPUBLICAIN,

EXPOSÉ DU PLAN DE CE PARTI EN JUILLET,
MÉMORIAL HISTORIQUE DE LA RÉVOLUTION,
DE SES CAUSES ET DE SES SUITES,
COMPOSÉ EN PARTIE DE MORCEAUX ÉCRITS AU MOMENT DES ÉVÉNEMENS.

PAR M. AUGUSTE FABRE.

TOME SECOND.

PARIS.
THOISNIER-DESPLACES, LIBRAIRE,
RUE DE L'ABBAYE, 14.

1833.

LA

RÉVOLUTION DE 1830,

ET LE

VÉRITABLE PARTI RÉPUBLICAIN.

---

§ IX. *Du* 1er *au* 30 *Novembre* 1830.

Du gouvernement qu'il convient d'adopter en Belgique. — Position du nouveau ministère présidé par M. Laffitte. Causes de la situation fâcheuse de la France. — Des discussions de la Chambre sur la presse périodique. — Relations extérieures. — Attitude du congrès belge. Défiance qu'il inspire aux amis de la liberté. — Inconcevable conduite du ministère français.

1er Novembre 1830.

DU GOUVERNEMENT QU'IL CONVIENT D'ADOPTER EN BELGIQUE.

« Le *Courrier des Pays-Bas* qui nous est parvenu « il y a trois jours contenait un projet de consti- « tution pour la Belgique. Il était suivi de ces « mots : « Le comité central a autorisé la commis- « sion de constitution à publier son travail ; il s'est « réservé de l'examiner ultérieurement et de pu- « blier ses propres observations. Le projet ne doit « être considéré que comme l'opinion de la ma-

« jorité de la commission.» Nous aurions désiré ne « donner ce projet qu'avec les remarques du gou- « vernement provisoire, qui, d'après ce qu'on nous « écrivait le même jour de Bruxelles, y seront sans « doute peu favorables. Nous l'insérons aujour- « d'hui où nous pouvons le faire suivre d'un pre- « mier article du journal officiel *l'Union belge*, « dans lequel l'opinion des patriotes sur l'ensem- « ble de ce travail est énergiquement exprimée « (voyez à l'article *extérieur* les nouvelles de la « Belgique). Nous espérons que le congrès natio- « nal la partagera. En effet, quoiqu'on trouve « dans l'œuvre de la commission des dispositions « excellentes, telles que l'abolition de toute me- « sure préventive contre la presse, et notamment « des cautionnemens; la reconnaissance du droit « de s'assembler et de s'associer; l'éligibilité de « tous les Belges âgés de 25 ans; la nomination des « membres de la cour des comptes réservée à la « Chambre élective; le choix des juges circonscrit « dans une liste triple de candidats présentés par « les conseils provinciaux que le peuple aura di- « rectement nommés; quoique des législateurs de « la force de nos 221 pussent y puiser d'utiles « exemples et de sévères leçons, ce projet est loin « toutefois de répondre à l'attente des amis de la « nation belge. Il décide d'une manière funeste « la principale question. Puisque, en le supposant

« adopté, les pouvoirs du chef de l'État seraient « héréditaires, ce chef serait un roi, de quelque « nom que vous voulussiez l'appeler : l'hérédité « est la seule différence essentielle entre la monar« chie et la république; mais cette différence est « immense dans ses résultats. On lit au bas du « travail de la commission les noms de plusieurs « citoyens fort honorables. Sans doute ils ont fait « partie de la minorité. Dans la majorité même, « les esprits les plus consciencieux ont pu être « trompés par d'adroites manœuvres.

« Beaucoup d'intrigues s'ourdissent, et en Bel« gique et hors de la Belgique, pour empêcher le « congrès national d'adopter la seule forme de gou« vernement qui puisse convenir à cette partie de « l'Europe. Les diplomates, les traîtres et les pol« trons, trois espèces de gens qu'on voit toujours « unies pour la ruine des peuples, vont semant de « faux bruits, et des raisonnemens plus faux en« core, des calomnies ridicules, et de plus ridi« cules promesses, au milieu d'une nation qu'on « n'a pu vaincre, et qu'on voudrait engager à re« prendre d'elle-même ses fers.

« Les deux sentimens qu'on cherche surtout à « exploiter sont l'anxiété du commerce, et la « crainte d'une intervention étrangère. L'espèce « d'indécision qui s'est manifestée depuis les pre« miers mouvemens de Bruxelles jusqu'à l'attaque

« du prince Frédéric, a prolongé, outre mesure, « la suspension totale des affaires. La classe qui « vit par le négoce et par l'industrie souffre beau« coup, et redoute une catastrophe. Profitant de « ces dispositions, on vient lui glisser à l'oreille : « Prenez un roi, et vous n'aurez plus à craindre « les protêts. Votre gêne vient du défaut de con« fiance; la confiance naît de l'ordre, et l'ordre « c'est la royauté.

« Que les négocians belges ne se laissent point « prendre à ces vieux radotages de courtisans. Il « y a de l'ordre en Suisse, il y en a aux États« Unis, il y en eut en Hollande sous les Stathou« ders; il y en a fort peu dans beaucoup de mo« narchies où, en revanche, on voit bon nombre « de protêts et beaucoup de négocians ruinés. Un « roi, quel qu'il fût, au lieu de rétablir l'ordre en « Belgique, y apporterait la plus épouvantable con« fusion. Les excès qui seraient commandés à un « Nassau par la vengeance, seraient conseillés à « tout autre prince par la peur. La révolution a « assez duré dans ces provinces pour que le parti « de la liberté ait pu s'établir d'une manière me« naçante; la proscription des meilleurs citoyens « deviendrait inévitable, et la partie la plus éclai« rée et la plus énergique d'un peuple ne peut être « proscrite sans de violentes secousses et de lon« gues convulsions.

« Si, dans certains états, le régime monarchi-
« que paraît à de bons esprits présenter plus de
« garanties de tranquillité, cela tient à d'antiques
« habitudes d'aristocratie et de cour qui n'exis-
« tent point à Bruxelles; cela ne peut nullement
« tenir à la forme du gouvernement. En effet,
« quelle est la plus sûre garantie de l'ordre? L'u-
« nité de direction. Or, à moins qu'on ne veuille
« recourir au despotisme pur, tel qu'il n'existe
« pas même en Turquie, cette unité ne se trouve
« que dans le gouvernement républicain, où le
« pouvoir exécutif émane de la même source que
« le pouvoir législatif, où tous les mandataires
« sont choisis par les mêmes commettans. L'ordre
« tient aussi, dira-t-on, à la force du pouvoir. Et
« qui vous empêche de donner à un magistrat ré-
« publicain toute la force d'un roi? Vous pouvez
« même lui en donner une plus grande. Le degré
« d'autorité qui, accordé héréditairement à une
« famille, menacerait toutes les fortunes, toutes
« les existences, peut être confié sans danger à un
« homme qui n'est puissant que pour un temps
« assez court. On ne trouve guère de complices
« lorsqu'au bout d'un an on ne pourra plus les
« protéger.

« Mais, dira-t-on encore, l'élection du premier
« magistrat est une source de dissensions, tandis
« que l'hérédité ôte tout espoir aux ambitieux.

« Dites plutôt que, sous la république, la haute
« ambition a moins d'intérêt à troubler l'ordre,
« puisqu'elle peut être satisfaite par les voies lé-
« gales, tandis que, sous une monarchie, elle ne
« peut avoir d'espoir que dans une révolution.
« Belle garantie d'ordre, vraiment, que de dire à
« tous les politiques d'une nation : Résignez-vous
« à n'être rien, ou renversez le gouvernement!
« D'ailleurs, ouvrez l'histoire; c'est là que se trouve
« toute la politique. Vous n'y verrez pas une seule
« guerre pour la nomination d'un chef de répu-
« blique, pas une seule, car sous Marius et Sylla
« la république romaine n'existait réellement plus;
« et vous y trouverez partout, dans les monar-
« chies, des guerres de succession qui, souvent
« pendant des siècles, couvrent de vastes États de
« meurtres et d'incendies.

« Quant à la crainte de l'intervention étrangère,
« je ne sais qu'un moyen sûr de la conjurer. Pre-
« nez, nus pieds et la corde au cou, le chemin
« de La Haye, allez vous jeter aux genoux du roi
« Guillaume, du prince d'Orange, du prince Fré-
« déric et de M. Van-Maanen. Demandez-leur hum-
« blement pardon, c'est-à-dire, demandez-leur de
« venir à Bruxelles vous rançonner, vous fusiller,
« vous mitrailler. Si ce moyen vous répugne, armez-
« vous, mais ne cherchez pas d'autre refuge. Se-
« rait-ce le prince d'Orange avec une constitution?

« Recours inutile, à moins qu'on ne le regarde « comme un acheminement certain aux mitrailla« des. Un prince français? La Prusse accourrait « deux fois plus vite. Le duc de Reichstadt, comme « le propose l'Autriche, à ce qu'on assure? Le gou« vernement français ne saurait le souffrir. Un « Belge nommé roi? Il faudrait trois fois plus de « sang belge pour apaiser les cours. Quel que soit « le gouvernement que vous preniez, l'interven« tion aura lieu sans doute, la république même « ne vous en sauvera pas, car la Belgique n'est « pas un empire assez puissant pour que, même « en république, il frappe tous les cabinets d'une « terreur respectueuse. Du moment où une révolu« tion est faite, l'intervention est inévitable. Je l'ai « vainement prédit en 1821 à l'Espagne et à Na« ples, qui croyaient l'éviter en conservant, non« seulement la royauté, mais encore le même roi. « La guerre est inévitable, dis-je, à moins que les « autres peuples ne vous imitent comme vous « nous avez imités. Dans tous les cas, la républi« que doublera vos forces pour la victoire, et vous « ne serez attaqués que lorsqu'on attaquera la « France.

« Belges, profitez de l'occasion, ne manquez « pas à vos destinées. Plus les révolutions vous « paraissent pénibles, plus vous devez vous gar« der d'en préparer de nouvelles en vous arrêtan

« à moitié chemin. Les hommes que votre estime « appelle à la suprême magistrature n'auront pas « la faiblesse de reculer devant ce premier rang de « gloire et de périls. Ils ne croiront pas montrer « de la générosité en vous livrant à toutes les « honteuses horreurs d'une révolution avortée. « Proclamez leurs noms illustres : les acclamations « du monde vous répondront. »

---

4 Novembre 1830.

POSITION DU NOUVEAU MINISTÈRE. — CAUSES DE LA SITUATION CRITIQUE DE LA FRANCE.

« Le ministère nouveau est à peu près dans « la situation d'un général qui vient prendre le « commandement après une campagne malheu- « reuse. Les meilleures positions sont perdues, « les ennemis sont enhardis, les alliés rebutés. Il « faut quelquefois des prodiges pour réparer des « fautes que le moindre bon sens aurait évitées. « Cependant, lorsque l'armée est brave et la cause « juste, on ne doit jamais désespérer. On doit « surtout se garder d'attribuer le mal à ceux qui « sont chargés d'appliquer le remède.

« La situation critique où se trouve la France « est le résultat de quinze ans de restauration.

« En 1815, quelques hommes ont été assez in-
« sensés pour croire qu'une nation subjuguée
« pouvait s'enrichir et prospérer dans les fers. Le
« commerce particulièrement s'imagina qu'une
« fois la paix assurée, il n'aurait plus rien à désirer,
« et, selon sa louable habitude, il traita de fac-
« tieux ceux qui soutenaient que sans indépen-
« dance la paix devient ruineuse. Lorsque, déjà
« quelques années plus tard, la vérité de cette
« maxime était prouvée par un appauvrissement
« graduel, on étourdissait encore la nation d'hym-
« nes pompeux en l'honneur de sa prospérité. On
« écrivait de gros volumes sur les progrès de nos
« *forces productives et commerciales*; l'opposition
« elle-même vantait ces étranges *productions*, et
« répandait ainsi ce stupide amour de la Charte
« qui a retardé de dix ans peut-être le réveil du
« peuple français. Cependant se multipliaient
« chaque jour, dans les villes, les faillites; dans
« les campagnes, les expropriations; la société
« toute entière commençait à sentir son mal. Les
« endormeurs furent discrédités. Alors Polignac
« parut. *La Tribune* osa ressusciter, avec le mot
« *patriote*, les idées patriotiques. De nobles jeunes
« gens, arrachés à la contagion libérale, réunirent
« leurs lumières restées pures à l'instinct toujours
« sûr du peuple, et la restauration s'écroula.

« Elle laissait la France affaiblie. La secousse

« avait même augmenté la douleur des blessures « de la patrie. Mais un mois du régime de la li« berté pouvait la guérir. On la confia à des mains « inhabiles, et le mal s'est accru.

« Le commerce et l'industrie, gênés long-temps « dans leurs mouvemens par un système funeste, « ont été paralysés par l'absence de tout système, « ou plutôt par un système qui, évidemment im« possible à continuer, ne leur permettait d'éta« blir aucune donnée probable sur l'avenir. L'élan « prodigieux du peuple n'a pu, au bout de trois « mois, nous procurer une armée, seule garantie « des propriétés et des travaux. Les États voisins, « qui attendaient de nous la liberté, se deman« dent si nous saurons la conquérir pour nous« mêmes. Le parti qui, le 30 juillet, n'implorait « que le pardon, parle aujourd'hui de vengeance.

« Doit-on s'étonner de ces résultats quand on « songe que tout a été fait à contre sens? Après le « combat, les vaincus ont été reçus en triomphe, « et les vainqueurs mis à l'écart; on a proclamé « un principe de gouvernement et on a gardé les « lois qui le proscrivent; on a couvert du drapeau « tricolore toutes les misères du drapeau blanc. « Pouvait-il sortir de tout cela autre chose que « désordre et confusion? On dirait d'un change« ment de décoration où la manœuvre, manquée « par un machiniste maladroit, laisse encore sur

« la scène, à côté des colonnes d'un palais grec,
« les débris d'une masure gothique ou le beffroi
« d'un vieux donjon.

« Mais il dépend d'une administration nouvelle « de réparer encore tout le mal. Il suffit pour cela « de tout remettre à sa place. Nous croyons aux « bonnes intentions du conseil. Nous sommes « moins sûrs de sa fermeté. Or l'indécision pour-« rait devenir mortelle. Il faut marcher droit, « ferme et vite. Ce serait duperie de regarder aux « obstacles; il ne peut point en exister de sérieux. « Quand on veut énergiquement le bien du peu-« ple, on a le peuple pour soi, et alors que peut-« on craindre?

« Les doctrinaires menacent, je le sais; mais « leurs menaces sont vraiment amusantes. Nous « avons pour nous la Chambre, s'écrient-ils, no-« tre ministère était celui de la légalité. Ce nou-« veau conseil, produit de la révolte et de la dé-« magogie, ne peut marcher dans les voies légales. « Pris dans la minorité, ainsi que le ministère « Polignac, il ne peut agir que par des coups d'é-« tat, et l'on sait que les coups d'état sont comme « la troisième balle de Robin-des-Bois, le grand « chasseur; qu'ils retombent sur ceux qui les lan-« cent. En vérité, Messieurs, ceci passe la plaisan-« terie. Pensez-vous donc que, sous Louis-Philippe, « on puisse redouter l'opposition de la Chambre

« de Charles X ? Nous jugez-vous assez stupides « pour croire que Polignac est tombé parce que « vous avez refusé votre concours? Vous auriez « fait vraiment une belle résistance s'il avait pu « envoyer contre vous tous les patriotes de juillet « réunis à sa garde royale! Vous aviez sous Polignac « une apparence de force parce que vous sembliez « être avec la nation; mais une fois déclarés ses « ennemis, que pourriez-vous? qu'oseriez-vous? « que seriez-vous?

« Les coups d'état de M. de Polignac étaient « difficiles, car ils devaient tomber sur le peuple. « Mais que coûterait à un ministère patriote la « mesure que dans votre dépit vous qualifiez si « burlesquement de coup d'état? Je suppose que « les nouveaux ministres vous apportent une bonne « loi électorale, ou plutôt, car même en fait de « suppositions il ne faut pas être exigeant, une « loi moins intolérable, moins outrageante pour « la France que celle de la restauration; vous re-« jetez cette loi, et vous dites au ministère : Une « dissolution ne servirait à rien, car les mêmes « colléges renverraient les mêmes députés; cédez, « ou bien, faites un coup d'état. Le ministère « vous répond : Non, Messieurs; je vais faire la « chose du monde la plus légale. Rien n'est encore « réglé sur les élections, nous n'avons pas même « du provisoire : eh bien! le roi adopte provisoi-

« tement les bases rédigées par la plus illustre de
« nos assemblées nationales. Le lendemain la ter-
« rible ordonnance paraît dans le *Moniteur*, le *coup*
« *d'état* est porté. Le peuple se lève, il crie; mais
« se lève-t-il pour courir aux armes? sont-ce des
« cris de mort qu'il profère? Non; il se lève pour
« bénir le ministère et le roi; ses cris sont l'ex-
« pression de la joie et de la reconnaissance; il
« montre par sa sagesse, par sa réserve, combien
« on a eu raison de se fier à lui; une véritable re-
« présentation nationale vous remplace, la liberté
« et la dynastie sont affermies à l'instant, vos amis
« et ceux de Henri V se taisent, l'espérance s'en-
« fuit d'Holyrood, et l'audace s'éteint dans tous
« les cabinets ennemis.

« Certes, pour affronter de tels résultats, il ne
« faut pas, je pense, avoir un grand courage.

« Vous le sentirez vous-mêmes, vous compren-
« drez que tous ces rapprochemens entre deux
« positions entièrement opposées ne peuvent trom-
« per personne, pas même des enfans. L'honnête
« manufacturier qui les répétait hier en sortant de
« la Chambre en voudra, lui-même, au journal
« qui a pu l'entraîner à compromettre si fort sa
« judiciaire; il votera pour la loi électorale, voire
« pour le budget amaigri.

« Ses patrons disaient naguère qu'ils avaient
« pour eux la garde nationale, parce que dans

« soixante mille hommes ils avaient acheté quel-
« ques agens, et voilà que l'illustre général de
« cette armée citoyenne a déterminé leur chute en
« offrant sa démission si on les laissait encore em-
« poisonner les fruits de la révolution de juillet;
« et voilà qu'on a eu besoin des recommandations
« les plus expresses pour empêcher que, dimanche
« dernier, le Champ-de-Mars ne retentît des ac-
« clamations qui s'y firent entendre en 1826 con-
« tre MM. de Villèle et Peyronnet.

« Maintenant, parce que quelques journalistes
« vendus insultent chaque jour dans les provin-
« ces les plus vénérables amis de la liberté, les
« doctrinaires prétendent avoir pour eux les dé-
« partemens. Nous verrons ce que deviendra ce
« *fédéralisme doctrinaire* du moment où les préfets
« cesseront de le payer.

« Enfin, disent-ils, la Chambre au moins est
« pour eux. C'est vrai; mais à de certaines condi-
« tions. Je doute que la majorité prenne pour de-
« vise : *La doctrine ou la mort*. Se faire dissoudre
« pour l'honneur de M. de Broglie, amener pour
« M. Guizot une nouvelle promulgation des lois
« électorales de 91, serait un dévouement trop
« sublime et qui ne sera point, que je croie, par-
« tagé par 221 martyrs.

« Du reste, le résultat que j'annonce est à dé-
« sirer plutôt dans l'intérêt de la Chambre que

« dans celui de la liberté. Lorsqu'un pouvoir « quelconque se met en opposition avec la volonté « nationale, l'intérêt de la liberté est qu'au lieu « de céder, il s'aheurte. Plus il est doué d'entête- « ment, mieux il sert la nation. Ce fut ce qui nous « fit dire, dès le 10 août 1829, que nous préférions « le ministère Polignac et La Bourdonnaye au mi- « nistère Martignac et Portalis. Les députés se « récrièrent; mais le 28 juillet a prouvé que nous « avions raison. »

---

11 Novembre 1830.

DES DISCUSSIONS DE LA CHAMBRE SUR LA PRESSE PÉRIODIQUE.

Dans la séance du 23 septembre, M. Bavoux avait développé une proposition tendant, 1° à réduire au quart le cautionnement exigé des journaux; 2° à ne permettre que la perception du droit de timbre fixé par l'article 70 de la loi du 28 avril 1816; 3° à abolir l'augmentation apportée au prix du port des journaux par l'article 8 de la loi du 15 mars 1827.

Le 9 novembre, les deux premiers articles furent rejetés, malgré les nobles efforts de MM. Victor de Tracy, Lafayette et Eusèbe Salverte; le lendemain, le droit de poste fut réduit, de 5 centimes,

non à deux, comme le demandait M. Bavoux, mais à quatre.

« La Chambre a eu l'air de rougir de sa pre« mière décision. Elle a senti que nous étions en« core trop près des trois journées pour qu'il fût « prudent de marcher ouvertement vers le même « but qu'avaient surtout en vue les ordonnances « de juillet, l'anéantissement de la presse pério« dique. Elle a craint sans doute que le peuple ne « comprît trop bien ce qu'on se proposait en cher« chant à égorger sans bruit ses sentinelles. Elle « a voulu déguiser un peu sa haine contre les « organes de l'opinion, elles les a dégrevés d'un « centime sur les frais de poste. Un centime sur « 13 centimes ! à la bonne heure ! Les 221 ont « pour la publicité un treizième d'aversion de « moins que les 300 de M. de Villèle. Grand merci !

« Lorsque, dans les premiers jours du mois « d'août, le ministre de l'intérieur nous réunit « chez lui pour nous remercier, au nom de la « France, de la protestation du 26 juillet, et pour « nous demander de lui indiquer nous-mêmes la « manière la plus convenable de nous témoigner « la gratitude du gouvernement, il fut question « de croix d'honneur, de médailles, etc. Nous ré« pondîmes que le meilleur moyen de prouver « la reconnaissance du gouvernement pour la

« presse périodique, serait de la dégager de ses « entraves. M. le ministre parut être de cet avis. « Il a tenu parole; nos vœux sont exaucés : nous « paierons un centime de moins. Le gouvernement « ne prendra plus dans nos poches que 49 francs « sur les 80 ou 76 qu'y verse chaque abonné. Grand « merci !

« C'était tout ce que la presse pouvait attendre « de M. Guizot et de la Chambre. Quant au nou- « veau ministère, faut-il le juger d'après sa con- « duite en cette occasion? Si nous répondions oui, « on nous accuserait de malveillance, et nous nous « accuserions nous-mêmes de précipitation. At- « tendons encore. Aussi bien le président du con- « seil est déjà sévèrement puni. Il a subi les éloges « de la feuille qui l'appelait, il y a quelques jours, « un nouveau Polignac. Le *Temps* le félicite d'a- « voir tenu un autre langage que celui qu'on at- « tendait. Il semble l'exhorter à chasser du con- « seil le ministre qui, en se levant en faveur de la « presse, a rompu l'unanimité du cabinet (1). De « pareils éloges et une semblable exhortation sont « plus poignants pour un patriote que toutes les « critiques. Nous n'y ajouterons rien.

« D'autres nouveaux ministres reçoivent aussi « de la même feuille de singuliers éloges : « Un

(1) M. Dupont de l'Eure.

« maréchal de Charles X, un jeune pair de Louis « XVIII, fils d'une notabilité de l'empire, devaient-« ils, dit-elle, devenir des instrumens de démago-« gie ? » Nous ne dirons rien du maréchal de Char-« les X; quant au fils, non pas d'une notabilité « (car nous ne savons ce que signifie ce terme bar-« bare), mais d'un habile administrateur et d'un « homme aimable, s'il a hérité de l'esprit de son « père, il trouvera ce panégyrique aussi étrange « par le fond que par la forme. Ce terme de dé-« magogie, employé partout pour celui de liberté, « pourrait finir par fatiguer le parti auquel on ose « l'appliquer. Nous voulons bien ne pas qualifier « encore le parti qui nous est opposé; mais qu'il y « prenne garde, ceux qui appellent démagogues « les amis de la dignité nationale, pourraient don-« ner à penser qu'ils appellent *amis de l'ordre* les « *amis de l'invasion.*

« Du reste, au milieu de la discussion sur les « journaux s'est élevée une discussion de système, « et c'était assez naturel, car ceux qui veulent gou-« verner dans l'intérêt public doivent, comme « Monroë et Jackson, favoriser la publicité : ceux « qui veulent gouverner dans un intérêt anti-na-« tional doivent, comme Villèle et Polignac, la « poursuivre, l'entraver, la persécuter. M. Guizot « est descendu dans l'arène pour défendre son ad-« ministration avec toute l'arrogance doctrinaire,

« ou plutôt il s'est mis à chanter en son honneur « un hymne presque aussi lourd, aussi ennuyeux « qu'une de ses leçons à la Sorbonne. Il nous assure qu'on a grand tort de prétendre qu'il n'a « pas compris la révolution de juillet, et pour nous « le prouver, il nous dit : « *Qu'avons-nous fait ?* « *Nous avons changé une dynastie en resserrant ces* « *changemens dans les plus étroites limites possibles.* « A cela nulle opposition, c'est bien ce qu'ont fait « messieurs les députés doctrinaires. Mais est-ce là « la révolution ? Sont-ce messieurs les députés doc- « trinaires qui ont fait la révolution ? En vérité, mal- « gré la croix d'honneur donnée à M. Dupin après « le rapport sur les braves de juillet, bien des gens « auront de la peine à le croire ; malgré toutes les « ressources de l'escobarderie doctrinaire, il sera « difficile de le prouver aux étudians, aux anciens « militaires, aux ouvriers qui croyaient avoir fait « la révolution avant qu'on s'assemblât à la Cham- « bre, et qui ont même donné un nom tout diffé- « rent au travail de messieurs les députés. C'est « toujours ainsi que procèdent les sophistes ; ils « prennent un mot dans une acception fausse ; ils « dénaturent les faits par les termes, et partant « de ce faux principe, ils établissent des raisonne- « mens qui paraissent logiques et qui ne sont « qu'absurdes.

... « Il est vrai que M. Guizot parle de dissenti-

« mens qui s'élevèrent dès les premiers jours;
« mais enfin l'opinion des doctrinaires a prévalu
« puisqu'il a été ministre. A cela, il n'y a qu'une
« chose à répondre : les dissidens étaient ceux qui
« venaient de faire la révolution. Changer quel-
« ques noms dans l'*Almanach royal* leur a paru
« dès lors, leur paraît encore, et leur paraîtra tou-
« jours, si ces noms ne changent rien aux choses,
« un bien chétif résultat de leurs efforts. Ils atta-
« chent plus de prix à leur sang, et surtout aux
« larmes qu'ils ont versées sur leurs frères et leurs
« amis égorgés. Ils se sont battus pour changer
« les institutions et avec elles l'état du peuple,
« pour rendre à la France une indépendance com-
« plète, pour l'arracher à ces corbeaux de la res-
« tauration qui rongeaient ses blessures depuis
« qu'elle était tombée dans les champs de Water-
« loo. Tel était le but de la révolution qu'ils ont
« faite, qu'ils ont faite seuls. Ceux qui ont voulu
« relever, non la France, mais les institutions de
« ses conquérans, ceux qui ont voulu retenir le
« peuple dans l'état d'ilotisme et de misère où la
« conquête l'avait plongé, ceux qui ont encore
« prêté l'oreille aux exigences des cabinets enne-
« mis, ceux qui ont voulu laisser à chaque convié
« sa part dans les festins sanglans de 1815, ceux-
« là ont compris la révolution, mais n'ayant pu la
« prévenir, ils ont voulu la détruire, ceux-là sont

« des contre-révolutionnaires, ceux-là ont commis « le crime de lèze-nation au premier chef. »

---

15 Novembre 1830.

DE NOS RELATIONS EXTÉRIEURES.

« Dès les premiers jours de la seconde révolu- « tion française, nous avons dit que le seul moyen « sûr de prévenir la guerre était d'imposer aux « puissances par l'énergie de l'élan national que « n'eût pas manqué de produire une administra- « tion vraiment patriotique. Nous avons dit que, si « l'on semait la division parmi les Français en in- « disposant les auteurs de notre affranchissement, « et en réveillant l'audace du parti vaincu, si l'on « nous remettait dans une position telle que les « peuples voisins perdissent le désir de nous imi- « ter, la guerre deviendrait sans doute inévitable « et prochaine. Nous avons montré, par l'exemple « de l'Espagne et de l'Italie, que les concessions « les plus étendues ne pouvaient désarmer la haine « des rois contre tout mouvement populaire. Nous « avons prouvé surtout que, le principe de l'héré- « dité étant celui qui leur tenait le plus au cœur, « une fois ce principe violé, on ne pouvait attendre

« la paix que de leurs craintes, ou plutôt de leur « impuissance absolue, avérée, évidente même à « des yeux de courtisan.

« Les ministres ont crié à la malveillance. Nous « les aurions laissé crier, car nous avions quelques « raisons de ne pas les croire au plus mal avec les « ennemis. Mais nous avons vu d'assez bons ci- « toyens, si toutefois on peut être bon citoyen « quand on manque de courage, nous savoir mau- « vais gré de ces avertissemens qui leur causaient « une mortelle frayeur. Nous avons entendu des « négocians qui se montrèrent patriotes sous « Charles X, nous dire : Vous avez bien raison ; « mais nos ministres ont pris leur parti : vous aurez « beau les prêcher, ils n'adopteront pas les moyens « de prévenir la guerre. Puisque nous devons l'a- « voir, laissez-nous du moins passer quelques mois « sans la craindre ; les affaires iront moins mal, et « ce sera autant de gagné. Nous qu'on dit si in- « traitables, et qui sommes si bonnes gens, qui « l'avons même été beaucoup trop certains jours, « comme les patriotes l'ont déjà reproché à celui « qui écrit ces lignes, et comme les pacifiques le « lui reprocheront peut-être bientôt plus amère- « ment encore, nous nous sommes dit : Pauvres « sentinelles, taisons-nous : le peuple, ou du « moins ce peuple français de quatre-vingt mille « hommes que les journaux des 221 appellent *tout*

« *le monde*, est un peu comme les rois, il n'aime
« que les flatteurs, il traite de séditieuse toute
« vérité qui l'importune. L'ennemi est en vue;
« mais il n'est pas encore à portée. Le poste se
« fâche à notre appel au lieu de prendre les armes:
« attendons.

« Depuis ce moment, l'Autriche a couvert de
« bataillons les plaines de l'Italie, le roi de Sardai-
« gne a hérissé de canons les forteresses des Alpes,
« et porté son armée au grand complet de guerre.
« La diète de Hongrie a décrété une levée de cin-
« quante mille hommes. La Prusse approvisionne
« ses places du Rhin et en double les garnisons.
« Cent mille Russes se rassemblent en Pologne.
« Chaque paquebot conduit à Lisbonne des nuées
« d'officiers anglais.

« Comme il n'y a rien *d'anarchique* à répéter ces
« petites nouvelles prises dans les journaux étran-
« gers, *la Tribune* les copie en petits caractères.
« Mais elle fait trève à ses réflexions; elle refuse
« même des articles que lui apportent les officiers
« les plus distingués de notre ancienne armée, les
« notes que lui envoent les étrangers qui sont
« entrés dans la Sainte-Alliance des peuples.

« Voilà que tout à coup, au sein de la représen-
« tation nationale, un homme qui aime mieux
« servir son pays que plaire à *tout le monde*,
« aborde, avec toute la force de son talent et de

« son patriotisme, cette grande question des rela-
« tions extérieures. Il a montré quels sont, d'après
« toute apparence, les projets des étrangers, et
« quelles sont nos ressources; il a prouvé que la
« sécurité ne pouvait se rencontrer que dans la
« route de la liberté, ne pouvait se fonder que sur
« des mesures favorables à la masse de la nation. Il
« a produit une vive impression sur l'assemblée, il
« s'est acquis de nouveaux droits à l'estime pu-
« blique; mais ses questions sont restées sans ré-
« ponse. Le ministre s'est renfermé dans une
« mystérieuse discrétion diplomatique. Son dis-
« cours peut se résumer tout entier dans cette seule
« phrase : *Tout nous confirme dans la confiance que*
« *l'Europe pourra conserver le plus grand des bien-*
« *faits, la paix.*

« Un troisième orateur, M. Bignon, a paru ré-
« pondre à M. Mauguin un peu plus clairement
« que M. Maison. Mais, si l'on voit dans son dis-
« cours, d'ailleurs très remarquable, moins de
« réserve diplomatique, on y trouve beaucoup de
« préoccupations de diplomate; et la diplomatie
« est ce qu'il y a au monde de plus propre à obs-
« curcir la vue d'un politique. Non, ce n'est pas
« pour le duché de Luxembourg, ce n'est pas
« même pour la Belgique qu'on peut se lancer
« dans une guerre générale. On déclare pour une
« partie de territoire une guerre de gouvernement

« à gouvernement, on ne hasarde que pour des « principes une guerre de population à population.

« *Toute* la question est dans l'état intérieur de « la France. Que les principes de la révolution « soient respectés, que le patriotisme soit en hon« neur, que les droits politiques soient étendus avec « prudence à la masse des citoyens, que la popu« lation soit vivement, évidemment intéressée au « maintien du nouvel ordre de choses, et les rois « absolus ne nous attaqueront pas ; car ils se sou« viennent *de* nos légions républicaines.

« Au contraire, que, persistant dans le système « du dernier cabinet, on fasse mentir toutes les « espérances de juillet, on froisse les bons citoyens, « on favorise les hommes de la restauration, on « persuade ainsi au peuple que ces hommes seuls « *ont* intérêt à défendre le trône du 7 août; et les « rois nous attaqueront; car ils se souviennent de « 1814 et de Waterloo.

« Parmi les chances de paix, M. Bignon compte « les progrès de la raison publique. Ce serait fort « bien si ces progrès ne s'arrêtaient pas sur le seuil « de tous les palais où l'on délibère, où l'on vote, « où l'on contre-signe.

« Autre cause de paix, suivant lui : la sympathie « des peuples entre eux, particulièrement entre la « France et l'Angleterre. Eh! mon Dieu, cette « sympathie était aussi vive au commencement

« de notre première révolution. De toutes les villes « d'Angleterre partirent des adresses aux vain- « queurs de 89, comme il en est parti pour les « vainqueurs de 1830. Le cœur du peuple anglais « a toujours battu au mot de liberté, mais l'aris- « tocratie anglaise a toujours frémi à ce mot « comme à un arrêt de mort.

« Il est possible toutefois que les craintes d'in- « surrection conçues dernièrement à Londres por- « tent le cabinet de Saint-James à faire de nou- « velles réflexions. Si notre ministère savait ou « voulait augmenter ces craintes en faisant quelque « chose pour le bonheur et la dignité du peuple « français, peut-être y aurait-il moyen de regagner « le temps perdu. Mais si l'on continue à croire « que le moyen d'éviter la guerre est de mécon- « tenter la nation, si l'on s'imagine se rendre res- « pectables en s'affaiblissant, alors tous les répits « seront inutiles, alors viendra l'instant où l'on « sera obligé de réveiller la France, pour la lancer « au dépourvu dans une nouvelle lutte.

« La France, je l'espère, saura encore y trouver « de la gloire; mais cette gloire sera terrible, et « peu d'entre nous en jouiront.

« J'entends dire autour de moi : « Vaines appré- « hensions ! Qu'on nous attaque; un seul cri, le cri « de nos pères, *aux armes citoyens !* couvrira nos « frontières de bataillons. Oubliez-vous 92 ? »

« Cette confiance est noble, elle annonce le cou-
« rage et le patriotisme; mais quand on a long-
« temps étudié la politique et la guerre, on ne
« saurait la partager. Je ne répondrai point qu'en 92
« presque tous les Français devaient se rendre à
« cet appel, car presque tous les Français ayant
« des droits politiques étaient vraiment *citoyens*.
« Je pense qu'au moment du danger, on ne s'in-
« formerait plus si les lois électorales de 91 doi-
« vent blesser des aristocrates de Guidhall, ou des
« honorables du Palais-Bourbon, et qu'on réu-
« nirait les assemblées primaires pour obtenir des
« enrôlemens. Mais les soldats improvisés, terri-
« bles dans les rues d'une capitale, ne peuvent que
« bien difficilement, quelle que soit leur valeur, s'op-
« poser en rase campagne à des armées régulières.
« Au moment où les premiers coups de fusil furent
« tirés dans les guerres de la liberté, nous avions
« cent bataillons de volontaires levés depuis un an,
« et non-seulement instruits aux manœuvres, mais
« habitués à camper en ligne et à faire brigade
« avec les bataillons des anciens régimens. D'un
« autre côté, l'état militaire des autres puissances
« n'était pas comparable à ce qu'il est de nos jours,
« et Napoléon n'avait pas encore enseigné à tous
« les généraux de l'Europe la grande guerre d'in-
« vasion qu'il apprenait encore lui-même dans sa

« petite chambre de Valence, à l'école d'Alexandre « et de César.

« Loin de moi cependant l'idée de mettre en « doute nos succès. Si l'on s'obstine à repousser « les mesures si simples qui probablement ôte- « raient encore l'audace de nous attaquer, le jour « où paraîtra le manifeste du despotisme, je pro- « poserai avec assurance d'y répondre par ces « mots : « Le peuple français ne fera la paix qu'en « reportant ses limites sur le Rhin. » La victoire « est certaine; mais c'est le prix dont la France « devra l'acheter qui m'afflige. C'est l'élite des na- « tions qui meurt dans les guerres nationales; sou- « vent, lorsqu'elles ont cessé, le peuple, privé des « plus nobles caractères, n'est plus en état d'user « de son triomphe. C'est au nom de l'humanité « que je demande les institutions capables de pré- « venir une lutte, dont je ne verrai que la gloire, « quand il ne sera plus temps de l'empêcher.

« Au moment où je posais la plume, une déplo- « rable nouvelle vient de se confirmer. M. de Potter « a donné sa démission; en d'autres termes, le « patriotisme ne peut plus lutter, à Bruxelles, « contre l'intrigue ; la Belgique est trahie. L'homme « qui paraissait appelé à la sauver ne peut plus « que sauver son honneur en se retirant. Puissé-je « me tromper ! Mais il me semble que ce Wellington,

« poursuivi dans les rues de Londres par l'indi-« gnation de ses concitoyens, règne encore sur « l'Europe comme aux jours de Waterloo; il semble « qu'à Bruxelles, et peut-être à Paris, on n'est pas « loin de se résigner à une servile imitation du sys-« tème de 1815, dans l'espoir d'obtenir le pardon « de Sa Grâce. S'il doit en être ainsi, l'imitation « sera-t-elle assez parfaite pour assurer l'indul-« gence plénière? J'en doute: nous verrons. »

---

22 Novembre 1830.

MESSIEURS DU CONGRÈS.

« La séance du congrès belge du 19 confirme « toutes les tristes prévisions que contenait notre « correspondance. MM. Seron et Pirson ont fait » entendre les véritables accens de la raison et du « patriotisme; mais tout annonce que ce sera « vainement. Les doctrinaires sont nombreux « dans le congrès; plus nombreux peut-être les « Basiles, qui, sans écouter les raisons des amis « de la liberté, pèsent avec délices les *argumens* « *irrésistibles* des rois. Voilà qui est dégoûtant. « Voici qui est ridicule. La veille, plusieurs dé-« putés ont parlé avec assurance du secours que « prêterait à la Belgique le peuple français, du

« zèle avec lequel on verrait accourir pour la dé-
« fendre notre garde nationale et l'élite de nos
« jeunes gens. En vérité, ceci est trop fort. Sans
« doute les Français patriotes exposeraient avec
« joie leur vie pour les patriotes belges. Ils l'ont
« déjà prouvé. Mais que nous allions nous faire
« tuer pour soutenir les oppresseurs de ces mêmes
« patriotes, c'est, je pense, ce que personne ne
« peut croire. Il serait vraiment curieux de nous
« voir combattre pour la royauté républicaine de
« M. le prince d'Orange, pour le sceptre libéral
« de M. Charles d'Autriche, ou pour M. de Mérode,
« roi constitutionnel! Encore quelques séances
« comme celle du 19, et Messieurs du congrès
« n'auront plus pour eux en France que Messieurs
« de la Chambre. Alors nous leur conseillons de
« ne plus songer à lutter contre la Sainte-Alliance,
« et de reprendre tout de suite le roi Guillaume,
« sans donner la peine au généralissime Wellington
« de venir le restaurer. La monarchie du roi Guil-
« laume n'était-elle pas constitutionnelle? Ne ga-
« rantissait-elle pas la tranquillité publique et la
« prospérité du commerce? Les pavés sanglans de
« Bruxelles, l'entrepôt vide et fumant d'Anvers ne
« prouvent rien contre *la stabilité* de ces garanties.
« C'est la faute des révolutionnaires, des *hommes*
« *à utopies*, et non de la bonne *loi fondamentale*,
« ni du bon M. Van Maanen. »

---

28 Novembre 1830.

LA BELGIQUE.

« Nos abonnés auront sans doute donné une « attention particulière à la séance du congrès « belge, publiée dans notre numéro d'hier; mais « il est nécessaire de nous y arrêter un moment. « Une circonstance nous avait paru si grave, que « nous n'avions pas voulu la rapporter. Nous at- « tendions le *Moniteur* de ce matin. Le *Moniteur* « est resté muet; et un autre journal parle de « cette circonstance en approuvant notre cabinet. « Nous ne pouvons plus nous taire.

« La décision du congrès était presque aussi « importante pour la France que pour la Belgique. « De quoi s'agissait-il en effet? De savoir si, par « l'exclusion ou par l'adoption des Nassau, quatre « millions de Belges seraient pour nous ou contre « nous dans la grande lutte qui se prépare; si vingt « forteresses du premier rang nous serviraient de « défense ou deviendraient le point d'appui des « alliés dans leurs attaques contre nous. Cette « séance a été suspendue pour entendre, en comité « secret, des envoyés étrangers; parmi ces envoyés « se trouvait M. Langsdorff. Eh bien! qu'allait-il

« demander au nom de notre gouvernement? On « ose à peine le croire, on ne peut le dire que la « honte sur le front et l'indignation dans l'âme, « il allait demander de donner à nos ennemis ces « vingt forteresses, ces quatre millions d'hommes.

« Supposez qu'un général français, établi sur « les rives de l'Escaut, pliât bagage avant même « le premier coup de canon, évacuât la Belgique « et vînt établir ses drapeaux sous les murs de « Lille, quel nom lui donneriez-vous? Quelle « peine lui appliquerait le conseil de guerre le plus « indulgent? Voilà cependant ce qu'a voulu faire « le ministère français.

« Il a cru par là prévenir la guerre, dira-t-on. « C'est possible; je le crois même : l'idée de tra-« hison est si horrible, qu'on recule devant les ap-« parences les plus fortes. Mais voici tout à l'heure « quatre mois que, *pour prévenir la guerre*, on nous « ôte peu à peu tous les moyens de la soutenir; « et cela malgré nos avertissemens sans cesse re-« nouvelés, malgré nos prédictions sans cesse ac-« complies. Lorsque, dans les derniers jours de « juillet, nous demandions la liberté, la manifes-« tation légale du vœu public, une véritable re-« présentation nationale, on nous répondit que, « pour *prévenir la guerre*, il fallait nous contenter « des libertés doctrinaires, et de la Chambre de « Charles X. Nous eûmes beau soutenir que la li-

« berté, en faisant insurger à l'instant tous les « peuples, pouvait seule empêcher les rois de « nous attaquer. Bientôt on vit le seul bruit de « nos grandes journées exciter partout des mou- « vemens, et on put facilement juger que si la « France avait suivi une autre route, ces mouve- « mens seraient devenus des révolutions.

« Lorsque nous exposâmes toute l'imprudence « qu'il y avait à poursuivre, à injurier la partie « énergique de la nation qui pouvait donner des « volontaires à la patrie, lorsque nous voulûmes « engager à recevoir au moins les volontaires que « tant de fautes n'auraient pas dégoûtés, on nous ré- « pondit que des *anarchistes* seuls pouvaient croire « à la guerre, que le seul moyen de la rendre pos- « sible serait de faire des armemens. Pendant ce « temps les rois armaient de toutes parts.

« Lorsque nous dîmes que, pour donner au gou- « vernement l'appui des masses, pour conserver « quelques chances de voir la population s'armer « contre l'ennemi, et faire une guerre nationale, « il était urgent de donner au plus grand nombre « des citoyens quelque participation aux affaires « publiques, de promulguer, au moins provisoire- « ment, les lois électorales de 91, on nous répon- « dit que des mesures si favorables au peuple in- « disposeraient les rois, et que, *pour prévenir la*

« *guerre*, il fallait bien se garder de les rappeler.

« Enfin (car il serait trop long de continuer au« jourd'hui le parallèle des dire de *la Tribune* et « du pouvoir, nous y reviendrons plus tard), en« fin, lorsqu'on se courrouça grandement contre « quelques réunions patriotiques; lorsqu'on pré« tendit qu'elles pouvaient déplaire aux ennemis, « et que, *pour prévenir la guerre*, il fallait les dis« soudre; lorsqu'on arma contre elles M. Persil, « M. Benjamin Morel et les fabricans de chapeaux « de paille, nous soutînmes que la guerre étant « inévitable depuis le 7 août, à moins qu'on ne « voulût rapporter aux Tuileries Charles X et le « drapeau blanc, il y aurait de la prudence à ne « pas sacrifier aux rois des réunions qui ne leur « étaient désagréables que parce qu'elles pouvaient « servir à préparer la défense du territoire fran« çais.

« Du reste, nous engageâmes ceux qui les com« posaient, et dont quelques-uns étaient nos amis, « à se garder avec soin de tout ce que le ministère « pourrait faire considérer comme ayant entravé « sa marche; nous leur conseillâmes de lui laisser « toute entière la responsabilité des malheurs qu'il « attirait sur le pays, et de l'attendre au moment, « trop prochain s'il ne changeait pas de système, « où il viendrait nous prier de le défendre contre

« la guerre civile et la guerre étrangère, que ses « fautes auraient amenées (1).

(1) Un des grands reproches adressés à *la Tribune* de cette époque a été d'avoir défendu la société des *Amis du Peuple*. Ces reproches me touchaient peu. Mais je ne pouvais me dissimuler qu'au milieu des calomnies répandues par le ministère contre cette société, prendre sa défense ne pût nuire au journal, et par conséquent au parti patriote dont il était alors le seul organe; je craignais même, ce qui était encore bien plus capable de me faire hésiter, je craignais avec trop de raison, que le pouvoir, après avoir cherché à détruire les *Amis du Peuple*, ne prît une autre marche, et ne parvînt à y glisser quelques-uns de ses agens, pour donner plus tard une apparence de vérité à ce qui était alors d'une fausseté évidente. Toutefois la manière dont les journaux et les députés du ministère attaquaient cette société était si perfide, les principes sur lesquels ils se fondaient dans ces discussions pouvaient être si funestes, il était si révoltant de voir invoquer, deux mois après la révolution, l'article 91 du Code pénal de l'empire, que je crus devoir soutenir contre ces prétentions intolérables, et le droit d'association, et les citoyens qui s'efforçaient d'en user.

En même temps, je cherchai à prévenir les dangers dont j'ai parlé, par mes conseils à ceux des membres que je connaissais. Je blâmai hautement le projet de rendre leurs séances publiques; je leur fis observer que ce serait un point de ressemblance avec les anciens clubs que le gouvernement ne manquerait pas d'exploiter; je leur prédis que la police enverrait alors des gens pour troubler leurs travaux. Je leur fis sentir le mauvais effet que pouvait produire l'espèce de déclaration qu'ils avaient imprimée, et, même quand on l'eût saisie, même dans le journal, après avoir inséré un article où l'un des rédacteurs s'élevait avec raison contre cette saisie, illégale puisqu'il n'y avait pas eu publication, j'ajoutai, le 9 septembre, les lignes suivantes : « *La Tribune*, qui certes n'a pas l'habitude de donner des conseils timides, croit devoir engager tous « les amis de la liberté à éviter soigneusement tout ce qui pourrait « prêter à de fausses interprétations. Si les ministres persévèrent « dans la route de perdition où ils se sont engagés, nous devons sans « doute continuer à les avertir du danger; mais gardons-nous de

« On ne parla plus de sociétés patriotiques; et « depuis quatre cent mille hommes se sont ras- « semblés sur nos frontières.

« Il semblerait qu'après tant de leçons, le gou- « vernement aurait dû se défier de ses doctrines « et de sa prévoyance. Jusqu'à présent il avait joué,

« leur fournir le moindre prétexte de dire un jour que nous les avons « gênés dans leur marche. Ce serait alléger la responsabilité terrible « qui doit peser sur eux. Attendons-les au moment, malheureusement « trop prochain s'ils ne changent pas de système, où ils viendront « nous prier de les défendre contre la guerre étrangère et la guerre « civile, que leurs fautes auront amenées. »

Après l'arrestation de MM. Hubert et Thierry au sujet de cette Déclaration, tous les membres de la société demandèrent à être mis aussi en jugement; et en cela ils firent très bien : mais pour donner plus d'éclat à cette démarche, ils prirent une résolution fâcheuse. Ils ouvrirent un cahier où tout le monde pouvait venir s'inscrire comme membre de la société. Il était inévitable que le ministère profiterait de ce *laissez-passer* général pour les entourer de ses agens. Je leur en fis la remarque. Mais l'envie de pouvoir dire : Vous vous attaquez à une société qui compte deux mille citoyens l'emporta sur mes observations. C'était de toute manière un très mauvais calcul. Dans une société formée pour amener ou pour diriger une insurrection, telle qu'il s'en est établi plusieurs sous la restauration, on a besoin pour avoir quelque force d'être très nombreux, et comme quelques chefs seulement délibèrent, que les autres membres ne doivent qu'agir, on peut n'exiger d'eux que la sincérité dans l'opinion qu'ils manifestent. Mais s'il s'agit d'une société créée pour discuter des doctrines, d'une société dont tous les membres délibèrent, ce n'est plus seulement de la bonne foi, ce sont aussi des lumières qu'on doit exiger de ceux qui se présentent pour en faire partie; et les hommes éclairés étant toujours fort rares, plus une société de ce genre est nombreuse, plus il lui devient difficile d'acquérir la considération, l'autorité qui lui serait nécessaire pour parvenir à son but.

« à l'égard de la Sainte-Alliance, le rôle d'un homme
« à qui son ennemi dirait : Écoute, tu m'as fait un
« vilain tour, et je te soupçonne de vouloir me
« tuer, donne-moi ton fusil pour me prouver que
« tu n'as pas de mauvaises intentions, ou je t'attaque
« à l'instant. — Le voilà, et laissez-moi tranquille.
« — Ton sabre. — Le voilà. — Tes pistolets. — Les
« voilà. Dans l'affaire de la Belgique, l'ennemi
« demandait de découvrir la poitrine; on obéissait
« encore. Si les Belges n'avaient pas refusé, le
« glaive prussien entrait au cœur sans obstacle.

« En vérité, c'est inconcevable, et à toute autre
« époque, on n'aurait pas balancé à porter le ver-
« dict de trahison. Mais depuis le règne des doc-
« trinaires et des 221, on sait qu'au jugement d'un
« grand nombre de Français, la politique, au lieu
« d'être la réunion de la prévoyance et du courage,
« consiste dans la myopie et la pusillanimité. »

---

§ X. *Du* 1[er] *Décembre* 1830 *au* 3 *Janvier* 1831.

Craintes peu fondées conçues par les légitimistes sur la conduite du peuple à leur égard, au moment d'une nouvelle invasion.—Du projet de fortifier Paris. — Procès des ex-ministres. Troubles qu'il occasione. Ce qu'aurait pu faire M. de Lafayette. — Résumé de la situation. Analogie entre la conduite du gouvernement et celle du Directoire. — Qu'il pourrait y avoir aussi de l'analogie dans les résultats. Nos gouvernans doivent craindre de jouer le jeu du parti bonapartiste. Ce parti commence à se dessiner. — Comment les doctrinaires cherchent à travestir et à exploiter les derniers troubles.— Destitution de M. de Lafayette. Effet qu'elle produit sur toutes les classes de citoyens.

1[er] Décembre 1830.

LES LÉGITIMISTES CRAIGNENT A TORT QUE L'ANNONCE D'UNE NOUVELLE INVASION NE PORTE LE PEUPLE A EXERCER SUR EUX DES VENGEANCES.

« Nous nous élevions souvent contre la *Gazette* « *de France*, lorsqu'elle était l'organe, je ne dirai « pas du ministère, mais du parti qui tenait le pou- « voir en main. Incomparablement mieux rédigée « que les autres journaux contre-révolutionnaires, « elle devait avoir la préférence dans le combat, « comme notre ennemi le plus habile. Depuis le « 29 juillet, nous avions cessé de la combattre, « d'abord parce que son parti avait cessé d'être

« tout-puissant, ensuite parce qu'elle semblait re-
« noncer à invectiver les patriotes et à dénaturer
« leurs intentions, laissant son ancien rôle au
« *Journal des débats* et au *Temps*.

« Mais voici qu'elle recommence et paraît vou-
« loir lutter avec ses successeurs. Ce n'est plus par la
« bouche de M. Henri Fonfrède ; ce n'est plus par
« des extraits de l'honorable journal du Havre
« qu'elle lance l'anathème sur les amis de la li-
« berté. Un long article de son crû les accuse de
« vouloir la guerre pour organiser le désordre.
« On dirait un discours de M. Dupin, une philip-
« pique de M. Salvandi, ou l'éloquence des mar-
« chands de chapeaux de paille.

« Or, écoutez, vous dont la foi naturellement
« robuste a été fortifiée encore par dix fois trois
« cent soixante-cinq numéros d'un journal du
« centre ; écoutez, et retenez bien ce sermon ;
« car, à la troisième visite de nos amis les enne-
« mis, il y aura indulgence plénière pour ceux
« qui l'auront répété. Ce ne sont ni les pairs de
« Charles X, ni les émigrés de Véronne, ni les
« émigrés de Gand, ni les chouans de la Vendée,
« ni les verdets de Toulouse, qui souhaitent l'in-
« vasion : ce sont les ouvriers et les étudians du
« 28 juillet, ce sont les écrivains patriotes qui se
« trouveraient les premiers inscrits sur les listes
« de proscription. Ces bons diplomates d'Autri-

« che et de Russie ne demandent que le bonheur « de la France; ils seraient désolés de se voir en- « core obligés à recevoir de nous deux milliards « de rançon. Si depuis quatre mois ils arment de « toutes parts, s'ils s'avancent sur le Rhin, sur « la Sambre et sur les Alpes, c'est uniquement « pour nous empêcher d'entrer à Vienne et à « Pétersbourg. Pitt et Cobourg n'étaient que *deux* « *fantômes*. Il fallut cependant leur opposer treize « cent mille hommes. Mais cela vint probable- « ment de ce que nos soldats républicains étaient « comme les guerriers de Godefroi, dans la forêt « enchantée, effrayés par des prestiges et re- « poussés par des visions. Ce sont les patriotes, « nommés *fauteurs de l'anarchie* en style de mes- « sieurs Polignac et Jars, ce sont eux qui veulent « appeler sur la France sans armée les armées de « dix empires militaires. Et pourquoi le veulent- « ils? Pour ramener les échafauds de la terreur, « où sur cinq exécutions on voyait tomber quatre « têtes de patriotes.

« Une pareille accusation est certainement le « fruit du délire; mais c'est un délire coupable. « Soyons justes toutefois, soyons même indulgens « envers ceux qui se montrent envers nous si in- « justes. La bonté est un des caractères du pa- « triote; ce sont les calculs d'intérêt personnel qui « rendent dur et méchant. Une chose peut atté-

« nuer le tort de *la Gazette*, et rendre un pareil « langage plus excusable dans sa bouche que dans « celle des écrivains doctrinaires. On dit qu'il s'est « répandu parmi les royalistes de la branche aînée « une vive appréhension de voir la nouvelle du « commencement des hostilités exciter contre « eux la colère du peuple et amener de déplora- « bles excès. Ils cherchent alors par tous les moyens « possibles à montrer qu'ils n'appellent point la « guerre, et leur fureur contre les patriotes n'est « que l'effet de leur terreur. Je crois pouvoir les « rassurer. Nous ne sommes plus au temps où l'en- « trée des Prussiens en Champagne fut le signal « d'horribles malheurs. Des journées de septem- « bre ne souilleront pas deux fois notre histoire. « Sans doute, il y a eu de la part du ministère une « haute imprudence, une négligence extrême de « ce qui peut le plus maintenir l'ordre, à ne pas « mettre dès long-temps une armée formidable « entre les frontières et Paris. Nous avons dit, il « y a long-temps, que c'était la première mesure « à prendre, si l'on désirait sincèrement cette tran- « quillité publique dont on faisait chaque jour « tant de bruit, en la compromettant chaque jour. « Mais, lors même que l'invasion commencerait « avant qu'on eût pris enfin cette précaution, « j'espère qu'en cette circonstance, comme en tant « d'autres, le bon sens du peuple et l'humanité

« des patriotes influens suppléeraient à la prudence « du ministère. Le peuple sait très bien que les rois « absolus n'ont pas besoin des instigations du parti « royaliste pour désirer de nous attaquer; le peu- « ple sait très bien que ce n'est pas sur l'appui de « ce parti que comptent les généraux étrangers, « mais sur les fautes du parti qui tient le pouvoir. « Si je craignais la fureur du peuple dans de telles « circonstances, ce ne serait pas pour les hommes « du faubourg Saint-Germain.

« Quant à ceux qui n'ont pas su comprendre « qu'avec une sage liberté donnée aux citoyens, et « un état militaire imposant, il n'y aurait rien à « craindre pour l'ordre public, que le véritable « parti de l'ordre, de la justice, de l'humanité, « était le parti patriote, il faut les plaindre de s'être « trouvés portés aux affaires avec une tête si étroite « ou si faible : c'est l'un des plus grands malheurs « qui puissent arriver à un honnête homme. Les « plaindre, les défendre même, s'ils en avaient ja- « mais besoin, est un devoir. Quant à ceux qui « n'auraient pris nos couleurs que pour les avilir, « qui n'auraient paru dans nos rangs ou près de « nos rangs que pour nous livrer, qui auraient « continué leur route avec la conscience de la jus- « tesse de nos prévisions, ceux-là doivent être res- « ponsables devant la justice, mais devant la jus- « tice seule, de tous les maux que pourra subir

« la nation et de tous les excès qui pourraient,
« malgré nos efforts et contre notre attente, dé-
« mentir un moment son noble caractère qu'ils
« calomnient, et sa raison qui les jugera. »

---

2 Décembre 1830.

L'ESTAFETTE DE SAINT-SÉBASTIEN.

« Quand un journal suit invariablement la route
« que dictent à ses rédacteurs un patriotisme sin-
« cère et une profonde étude de la politique, il
« doit s'attendre à trouver force accusateurs. Aussi
« les accusations n'ont-elles pas manqué à *la Tri-*
« *bune*. On nous accusa d'abord d'être bien diffi-
« ciles, parce que le ministère Martignac, qui,
« selon nous, devait amener nécessairement le
« ministère Polignac, ne nous paraissait pas le
« meilleur des ministères possibles. Quand, sui-
« vant notre prédiction, Polignac fut arrivé, on
« nous taxa de misanthropie, parce que nous avions
« de la peine à croire que les 221 en masse, et sans
« exception aucune, fussent à la hauteur de toutes
« les circonstances qui, selon nous, devaient
« bientôt se présenter. Lorsque ces circonstances
« venues ont rendu impossible à nos accusateurs
« de rester sur ce terrain, ils nous ont traités

« d'alarmistes, parce que nous insistions pour « qu'on se mît en mesure de ne pas craindre la « guerre, etc., etc.

« A la bonne heure, toutes ces accusations pou- « vaient, aux yeux des niais, avoir quelque appa- « rence de fondement. Mais en voici une dont « personne en France, tant niais fût-il, ne se se- « rait jamais douté. Aussi part-elle d'un familier « de la très sainte inquisition d'Espagne. *L'Esta- « fette de Saint-Sébastien*, journal que nos carlistes « considèrent comme l'organe semi-officiel du ca- « binet de l'Escurial, en invoquant contre nous les « réquisitoires de tous les tribunaux de France, « pour venger Ferdinand VII et le duc de Bruns- « wick, s'imagine de nous appeler *l'organe avoué « d'un membre du conseil des ministres*. Cette insulte, « partie de si bas, ne s'est guère élevée plus haut « par l'insertion de l'article espagnol dans quel- « ques feuilles de Paris. On se prendrait à rire si « nous y répondions sérieusement. Il suffit de nous « connaître, ou même de nous avoir lus pour sa- « voir que nous nous soucions fort peu, je ne di- « rai pas des bonnes grâces, mais même de la « place des ministres, et qu'aucune force au monde « ne pourrait jamais nous rendre l'organe d'un « autre homme. Si nous avons préféré voir arri- « ver au conseil tel ou tel individu, c'est unique- « ment parce qu'il nous paraissait moins éloigné

« que tel autre de connaître et de favoriser les « vœux de la nation, moins ennemi des principes « que nous devons et voulons défendre. Tout le « monde sait cela, même le dévot calomniateur « de San Sebastian, dont le style rappelle, au reste, « pour la politesse et l'urbanité, celui des valets « de théologiens dans le douzième ou treizième « siècle. »

---

3 Décembre 1830.

DU PROJET DE FORTIFIER PARIS.

« *L'Extra-Muros* a parlé le premier du projet « de fortifier Paris. Depuis, deux autres journaux « ont conseillé cette mesure. Du moment où nous « avons vu qu'on se mettait hors d'état d'éloigner « la guerre de nos frontières en portant la liberté « dans des pays voisins, qui seraient devenus ainsi « pour la France les fortifications les plus sûres, « et auraient rendu impossible la crainte même « de voir un soldat ennemi poser le pied sur un « seul point du territoire français, nous aurions « proposé de prendre du moins ces précautions né- « cessaires, si, d'un côté, nous n'avions pas su que « nous les réclamerions en vain, si, de l'autre, nous « n'avions pas dû prévoir que les propriétaires de « Paris nous sauraient mauvais gré de vouloir

« écarter de leurs maisons les bombes prussiennes,
« comme d'honnêtes négocians se courrouçaient
« contre nous parce que nous voulions prévenir
« leur ruine en les empêchant d'être dupes pen-
« dant quatre mois, de ceux qui disent un peu tard
« aujourd'hui ce que nous disions alors.

« Lorsqu'on en est réduit à la guerre défensive,
« c'est surtout la capitale qu'on doit fortifier. « Si
« en 1805, dit Bonaparte dans ses *Mémoires*,
« Vienne eût été fortifiée, la bataille d'Ulm n'eût
« pas décidé de la guerre; si, en 1806, Berlin
« avait été fortifiée, l'armée battue à Iéna s'y fût
« ralliée et l'armée russe l'y eût rejointe; si, en
« 1808, Madrid avait été fortifiée, l'armée fran-
« çaise, après les batailles d'Espinosa, de Tudela,
« de Burgos et de Somo-Sierra, n'eût pas marché
« sur cette capitale, en laissant derrière Salaman-
« que et Valladolid l'armée anglaise et l'armée
« espagnole. »

« L'importance de ne pas laisser le siége du
« gouvernement sans défense est particulière-
« ment évidente lorsqu'il se trouve à une petite
« distance de frontières occupées par un ennemi
« puissant. Or, depuis que, par les indignes traités
« de 1814 et de 1815, nous avons livré toutes les
« conquêtes de la république, les Prussiens sont
« à sept marches de Paris. Enfin, c'est surtout
« dans une guerre de principes qu'il ne faut pas

« laisser au hasard d'une bataille la ville où l'en-
« nemi vainqueur trouvera toujours un sénat prêt
« à proclamer la déchéance.

« Au retour de la campagne d'Austerlitz, lors-
« que l'Europe entière tremblait encore devant
« nos armées, Napoléon, que sa conscience accu-
« sait d'avoir ôté à la France le plus sûr de tous
« les remparts, l'énergie républicaine, et qui ce-
« pendant aimait la France, conçut le projet de
« fortifier Paris. Il lui fallut bientôt partir pour
« prendre Berlin, puis pour prendre Madrid, puis
« pour reprendre Vienne, enfin pour envahir
« Moscou; dans ses voyages de capitale en capi-
« tale, l'empereur perdit de vue le soin de proté-
« ger la sienne. Le 30 mars arriva, et le 2 avril
« s'ensuivit.

« *En* 1815, Bonaparte revint à son projet; mais
« il s'y prit trop tard. Il ne perdit pas quatre mois
« comme nos excellences doctrinaires; il en perdit
« deux, et tout fut perdu. Lorsque dans les der-
« niers jours de juin, Wellington parut sous nos
« murs, amenant avec lui quinze ans d'esclavage,
« la rive droite de la Seine était mise en état de
« défense. Le général Haxo avait élevé des retran-
« chemens sur les hauteurs de Montmartre et sur
« le plateau qui s'étend de la butte Chaumont aux
« hauteurs du Père Lachaise. Des ouvrages avaient
« été établis à l'Étoile, à Vincennes; des redoutes

« défendaient le parc de Bercy. Ces fortifications « étaient armées de 700 pièces de canon. Mais les « ouvrages de la rive gauche étaient à peine tra- « cés ; Blücher passa la Seine, et le sort de Paris « fut décidé.

« Sans doute, même alors, s'il s'était trouvé « dans la Chambre des représentans un homme « dont l'énergie fût au niveau des circonstances, « qui réveillât l'audace de ses collègues, et sût « inspirer de la confiance aux citoyens, la popu- « lation se serait levée toute entière, la guerre « serait devenue nationale, et Paris n'aurait pas « attendu jusqu'au 28 juillet 1830 pour revoir le « drapeau français. Mais les chefs n'osèrent point « compter sur les forces du peuple, parce qu'au « fond de l'âme, aucun d'eux ne pouvait compter « sur son habileté, et la France devint une pro- « vince de la Sainte-Alliance, abandonnée aux « Trestaillons et aux doctrinaires.

« Aujourd'hui l'homme énergique se trouverait « peut-être ; mais peut-être ne serait-il pas écouté. « Depuis quinze ans, on a tant élevé de petits « nains sur d'énormes piédestaux, qu'ils dérobent « à la vue tout ce qu'il y a de vraiment distingué « dans la nation. La révolution a été trop courte, « et la guerre serait préparée et faite d'abord trop « routinièrement pour mettre des hommes en « évidence. Ne nous exposons pas à subir une nou-

« velle conquête. Qu'on songe que la troisième in-
« vasion surpasserait autant la seconde en massa-
« cres, en exactions, en outrages, que la seconde
« surpassa la première. Épargnons aux braves de
« juillet la douleur d'entendre, aux premières
« bombes lancées sur la ville, une partie des ha-
« bitans pousser le cri honteux de capitulation.

« Les patriotes de la capitale, aidés de vingt ou
« trente mille soldats de la ligne, suffiraient à la
« garde des fortifications; et l'armée qui manœu-
« vrerait sous la protection de cet immense camp
« retranché, pourrait tenir tête à une armée dou-
« ble en nombre. Mais, pour cela comme pour
« tout, il y a déjà trop de temps perdu. Que du
« moins on ne perde plus un seul jour; que les
« travaux commencent à l'instant sur les deux
« rives de la Seine; qu'il n'en soit pas des fortifi-
« cations de Paris comme de ces ateliers qui de-
« vaient s'ouvrir dans son sein à la fabrication des
« armes, et pour lesquels on n'a pas même choisi
« un local. Les projets peuvent être beaux sur le
« papier, ils ne sont utiles que par l'exécution. »

Au moment où je relis cette feuille pour la donner à l'impression, les journaux ministériels qui, à la fin de 1830, s'étonnaient de me voir demander que Paris cessât d'être livré aux chances d'une seule bataille, viennent de s'évertuer pen-

dans deux mois à prouver la nécessité, l'urgence de fortifier la capitale; et cela dans les mêmes colonnes où ils proclament que le gouvernement a réussi enfin dans sa politique pacifique, où ils se félicitent de n'avoir plus aucune chance de guerre à redouter, et parviennent à faire partager à une partie de la nation leur singulière sécurité. Un tel revirement d'opinion est assez remarquable. Mais ce qui l'est bien autrement, c'est la manière dont on prétend *fortifier* Paris. Les doctrinaires, si habiles à changer la signification des mots, et dont c'est à peu près toute la science, se sont évidemment surpassés. Ce dernier tour de force est, à coup sûr, plus merveilleux que leur fameuse synonymie de *réprimer* et *prévenir*. *Fortifier* se trouve ici synonyme d'*assiéger*.

Pour se convaincre que je n'exagère point, les personnes même entièrement étrangères à l'art militaire, n'ont qu'à jeter les yeux sur un plan des forts détachés et sur le plan des travaux d'un siége quelconque. Elles verront que les dix-sept forts projetés tiennent la place des batteries de brèche, sauf toutefois que l'assiégeant choisit d'ordinaire un front d'attaque et n'enveloppe de son feu qu'une partie de la ville. Celui qui veut se défendre se couvre par une enceinte continue dont les bastions sont ouverts à la gorge; n'ayant rien à craindre de l'intérieur, il ne prend de ce

côté aucune précaution ; et du côté de l'ennemi, non-seulement il ne laisse pas des vides de deux mille mètres, mais il a grand soin de réparer aussi promptement que possible les moindres dommages éprouvés par un point quelconque de l'enceinte. En vérité, lors même que de pareilles *fortifications* ne présenteraient aucun danger pour Paris, l'honneur de la France ferait un devoir d'y renoncer. Si jamais elles s'élevaient, nous deviendrions la risée de l'Europe. Je disais, il y a huit ans, dans *la Semaine* : « Quel dommage que les « réformateurs dédaignent l'art militaire comme « peu philanthropique et *non producteur* ? Nous « verrions bientôt paraître une *stratégie romantique* « où l'on enseignerait que, quand un corps s'ar- « rête sous le feu des batteries, il faut le ployer « en colonne serrée, et le déployer au contraire « avant de le lancer à la baïonnette, etc. » Les doctrinaires ont voulu prouver qu'ils ne dédaignaient point l'art de l'ingénieur, ils ont voulu le réformer comme tous les autres, et nous donnent un exemple de *fortification romantique*. Ils attendent sans doute que la sainte-alliance envahisse nos frontières pour mettre en lumière et en pratique leur *stratégie*. Dieu en préserve nos soldats !

J'ai cru devoir ajouter ces lignes, parce que les idées de défense nationale, commentées par le

ministère, deviennent aussi funestes que les idées de liberté commentées par les Montagnards. Après ces commentaires, ceux qui les ont émises les premiers sembleraient avoir dit tout l'opposé de ce qu'ils ont réellement dit.

---

8 Décembre 1830.

LA FRANCE SAIGNÉE A BLANC. — LA BELGIQUE ET LA SUISSE.

« Nous ne voulons pas tuer la France; nous « voulons seulement la saigner à blanc, disait en « 1815, à Lyon, un grand *ami de l'ordre*, un doc- « trinaire-modèle, S. Ex. le général autrichien « Budna. *Si magna licet componere parvis*, Bona- « parte avait eu peur, comme M. Guizot, de ces « *fauteurs d'anarchie*, qui sauvent les empires; « comme M. Guizot, il avait refusé de remettre « en vigueur les lois électorales de 91, lesquelles « auraient remis sur pied les volontaires de 92; la « saignée eut lieu.

« Ce n'est pas tout, cette pauvre France, saignée « à blanc par douze cent mille baïonnettes, fut « empoisonnée quotidiennement par les doctrines « des journaux du centre.

« Heureusement la constitution de la malade

« était robuste; il lui est bientôt revenu du sang « à verser pour la gloire et pour la liberté. Ses « organes les plus nobles avaient rejeté le venin; « elle s'est souvenue de *la Marseillaise*, le cri de « *vive la Nation!* est revenu sur ses lèvres, et les « hommes qui pensaient pouvoir la maîtriser dans « l'état de faiblesse où on l'avait réduite pour eux, « près d'être écrasés sous ses pieds, se sont enfuis.

« Les derniers effets du poison l'ont empêchée « d'adresser à ses voisins cette invitation fraternelle, « qui fut si bien entendue il y a trente-sept ans :

Ennemis de la tyrannie,
Accourez tous, armez vos bras :
Du sein de l'Europe asservie,
Volez avec nous aux combats.
Liberté! Liberté! que ton nom sacré nous rallie!
Tyrans, tremblez! vous allez expier vos forfaits.
Nous servons la même patrie;
Les hommes libres sont Français.

« Les doctrinaires, déconcertés de sa vigueur « soudaine, se sont efforcés de la faire remettre « au lit où l'avait clouée si long-temps la saignée « des docteurs Budna, Bulow et Wellington. Prenez « garde, lui ont-ils dit, ne criez pas, ne bougez « pas, autrement vos médecins, craignant que le « transport au cerveau ne vous reprenne, revien- « dront à la saignée. Elle a souri, mais elle a bien « voulu rester calme, et même conserver quel-

« ques-uns des liens dont ses gardes l'avaient en-
« tourée. N'importe, ses voisins ont compris son
« sourire. Les phlébotomistes de 1815 ont beau
« aiguiser leur million de lancettes. La Belgique
« la première s'est levée, la Suisse se lève. L'édi-
« fice de 1815, ébranlé par le mouvement de la
« France, croule autour d'elle, partout où des
« masses de soldats esclaves ne se pressent pas
« stupidement pour le soutenir jusqu'à ce qu'il
« les ensevelisse sous ses ruines. »

Du 15 au 22 Décembre 1830.

PROCÈS DES MINISTRES. — TROUBLES QU'IL OCCASIONE. — CE QU'AURAIT PU FAIRE M. DE LAFAYETTE.

Le procès des ex-ministres venait de commencer. Dans la population de Paris l'agitation était extrême; extrême était la frayeur parmi les courtisans. Ils ne voyaient alors d'appui que dans Lafayette. Ils l'accablaient d'adulations, ils l'adoraient comme un dieu sauveur. Le commandement suprême des troupes de ligne en garnison à Paris fut réuni dans ses mains à celui de la garde nationale. Il se hâta de prendre les précautions les plus grandes et les mieux conçues pour que force restât à justice, quelle que fût la décision de

la Chambre des pairs; déterminé à préserver de tout son pouvoir la noble révolution de juillet et la gloire du peuple, de la tache qu'y imprimerait un attentat contre le respect dû à la position de prisonnier.

Malgré tout son ascendant sur les esprits, bien des personnes s'attendaient à voir ses efforts impuissans. Des masses énormes de citoyens encombraient les rues, sans armes, il est vrai, mais dans un état d'irritation qui pouvait amener d'un instant à l'autre une insurrection générale. La majorité de la garde nationale, tout en obéissant à Lafayette, partageait les sentimens des attroupemens qu'elle repoussait ou contenait. Quelques patriotes, qui n'avaient pas eu besoin de ce procès pour savoir à quoi s'en tenir sur les projets des gouvernans, n'étaient nullement poussés par le désir de faire violence aux juges de M. de Polignac; mais ils voyaient dans l'agitation du peuple une occasion d'essayer de rendre à la révolution les résultats qu'ils avaient désirés. Les uns se flattant d'empêcher le meurtre des prisonniers, d'autres prétendant que ce meurtre ne devait pas arrêter dans le dessein de donner aux affaires de l'état une direction salutaire, ils n'étaient pas éloignés de chercher à changer l'émeute en insurrection.

Je ne voulus prendre aucune part à ces mou-

vemens. D'abord, le prétexte en était, comme je l'ai dit, odieux; en second lieu, quoique je susse bien que ce n'était point une aveugle férocité, mais un instinct de conservation qui poussait le peuple à désirer la condamnation des ministres, quoique évidemment il demandât leur tête, non comme une vengeance, mais comme une garantie; cependant ses dispositions n'étaient point telles qu'on pût se dire avec certitude: D'un côté nous le détournerons d'un meurtre qui eût été justice tant que les ministres étaient aux Tuileries, qui serait un sacrilége depuis qu'ils sont dans les fers; de l'autre nous l'empêcherons également de se contenter de leur condamnation, ou de toute autre concession illusoire, et d'abandonner son entreprise avant d'en avoir obtenu un résultat utile à la patrie.

Le seul homme qui dût être assez certain de maîtriser les événemens pour pouvoir s'y lancer sans scrupule, quelque délicates que fussent les circonstances, c'était M. de Lafayette.

S'il avait voulu prendre parti pour le peuple, une fraction considérable de la garde nationale l'eût suivi, les destinées de la France eussent été de nouveau remises en ses mains, et il ne pouvait douter qu'en donnant aux citoyens la liberté, il n'obtînt d'eux sans aucune peine d'user envers quelques faibles instrumens de la même clémence dont on

avait usé envers l'ordonnateur des massacres, il lui eût été aussi aisé de faire conduire à Cherbourg quatre ministres que trois rois.

D'un autre côté, s'il se croyait engagé à ne pas se prononcer de la sorte, il pouvait encore jouer avec un grand avantage pour son pays le rôle de médiateur. Certainement il a voulu que les secours qu'il portait alors au pouvoir tournassent au profit de la liberté. Il l'a voulu, il l'a espéré même. Encore ici trop de confiance l'a trompé. Il devait voir qu'on ne le flattait, qu'on ne le souffrait que parce qu'on avait besoin de lui dans cette crise redoutable, et qu'une fois la crise passée on le sacrifierait. Dans l'article du 30 septembre, je l'avais averti ainsi que M. Laffite, qu'il était temps pour eux de s'opposer au parti contre-révolutionnaire, s'ils ne voulaient en être écrasés. Au lieu de se contenter de quelques promesses faites en secret ou répétées à des députations, il pouvait ne consentir à se mettre à la tête de la garde nationale qu'en y portant l'acte de dissolution de la Chambre des députés, et la convocation d'une assemblée constituante, nommée d'après les lois de 91. On n'aurait pu lui refuser cet acte, puisque sans lui tout était perdu; et une fois cette mesure prise et proclamée, on n'aurait pu la rapporter sans amener immédiatement une révolution, à laquelle il aurait vainement tenté lui-même de

s'opposer. D'ailleurs le seul instrument de la cour contre lui était la Chambre, et deux heures après la dissolution proclamée, cet instrument était brisé sans retour.

En exigeant ce prix de sa médiation, il eût rendu un immense service, non-seulement à la nation, mais au trône. Ce que j'ai dit au commencement de cette note sur les dispositions du peuple annonce qu'on pouvait aisément alors le rattacher au gouvernement du 9 août, si ce gouvernement fût rentré dans la voie des intérêts nationaux. D'un autre côté, c'était le moyen le plus assuré d'éviter dans Paris une lutte qui pouvait être terrible. A la première proclamation de l'acte indiqué, ouvriers et gardes nationaux auraient *fraternisé* ensemble; au milieu de la joie publique on eût oublié les ministres prisonniers : les peuples heureux sont toujours clémens. La liberté, l'humanité, l'honneur national, tout était sauvé; tandis qu'il n'a tenu à rien que, malgré tous les efforts de M. de Lafayette et de la garde nationale, la capitale ne soit devenue un champ de carnage, où au sang des combattans dont les peuples se consolent, se fussent peut-être mêlées quelques gouttes de ce sang qui, sorti de poitrines sans défense et coulant sur des mains enchaînées, laisse dans la vie des peuples une tache ineffaçable, une honte qui pèse encore sur leurs souve-

nirs des siècles après qu'il ne reste plus aucun vestige ni du sein dont il fut tiré ni des bras qui le versèrent.

---

22 Décembre 1830.

RÉSUMÉ DE LA SITUATION. — ANALOGIE ENTRE LA CONDUITE DU GOUVERNEMENT ET CELLE DU DIRECTOIRE. — QU'IL POURRAIT Y AVOIR AUSSI DE L'ANALOGIE ENTRE LES RÉSULTATS.

« La situation des affaires est assez grave pour « porter enfin le gouvernement à des réflexions « sérieuses. Je conçois que la prévoyance soit « traitée de séditieuse, lorsqu'elle vient interrom- « pre les rêves dont se berçait le pouvoir. Mais « lorsque l'avenir est devenu du présent, lorsque « les faits parlent, au moins faudrait-il les écouter. « En voyant cette population réunie toute entière « dans les rues, ces feux de bivouac allumés sur les « places publiques, ces baïonnettes qui brillent « de tous côtés, ces cris poussés dans l'ombre et « en plein jour, peut-on croire encore qu'on suit « la route capable d'assurer la tranquillité des ci- « toyens et la sécurité de l'État?

« Au mois d'août dernier, lorsque la poudre des « barricades fumait encore, on promit *un trône « entouré d'institutions républicaines ; un trône* pour

« satisfaire les ambitieux serviles qui veulent « être grands seigneurs et les valets poltrons qui « se croient perdus dès l'instant où ils n'ont plus « de maître ; *des institutions républicaines* pour as- « surer la prospérité du commerce et de l'industrie, « pour que les hommes vraiment habiles que la « monarchie forçait à renoncer au gouvernement « de l'État pussent au moins prendre, sans s'avilir « par un patronage, quelque part à la direction « des affaires publiques, enfin pour que la classe « ouvrière, qui venait de si bien mériter de la pa- « trie, ne restât pas dans la misère et dans l'op- « pression où la retenait le vice-roi de l'étranger.

« On se flattait de satisfaire ainsi tous les inté- « rêts, de rallier toutes les opinions; et peut-être « y serait-on parvenu jusqu'à certain point, si l'on « fût resté fidèle à ce programme. Mais qu'a-t-on « établi ? Un trône, et voilà tout. Où sont ces *ins-* « *titutions républicaines* qui devaient le parer et l'af- « fermir ? Qu'a-t-on fait pour le commerce ? En « compromettant l'avenir de la France, on a rendu « toutes les affaires impossibles ou ruineuses. Qu'a- « t-on fait pour ces citoyens d'élite qui ont passé « leur vie à apprendre toute la politique, excepté « ses bassesses et ses divers modes de trahison ? On « les a écartés, injuriés, calomniés. Qu'a-t-on fait « pour les braves de l'ancienne armée, pour ces « restes des victoires de la république et de l'em-

« pire? On leur a opposé une ordonnance de Louis « XVIII. Qu'a-t-on fait pour les ouvriers des bar« ricades? On a traité leurs pétitions de révolte et « rivé les fers de l'industrie qui, pour assurer leur « existence, a besoin de sa liberté.

« Au lieu de nous donner *des institutions répu« blicaines*, on s'est attaché par-dessus tout à pro« scrire, à discréditer, à étouffer toutes les idées « et tous les sentimens républicains. Carlistes, « mouchards et doctrinaires se sont réunis contre « les hommes soupçonnés d'en nourrir. Toute la « phalange ministérielle et congréganiste a ma« nœuvré depuis quatre mois comme le parti de « la contre-révolution pendant la dernière année « du Directoire. Tous les coups tirés par ce parti « contre les républicains tournèrent alors au pro« fit de Bonaparte. Qu'on songe qu'il pourrait en « être à peu près de même aujourd'hui.

« Charles X s'appuyait sur l'hérédité et sur les « baïonnettes étrangères; Napoléon sur ses victoi« res et sur son génie; Louis-Philippe sur les inten« tions semi-républicaines qu'on lui supposait. Si « l'on peut douter de ces intentions, ou s'il paraît « clair que les alentours du prince les rendront « inutiles, si le système de la restauration tend « encore à ruiner la France, et si la guerre aux « principes républicains continue, nos gouvernans « ne craignent-ils pas de jouer le jeu du fils de

« Bonaparte? On sait quel prestige ce nom seul « exerce encore sur une partie de la population et « de l'armée. On sait que le seul reproche grave « adressé à la mémoire de l'Empereur est d'avoir « détruit la liberté française (1). Si vous parvenez « à faire croire que la liberté est un mal, et que, « par conséquent, il nous a rendu service en la « détruisant, l'ascendant de sa gloire s'exercera « dès lors sans obstacle, et si, dans ces circons- « tances, son fils se présentait offrant la seule « chose que vous dites possible en faveur du peu- « ple, et que cependant vous refusez, des institu- « tions républicaines entourant un trône natio- « nal, quelle force morale lui opposeriez-vous? « Nous engageons les ministres de Louis-Philippe « à y réfléchir. Que le gouvernement se rapproche « enfin de ces institutions qui seules peuvent l'af- « fermir. On a fait ces jours-ci beaucoup de pro- « clamations. La meilleure de toutes eût été de faire « afficher dans Paris les lois de 91 sur les assem- « blées électorales. »

(1) Les hommes qui réfléchissent en ont bien d'autres à lui faire; mais je parle ici seulement de la masse du public.

25 Décembre 1830.

LA COTERIE ET L'OPINION.

« Les orateurs et les journaux de la faction, ou « plutôt de la coterie, car le mot de faction est « trop noble pour être appliqué à de pareilles mi- « sères, s'évertuent à nous prouver que les mou- « vemens de ces jours derniers n'étaient nullement « le symptôme d'un profond mécontentement de « la nation. C'était un petit complot, tantôt car- « liste, tantôt républicain, tantôt bonapartiste, « *ad libitum*, et qui change de nature suivant le « besoin de la phrase, comme les figures changent « de couleur dans une fantasmagorie. Excepté « quelques prêtres fanatiques, et quelques ma- « niaques altérés de sang ministériel, tout le « monde est content de la marche des affaires, « plus content des ministres, encore plus content « des Chambres. L'école polytechnique en est ra- « vie, l'école de médecine enchantée, l'école de « droit émerveillée, la garde nationale en extase.

« Voilà tout à coup l'école polytechnique qui « repousse les remercîmens; voilà les étudians de « juillet, les jeunes héros des barricades et du « Louvre, qui déclarent que ces remercîmens ne

« peuvent en aucune façon les atteindre ; voilà les « étudians signataires de la proclamation qui ex« pliquent comment ils ont pu les encourir ; voilà « la garde nationale qui déclare au roi que les « sentimens du peuple sont les siens.

« La coterie qui, déjà triomphante, appelait, « à grands cris, les foudres des réquisitoires et la « hache des bourreaux sur la tête des patriotes et « des royalistes assez honnêtes gens pour ne lui « avoir pas vendu leur conscience, la coterie qui, « après avoir voulu abolir la peine de mort pour « sauver des coupables qu'elle a sauvés sans cela, « s'applaudissait qu'on eût empêché cette abolition « pour avoir le doux plaisir de voir couler le sang « des hommes fidèles à la légitimité ou à la sou« veraineté nationale, la coterie qui reportait « déjà au pouvoir les chefs de sa doctrine et « changeait tout le ministère, trop patriote à son « avis, se trouve un peu étourdie de cette unani« mité de réprobation qui se prononce contre elle. « Elle croyait avoir vaincu ou trompé toute la « nation, et n'avoir plus à compter qu'avec les « Cosaques, ce qui n'est jamais embarrassant pour « les ennemis de la France : elle sent que sa vic« toire s'est en allée en fumée comme le suif de « ses lampions.

« Cependant elle ne se tient point pour battue. « Ne pouvant tromper le peuple, elle cherche à

« tromper le roi. Ces proclamations, ces protes-« tations, ces pétitions n'expriment point la pen-« sée des écoles et de la garde nationale; ce sont « des ministres, des administrateurs qui les dictent, « qui les inspirent. Il faut ôter la préfecture de la « Seine à M. Barrot, la justice à M. Dupont, l'in-« struction publique à M. Mérilhou, peut-être les « finances à M. Laffitte ; il faut..... ils n'osent pas « achever ; mais du Palais-Royal ils courent au « Palais-Bourbon. Là, on peut tout oser ; et là, ils « destituent Lafayette. Il y a trois jours, ils étaient « à ses pieds ; dans leur frisson, ils l'imploraient « comme un dieu sauveur ; aujourd'hui, ils ne se « souviennent plus de leurs prières,

Semblables à ces vœux dans l'orage formés,
Qu'efface un prompt oubli quand les flots sont calmés.

« Cela est un peu fort, mais c'est heureux. Dé-« sormais devient impossible l'adoption de cette « loi qui détruisait pièce à pièce, à coups d'amen-« demens, notre garde nationale, la seule ins-« titution basée sur les lois de 91, et la seule aussi « qui ait pu réussir. Certainement le roi ne saurait « être assez circonvenu par la coterie pour ne pas « rappeler Lafayette, et Lafayette ne peut repren-« dre son épée de commandement qu'en obtenant « pour la France les institutions patriotiques qu'elle « demande avec lui. »

---

26 Décembre 1830.

ÉTAT DE PARIS. — BRUITS DE LA SOIRÉE.

« Notre Chambre est, dit-elle, passionnée pour « l'ordre public; mais il faut convenir que c'est « une passion bien malheureuse. Il y a trois mois, « personne ne songeait plus aux ex-ministres, les « Excellences du moment les avaient remplacés « dans nos affections comme dans le conseil. Voilà « tout à coup la Chambre qui s'apitoie sur les « mitrailleurs de juillet; et en affichant l'intention « de renverser, pour les sauver, toute notre lé-« gislation criminelle, elle produit les troubles « d'octobre et prépare les troubles de décembre. « Si ces troubles avaient amené sa dissolution, elle « aurait pu se dire comme Georges Dandin : *Tu « l'as voulu.* Mais point; l'illustre général Lafayette, « toute la garde nationale, une fraction des écoles « se mettent en mouvement pour garantir la sé-« curité du Palais-Bourbon, l'ordre se rétablit; et « aussitôt, dans ce même Palais-Bourbon, on porte « à la garde nationale et aux écoles le coup le plus « sensible, en destituant le grand citoyen qui seul « avait pu les engager à défendre ceux qu'elles « n'aimaient pas; on demande une enquête pour

« savoir si on a été sauvé dans toutes les formes
« de l'étiquette ; on fait mettre aux arrêts l'école
« polytechnique ; on renvoie les étudians à leur
« code, et les gardes nationaux à leurs patrouilles.

« Soudain une agitation, moins vive sans doute
« que celle de ces jours derniers, mais à coup
« sûr plus générale, et peut-être plus profonde,
« se manifeste de toutes parts. Tous les citoyens
« blessés à la fois unissent leurs plaintes. L'appa-
« rence de scission que des manœuvres perfides
« avaient amenée entre la garde nationale et le
« peuple, s'efface de moment en moment. Le
« faubourien, rencontrant le chef de bataillon ou
« le capitaine qui vient de donner sa démission,
« le regarde d'un air étonné et lui dit : Vous n'ai-
« mez donc pas bien fort les pairs et les députés ?
« — Pas plus que vous. — Pourquoi donc croiser
« sur nous la baïonnette ? — Vous vouliez piller,
« incendier. — Pas plus que vous. — Cependant
« quelques cris sortis de vos rangs...... — Les avez-
« vous entendus ? — Non ; mais on l'a dit. — Vrai-
« ment, ceux qui pompent tout notre argent trou-
« vent sans peine des gens qui disent, et même
« des gens qui se mettent avec nous pour hurler.
« D'ailleurs, supposez quelques bandits dans la
« foule ; qu'importe ! le premier qui se serait mis
« à l'œuvre, nous l'eussions fusillé comme en juillet.
« — Que vouliez-vous donc ? — Un peu de liberté.

« N'en voulez-vous point ? — Autant que vous ; et « on se serre la main comme sur les barricades de « juillet ; et on sent qu'on n'a qu'un même ennemi, « l'aristocratie ; qu'un même drapeau, l'égalité. « On se demande si l'ami de Washington, qui a « eu assez de condescendance pour ne pas vou- « loir en devenir l'émule, a déjà quitté l'hôtel de « l'état-major ; on se dit, ce que tout le monde « savait d'avance, que l'état-major en sortira avec « lui. On accueille avec avidité tous les bruits sur « les intentions du gouvernement.

Plusieurs partis ont été, dit-on, agités au Pa- « lais-Royal. Les hommes qui ont du sens et de la « prévoyance conseillent vivement de calmer l'ir- « ritation en convoquant une véritable assemblée « nationale. Ils soutiennent que, pour rétablir l'or- « dre d'une manière durable, il faut aller à la « cause du mal, qui ne peut se trouver que dans « une fausse représentation des sentimens et des « idées de la nation. D'autres prétendent qu'en dé- « clarant immédiatement la guerre, on pourra, « comme sous l'empire, faire oublier la liberté « dans le fracas des batailles. Enfin les doctrinaires, « toujours hardis quand ils ne voient pas dans la « rue un attroupement de plus de deux personnes, « veulent qu'on compose un ministère du centre, « livrant toutes les affaires publiques aux enne- « mis de la presse, de la garde nationale, des éco-

« les et des ouvriers. La démission de Lafayette « ne saurait les effrayer ; n'ont-ils pas pour eux *le* « *grand Dupin ?* Si rien n'est décidé ce soir, la « séance de demain sera intéressante. On annonce « que MM. Laffitte et Montalivet se proposent d'of- « frir leur démission comme MM. Dupont de l'Eure « et Mérilhou, à l'issue de cette séance, si la fac- « tion contre-révolutionnaire y triomphe. Le gé- « néral Fabvier s'est déjà démis, à ce qu'on as- « sure, du commandement de Paris. »

---

29 Décembre 1830.

L'Italie était disposée pour une insurrection générale. Des lettres de Marseille et de Lyon annonçaient que cette insurrection venait d'éclater. Un ami qui avait ces lettres m'apporta, en me les communiquant, un petit article que j'insérai. Mais connaissant les fausses données qui, un mois plus tard, firent morceler l'insurrection, je craignis que ce qu'on annonçait comme la régénération de l'Italie ne fût que la source de malheurs inutiles ; et j'ajoutai à l'article les réflexions suivantes :

« La régénération ? peut-être sera-ce la ruine « du plus beau pays de l'Europe ; peut-être les pa-

« triotes italiens vont-ils tomber sous les coups des « cohortes autrichiennes, tandis que le gouverne- « ment français passera son temps à combattre les « proclamations des écoles et les pétitions de la « garde nationale ; peut-être au moment où je « parle, les hordes russes inondent-elles de sang les « impuissantes barricades de Varsovie ; peut-être « verrons-nous, dans quelques mois, les soldats de « la Sainte-Alliance, gorgés des dépouilles de l'Ita- « lie et de la Pologne, se réunir pour ravager la « France, ou pour y mourir, au nombre d'un « million, dans le sang d'un million de Français. « Voilà la perspective heureuse et tranquille que « nous ont faite la prudence et l'habileté des pré- « tendus *amis de l'ordre*.

« Si dès les premiers jours de notre seconde ré- « volution, les conseils du parti patriote avaient « été suivis, on aurait vu bientôt éclater presqu'en « même temps, aux extrémités de l'Europe, la « révolution belge, la révolution anglaise, la ré- « volution italienne, la révolution polonaise, peut- « être la révolution espagnole, et s'élever, au mi- « lieu de ces peuples affranchis, l'immense *Teutonia* « de Sand. Alors toute guerre eût été impossible, « nous n'aurions plus eu d'ennemis. Nous le sa- « vions ; nous l'avons dit, et parce que nous de- « mandions, au nom de l'humanité, d'épargner « tout le sang que l'année 1831 verra sans doute

« répandre, on a dit que nous étions ennemis de
« la paix publique, peut-être même que nous ai-
« mions la guerre et le sang !

O mentes hominum ! ô pectora cœca !

PROJET D'ASSOCIATION DES ÉCOLES.

MM. Sambuc et Morrhéry avaient conçu le projet de former dans les grandes écoles de France une de ces *unions* qui ont produit parmi les étudians d'Allemagne de si heureux effets, et que les divers gouvernemens de ce pays ont constamment permises, tout en proscrivant les sociétés secrètes. Le 29 décembre, M. Morrhéry m'apporta les bases de cette association, précédées d'une sorte d'exposé des motifs plein de patriotisme mais de sagesse. Approuvant le tout, je l'insérai dans *la Tribune*. Voici quelles étaient ces bases :

« Les étudians de toutes les écoles voulant res-
« serrer autant que possible les liens de patrio-
« tisme et d'amitié dont ils ont toujours fait
« preuve, et qui les ont rendus si chers au peuple
« depuis le grand œuvre de juillet scellé de leur
« sang, arrêtent le projet suivant :

« Art. 1er. Les étudians en médecine, en droit et

« de l'école polythechnique se réuniront séparé-
« ment, et nommeront par département un com-
« missaire destiné à représenter les étudians de
« chaque école et de chaque département.

« Art. 2. Tous les commissaires nommés par
« les trois écoles se réuniront séparément, et
« nommeront cinq membres par école.

« Art. 3. Les cinq membres de chaque école se
« joindront pour former un comité supérieur com-
« posé de quinze membres destinés à représenter
« toutes les écoles.

« Art. 4. Chaque commissaire conservera les
« noms et les adresses des étudians de son école
« et de son département. Les cinq membres de
« chaque école conserveront les adresses de leurs
« commissaires.

« Art. 5. Tout étudiant faisant partie de l'asso-
« ciation devra verser une somme de cinq sous
« par mois au commissaire de son école et de son
« département. Les commissaires remettront ces
« sommes au comité supérieur.

« Art. 6. Les fonds de la caisse des écoles seront
« destinés à payer les frais d'impression des écrits
« où nous exprimerons nos réclamations, nos sen-
« timens et nos affections.

« Art. 7. Le but de notre association est d'en-
« tretenir parmi nous la concorde, la fraternité,
« et l'uniformité de principes.

Comme le remarquait M. Morrhéry dans le préambule, l'influence heureuse que le corps des étudians aurait pu exercer était surtout contrariée par le défaut d'ensemble; mais si l'on mettait *en contact les énergiques et les faibles, les exaltés et les sages*, bientôt l'opinion des écoles deviendrait ferme et raisonnée. La voix des étudians devait être favorablement écoutée par le peuple qui les avait vus combattre avec lui dans les trois jours: c'était à eux *à lui insinuer les idées d'une morale pure et d'une politique franche et mesurée.* Ce but était noble; un gouvernement bien intentionné ne pouvait en prendre de l'ombrage; et les parens des élèves devaient voir cette association avec plaisir, car le désir de se distinguer dans les discussions, de mériter l'honneur d'être choisis par leurs condisciples, aurait fait perdre à beaucoup d'élèves l'habitude d'une vie dissipée et peu digne, leur aurait inspiré le goût de l'étude et toutes les idées d'ordre et de vertu que ce goût amène à sa suite. L'espoir de cette réforme, et de l'influence immense qu'elle pouvait avoir par l'importance des professions auxquelles les étudians se destinent était ce qui m'avait le plus frappé dans ce projet, et ce qui me faisait désirer de le voir mettre à exécution. Mais ce n'était pas le compte de nos ministres doctrinaires. Ils aiment bien mieux que les étu

dians passent leur vie dans les guinguettes ou dans les estaminets.

---

§ XI. *Du* 3 *Janvier* 1831 *au* 10 *Février.*

Les deux trahisons au Palais-Royal. — Affaire des écoles. — Le mouvement et la résistance. — Démission de Klopicki. Enthousiasme des Polonais. — État de la France. Classe ouvrière. Classe moyenne. — Du manifeste des Russes contre la Pologne. Prévision de l'issue funeste de l'insurrection polonaise. Défense des patriotes français accusés d'avoir fomenté tous les mouvemens populaires qui ont eu lieu en Europe. Conseils donnés par l'auteur sur le projet d'une révolution en Italie. Ce qu'on aurait pu conseiller aux Polonais, si l'on avait connu leur plan.—Embarras de la Belgique dans sa quête d'un roi.

3 Janvier 1831.

SUR LA LETTRE DE LAFAYETTE AUX GARDES NATIONALES.

« Lafayette, forcé de s'écarter d'un gouverne-« ment auquel il a sacrifié, en juillet, sa puissance, « les vœux de ses amis et l'attente du monde; La-« fayette, redevenu simple citoyen, a fait entendre « sa noble voix, qui reprend désormais tout son « empire. Sa lettre aux gardes nationales de « France sera l'un des plus beaux documens de « notre histoire. On n'y trouve qu'un seul défaut, « le seul défaut de Lafayette, trop de générosité :

« l'abnégation de soi-même cesse d'être une vertu
« chez un homme qui représente le parti de l'hon-
« neur et de la raison. Mais il paraît décidé que
« Lafayette n'en perdra pas l'habitude. Aucune
« ingratitude, aucun mécompte ne l'en corrigera.

« Au reste, messieurs les doctrinaires qui comp-
« taient sur les départemens, qui nous les repré-
« sentaient comme assez stupides pour venir mettre
« Paris à feu et à sang, afin de venger l'honneur
« de MM. Dupin et Guizot; messieurs les doctri-
« naires, qui choyaient depuis cinq mois cette
« idée si chère d'une guerre civile, n'avaient sans
« doute pas calculé l'effet que devait produire,
« dans les provinces, la démission du grand ci-
« toyen. Il a été cent fois plus marqué qu'à Paris.
« Éloignés du foyer des intrigues, les habitans des
« départemens peuvent être plus facilement et
« surtout plus long-temps trompés. Ils s'obstinaient
« à croire aux bonnes intentions de bien des gens
« que les Parisiens ont appris à connaître depuis
« plusieurs mois; mais à la nouvelle de la démis-
« sion de Lafayette, le voile est tombé de leurs
« yeux. Nous avons reçu aujourd'hui dix lettres,
« toutes plus énergiques que celle de notre corres-
« pondant du Haut-Rhin, toutes si énergiques
« qu'il n'y avait pas moyen de les publier.

5 Janvier 1831.

PETIT BULLETIN.

« Grande doit être la joie parmi les doctrinaires « dans la petite cour d'Holy-Rood, car, de jour en « jour, tout se complique et s'embrouille à leur « profit. Les hostilités ont recommencé entre la « Belgique et la Hollande ; on assure que l'ambas- « sadeur de Russie se dispose à quitter Paris cette « semaine ; dans tous les cas, l'ouverture de la cam- « pagne contre la France paraît fixée au 1er mars, « comme les absolutistes sincères nous l'ont « toujours annoncé ; et, dans ces circonstances, « messieurs nos sauveurs, achevant de désorgani- « ser la garde nationale, se disposent, dans leurs « bureaux, à rejeter le projet de loi électorale, de « crainte que, tout imparfait, ou plutôt tout aris- « tocratique qu'il est, il ne rattache au gouverne- « ment de Louis-Philippe un trop grand nombre « de citoyens. En même temps les persécutions « contre les patriotes continuent... Combien y a-t- « il de traîtres ? combien y a-t-il de dupes ?... L'été « prochain nous l'apprendra. »

---

7 Janvier 1831.

LES DEUX TRAHISONS AU PALAIS-ROYAL.

« Au 29 juillet, il y avait en France trois partis, « le parti de la légitimité, le parti bonapartiste et « le parti républicain. Il ne pouvait pas y avoir de « parti orléaniste, car un parti ne se forme que pour « un principe, ou pour un ordre de choses dont la « résurrection ferait cesser de nombreux regrets. « Or, le duc d'Orléans ne représentait pas un sys- « tème et n'avait pas exercé le pouvoir. Il pouvait « avoir autour de lui assez d'amis pour le porter « sur un trône vacant ; il ne pouvait en avoir assez « ni pour rendre la place vide, ni pour la défendre « une fois qu'il l'occupait. Où devait-il chercher « des défenseurs ? Quel parti pouvait devenir, jus- « qu'à certain point, le sien ? Un seul, le parti de « la république. Les républicains sont les seuls qui « mettent avant tout le bonheur de la France. On « est bien forcé d'en convenir, car s'ils avaient eu « en vue des avantages personnels, qu'est-ce qui « les aurait empêchés de renoncer à leurs princi- « pes pour prendre part aux faveurs ? Et s'il en est « qui ne veuillent que la première place dans « l'État, le nombre en est certainement très petit.

« Eh bien ! si on leur eût dit franchement : Vous « voyez que vos opinions ne sont point partagées « par une grande partie de la bourgeoisie, le com« merce surtout y répugne ; des essais mal com« binés, des prédications intéressées, des souvenirs « dénaturés à dessein pendant ving-cinq ans, en « éloignent une foule de gens timides ; certaine« ment la force est à vous ; mais vous ne pourriez « triompher sans heurter beaucoup de préjugés ; « je conserverai, moi, de vos idées tout ce qui est « compatible avec l'existence d'un roi ; je veux « une représentation vraiment nationale, une « armée nationale, une administration à bon mar« ché ; je ferai cesser la guerre toujours excitée « par les cours contre le talent et la noblesse du « caractère ; je ferai pour l'industrie presque tout « ce que vous vous proposiez de fonder en sa fa« veur ; si, dis-je, un pareil discours avait été tenu « et que les effets eussent répondu aux paroles, « tous les républicains se seraient ralliés, même « les deux ou trois qui pouvaient prétendre au « consulat ou à la présidence ; et, dès lors, le nou« veau gouvernement n'aurait eu rien à craindre « ni du parti carliste, ni du parti napoléonien. « Au lieu de cela, on s'est jeté tout d'abord dans « les bras des hommes de la restauration et de « quelques hommes de l'empire. Les rois étrangers « y ont encouragé ; cela seul aurait dû suffire pour

« faire changer de route; au contraire, on a vu « dans ces encouragemens une raison pour persis« ter, et depuis ce moment, on marche entre une « double haie de traîtres.

« Ici j'ai besoin d'expliquer ma pensée. Des « hommes peuvent tenir au principe de la légiti« mité, ou même personnellement aux membres « de la branche aînée des Bourbons; il peuvent « rester invariablement fidèles à ce principe ou à « ces princes; ils peuvent même conspirer pour « eux et n'en être pas moins honorables, pourvu « qu'ils ne conspirent point avec l'étranger. A plus « forte raison des hommes éblouis, subjugués par « le génie de Bonaparte, habitués à confondre son « nom avec la gloire de nos armes, des hommes « qui, le voyant tomber deux fois sous la rage de « tous nos ennemis rassemblés, l'ont regardé « comme le représentant de notre indépendance, « peuvent rester fidèles à sa mémoire, leur espoir « peut parer son fils de ses grandes qualités, ils « pourraient même se dévouer à ce fils sans cesser « d'être honorables. Il va sans dire que ni les uns « ni les autres ne peuvent encourir l'épithète « infamante que je viens de tracer. Mais se dé« vouer en apparence à un roi, l'entourer de pro« testations et de flatteries, s'insinuer dans sa con« fiance pour l'engager à s'écarter de tous ses « vrais soutiens, afin de le livrer sans défense à ses

« ennemis, dans tous les pays du monde cela
« s'appelle trahir.

« Celui-ci entre d'un air doctoral : Sire, dit-il,
« vous n'avez à craindre que les anarchistes. De car-
« listes, il n'y en a point. Que voulions-nous tous?
« La royauté; vous êtes roi : les Bourbons; vous
« êtes de la famille légitime; l'aristocratie : vous
« signez des majorats et maintiendrez la Chambre
« des pairs. Ne redoutez point les rois alliés. Que
« veulent-ils? Qu'aucun peuple ne soit libre. Laissez-
« nous gouverner, sire, et ils ne s'apercevront pas
« que Charles X ait quitté la France. Écrasez les ré-
« publicains, et rois et royalistes vont vous adorer.

« Oui, écrase les républicains, ajoute le docteur
« en lui-même, écrase, et lorsque nos verdets et
« nos chouans se leveront, lorsque les cosaques
« atteindront les bords du Rhin, lorsque les Pan-
« dours apparaîtront sur les Alpes, tu te trouveras
« seul, et la légitimité sera vengée.

« Cet autre se présente comme un matamore
« de drame espagnol : De la fermeté, sire, et tout
« ira bien. Ne songez pas aux carlistes : Bonaparte
« l'a dit, il suffit d'une compagnie pour les mettre
« à la raison. Ne rêvez pas des napoléoniens, il
« n'y en a plus. Nous voulions l'ordre, vous venez
« de l'assurer; nous voulions l'indépendance, n'êtes-
« vous pas un prince choisi par le peuple? Quant
« aux républicains, c'est différent; Bonaparte l'a

« dit aussi, ceux-là sont redoutables, ils ont du « courage, des talens, du dévouement. Mais il « nous a instruits à les dompter. Imitez-le; de « l'énergie; écrasez les républicains, et surtout les « idées républicaines; vous avez dit que vous « étiez vous-même républicain; c'est un tort, « mais tout peut se réparer. Attachez-vous sur« tout à répandre l'idée que la république est im« possible.

« Voilà le discours prononcé à haute voix, « voici la pensée secrète : Oui, va, parviens à « faire croire au peuple que la liberté est impos« sible, et alors il tournera tous ses vœux vers le « jeune Napoléon; nous offrirons aux républi« cains les institutions que tu leur refuses; ils « nous aideront ou nous laisseront faire, et tu te « souviendras de moi.

« Tous ceux qui prononcent le discours n'y « ajoutent pas le même commentaire. Il y a tant « de gens qui sont assez stupides pour endosser « toute la perversité de quelques habiles souffleurs! « Mais comment expliquer autrement que par l'in« fluence de ces indignes manœuvres tout ce que « nous voyons depuis quelques jours, et les lâches « intrigues qui ont amené la retraite de Lafayette « et de Dupont, et la dissolution de l'artillerie pa« risienne, licenciée, on en convient, parce que « la plupart de ceux qui la composaient étaient pa-

« triotes, et la destitution des fonctionnaires amis « des lois, et ces bruits sourds d'arrestations, de « mesures inquisitoriales, et ces menaces dont « a retenti la tribune de la Chambre ?

« Cette Chambre est le principal instrument des « traîtres. Je dis instrument, parce que, excepté « quelques membres qui savent où ils vont, la plu« part, ne se sentant de talent que pour être va« lets, font du servilisme par calcul personnel et « par vanité.

« Quand ils ont désorganisé la garde nationale, « quand ils l'ont exaspérée en lui enlevant son il« lustre chef, quand ils ont rejeté sur la presse « toutes les chaînes dont elle se dégagea le 26 juil« let pour appeler la France à l'insurrection, ils « n'ont pas eu en vue, comme les meneurs, d'ou« vrir la route aux Cosaques, gardes-du-corps de « Henri V; ils ont voulu tout bonnement punir « des hommes qui prenaient la liberté grande de « rire de leurs doctes décisions. Quand ils inter« rompent avec rage M. Mauguin, ce n'est point, « comme leurs chefs de cabale, par la crainte que « ses éloquentes interpellations ne dérangent ou « ne découvrent le grand complot, c'est tout bon« nement parce que leur jalousie hait dans l'orateur « son talent et sa popularité. Les voilà maintenant « qui vont rejeter la loi électorale. Croyez-vous « qu'ils aient vu que dans le système électoral se

« trouvait toute entière la question de notre avenir, « qu'on allait dans ce vote décider si, à l'appro« che de l'ennemi, les Français, laissés dans l'ilo« tisme, se croiseraient les bras comme en 1814, « ou, devenus citoyens, se lèveraient en masse « comme en 92 ? Nullement : ils ont compris seu« lement que si l'on dérangeait la moindre chose « à leurs chers colléges électoraux, ils courraient « risque de n'être pas réélus. Or, ils veulent ab« solument siéger dans la session de 1831, et pour « cause. C'est dans cette session qu'on doit insti« tuer la pairie. Ne faut-il pas être là pour voter « l'hérédité et pour passer avec les centres serrés « en masse du Palais-Bourbon au palais du Luxem« bourg ? Une fois entré dans cette *haute Chambre*, « on est tranquille sur son avenir, on ne craint « plus que quelque scélérat de journaliste fasse aux « électeurs l'opération de la cataracte. Vienne « même une révolution, on en est quitte pour en« voyer ses amis passer quelques mois au château « du Ham.

« Cet espoir de la pairie qui agissait avec tant de « force sur la Chambre des trois cents, suffit en« core en 1830 pour expliquer bien des votes qui « paraîtraient au premier coup d'œil ne pouvoir « provenir que d'une connivence avec l'étranger ; « mais enfin, quelles que soient les intentions des « honorables, ce sont eux qui, dirigés par les tra-

« tres, perdent la nation et le roi. Ce qu'il y a de « plus déplorable, c'est qu'ils exercent même une « sorte d'influence sur l'opinion de certaines clas- « ses. Au moins les trois cents de M. de Villèle, les « introuvables de 1815, se bornaient à bouleverser « les lois et l'administration ; ils ne corrompaient « point les esprits ; la France entière repoussait « leurs doctrines, elle n'écoutait que les membres « de l'opposition. S'il en est autrement aujourd'hui, « cela tient sans doute à ce qu'il n'y a pas eu en- « core, à proprement parler, une opposition dans la « Chambre. Des patriotes énergiques ont fait en- « tendre de nobles protestations ; mais leurs ef- « forts étaient individuels ; ils n'étaient point sou- « tenus par leurs collègues. Les habitans des « provinces pouvaient croire qu'une partie de la « gauche marchait avec le gouvernement. La po- « pularité de Lafayette et de Dupont (de l'Eure) « protégeait le ministère, alors même qu'il s'oppo- « sait à tous leurs généreux desseins.

« Aujourd'hui que ces deux illustres citoyens « sont rendus à toute leur indépendance, rien n'est « plus facile que de former dans la Chambre une « opposition compacte. Si les patriotes de l'ex- « trême gauche réunissent leurs efforts, s'ils sa- « vent employer les moyens d'influence que leur « assurent leur patriotisme et leurs talents, la fai- « blesse de leur nombre sera bientôt plus que com-

« pensée par la force de la nation qui se rangera « toute entière sous leurs bannières, et la trahison « reculera devant eux. »

---

16 Janvier 1831.

DES POURSUITES ANNONCÉES CONTRE LES ÉCOLES.

« Nous avons publié hier une adresse de MM. les « étudians de l'illustre école de Montpellier, dans « laquelle ils déclarent adhérer pleinement au pro- « jet d'association formé par les écoles de Paris, « et inséré dans notre journal. Cette adresse a été « envoyée à *la Tribune* avec une lettre pleine de « patriotisme que le défaut d'espace nous a privés « de faire connaître. Aujourd'hui nous lisons dans « *le Moniteur* :

« Une instruction a été commencée aujourd'hui « devant l'Académie universitaire de Paris, contre « les signataires de la lettre insérée dans un jour- « nal, *la Tribune des départemens*, et contenant « une invitation adressée à tous les élèves des éco- « les, dans le but de se réunir pour former une « association politique. »

« Courage, M. Barthe, instrumentez contre l'é- « lite de la jeunesse française en vertu d'ordon- « nances illégales émanées du ministère qui prélu-

« dait à l'administration *déplorable* par le massacre « de citoyens désarmés, par l'assassinat du jeune « Lallemand! Sous un règne qu'on nous avait dit « devoir donner presque autant de liberté, presque « autant de sécurité à tous les droits que le ré- « gime républicain, faites un crime aux plus dis- « tingués des étudians français d'avoir appelé leurs « condisciples à la jouissance d'un droit que les étu- « dians de toute l'Allemagne exercent sans trouble « sous le régime du pouvoir absolu. Courage ! la « carrière de l'arbitraire est vaste; mais vous y « débutez à pas de géant. *Macte animo.*

« Ou plutôt, songez aux conséquences d'une « mesure, qui heureusement, n'est pas encore « dans la *partie officielle* du *Moniteur*. Ne craignez- « vous pas que si vous attaquez les signataires de « la lettre qui nous a été adressée, tous les étu- « dians ne prennent fait et cause pour des ca- « marades qu'ils aiment, qu'ils estiment, qu'ils « ont vus à leur tête dans toutes les grandes occa- « sions? Dans ce cas, me répondrez-vous, nous « fermerons les écoles. Déjà ce bruit circule, il « irrite les étudians, il inquiète leurs familles, il « désole le quartier de Paris que leur présence en- « richit. Prenez-y garde, vous à qui toute espèce « de trahison fait certainement horreur. Craignez « d'être dupe de conseils perfides. Vous êtes mi- « nistre de Louis-Philippe : eh bien ! la fermeture

« des écoles est une mesure que tous les ennemis « de Louis-Philippe ne croiraient jamais pouvoir « payer trop cher. »

Le 22 janvier, le conseil académique, devant lequel avaient été cités les étudians auteurs du projet d'association, s'étant déclaré compétent, malgré les raisons que fit valoir M. Odilon-Barrot, condamna quelques-uns de ces jeunes gens à perdre une partie de leurs inscriptions. Ce jugement fut accueilli par des sifflets. Le ministre de l'instruction publique et le procureur général furent, à leur sortie, poursuivis de huées; on cassa des vitres de leur voiture, on jeta par la fenêtre les registres du conseil, et même, d'après quelques versions, un employé qui voulait s'opposer à ces désordres fut maltraité. C'était ce qui pouvait arriver de plus heureux pour les ennemis de l'association. Ils songèrent à en profiter.

---

24 Janvier 1831.

PIÉGE TENDU AUX ÉTUDIANS.

« Les étudians sont fâchés des sifflets et des « huées qui donnaient à une affaire grave l'air « d'une mutinerie d'écoliers; ils sont désolés sur-

« tout des violences exercées, assure-t-on, sur un « domestique et sur un employé qui n'avaient « aucun tort. Nous approuvons plus que personne « ces sentimens; mais lorsque le ministère semble « vouloir exploiter au profit de l'arbitraire une « douleur bien naturelle dans des jeunes gens gé-« néreux, nous serions coupables si nous ne dé-« voilions pas ses manœuvres.

« On établit de toutes parts des registres destinés « à recueillir des signatures d'étudians pour des « protestations où, sous prétexte de désavouer des « excès odieux, on désavoue aussi l'association « des écoles. On circonvient les élèves de toutes « les manières; on dit aux uns : Voulez-vous qu'on « vous croie capables d'assommer un employé qui « défend ses registres? On représente aux autres « que leur signature pourra devenir une apostille « à leurs placets futurs; on les menace tous de « fermer les écoles.

« Ainsi on déplace la question; on substitue le « regret de quelques excès commis à l'idée de « l'association commencée; on profite d'un senti-« ment louable pour faire abandonner un droit.

« Il nous suffira d'indiquer le piége. Quant à « la cause, aux instigations du désordre, nous ne « les rapprocherons pas du parti qu'en veut tirer « le gouvernement. Nous croyons que ce n'est « point ici le cas d'appliquer l'axiome ...*cui prodest*;

« mais si nous sommes certains que le ministère,
« à qui ces désordres devaient profiter, n'y a été
« pour rien, à plus forte raison est-il indubitable
« qu'on ne peut en soupçonner les membres du
« comité d'association, dont une pareille scène
« gâtait toute la cause. Que signifie donc l'arres-
« tation de M. Blanqui? Que signifie celle de
« MM. Sambuc et Plocque, exécutée, contre toutes
« les lois, au milieu de la nuit? Est-ce encore pour
« agir sur l'imagination de leurs condisciples?

« Les étudians sauront déjouer tous ces plans;
« ils ne confondront pas la solidarité des désordres
« avec la solidarité d'un projet avoué par les lois,
« et d'une protestation où l'on s'appuyait sur la
« légalité pour repousser l'arbitraire. »

---

30 Janvier 1831.

LE MOUVEMENT ET LA RÉSISTANCE.

« Dans la dernière séance de la Chambre, M. Jars,
« se servant de deux dénominations inventées par
« la *Gazette de France*, a caractérisé ainsi ces deux
« partis opposés :

Le MOUVEMENT, si je l'ai bien compris, serait
la continuité, la perpétuité de l'état révolution-

naire, au risque de la guerre civile et de la guerre étrangère; le MOUVEMENT serait de déplacer et de détruire, pour remplacer et reconstruire, au gré de certaines théories et de certaines ambitions qui veulent s'imposer au pays.

La RÉSISTANCE, au contraire, aurait pour but de modérer ce mouvement violent de la révolution, de le régler, et surtout de le soumettre, en toutes circonstances, aux nécessités de la paix et de l'ordre public. Sous ce point de vue, la RÉSISTANCE serait elle-même un mouvement; mais un mouvement régulier, progressif et salutaire, et tel que le comprennent tous les hommes sages et désintéressés.

« Cette double définition peut être adoptée par « les centres; mais voici celle que l'histoire don- « nera :

« *Le mouvement*, c'est le désir de mettre la France « en état de soutenir la guerre, puisqu'en se jetant, « dès le 31 juillet, dans les bras des doctrinaires, « on a rendu la guerre inévitable; c'est l'envie « d'assurer la paix intérieure en ralliant tous les « citoyens à un gouvernement avantageux pour « tous; c'est l'intention de fermer la carrière des « bouleversemens, en donnant au peuple une si- « tuation où il puisse reposer tranquille; c'est « l'empressement de prévenir à la fois et les ra-

« vages des hordes étrangères, et les excès aux-
« quels pourrait se porter une nation poussée
« d'outrage en outrage, de déception en déception,
« jusqu'à la rage du désespoir.

« La *résistance*, c'est le complot formé d'éteindre
« dans tous les cœurs l'enthousiasme qui seul peut
« s'opposer à la coalition des rois, de faire dire à
« tous les Français : Pourquoi nous battrions-nous
« pour un gouvernement qui nous laisse dans l'état
« où nous avait mis la sainte-alliance, de créer
« partout une administration disposée à procla-
« merles ordres d'un nouveau Schwartzemberg,
« de nourrir toutes les divisions en excitant
« toutes les défiances, de réveiller tous les par-
« tis en poussant le peuple à essayer de tous les
« remèdes.

« Voilà ce qu'est la *résistance* dans la pensée des
« habiles. Chez d'autres, c'est la passion de leurs
« places qu'ils craignent de perdre dans le *mouve-*
« *ment*. Il est enfin, je le sais, d'honnêtes gens
« assez bien partagés en raison pour ne rien
« craindre des Cosaques, et pour trembler au nom
« de leurs voisins les plus généreux et les plus
« doux : il en est à qui on est sûr, si l'on veut
« acheter un journal accrédité, de faire dire et
« penser, dans quinze jours, que don Miguel est
« l'homme le plus humain de l'Europe, comme
« on leur a fait croire que sous le gouvernement

« du sanguinaire Lafayette, les têtes ne cesseraient « de rouler sur les échafauds.

« Quant à ceux-là, il n'y a rien à leur dire. Ils « ne sont pas plus responsables des suites de leur « stupidité, que les maniaques de Bicêtre des accès « de leur frénésie.

« Dans quelques mois leur illusion sera dissipée. « Ils verront alors qui, de nos adversaires ou de « nous, avait à cœur la prospérité et la tranquillité « de la France. Ils comprendront que le *mouve-* « *ment*, c'est la résistance aux nobles triomphes « des baskirs, aux pieux exploits des Trestaillons « et des cours prevôtales, aux milliards d'indem- « nité de guerre; que la *résistance* c'est le *mouve-* « *ment* vers la ruine et le déshonneur de la patrie. »

1er. Février 1831.

SUITE DE L'AFFAIRE DES ÉCOLES.

« Cette affaire devient plus grave de jour en « jour. Quelques jeunes citoyens, distingués par « leurs lumières et leur patriotisme, forment un « projet qui n'est contraire à aucune des disposi- « tions des quarante-quatre mille lois ou décrets « toujours suspendus sur nos têtes, même après « le 29 juillet. Ils donnent à ce projet la plus

« grande publicité; ils appellent sur tous leurs « actes, sur toutes leurs démarches l'attention de « l'autorité et les regards de la France. Ils agissent « aussi paisiblement que légalement.

« Ne pouvant les attaquer par les voies judi- « ciaires, on les cite devant le conseil académique. « Ils déclinent la compétence de ce tribunal ex- « ceptionnel. Ce tribunal passe outre et les con- « damne. On siffle le président du tribunal, qui « lui-même s'était élevé naguère avec force contre « les prétendus droits de cette juridiction illégale. « On enfonce une porte et on jette par la fenêtre « des plumes, du papier, peut-être quelques re- « gistres. Des désordres plus graves sont articulés, « il est vrai, mais non prouvés. Des étudians, dit-on, « s'en sont rendus coupables. Que fait-on? On « arrête trois des signataires de l'acte qui déclinait « la compétence. On les arrête pendant la nuit, « contrairement à toutes les dispositions conser- « vatrices de la liberté individuelle. Aussitôt des « preuves irréfragables constatent qu'il est impos- « sible même de supposer que les détenus aient « pris part au délit.

« N'importe, on les transfère de la Conciergerie « à la Force, on les emprisonne avec des malfai- « teurs, on les tient presque au secret. Le procu- « reur du roi, qui n'a pas, comme tant d'autres, « renié ses doctrines en prenant part au pouvoir,

« veut faire cesser cette détention arbitraire. Mais « on y attache tant de prix qu'on trouve moyen « de la prolonger, malgré M. Comte et le cri de « l'opinion publique.

« Voici la seule explication qu'on puisse donner « d'une conduite si étrange. Avant de l'exposer, « nous devons avertir que, dans cette affaire comme « dans bien d'autres, les véritables coupables ne « sont pas les agens ostensibles : les meneurs se « tiennent derrière, et ne font point connaître « leur intention secrète à leurs responsables dupés.

« Les habiles de la trahison ont senti depuis « long-temps combien il était important pour la « réussite de leurs projets de ruiner dans l'opinion « publique tout ce qui, soit individu, soit asso- « ciation, soit corporation, pourrait rallier le « peuple autour de soi pour la défense nationale. « Ils se sont mis à l'œuvre en toute hâte, comme « gens qui savaient qu'il n'y a pas bien loin du « mois d'août 1830 au mois d'avril 1831. On a vu « comment ils ont cherché à *démolir* plusieurs de « ces renommées populaires *construites* on ne sait « trop avec quoi; et combien il leur a fallu en « général peu de peine pour réussir. D'un autre « côté, les plus petits bourgs des plus petits dé- « partemens peuvent attester les intrigues mises « en jeu pour entraver le succès, pour prévenir « l'influence du très petit nombre de journaux pa-

« triotes. Dans cette guerre contre tous les noyaux « de résistance à la troisième invasion, les gran« des écoles de Paris ne pouvaient être oubliées. « L'association secrète formée dans leur sein il y « a un an, leur noble conduite dans les journées « de juillet, le sang des leurs mêlé à celui des ou« vriers, sur la Grève, sous la Porte-St-Denis, à la « caserne de Babylone, au Louvre, aux Tuileries, « au Palais-Royal, les désignaient comme l'avant« garde, et, en quelque sorte, *les guides* de la « population parisienne contre les hulans et les « baskirs, à l'approche d'un nouveau 30 mars, « d'un nouveau 3 juillet.

« Déjà on était parvenu dans les derniers trou« bles à opposer une fraction des écoles aux ou« vriers. Mais ce n'était point assez. Le refus des « remercîmens de la Chambre avait rappelé les « opinions des étudians de juillet. L'association « pouvait rendre aux écoles toute leur influence. « Le conseil académique a été chargé de défendre « aux élèves de s'associer. Leurs commissaires ont « protesté d'avance contre cette défense illégale. On « a cherché dès lors à les faire désavouer par leurs « condisciples; on a présenté comme l'expression des « sentimens des écoles, les démarches obséquieuses « de quelques individus. Mais l'immense majorité « s'est indignée de ces désaveux ministériels, de « ces protestations serviles. Une déclaration de la

« véritable opinion des écoles pouvait paraître au « premier moment revêtue de plusieurs milliers « de signatures. On a menacé, et, pour donner « une sanction aux menaces, il a bien fallu user, « envers les prévenus, de rigueurs sans excuse « puisqu'elles sont sans prétexte.

« Qu'on y prenne garde! une pareille tactique « pourrait, en se prolongeant, amener des résul- « tats diamétralement opposés à ceux qu'on se « flatte d'en obtenir. »

---

2 Février 1831.

DÉMISSION DE KLOPICKI. ENTHOUSIASME DES POLONAIS.

« Les dernières nouvelles de Pologne sont dé- « solantes. Un homme que la confiance publique « avait porté à un poste bien plus élevé qu'un « trône a pu reculer devant le bonheur insigne de « rendre l'indépendance à son pays, ou de mourir « en s'écriant comme Kociusko : *finis Poloniæ!* Je « sais tout ce qu'on peut dire pour le défendre. « Klopicki s'attendait à voir l'insurrection s'éten- « dre dans toutes les provinces polonaises, et l'in- « surrection n'a guère franchi les limites du grand « duché de Varsovie. Il espérait qu'en démontrant « à la France que les hordes russes avaient déjà

« tout préparé pour se porter sur le Rhin, la « France sortirait de sa léthargie, profiterait de la « diversion, donnerait assez de liberté à ses habi-« tans pour qu'ils eussent intérêt à courir aux « armes, et lancerait à l'instant, avec ses batail-« lons, l'insurrection dans l'Italie, dans l'Espagne, « dans les départemens de la rive gauche, et le « trouble dans Vienne, dans Berlin, peut-être « dans Saint-Pétersbourg. Au lieu de tout cela, la « France a envoyé M. de Mortemart, diplomate in-« tercesseur. Obligé de renoncer à toutes ses espé-« rances, Klopicki a cru voir dans la guerre la ruine « de son pays; il s'est dit : Puisque la France elle-« même ne met sa défense que dans les négocia-« tions, les concessions, les humiliations, que « pourra faire la Pologne cernée par trois cents « mille Russes, par quatre-vingt-dix mille Prussiens « et quatre-vingt mille Autrichiens? Mourir. Ce « mot est facile à prononcer pour soi-même; mais « pour tout un peuple!... Klopicki aura peut-être « reculé par vertu.

« J'admets tout cela comme possible. Dieu me « garde d'accuser les intentions du dictateur. Le « mot de trahison que j'ai entendu prononcer à « son sujet me paraît injuste. Mais il me semble « cependant, que, quelque désespoir qui se fût « emparé de son âme, il devait réunir les chefs « du peuple et de l'armée, leur exposer son opi-

« nion sur l'état des choses, et leur dire : Voulez-
« vous traiter ? voilà ma démission. Voulez-vous
« mourir ? suivez-moi.

« Quoi qu'il en soit, au moment où Klopicki
« abandonne la défense de la Pologne, cette noble
« nation rappelle l'héroïsme et les vertus de la
« France républicaine. Les paysans dévastent leurs
« propriétés pour fournir du bois aux fortifica-
« tions, et quand on veut leur payer les arbres
« et le charroi, ils refusent, ils ne demandent que
« *des fusils et des Russes :* les fusils manquent, ils
« s'arment de faux et se forment en bataillons. On
« consulte les généraux sur le choix d'un chef su-
« prême, ils répondent : Si nos représentans met-
« tent un tambour à notre tête, nous lui obéirons
« avec joie. Un jour arrivent à Varsovie les jeu-
« nes gens des premières maisons de la Pologne
« prussienne, laissant sous la main de l'ennemi
« leurs biens immenses, et, ce qui est bien autre
« chose, leur famille. Le lendemain, le Conseil
« national reçoit la lettre suivante : « Je prie le
« conseil national d'employer les cent mille florins
« ci-joints au service de la patrie ; je n'en ai plus
« besoin, car je viens d'entrer comme simple sol-
« dat dans les rangs de ses défenseurs. » Et cette
« lettre n'est pas signée : celui qui l'a écrite n'a rien
« vu de remarquable dans cette détermination.

« Pendant ce temps, que fait la France, la

« France qui a poussé la Pologne sous le feu de « quatre cent mille Russes, la France qui vient « d'entendre les Polonais lui dire qu'ils seront « assez payés de leur vie si leur mort retarde sa « ruine, la France qui fut héroïque aussi? Que « fait-elle? Elle lit *le Temps* et *les Débats*, elle « organise des bals, elle se réjouit de l'invasion, ou « s'y résigne.

« C'est que la Pologne espère la liberté et que « la France n'espère plus rien. Elle a vu les plus « nobles efforts aboutir seulement à changer quel- « ques noms sur l'*Almanach royal* et sur les « feuilles d'émargement du budget, à jeter dans les « cachots les patriotes qui vivaient tranquilles sous « Charles X, à pousser au pouvoir les hommes « de toutes les défections, et toutes ces petites ca- « nailles qui trottaient dans la boue à la suite des « doctrinaires, portant avec respect la queue de « leurs robes, et étudiant sous leur férule le ca- « téchisme de la trahison.

« Le peuple en France est supérieur à ce qu'il « était en 89 : on le porterait sans peine à tous « les genres d'héroïsme. Mais quoiqu'on trouve « encore dans la classe moyenne beaucoup d'hom- « mes vraiment distingués, la majorité de cette « classe est bien au-dessous de ce qu'elle était à « cette époque. Elle était généreuse, elle est cor- « rompue; elle était éclairée, elle est ignare. Au

« lieu d'exciter le patriotisme du peuple, elle lui en
« fait un crime ; elle le voudrait avide, lâche et
« servile comme elle. Elle regarde les jeunes gens
« nés dans son sein, et qui n'ont pas encore pris
« ses vices, comme d'imprudens étourdis ; et les
« hommes faits qui, au lieu de recevoir des places,
« aiment mieux garder leur honneur, comme des
« espèces de fous dangereux qu'il sera fort agréa-
« ble de voir, dans quelques mois, conduire au
« supplice, à travers une double haie de Cosaques
« et de pandours.

« Quant aux anciennes familles, nobles depuis
« des siècles, ou depuis des siècles dédaignant les
« titres de noblesse, elles sont toutes ou parmi
« les royalistes purs que viennent relever les en-
« nemis, ou parmi les républicains que les enne-
« mis viennent livrer aux bourreaux ; mais elles
« sont en bien petit nombre, et leur influence se
« perd au milieu des parvenus enrichis ou titrés
« par la corruption. »

DU MANIFESTE DES RUSSES CONTRE LA POLOGNE.

« Le nouveau manifeste du duc de Brunswick
« a paru. Il n'est encore adressé qu'aux Polonais.
« Attendrons-nous qu'on le publie sur nos frontiè-
« res ? La Pologne est sans doute perdue ; mais la
« France pourrait encore être sauvée. Ah ! si elle

« avait eu au 30 juillet ses députés de 1789, elle « aurait aujourd'hui ses volontaires de 92, et la « Pologne ne se serait pas réveillée pour mourir. »

Il était évident, en effet, que la Pologne ne pouvait pas résister à son terrible ennemi. Ce n'est pas dans un pays plat et presque entièrement dépourvu de positions militaires, qu'une population de quatre millions d'âmes peut vaincre une population de cinquante millions. Voilà ce que disait le simple *bon* sens, aidé des plus simples notions de politique. Malheureusement le bon sens n'est plus guère à l'ordre du jour, et quant à ces premières notions, il est bien reconnu, depuis Waterloo, que, sous le règne des romantiques, on devient un génie en politique comme dans les lettres et dans tous les autres arts, sans même donner une heure à en apprendre le métier, les premiers élémens. On a dit de toutes parts que la trahison de nos ministres était cause de la chute de Varsovie. Rien n'est moins exact. Que l'on maudisse nos ministres, à la bonne heure. Ils se sont conduits à l'égard des Polonais en ennemis, mais non point en traîtres. Quoi! me dira-t-on, n'ont-ils pas parlé de *nationalité polonaise*, de *sympathie?* Oh! si, vraiment! ils en ont parlé, comme au 31 juillet, ils parlaient aux Parisiens de *liberté*, en nommant de leur autorité privée un *lieutenant-général du*

royaume. Si vous appelez cela tromper, il faut convenir que la fourbe est un peu grossière, et vous permettrez que, pour être poli, je ne dise point le nom que mériteraient ceux qui se laisseraient *trahir* ainsi.

On a souvent accusé les patriotes français d'avoir excité tous les peuples à l'insurrection. On a voulu faire retomber sur leur tête le sang versé par les bourreaux de Modène et de Varsovie. Cela est faux pour tous. Quelques-uns seulement, trompés par les assurances de nos gouvernans, et, se refusant à l'idée de les voir abandonner la cause commune des peuples, n'ont pas cru devoir retenir les populations impatientes du joug. Pour moi, quoiqu'on ait tant de fois répété que la *Tribune* faisait *la propagande*, je suis loin d'avoir cette erreur à me reprocher. Quand on me parla du projet de la révolution d'Italie, je conseillai fortement (comme j'eus soin de le rappeler dans l'article du 10 février 1831) de ne rien entreprendre encore, de ne pas exposer aux supplices l'élite des patriotes italiens sans qu'il y eût aucune espèce d'espérance de succès. Je prédis avec certitude que, malgré toutes les promesses possibles, la France ne leur donnerait aucun secours. Mais on crut de préférence les hommes qui avaient joué en politique un plus grand rôle; et ces hommes croyaient eux-mêmes aux dires diplomatiques

de M. Sébastiani. Lorsque j'insistai pour que si l'on ne voulait pas remettre l'insurrection à un autre moment, on la fît au moins éclater à la fois, comme on le pouvait, sur un grand nombre de points, surtout en Piémont et dans le Milanais, il me fut répondu qu'on s'était au contraire prescrit de respecter tous les pays soumis à l'Autriche ou au roi de Sardaigne, attendu qu'alors l'Autriche n'interviendrait pas, ou que si elle intervenait, la France défendrait les insurgés. J'eus beau soutenir que ces précautions, assurément fort polies, n'empêcheraient pas un seul régiment autrichien de marcher et ne feraient pas donner l'ordre de marche à un seul de nos bataillons. On me répondit : Nous en sommes sûrs. On sait ce qui est arrivé.

Quant à la Pologne, je connaissais la disposition des esprits dans le peuple et dans l'armée, l'existence des sociétés secrètes, etc. J'étais convaincu le 29 juillet que si la France proclamait la république, la Pologne s'insurgerait ainsi que tout le midi et l'ouest de l'Europe. Mais je n'ai connu un plan formel d'insurrection à Varsovie qu'au moment où j'en ai appris l'exécution. Il en a été de même, je crois, de nos citoyens les plus influens à l'étranger. Ils n'ont donc pas de reproches directs à se faire. Mais s'ils avaient répandu dans toute l'Europe cet avis : « N'attendez aucun

appui de la France tant qu'elle aura l'administration du 9 août. Un manifeste positif contre elle ne la ferait pas changer de résolution »; les Polonais eux-mêmes, malgré leur courage héroïque, auraient certainement attendu d'autres circonstances. Outre les regrets éternels qu'on doit donner à tant de braves, l'insurrection de la Pologne était, ce me semble, une faute de tactique dans le plan général de la campagne des peuples. Si j'avais été consulté, j'aurais dit : L'armée polonaise a ordre de marcher contre la France; eh bien! qu'elle marche sans montrer la moindre hésitation, la moindre répugnance. C'est le 1er mars que l'attaque doit commencer sur la Meuse et sur le Rhin. A cette époque il restera encore un peu d'ardeur patriotique en France; la France appellera tous les peuples à la liberté. Vous aurez, vous, conjurés polonais, choisi d'avance votre dictateur parmi les officiers de l'armée d'expédition. Il publiera un traité d'alliance offensive et défensive entre la Pologne et la France, et passera avec toute l'armée dans nos rangs. Pendant ce temps, vos amis restés en Pologne insurgeront la capitale qui n'aura plus à craindre l'élite des Russes. Ces cinquante ou soixante mille de leurs meilleurs soldats ôtés à nos ennemis, au début de la campagne, au moment d'une bataille si cela se peut, donneront un peu de répit à la France;

nous pourrons réparer le temps perdu, aider alors utilement l'insurrection en Italie et en Espagne. Le dictateur polonais ira, en compagnie du drapeau tricolore, à Varsovie par Vienne et par Berlin. C'est le moyen de pousser jusqu'à Wilna, et de ne pas craindre Pétersbourg.

Quand ce plan n'aurait pas pu réussir, il valait toujours mieux ne pas exposer les Polonais à des dangers qu'aucune bravoure humaine ne pouvait surmonter. Ainsi vous pensez, me dira-t-on, que les promoteurs de l'insurrection ont eu tort ?—S'ils avaient eu tort en effet, ce serait un tort sublime, un tort que des héros seuls peuvent avoir, et qui suffit pour désigner une nation aux respects de toutes les autres. Mais ce n'est pas eux qu'on peut accuser d'avoir mal jugé les circonstances. Si loin de nous ils ne pouvaient voir les dispositions de notre cabinet, et ces dispositions sont de ces choses si extraordinaires, si monstrueuses qu'il faut les voir pour y croire. Ils ont dû naturellement penser que la France, une fois certaine de la guerre projetée contre elle, n'abandonnerait pas une nation qui, entourée de tous côtés par les ennemis de la France, n'hésitait pas à s'élancer au-devant de leurs premiers coups, à détourner contre sa poitrine le million de baïonnettes rassemblées contre nous. Le tort, en cela comme en toutes choses, est à ces écrivains, à ces députés

qui avaient à force d'intrigues accaparé la renommée et la confiance, et qui ont donné des idées fausses sur tout; qui, trompés eux-mêmes ou perfides, ont trompé toute l'Europe sur l'état de la France. S'ils avaient parlé comme *la Tribune* d'alors, je le répète, ni la Pologne, ni l'Italie ne se seraient soulevées avant de nous voir commencer la lutte; des flots du sang le plus généreux n'auraient pas été répandus sans fruit, et la cause des peuples n'aurait pas été affaiblie par de si terribles désastres.

---

8 Février 1831.

« On lit dans un journal: « Nous le disons sans « aucune pensée de flatterie, la royauté de juillet « est ici impuissante; elle est sans action comme « sans responsabilité aux yeux du pays; le bon « sens public comprend à merveille qu'elle aussi « reçoit la loi, qu'elle aussi est réduite à la né« cessité de subir une majorité usurpatrice, etc. »

« J'avoue que je ne vois nullement cette néces« sité. Charles X pouvait craindre les 221 parce « que le peuple était pour eux contre lui. Mais « ici les rôles sont changés. Supposez que le roi « dissolve la Chambre et convoque des colléges « électoraux plus nombreux, qu'il convoque même

« les assemblées primaires (remarquez que c'est « une simple supposition pour mieux expliquer la « force respective de la Chambre et du pouvoir « exécutif). Qui est-ce qui marchera contre le roi « pour la Chambre? Le peuple? Personne n'ose« rait le dire. L'armée? Personne ne peut le croire. « Reste donc la garde nationale. Or, il y a une « immense différence entre montrer l'intention « de défendre la Chambre assemblée, de la défen« dre sur l'ordre du roi, et la simple idée d'atta« quer le roi pour défendre une Chambre dis« soute.

« La Chambre sait tout cela parfaitement. « Aussi, pour faire adopter sur-le-champ à la Cham« bre, non-seulement la mauvaise loi électorale « du ministère, mais une loi passable, mais même « les dispositions de 91, il suffirait d'un mot dit « par le pouvoir, avec calme, mais avec énergie. « C'est donc la faute du ministère si la Chambre « lui fait la loi. »

---

7 Février 1831.

ILLUMINATION A VARSOVIE POUR FÊTER LA DÉCLARATION DE GUERRE. — EMBARRAS DE LA BELGIQUE DANS SA QUÊTE D'UN ROI.

« Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur « les nouvelles de Pologne que nous donnons au-

« jourd'hui. La séance de la diète nous console
« de celles de tant d'autres assemblées où l'on
« semble prendre à tâche de dégoûter les peuples
« de la représentation nationale. Honneur aux dé-
« putés polonais. Ce sont là de véritables repré-
« sentans d'un peuple libre.

« Les Français remarqueront sans doute que
« les paroles de Klopicki, pour lesquelles on l'a
« accusé de haute trahison, sont précisément celles
« dont se sont servis quelques-uns de nos *sau-*
« *veurs*. « Je n'ai fait tout cela que pour empêcher
« les excès qui suivent d'ordinaire de pareils évé-
« nemens. » Il n'y manque que le mot sacramentel
« d'*anarchie*.

« Elle est belle, cette illumination de Varsovie,
« improvisée pour ainsi dire en présence de toute
« l'armée russe, pour fêter la déclaration d'une
« guerre à mort; elle rappelle les jeux funèbres
« des trois cents de Léonidas. Ne désespérons pas
« cependant. La Pologne ne peut se sauver que
« par des prodiges; mais la liberté doit en enfan-
« ter. Si la Pologne sait toujours reconnaître la
« trahison cachée sous le masque de la sagesse,
« et la lâcheté couverte du manteau de la modé-
« ration, elle résistera quelque temps, et alors les
« circonstances peuvent venir à son aide; peut-être
« enfin la rougeur montera au front des peuples,
« stupides témoins de son long assassinat, et

« s'élançant sur les complices de l'assassin, ils le « forceront à lâcher prise.

« Quant à la Belgique, son ballottage de candi« dats à la royauté la laisse toujours dans le pro« visoire. Le télégraphe a couru après le courrier « qui emportait un refus formel. Une détermina« tion quelconque est un fardeau trop lourd pour « notre ministère. Il se ravise pour dire qu'*il* « *avisera*.

« Quand ce malheureux pays désirait proclamer « les institutions républicaines, tous les *sages* lui « ont crié : Prenez garde ! Songez aux inquiétudes, « aux divisions que pourrait amener la nomina« tion du président ou du consul ! Les Belges trou« vent-ils maintenant qu'il soit plus facile et plus « expéditif de nommer un roi ?

« Après les exclusions individuelles, la confé« rence de Londres exclut en masse tous les prin« ces des cinq grandes monarchies.

« Si les Belges veulent absolument avoir un roi, « il n'y a pour cela qu'un moyen : c'est de penser « tous comme ce pauvre Ernest Grégoire qu'ils « ont si méchamment enchaîné. Vite ! la cocarde « orange au chapeau, la corde au cou, et une « bonne amende honorable ! »

---

20 Février 1831.

DISCUSSIONS ENTRE LA CHAMBRE ET LE MINISTÈRE.
BRUITS DE DISSOLUTION.

« Il paraît que tout le monde est inquiet de la tran-
« quillité que nous ont faite messieurs les chevaliers
« de l'ordre public. Depuis long-temps la Chambre
« marchait comme si le peuple n'eût plus été là :
« les légitimistes se sont avisés d'en faire autant ; le
« peuple ennuyé a fait acte de présence. La Cham-
« bre *désappointée* a tourné son dépit contre le mi-
« nistère. Vous êtes bien faible, lui a-t-elle crié.—
« Je suis plus fort que vous. — Nous verrons. —
« Vous verrez. — Essayez. — J'essaierai. Après ce
« dialogue est venu un chœur général : « Nous som-
« mes bien malades. Quel remède ? » Puis, de nou-
« veau, dialogue : — Le remède, c'est que le mi-
« nistère sache être impopulaire à notre exemple.
« — Le remède, c'est que les ministres marchent
« avec la nation et fassent marcher la Chambre. —
« De toutes parts : Impossible ! Dissolution ! disso-
« lution !

« Voilà à peu près le résumé de trois séances.
« Celle d'aujourd'hui a cependant fait faire un
« pas de plus à la discussion. Après avoir réfuté

« l'insurrection a éclaté dimanche dernier. Il pa-
« raît qu'elle s'est opérée sans obstacle à Reggio
« ainsi qu'à Bologne. A Modène, les troupes du
« duc ont opposé de la résistance, et le duc lui-
« même a été tué (1). Nous craignons beaucoup,
« et ce n'est pas la première fois que nous expri-
« mons cette pensée, nous craignons que le plan
« de ces mouvemens n'ait été conçu sur une fausse
« idée. Au lieu de les faire éclater sur plusieurs
« points importans à la fois, on a dit : Laissons
« tranquilles tous les lieux soumis à la domination
« autrichienne. Alors l'Autriche ne pourra nous
« attaquer sans violer ouvertement le principe de la
« non-intervention, et dans ce cas la France nous
« soutiendra. C'est toujours le même système qui a
« déjà fait avorter tant de révolutions. Comment ne
« sait-on pas depuis vingt ans qu'aucun ménage-
« ment n'adoucit ni ne retarde la vengeance des
« autocrates? Comment ne sait-on pas depuis six
« mois que la France de M. Molé et de M. Sébas-
« tiani ne veut faire la guerre qu'au moment où il
« conviendra à la coalition réunie et prête sur tous
« les points, de marcher d'ensemble sur Paris, sur
« Lyon et sur Toulouse? Nous serions bien agréa-
« blement surpris si les Autrichiens n'entraient pas
« à l'instant dans le duché de Modène et dans les

(1) Ce dernier bruit était, comme on sait, inexact.

« légations, et si notre ministère n'en recevait pas « la nouvelle avec sa résignation accoutumée. « D'ailleurs, où est notre armée des Alpes ? Au « mois d'août, nous pouvions entrer en Italie avec « quelques régimens et la population levée en « masse dans trois ou quatre départemens fron- « tières : il n'en est plus de même aujourd'hui. »

---

17 Février 1831.

ÉVÉNEMENS DE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS. INFLUENCE DE CES ÉVÉNEMENS. — INVENTION ABSURDE D'UNE ALLIANCE ENTRE LES RÉPUBLICAINS ET LES LÉGITIMISTES.

« La camarilla doctrinaire, héritière, au moins « en usufruit, de la camarilla jésuitique, a voulu « pousser une reconnaissance, se rendre compte « des dispositions du peuple, et savoir quelle ré- « sistance il opposerait lorsqu'elle croirait le mo- « ment venu de démasquer ses batteries. On a « commencé par condamner le drapeau tricolore « à la flétrissure des fleurs de lis. Avant l'exécution « de la sentence, le peuple s'est indigné, l'armée « a murmuré, la garde nationale, que la doctrine se « vantait d'avoir inféodée pour toujours à la quasi- « légitimité quand même, et, si celle-ci défaillait, « à la légitimité toute entière, la garde nationale a

« déclaré que ses tambours la rappelleraient en « vain sous des drapeaux fleurdelisés. La camarilla, éclairée sur ce point, s'est repliée en toute « hâte, et le drapeau d'Arcole n'a pas été marqué « du signe de la servitude.

« Une autre démonstration avait lieu sur un « autre front d'attaque. A deux pas du Palais-« Royal, on couronnait en effigie S. M. Henri V. « Quel heureux présage pour la camarilla si cette « *répétition* s'était passée sans sifflets! Il n'en a point « été ainsi. Le peuple est intelligent; il a vu où « tendait la comédie. Comme ce peuple est en « même temps, malgré ses calomniateurs, la meil-« leure pâte d'homme, il s'est dit : Le jour de la « représentation solennelle, il faudrait me fâcher « tout de bon; j'aime mieux leur montrer d'avance « que ce spectacle ne serait pas de mon goût. Là-« dessus, il est sorti paisiblement et sans armes. « Mais le peuple sans armes fait reculer les baïon-« nettes, sans levier il brise les portes, sans mar-« teau il démolit les murs. Il a démoli le théâtre, « dispersé les décorations, et comme ces drapeaux « fleurdelisés lui pesaient sur le cœur, il a brisé « les milliers de fleurs de lis en pierre, en fer, en « bronze, en or, dont on avait hérissé tout Paris. « Puis, il s'est retiré en disant à ses débiteurs : Je « compte sur votre loyauté; il vous suffira sans « doute de ce petit *avertissement sans frais.*

« Les débiteurs lui donnent aujourd'hui un « tout petit à-compte. Si nous sommes bien in- « formés, le vénérable Dupont (de l'Eure) a de- « mandé pendant plusieurs mois que les fleurs de « lis disparussent du sceau de l'état. On lui a ré- « pondu que ce n'était pas possible sous le règne « d'un petit-fils d'Henri IV ; et on a si bien tenu à « cet avis, que le garde-des-sceaux patriote, ne « pouvant se résoudre à inonder la France des « emblèmes du gouvernement de la Sainte-Alliance, « a préféré commettre une illégalité, dont personne « assurément ne saurait le blâmer, en indiquant « aux juges de paix, aux notaires, etc., un sceau « sans fleurs de lis, quoique d'après la loi leurs « actes dussent porter le sceau de l'État. Aujour- « d'hui *le Moniteur* contient une ordonnance qui « efface du sceau les fleurs de lis.

« Toutefois la camarilla, en courbant la tête de- « vant l'avertissement du peuple, n'a pas renoncé « à tirer parti contre les patriotes de ces derniers « événemens. Elle a appelé un de ses scribes et lui « a fait fabriquer une prétendue instruction venue « d'Holy-Rood, dans laquelle le roi Charles X in- « viterait ses fidèles à pousser au républicanisme. « Il faut convenir que messieurs les faussaires de « la camarilla lui volent effrontément son argent. « Il n'est pas permis d'être à ce point maladroit. « Certes, S. M. Charles X n'a pas donné des preu-

« ves d'un grand fonds de raison; mais quelque pau-
« vre d'esprit qu'on le suppose, comment espère-
« t-on faire croire à personne que ce prince ait pu
« oublier que les frontières de la France républi-
« caine ont toujours été inaccessibles aux armées
« des despotes, et qu'il a fallu dix ans de monar-
« chie pour rendre possible une restauration ?

« Déjà, depuis quelques jours, des journaux ou-
« verts à toutes les turpitudes qui sortent des bu-
« reaux ministériels, avaient parlé d'une alliance
« entre l'extrême gauche et l'extrême droite. C'est
« un terrible patronage que celui qui impose de
« pareilles insertions. Y répondre serait folie;
« nous ne ferons qu'une observation.

« Ne concevoir aucune crainte en outrageant
« ainsi les défenseurs du peuple, ceux qui l'ont
« guidé en juillet, et qu'il sait avoir tout sacrifié
« pour rester fidèles à sa cause, c'est rendre le plus
« bel hommage à leur générosité et à la modéra-
« tion du peuple lui-même. »

---

20 Février 1831.

DISCUSSIONS ENTRE LA CHAMBRE ET LE MINISTÈRE.
BRUITS DE DISSOLUTION.

« Il paraît que tout le monde est inquiet de la tran-« quillité que nous ont faite messieurs les chevaliers « de l'ordre public. Depuis long-temps la Chambre « marchait comme si le peuple n'eût plus été là : « les légitimistes se sont avisés d'en faire autant; le « peuple ennuyé a fait acte de présence. La Cham-« bre *désappointée* a tourné son dépit contre le mi-« nistère. Vous êtes bien faible, lui a-t-elle crié. — « Je suis plus fort que vous. — Nous verrons. — « Vous verrez. — Essayez. — J'essaierai. Après ce « dialogue est venu un chœur général : « Nous som-« mes bien malades. Quel remède ? » Puis, de nou-« veau, dialogue : — Le remède, c'est que le mi-« nistère sache être impopulaire à notre exemple. « — Le remède, c'est que les ministres marchent « avec la nation et fassent marcher la Chambre. — « De toutes parts : Impossible ! Dissolution ! disso-« lution !

« Voilà à peu près le résumé de trois séances. « Celle d'aujourd'hui a cependant fait faire un « pas de plus à la discussion. Après avoir réfuté

« M. Guizot avec d'autant plus d'avantages que,
« comme *la Tribune* l'avait remarqué hier, tous les
« reproches adressés au ministère par ce député,
« avaient été adressés à plus juste titre encore au mi-
« nistère de M. Guizot, M. Laffitte a, pour ainsi dire,
« annoncé officiellement la dissolution. Les centres
« y consentaient. Mais voilà que MM. de Podenas
« et Corcelles s'avisent de crier : *Après la loi élec-*
« *torale*. Aussitôt rumeur effroyable parmi les sau-
« veurs du juste milieu. Ils veulent bien être dissous,
« mais ils veulent se représenter devant leurs chers
« colléges électoraux de la légitimité toute entière.
« On avait rarement vu, dit-on, un pareil trouble
« dans la Chambre, pas même lorsque M. de Kéra-
« try aperçut à l'horizon quelque chose qui lui
« semblait un bonnet rouge.

« Cependant le discours du général Lafayette a
« fait un peu rentrer en eux-mêmes nos *furieux de*
« *modération*. Il y a tant de noblesse, de grâce, de
« convenance et d'énergie dans ce discours, qu'il
« devenait impossible d'y répondre, et difficile de
« s'en fâcher. Les centres subjugués ont laissé de-
« mander le rapport sur la loi électorale, et le pré-
« sident l'a annoncé pour demain ou après demain.
« On disait toutefois que le gouvernement se pro-
« posait de présenter une loi transitoire composée
« seulement de deux ou trois articles, mais qui aug-
« menterait le nombre des électeurs. Ce ne serait le

«compte ni de nos honorables ni de leurs amis.

«Un journal qui se permet parfois de lancer «contre ses confrères des traits qui portent sou-«vent à faux, sans songer à ce qu'on pourrait lui «répondre, si, en toute chose, les patriotes n'é-«taient pas les meilleures gens du monde, le *Jour-«nal des Débats* prétend aujourd'hui que la majo-«rité de la Chambre, accusée d'être impopulaire, «*demande à être renvoyée devant le peuple*. Or, la «Chambre demande simplement à être renvoyée «devant les colléges électoraux de Charles X, et «c'est là seulement qu'elle peut être *renvoyée,* puis-«qu'elle n'a jamais paru que là. Donc, d'après le «*Journal des Débats,* 80 mille électeurs sont le peu-«ple français. Et puis M. Persil, grand ami du *Jour-«nal des Débats,* nous citera devant la cour d'assises «pour avoir dit que la majorité des Français est dans «un état d'ilotisme. Si quatre-vingt mille hommes «sont le peuple français, comment les quinze mil-«lions restant ne seraient-ils pas des ilotes?

«Tout l'art des doctrinaires consiste, comme ce-«lui des jésuites proprement dits, à employer des «mots dans une acception toute différente de l'ac-«ception française. C'est ainsi que M. Guizot nous «a dit hier qu'il avait pris part à la *révolution de «juillet,* qu'il avait assisté à toutes les réunions de «députés où s'était faite la *révolution de juillet.* Au «lieu de *révolution de juillet*, lisez partout ce que

« quelques personnes ont appelé *contre-révolution* « *d'août*, et vous aurez la vérité.

« Toutes les réunions de députés ont cherché à « empêcher la révolution de juillet, témoin le ma- « nifeste émané de la dernière qui ait eu lieu pen- « dant la révolution, et dans lequel on disait aux « colonnes patriotes marchant au combat sous le « drapeau tricolore et sous le drapeau noir : AUCUN « SIGNE, AUCUN DRAPEAU.

« Sans doute, il y a eu, dans ces réunions, il y a « eu, dès le 26 juillet, des hommes qui voulaient « prendre part à la révolution. *La Tribune* a enre- « gistré leurs noms, et l'histoire ne les oubliera pas. « Mais M. Guizot fut toujours de la majorité qui « ne voulait pas de révolution. Certes, si, comme « le prétend M. Guizot, les députés s'étaient com- « promis dans cette lutte, leur conduite eût été « bien différente ; ils auraient voulu, comme nous, « les lois municipales et électorales de 91, les volon- « taires de 91, les garanties données au commerce « et à l'industrie en 91, enfin toutes les mesures « qui pouvaient aider la France à repousser la coa- « lition et Henri V. Mais il en est plusieurs qui sont « bien tranquilles ; ils savent tout ce qu'ils auraient « à répondre pour leur défense.

« Tandis qu'on nous conduirait à l'échafaud, ils « recevraient peut-être des places et des honneurs, « car ils nous ont empêché de fermer pour jamais

« nos frontières aux phalanges ennemies et à ces « rois qu'elles traînent à leur suite comme dernières « armes contre la France.

« Du reste, lors même que la Chambre serait ren- « voyée devant les anciens colléges électoraux, la « majorité actuelle ne serait sans doute pas réélue. « Les grands événemens s'approchent ; il est temps « de prendre un parti ; les électeurs doivent le sa- « voir. S'ils veulent qu'on résiste à la coalition, ils « choisiront des députés résolus à marcher avec « Lafayette, Mauguin, Salverte, Barot ; s'ils veu- « lent reprendre Henri V, ils lui enverront des par- « tisans décidés et hardis. »

---

28 Février 1831.

LE MINISTÈRE AVOUE QUE LA RUSSIE A DÉCIDÉ LA GUERRE CONTRE LA FRANCE.

« Le ministère convient, par l'organe de son « journal du soir ; qu'*il est évident que la Russie « est fixée dans ses projets de guerre contre nous et « contre la liberté des peuples, et qu'elle n'attend, « pour commencer la lutte, que d'avoir écrasé la « Pologne.* « Il n'y a plus, dit-il dans un autre « article, de salut pour la cause des révolutions,

« que dans un immense déploiement de forces « nationales. »

« Voilà ce que *la Tribune* ne cesse de répéter « depuis plus de six mois. Au lieu de profiter de « nos avis, au lieu de pourvoir à la défense com-« mune quand il en était encore temps, les dé-« positaires du pouvoir et les journaux qui s'en « rendaient les organes, ne se sont pas contentés « de tromper la nation par de ridicules assurances « de paix; ils ont encore désigné à la haine des « traîtres et des niais le journal qui avertissait de « la véritable situation des choses, et faisait des « efforts pour prévenir la ruine générale de la « France, et la ruine particulière des citoyens qui, « réglant leurs affaires sur de fausses données, ne « pouvaient que les diriger d'une manière funeste.

« Peut-être, pour se disculper, les trompeurs « du peuple viendront-ils nous dire que les choses « ont changé, et qu'ils avaient raison il y a six « mois.

« Loin de là! Il est arrivé depuis plusieurs évé-« nemens qui pouvaient rendre moins évidente la « certitude de la guerre: tels sont l'insurrection « belge, les troubles de l'Allemagne, le change-« ment du ministère anglais, l'insurrection polo-« naise. Mais ces événemens même ne pouvaient « pas empêcher la nouvelle coalition. Il n'y avait « qu'un moyen de la prévenir: c'était, comme

« nous l'avons dit, de suivre en France les conseils « de tout ce qu'il y avait de sagement énergique « dans le parti patriote; ce qui eût fait éclater, non « plus partiellement, incomplétement et à de longs « intervalles, mais presque simultanément, et avec « une énergie, un ensemble irrésistible, des insur- « rections qui nous auraient donné pour alliés « tous les peuples, et auraient forcé Nicolas à se « débattre, au-delà du Niémen, contre les sociétés « secrètes de la Russie, si toutefois il n'était pas « tombé lui-même.

« Mais croire fléchir les rois avec des conces- « sions était une étrange folie. Nous avons répété « vingt fois une pensée si simple qu'elle aurait dû « se présenter d'elle-même à tous les esprits. Ce « n'est pas plus ou moins de liberté donnée aux « peuples qui exaspère le plus les rois, c'est l'at- « teinte portée au principe de la légitimité, ou, « si l'on veut, de l'hérédité. L'empereur d'Autriche « ne quitterait pas avec plus de regret son palais « en le cédant à un consul, ou à un usurpateur « étranger, qu'en le cédant à un archiduc; et ses « frères en royauté ne verraient pas cette révolu- « tion avec moins de peine.

« Napoléon, qui connaissait assez bien les rois, « allait même plus loin que nous. Il croyait que, « dans ce dernier cas, leur colère devait être plus « violente. On lit, en effet, dans le *Mémorial de*

« *Sainte-Hélène*, décembre 1815, que la conver-
« sation étant tombée sur la possibilité pour le
« duc d'Orléans d'arriver au trône, Napoléon
« prouva qu'à moins que le duc d'Orléans n'y
« arrivât par son droit de succession, il était dans
« l'intérêt bien entendu de tous les souverains de
« l'Europe de le préférer, lui Napoléon, au duc
« d'Orléans. Car, ajouta-t-il, que prétend aujour-
« d'hui la doctrine des rois contre les événemens
« du jour? Empêcher le renouvellement de l'exem-
« ple que j'ai fourni, contre ce qu'ils appellent la
« légitimité? Or, l'exemple que j'ai fourni ne se
« renouvelle pas dans des siècles. Celui que don-
« nerait le duc d'Orléans proche parent du mo-
« narque sur le trône, peut se renouveler chaque
« jour, à chaque instant, dans chaque pays. Il n'y a
« pas de souverain qui n'ait à quelques pas de lui,
« dans son propre palais, des cousins, des neveux,
« des frères, quelques parens propres à imiter
« facilement celui qui une fois les aurait rempla-
« cés. » Ces réflexions, où il y a du vrai, auraient
« dû engager les ministres de Louis-Philippe à ne
« pas perdre un instant pour se mettre en mesure
« de résister à la sainte-alliance, ou au moins à
« ne pas traiter d'exagérations séditieuses nos re-
« marques, trop modérées peut-être, sur le danger
« de la patrie. Elles devraient les porter à ne pas
« laisser M. Persil nous poursuivre, parce que

« nous avons accueilli les plaintes du général « Damas, qu'on empêche de donner à la France « vingt mille défenseurs de plus. »

1er Mars 1831.

DU DÉSARMEMENT DES RÉFUGIÉS PIÉMONTAIS.

« C'est un point arrêté : il faut en subir la honte, « il faudra bientôt en subir les sanglantes et peut-« être irréparables conséquences. Tous les peu-« ples voisins ne demandaient qu'à devenir nos « alliés ; nous les repoussons, nous les désarmons, « nous voulons rester seuls contre l'Europe, nous « voulons que le premier coup de canon se tire « sur le sol de l'ancienne France.

« Les rois épouvantés de la sympathie que leurs « *sujets* manifestaient pour nous, ont dit à notre « cabinet : « Si vous favorisez le moins du monde « l'insurrection de nos esclaves, nous vous atta-« quons à l'instant ; dans le cas contraire, malgré « votre équipée de mauvais exemple, nous se-« rons amis, » et notre cabinet a donné dans le « piége, et six mois d'armemens extraordinaires « chez toutes les puissances n'ont pu encore l'é-« clairer. L'homme le moins versé dans les opéra-« tions militaires sentait quelle immense différence

« il y aurait à commencer la guerre dans le nord,
« en ayant pour nous les places fortes de la Belgi-
« que, ou en les ayant contre nous, et notre mi-
« nistère a travaillé contre M. de Potter pour le
« prince d'Orange. Au sud-ouest, on pouvait ôter
« tout espoir aux légitimistes en favorisant une
« insurrection au-delà des Pyrénées : notre minis-
« tère a fait désarmer, arrêter, *interner* les patriotes
« espagnols, et la légion d'Henri V se forme paisi-
« blement en Navarre, où elle attend le héros du
« Trocadéro. Au sud-est il est aisé de savoir quelle
« sera l'audace des carlistes de Provence quand la
« guerre commencera sur la ligne du Var ; on au-
« rait pu facilement, il y a quelques mois, la faire
« commencer sur l'Adige ; on pouvait encore es-
« pérer de l'y reporter aujourd'hui, et notre mi-
« nistère fait disperser, désarmer, poursuivre les
« patriotes piémontais et les Français qui leur
« prêtaient secours. Voici ce que nous lisons dans
« le *Messager* de ce soir :

LYON, 26 février. — Plusieurs centaines d'individus avaient été enrôlés ici pour opérer un mouvement en Savoie. Trompant la vigilance des autorités, ils étaient parvenus à sortir de la ville, se dirigeant sur Meximieux. Le rassemblement ne comptait que quatre ou cinq hommes en habits de gardes nationaux, et huit ou dix mauvais fu-

sils au plus. Un détachement de gendarmerie et de troupes de ligne s'est mis à sa poursuite, et le rassemblement s'est totalement dispersé à Meximieux; une grande partie des ouvriers qui le composaient est déjà rentrée à Lyon. Le commandant en second, M. Mollard-Lefèvre, a été arrêté. Le commandant en chef de l'entreprise, le général Régis, avait quitté Lyon depuis plusieurs jours.

La proclamation suivante vient d'être publiée et affichée.

Habitans de Lyon,

Quelques tentatives d'enrôlemens ont été faites parmi vous. Des hommes que vous avez accueillis dans leurs malheurs, qui ont trouvé chez vous un asile que la patrie leur refusait, ont abusé du droit d'hospitalité, en entraînant quelques-uns d'entre vous dans des démarches qui auraient pour but de mettre la France en état de guerre avec ses voisins, et peut-être avec l'Europe.

Le gouvernement de Louis-Philippe, qui respecte le droit sacré de non-intervention, comme il le fait respecter à son égard et à celui des autres nations, ne peut tolérer sur son territoire l'organisation de corps ou bandes qui se dirigeraient sur les frontières, pour les franchir à main armée.

Les étrangers qui se sont fixés en France n'ignorent pas qu'ils sont soumis, comme les Français, aux lois de police et de sûreté générale, et passibles des peines les plus graves, s'ils se rendent coupables d'actions hostiles qui pourraient exposer l'État à une déclaration de guerre.

Ils n'ignorent pas non plus que la loi punit de la peine capitale ceux qui auront levé des troupes, engagé ou enrôlé des soldats sans autorisation.

Des poursuites sont dirigées contre les auteurs des enrôlemens qui ont eu lieu; la justice les atteindra. . . . . . .

La garde nationale et la troupe de ligne ont reçu l'ordre de dissiper toutes les bandes qui se dirigeraient sur la frontière, et d'arrêter les individus qui en feraient partie.

Lyonnais! vous fermerez l'oreille à de perfides insinuations, auxquelles applaudissent les ennemis éternels de notre repos, qui, n'ayant d'espérance que dans l'appui de l'étranger et dans une nouvelle invasion, cherchent à nous présenter comme les ennemis de tous les gouvernemens. Seuls, et sans aucun secours étranger, nous avons conquis nos franchises dans la grande semaine: laissons les peuples voisins régler comme ils l'entendront leurs intérêts avec leurs gouvernemens.

Ils ne seraient pas dignes de la liberté s'ils ne savaient la conquérir.

Lyon, le 25 février 1831.

Pour le préfet du Rhône en tournée,

Le conseiller de préfecture délégué,

FAYE.

Par le préfet : Le secrétaire général,

ALEXANDRE.

« Quel aveuglement! et ce qui rend cet aveu-
« glement plus inexplicable encore, c'est que le
« même journal qui rapporte cette pièce donne,
« quelques lignes plus loin, l'article suivant :

Une personne bien placée pour observer les hommes et les choses, nous écrit de Hanau, le 25 février, où elle est de retour après une course de plusieurs jours. Nous extrayons de sa lettre les lignes suivantes :

« La diète de Francfort a reçu l'avis d'une résolution prise par le conseil suprême de la guerre, portant « qu'il n'y a pas lieu de maintenir le prin-
« cipe de la non-intervention, et que le temps était
« venu de prêter main-forte à tout souverain ME-
« NACÉ. » Le 22, des estafettes partirent dans toutes les directions pour hâter la levée et l'organisation des contingens.

« La ville de Francfort fournit 700 hommes pour les compléter. On avait formé une compagnie suisse et l'on voulait en former une seconde; mais le roi de Hollande a placé des recruteurs partout, et accorde en outre une prime considérable, 500 florins, à chaque soldat, après trois ans et demi de service. Le roi de Hollande a également fait acheter toutes les armes blanches qui se trouvaient à Sohlingen, Elberfeld, etc., de manière que M. P. N....., de Sarrebruch, qui voulait faire cette spéculation pour la France, n'a plus rien trouvé.

« Un renfort de 2,500 hommes est attendu à Coblentz, de sorte que la garnison de cette place sera de 9,000 hommes d'infanterie, 800 de cavalerie; il y a en outre trois bataillons d'artillerie. 60 bataillons de landwher viennent d'être déclarés sur le pied de guerre. Les renforts arrivent par détachemens de douze à quinze hommes. On évite tout ce qui peut fixer l'attention; toutefois la conscription de l'an prochain est ordonnée.

« Les approvisionnemens continuent à Cologne et à Juliers. Les fortifications ont reçu d'importans accroissemens. Tous les militaires en congé ont rejoint. Plus de congé sous aucun prétexte. A Cassel, le gouvernement craint une nouvelle émeute. Six canons sont braqués sur la route de Zwirleiz, d'où l'on attend les paysans insurgés qui

ne veulent pas que la comtesse de Reichenbach et son frère emportent leurs meubles et jusqu'aux serrures des portes, ainsi qu'ils sont accusés de le faire.

« Aix-la-Chapelle manifeste beaucoup de mécontentement. Les brochures ministérielles pleuvent, mais on n'y croit pas. Les officiers débitent que la Prusse a 750,000 hommes. »

« Et pendant ce temps il se tient à Paris un « grand conseil de guerre, dans lequel, s'il faut « en croire *les Débats*, MM. le ministre de l'inté- « rieur, le commandant de la garde nationale, le « préfet de police et le préfet de la Seine, méditent de « frapper un grand coup pour *en finir avec les anar-* « *chistes*, c'est-à-dire avec les patriotes qui osent « murmurer contre le juste milieu entre l'appel à « l'invasion et la défense nationale.

O mentes hominum ! ô pectora cæca !

---

5 Mars 1831.

LES QUATRE PROCÈS DE LA TRIBUNE.

« *La Tribune* a paru sous le ministère Marti- « gnac et sous le ministère Polignac. Nous soute- « nions alors les mêmes principes qu'à présent, et

« nous apportions dans leur discussion bien moins « de ménagemens et de réserve. Toutefois, sous « ces deux ministères, *la Tribune* n'a point eu de « procès. Les premiers mois du nouveau régime « se sont passés aussi sans que nous entendissions « parler de réquisitoire ni de citations. Mais un « beau jour un de nos collaborateurs s'avisa de « dire que M. le député Persil n'était pas éligible, « que M. le député Persil n'était pas même élec- « teur, attendu que M. le député Persil ne payait « que 266 francs de contributions; il le prouva « par un arrêté du conseil de préfecture de la « Seine.

« Depuis ce jour, M. le député Persil, qui est « aussi procureur-général, ne peut lire un numéro « de notre journal sans y trouver quelque venin. « Je n'accuse pas sa bonne foi, Dieu m'en garde! « je crois sincèrement que chaque fois qu'il nous « dénonce, il nous juge, en son âme et conscience, « séditieux au premier chef; mais il nous paraît « ressembler un peu à ces hommes qui, après « avoir mangé dans un plat quelques mets dont ils « furent incommodés, s'imaginent toujours y voir « du poison. M. Comte, qui n'a pas les mêmes rai- « sons pour voir trouble, et qui a pris au sérieux « l'indépendance du magistrat, rectifie souvent « l'opinion de M. Persil. Mais enfin, on n'est pas « procureur-général pour céder toujours. Élimi-

« nation faite des procès impossibles, même à « commencer, M. Persil pouvait hier, en comptant « ses réquisitoires contre nous, dire, comme la « comtesse de Pimbesche :

« Il ne m'en reste plus que quatre ou cinq petits.

« *L'un, contre*..... l'article où l'un de nous, pé« niblement affecté de voir la Chambre refuser « aux gardes nationaux jusqu'au droit de partici« per à l'élection des conseillers municipaux, plus « fâché encore d'entendre des députés joindre con« tre les gardes nationales l'insulte au déni de « justice, a comparé douloureusement les résul« tats de notre révolution, tels que les a faits la « Chambre, avec les espérances que l'avènement « de Louis-Philippe avait excitées dans les départe« mens.

« L'autre, contre le *manifeste* dans lequel le gé« néral Gustave de Damas se plaignait des entra« ves apportées à la formation de la légion La« fayette.

« Le troisième, contre la lettre de M. Raspail, « qui peignait l'étonnement éprouvé par les artil« leurs de la garde nationale parisienne, lorsqu'a« près avoir été dissous, ils se virent appelés pour « défendre, contre le peuple, les fleurs de lis me« nacées.

« Le quatrième, encore en germe, et dont aucun

« huissier ne nous a officiellement avertis, mais « dont il a été parlé au palais et ailleurs.

« Du moins, dans ces procès, comme dans celui « que M. Persil avait voulu nous intenter pour l'in« sertion de la lettre du docteur Antomarchi, et « dont la chambre du conseil a fait justice, on « avait laissé nos numéros parvenir à nos abonnés; « on n'avait fait de saisie ni à la poste ni dans « nos bureaux. Aujourd'hui, il n'en a pas été de « même. Sur les quatre heures, un commissaire « de police est venu saisir tous les exemplaires « restés dans le bureau, et nous a prévenus qu'on « avait retenu à la poste tous ceux qui devaient « partir pour les départemens.

« M. le commissaire n'a pas pu nous dire quel « article avait motivé la saisie. Nous avons relu « tout notre numéro, et il faut que nous ayions « peu de dispositions pour l'art du réquisitoire, « car, après mûr examen, nous ne pouvons devi« ner quelle est la colonne ou la ligne frappée de « la foudre du parquet. Dans un article, nous sou« tenons qu'il serait facile de rallier les républi« cains et les bonapartistes autour du roi des Fran« çais. M. Persil aurait-il mieux aimé que nous « déclarassions cette alliance impossible? Plus loin, « nous avertissons qu'un emprunt de deux mil« lions de livres sterling vient d'être conclu à « Londres pour les légitimistes de France. Je con-

« çois que cette annonce puisse déplaire aux em-
« prunteurs ; mais pourquoi déplairait-elle à
« M. Persil? Enfin, nous avons cité les paroles sé-
« vères prononcées dans la diète de Pologne par
« le comte Malachowski, ministre des affaires
« étrangères, en réponse au discours de M. Sébas-
« tiani sur les pièces officielles trouvées à Varsovie.
« Mais ces paroles sont un fait historique, un fait
« historique important; et d'ailleurs le blâme dé-
« versé sur notre diplomatie, l'eût-il été par nous-
« mêmes, au lieu de l'être par un ministre polo-
« nais, ne sortirait en rien des limites de la
« discussion, telles qu'elles sont posées dans tous
« les gouvernemens constitutionnels.

« Nous sommes donc bien convaincus que nos
« quatre nouveaux procès auront la même issue
« que celui de la lettre du docteur Antomarchi :
« les tribunaux ne sauraient nous condamner.

« Quel fruit espére-t-on retirer de ces dénon-
« ciations que détruit le premier coup d'œil de la
« justice?

« S'il fallait en croire des bruits sans doute er-
« ronés, un magistrat aurait déjà répondu à cette
« question : « Sans doute on n'obtient pas des con-
« damnations, mais on fatigue par les poursuites,
« on dégoûte les abonnés des provinces par les
« saisies à la poste; cela nuit toujours aux jour-
« naux. »

« Nous le répétons, nous ne pouvons penser « que ces paroles aient été prononcées. Mais s'il « en était quelque chose, nous préviendrions « celui qui se les serait permises, que nous regar- « dons en pitié une pareille tactique, que toutes « ces tracasseries ne nous nuiront en aucune ma- « nière, que les témoignages de la satisfaction pu- « blique nous arrivent tous les jours plus nom- « breux, que la sagesse de nos principes n'est pas « moins reconnue aujourd'hui que la justesse de « nos prévisions, et que nos abonnés ne verront « dans le manque du numéro d'aujourd'hui qu'une « preuve de plus du soin que nous mettons à les « avertir de tout ce qu'il leur importe de savoir. « Nous le préviendrions encore qu'il y a des com- « munes de France où *la Tribune* seule est reçue, « et où, ne la voyant pas arriver, on pourra « croire Paris en pleine insurrection. Enfin, nous « lui dirions que le moment n'est pas loin où le « gouvernement sentira sans doute le tort que lui « font les agens qui, par un zèle aveugle, ou par « d'autres motifs, veulent classer parmi ses enne- « mis et traiter comme tels tous les hommes qui « ont du patriotisme et de la conscience. »

---

6 Mars 1831.

HARDIESSE CROISSANTE DU PARTI LÉGITIMISTE. — VOEUX DU PARTI PATRIOTE, REPOUSSÉS TOUS PAR LE POUVOIR.

« Il paraît que l'approche de l'invasion donne « à nos *étrangers de l'intérieur* la hardiesse de ne « plus dissimuler. Déjà, depuis le 23 décembre, « les journaux du pouvoir déchu le 29 juillet « avaient repris le ton de journaux officiels, ce qui, « pour le dire en passant, semble prouver que, « pendant le procès des ministres, le peuple, si « violemment accusé de n'avoir pour mobile que « le féroce désir de voir tomber quatre têtes, était « poussé à ces démonstrations extra-légales par un « secret instinct de conservation, et qu'effrayé de « ce que présageait la conduite des divers pou- « voirs dans cette affaire, il demandait, non la « mort des quatre accusés, mais des garanties pour « l'existence de la France. Depuis quelques jours « c'est mieux encore. Tout en accablant d'invec- « tives ce pauvre M. de Montalivet pour quel- « ques visites domiciliaires, que nous sommes, « certes, bien loin d'approuver, mais qui ne sont « rien auprès des facilités données par tant de per- « sonnes à la visite autrement terrible que nous

« préparent un million d'ennemis, *la Gazette*, la
« plus habile des feuilles légitimistes, prend chaudement le parti de la Chambre et du ministère
« contre les patriotes, qu'elle appelle, à l'exemple
« de M. Persil et de M. Jars, des anarchistes et
« des ennemis de l'ordre public.

« Voici deux de ses articles tirés du même numéro :

DE L'AJOURNEMENT DE LA CHAMBRE.

Depuis qu'avec une légèreté toute française, ministres et députés ont décidé la dissolution de la Chambre, de graves et tardives réflexions sont venues préoccuper tous les esprits relativement à cette mesure.

On a senti que la révolution n'avait de résistance contre elle-même que dans la Chambre des députés, et que sans elle le gouvernement se trouverait sans appui moral contre le parti du mouvement ; qu'alors il n'aurait à opposer aux exigences qui naissent du programme de l'Hôtel-de-Ville et des promesses de juillet qu'une volonté arbitraire.

On conçoit, en effet, qu'avec une Chambre des députés aucun mouvement anarchique ne pourrait emporter le pouvoir, puisque Paris fût-il même subjugué par ce mouvement, la transla-

tion de la Chambre dans une autre ville maintiendrait encore le gouvernement.

Tels sont sans doute les motifs de ce mot d'*ajournement* de la Chambre, qui remplace aujourd'hui dans certains journaux celui de *dissolution*.

Si cette mesure était adoptée comme un *moyen terme* entre la promesse inconsidérée du ministère et l'intérêt du gouvernement, elle mettrait en évidence l'imprévoyance du conseil actuel, car on concevrait la dissolution, soit qu'on voulût donner satisfaction au parti du mouvement, soit qu'on eût l'espoir de tromper ce parti en faisant revenir une Chambre pareille; mais si la dissolution n'a pas lieu, comment comprendre qu'on se prive des travaux de la Chambre, dans un moment où le provisoire est une des causes les plus puissantes de l'affaiblissement où l'on est tombé ?

DES HOMMES DU MOUVEMENT.

Le libéralisme, qui ne peut plus se dissimuler combien peu il a répondu depuis son triomphe à l'attente de la France, s'en va répétant que tout le mal vient de ce qu'on n'a pas encore employé les hommes de la gauche, les hommes à principes, et de ce qu'on ne s'est pas mis franchement dans le mouvement.

Nous pouvions comprendre cette illusion quand

les doctrinaires étaient au pouvoir, mais maintenant nous demanderons qui on prétend abuser avec un pareil langage ?

Qu'est-ce donc que MM. Laffitte, Barthe, Mérilhou, Sébastiani, etc., sinon des hommes de la gauche, des hommes du principe révolutionnaire ? Et qu'ont-ils refusé jusqu'ici au mouvement, si ce n'est la république et la guerre contre l'Europe ?

Est-ce la guerre, est-ce la république que veulent ceux qu'on appelle les hommes à principes ? Qu'on y prenne garde, on pourrait trouver dans ces deux faits la ruine de la révolution et des principes qu'elle a proclamés.

« Les *hommes du mouvement*, qu'on appellerait « avec plus de raison les amis de la défense natio« nale, n'ont jamais demandé aux ministres ni la « république ni la guerre. On ne demande pas la « république aux ministres d'un roi, et on ne de« mande pas la guerre quand vingt rois se sont li« gués pour attaquer.

« Mais nous avons fait beaucoup de demandes, « et chacune nous a valu un refus du ministère.

« Nous avons demandé qu'on autorisât la for« mation de bataillons volontaires. — Refusé.

« Qu'on daignât consulter le vœu national lé« galement émis. — Refusé.

« Qu'on rendît l'élection des officiers munici-
« paux aux communes. — Refusé.

« Nous avons demandé une bonne organisation
« de la garde nationale. — Refusé.

« L'élection à deux degrés d'après les lois de 91.
« — Refusé.

« L'abolition des entraves qui pèsent sur l'in-
« dustrie, et qui, par contre-coup, détruisent le
« commerce. — Refusé.

« Des mesures qui rendissent au commerce et à
« l'agriculture les capitaux engloutis par l'agiotage.
« — Refusé.

« Nous avons demandé qu'on cessât de solder
« avec l'argent des contribuables les infâmes qui,
« par paroles ou par écrits, faisaient métier de se-
« mer la division parmi les citoyens, et de disposer
« à la guerre civile, en répandant de lâches ca-
« lomnies contre les écrivains et les orateurs qui
« n'avaient pas voulu devenir, comme eux, les
« stipendiés du pouvoir. — Refusé.

« Qu'on plaçât dans les régimens les officiers
« qui s'étaient battus avec le peuple dans les trois
« journées, de préférence à ceux qui s'étaient
« battus contre lui. — Refusé.

« Qu'on ne laissât point quelques députés, ri-
« dicules tyrans d'un ministère plus ridicule en-
« core, remplir toutes les administrations des dé-

« partemens du midi, des fauteurs de Trestaillons « et de Pointu. — Refusé.

« Qu'on eût le bon sens de secourir les Belges. « — Refusé.

« De secourir les Polonais. — Refusé.

« De secourir les Espagnols. — Refusé.

« De secourir les Italiens. — Refusé.

« D'alléger le fardeau de la liste civile. — Refusé.

« De se contenter du nombre assez honnête de « mouchards dont se contentait Charles X, et de « ne pas le doubler, le tripler, le décupler peut-« être. — Refusé.

« De ne pas se faire les pourvoyeurs des bour-« reaux de la troisième ou quatrième restauration, « en jetant dans les cachots une foule des vain-« queurs de juillet, qui y seront peut-être retenus « jusqu'à ce qu'on les conduise au supplice sous « l'escorte des Cosaques et des Hulans. — Refusé.

« Si je voulais continuer cette énumération, dix « colonnes ne suffiraient pas. Jamais projet de ca-« pitulation offert par une garnison aux abois n'a « été si outrageusement rejeté que les demandes « des patriotes au moment même de leur triom-« phe. »

---

8 Mars 1831.

LA POLOGNE ET LA FRANCE.

« La consternation règne ce soir dans Paris. « Deux ministres ont dit positivement à la Cham« bre qu'une dépêche envoyée de Berlin, le 3 mars, « par le maréchal Mortier, annonçait la défaite « complète de l'armée polonaise, l'incendie de « Praga, et la chute de Varsovie, rendue à discré« tion.

« Cette nouvelle de la mort de la Pologne, pré« sage de la mort de la France, a frappé toutes les « âmes d'une indignation mêlée de stupeur. Les « hommes qui s'étaient laissé séduire aux trom« peuses assurances du pouvoir sont plus acca« blés que les patriotes, habitués depuis plusieurs « mois à regarder en face notre avenir. Nous sa« vions que la conduite de la France à l'égard de la « Pologne était exactement celle d'une armée qui « laisserait un de ses bataillons combattre seul une « division ennemie. Le bataillon ne pouvait que « succomber; il a fait son devoir, il est mort avec « gloire. Honorons sa tombe et imitons-le.

« Ce langage triste mais calme est bien diffé« rent de celui des dupes à qui le ministère fait,

« par l'organe de ses vingt journaux, une distri-
« bution quotidienne d'opinions et de prévoyance.
« Ceux-ci, bercés encore hier par de douces espé-
« rances de paix, semblent se réveiller comme
« d'un rêve, au bruit du canon et des flammes.
« Ils comprennent enfin que la patrie est en
« danger.

« Au milieu de cette anxiété générale, que fait,
« je ne dirai pas le ministère, car il n'y en a plus;
« il est disloqué, dissous, et peut-être demain
« quelques-uns des hommes qui le composaient
« seront-ils dans les cachots, car ils ont eu aussi
« leurs momens de patriotisme. Que fait, non le
« ministère, mais la camarilla ? S'il faut en croire des
« bruits accrédités, elle feint d'espérer encore la
« paix, elle la demande à grands cris. Égorgez les
« Polonais, dit-elle à la Russie; à l'Autriche, égor-
« gez les Italiens; à la Prusse, égorgez les Belges.
« Égorgez ! égorgez ! mais laissez-moi tranquille.
« Que faut-il encore pour vous complaire ? Vous en
« voulez aux patriotes de juillet qui ont donné
« l'exemple de l'insurrection ? eh bien, j'en tiens
« déjà deux cents en prison, je vais en emprisonner
« trente autres que cent cinquante suivront bien-
« tôt. Vous haïssez nos journaux qui ont appelé à
« l'insurrection, eh bien, voyez comme je les
« traite. M. Persil n'est-il pas pour eux un autre
« Diebitsch ? M. Comte le gênait; nous renvoyons

« M. Comte. M. Polignac ferait-il mieux? Ainsi,
« très honorés seigneurs, ne venez pas me faire
« une guerre inutile, fiez-vous à moi comme à la
« camarilla de Charles X.

« A quoi les très-honorés seigneurs répondront
« tout en égorgeant : Oui, emprisonnez, destituez,
« persécutez les patriotes, cela fera que nous au-
« rons moins de peine à prendre Paris que Var-
« sovie.

« Ceux qui pourraient croire à la sincérité de
« toute autre réponse se donneraient eux-mêmes un
« brevet de démence. Ce qui n'a jamais été dou-
« teux pour nous est devenu évident aux yeux les
« plus prévenus. *Le Messager* lui-même avouait
« hier que la chute de la Pologne serait le com-
« mencement d'une guerre d'extermination entre
« le nord et le midi. Ainsi donc, il n'y a plus de
« subterfuges à employer ; ce qu'on fera en France
« contre la liberté et contre ses partisans, ne
« pourra plus passer pour une concession faite à
« l'étranger dans le but d'éviter la guerre : ce sera
« manifestement un moyen de défense ôté à la
« patrie dans la lutte qui se prépare ; ce sera mani-
« festement une trahison. Que Louis-Philippe
« ouvre enfin les yeux ; qu'il fasse arrêter et juger
« comme traître tout homme qui osera lui parler
« contre les amis de la révolution ; qu'il rende à la
« liberté les patriotes de juillet entassés dans les

« prisons; qu'il écoute les vœux du peuple; qu'il
« assemble de vrais représentans capables de por-
« ter ces vœux dans nos lois; qu'il donne aux sol-
« dats et aux citoyens des chefs dignes de leur
« confiance, et l'enthousiasme de juillet pourra
« renaître, et la France pourra encore être sauvée.
« Mais... il en est temps! »

RÉPONSE A LA GAZETTE.

« *La Gazette* trouve *beaucoup d'amertume* dans
« les observations dont nous avons fait précéder
« hier la citation d'un de ses articles. Elle devrait
« y voir beaucoup de modération en songeant aux
« invectives, aux accusations contre les patriotes
« qui, depuis quelque temps, remplissent ses
« colonnes. Tant qu'elle eut l'air d'être l'organe
« d'un parti vaincu, nous cessâmes de la com-
« battre. C'est elle qui a recommencé le combat.
« Tous les amis sincères de la liberté, tous ceux
« qui ont résisté aux caprices du Palais-Royal
« comme au bon plaisir des Tuileries, qui se sont
« montrés inaccessibles au cordon bleu comme au
« cordon rouge, sont, dans les *factums* de *la*
« *Gazette*, des brouillons ou des énergumènes,
« des *singes* ou des *tigres*; il est bien fâcheux que *la*

« *résistance* ne soit pas assez forte, que les discours « de M. Jars ne soient pas assez logiques pour les « confondre, et les prisons de M. Persil assez vas- « tes pour les contenir; ils veulent tous la répu- « blique; et la république! savez-vous ce que c'est? « Ce n'est point la liberté douce et tranquille dont « jouit l'habitant des États-Unis; ce n'est point « l'administration ferme, éclairée et glorieuse du « Consulat; ce n'est pas même l'ordre un peu ty- « rannique établi en Angleterre par le fameux « protecteur: c'est l'anarchie, c'est 93, c'est la « guillotine en permanence, c'est la ruine du com- « merce, de l'agriculture, de l'industrie, la spo- « liation des propriétés. Et nous voulons tout « cela! Certes! quand on répondrait avec amer- « tume, avec indignation, à de pareilles calom- « nies, les calomniateurs auraient-ils droit de se « plaindre?

« Nous n'en ferons rien toutefois. Nous pouvions « parler avec colère des journaux du Pavillon- « Marsan, quand ils disposaient contre nous des « balles des gardes royaux; nous pourrons re- « prendre le même ton quand ils disposeront con- « tre nous des millions de licteurs de la Sainte- « Alliance. Dans l'état présent des choses, nous « répondrons sans aigreur à ces longues déclama- « tions, où l'on cherche à ameuter tous les intérêts « individuels contre les seuls Français qui aient fait

« à l'intérêt public le sacrifice de tous leurs intérêts
« particuliers. Ce sera l'objet d'un prochain ar-
« ticle.

« Nous nous bornerons aujourd'hui à de courtes
« réflexions sur la récrimination de *la Gazette*
« d'hier. Après avoir dit qu'elle reproche comme
« nous « au ministère et à la Chambre d'avoir re-
« fusé les libertés communales, électorales, celle
« de l'enseignement et une organisation de la
« garde nationale, sans exception de parti, » elle
« ajoute : « Nous sympathisons avez elle (*la Tri-*
« *bune*) et dans les élections, dans les Chambres,
« dans les journaux, elle trouvera partout l'appui
« de l'opinion dont nous sommes l'organe, pour
« obtenir toutes ces libertés. » Voilà qui est fort
« bien. Mais pourquoi, lorsque sous M. de Mar-
« tignac nous défendions toutes ces libertés (puis-
« qu'on veut absolument, malgré la langue et le
» bon sens, que la liberté ait un pluriel), pour-
« quoi, dis-je, *la Gazette* trouvait-elle que M. de
« Martignac faisait trop de *concessions?* Pourquoi
« appelait-elle au secours du bon roi Charles tous
« ses fidèles paladins, Roland-Polignac, Brandi-
« mart-Labourdonnaye, et Renaud-Chantelauze,
« qui, comme chacun sait, ont si bien défendu le
« bon roi contre les *concessions?* Pourquoi, lors-
« que *la Tribune* ne trouvait parmi les 221 qu'un
« très petit nombre de patriotes assez fermes pour

« se trouver au niveau des circonstances qu'elle « prévoyait, *la Gazette* les traitait-elle tous en « masse de séditieux et presque de républicains ? « Cela ne peut-il pas donner à croire qu'une fois « Henri V installé aux Tuileries par le droit divin « de Diebitsch Sabalskanski, *la Gazette* pourrait « bien revenir à l'art. 14, et se ranger sous les « bannières du paladin aux *quelques gouttes de sang* « ou du Roland des mitraillades ?

« Je sais qu'il est dans le parti de la légitimité « des hommes d'honneur guidés par une convic- « tion différente de la mienne; des hommes qui « ont horreur de l'invasion, et qui rêvent l'alliance « du droit divin avec une quasi-liberté. Ils vou- « draient pouvoir arrêter l'étranger sur nos fron- « tières, rallier à leur cause les patriotes en leur « promettant sincèrement l'exécution des vœux « émis par la France en 1789, et en faire jurer l'ob- « servance par la princesse qu'ils appellent ré- « gente, avant qu'elle ne rentrât parmi nous. Ils « sont dupes de la générosité de leur caractère ; « ils n'obtiendront rien ni de l'étranger ni de la « cour d'Holy-Rood. Ils méritent cependant notre « estime ; nous pouvons les combattre long-temps, « jamais les haïr. De leur côté, ils nous rendent « justice : Attachés au principe de l'hérédité, ils « conçoivent qu'on se dévoue au principe de la « souveraineté nationale ; et, certes, ce ne sont

« pas eux qui peuvent voir en nous ni *des singes*
« ni *des tigres*.

« Il se trouve dans la réponse de *la Gazette* une
« phrase singulière. « La Tribune, dit-elle, consé-
« quente à ses principes, s'élève comme tous les
« libéraux qui ne sont pas encore au pouvoir,
« contre ce honteux système de législation, etc. »

« Nous aimons à penser que ce *comme* a été mis
« sans intention. *La Gazette* sait fort bien que si
« nous ne sommes pas au pouvoir, c'est parce que
« nous n'aurions pas voulu y monter sans y porter
« tous nos principes, tous sans exception. Elle
« sait fort bien que si nous avions voulu en faire
« le sacrifice, nous aurions été au pouvoir, non-
« seulement sous Louis-Philippe, mais sous Char-
« les X, mais sous Louis XVIII..Nous étions pour
« cela en meilleure position de toute manière que
« bien des gens qui y sont parvenus.

« Enfin, *sympathisant* avec nous pour la demande
« *des libertés*, *la Gazette* ajoute : « Mais quand la
« Tribune veut qu'on trouble l'Europe pour la
« livrer aux cruelles déceptions dont nous sommes
« victimes, quand elle veut en France le triomphe
« des hommes que nous ne connaissons que par
« des émeutes, et qu'elle s'associe aux anarchistes
« et aux tyrans de toutes les époques, depuis ceux
« de la république jusqu'à ceux de l'empire, nous
« nous déclarons contre elle, et nous approuvons

« des efforts de résistance qui n'ont d'autre tort à « nos yeux que d'être condamnés à l'impuissance « par les vices de position de ceux qui sont au « pouvoir. »

« Il y a dans cette phrase une partie que nous « comprenons et une partie dont nous avons en « vain cherché le sens. Nous voulons *troubler l'Eu-* « *rope* parce que nous avons demandé qu'on se- « courût les Belges, les Espagnols, les Polonais, « les Italiens. Voilà qui est clair; malheureusement « pour la sincérité de notre accusateur, en écri- « vant ces lignes, il n'ignorait point que nous vou- « lions seulement nous faire des alliés capables de « nous défendre; il n'ignorait point que, malgré « les belles protestations de lui-même ou de ses « collaborateurs, sur les intentions pacifiques des « rois, la guerre, une guerre générale, une coali- « tion plus formidable que celle de 1815, a été « décidée et organisée dès la première nouvelle du « 7 août. Préférer que la guerre commençât sur « l'Adige et sur le Mein à la voir s'ouvrir sur le Var « et sur la Sambre, c'est, j'en conviens, vouloir « *troubler* les projets de nos bons amis les ennemis, « mais ce n'est pas vouloir *troubler l'Europe*. Les « journaux ministériels eux-mêmes commencent à « rougir de ces ridicules et funestes assurances de « paix, ils n'osent plus soutenir un pareil rôle: « pourquoi *la Gazette* le continue-t-elle encore,

« quand la mystification est découverte, même par « les badauds les plus obstinés?

« Ce que je n'ai pu comprendre, c'est ce triomphe des hommes qu'on ne connaît que par des « émeutes. D'abord *la Tribune* ne combat point « pour le triomphe d'un ou de quelques hommes : « elle ne voit que le triomphe des principes, et sur« tout des intérêts de l'humanité; en second lieu, les « hommes que *la Tribune* recommande sont, ce « me semble, connus par autre chose que par des « émeutes; et puis il y avait du bon dans l'*émeute* « de juillet, par exemple. Mais ce qui est tout-à-« fait inexplicable, ce qui est incompréhensible à « l'égal des axiomes de M. Royer-Collard, c'est « cette association *aux tyrans de toutes les époques.*

« Nous ne dirons pas qu'il y ait là de l'amertume, « nous dirons qu'il y a folie. A toutes les époques, « nous avons été ennemis non pas seulement de « toutes les tyrannies, mais de tout ce qui en pro« fitait, de tout ce qui en approchait, de tout ce « qui s'y résignait. *La Gazette* le sait avec plus de « certitude encore qu'elle ne connaît les armemens « de ces puissances dont elle nous accuse de vou« loir troubler la paix. »

---

10 Mars 1831.

LA POLOGNE. — MINISTÈRE PÉRIER. — MINISTÈRE LAFFITTE.

« La dépêche qui avait annoncé au gouverne-« ment la chute de Varsovie était datée de Berlin, « le 3 mars. Nous recevons aujourd'hui *la Gazette* « *d'État* du 4 : elle donne des extraits des jour-« naux de Varsovie du 28 février, et il n'y est « nullement question de la capitulation de cette « ville. *La Gazette d'État* est le journal officiel de « la cour de Berlin. Il semblerait bien étonnant « qu'une nouvelle aussi importante et aussi agréa-« ble au cabinet prussien que celle de la soumis-« sion de Varsovie, n'eût pas été communiquée à « *la Gazette d'État*, si elle était déjà parvenue à « Berlin ; le rapprochement des dates laisserait « donc quelque espoir ; mais comme les journaux « polonais conviennent qu'une partie de l'armée « des patriotes a repassé la Vistule, il est évident « que la bataille du 25 a été perdue, et que des « renforts arrivant aux Russes, la Pologne n'aura « pu soutenir une lutte trop inégale. Dans deux ou « trois jours tout sera éclairci.

« En attendant, la sympathie de la France pour « ses malheureux alliés se prononce à chaque ins-

« tant avec une nouvelle énergie. Hier au soir, ont « eu lieu devant l'hôtel de l'ambassade russe des « démonstrations fâcheuses ; car, quelle que soit « la conduite d'un gouvernement, son ambassa- « deur doit toujours être environné d'égards. Au- « jourd'hui, sur plusieurs points de la capitale, « des groupes de citoyens ont manifesté quelque- « fois, dit-on, avec un peu de tumulte, leurs re- « grets pour la Pologne et pour la France. Des « cris de guerre et de vengeance ont retenti de « toutes parts.

« Ces nouveaux symptômes d'un désaccord com- « plet entre la marche de l'administration et les « vœux du peuple, devraient faire sentir enfin « combien il serait urgent de ramener l'ordre en « ramenant la sécurité par un changement de « système. Eh bien ! que fait-on ? On balance en- « core, comme il y a huit jours, entre un minis- « tère recomposé par MM. Laffitte et Soult, et un « ministère que M. Casimir Périer formerait pour « le présider. On dit même que la cour penche « vers cette dernière combinaison, et ce qui sem- « blerait le prouver, c'est la destitution de M. Comte, « c'est l'arrestation d'un grand nombre de patrio- « tes de juillet. Un instant de réflexion suffirait « cependant pour apercevoir les conséquences d'un « pareil choix.

« Un ministère Casimir Périer, c'est-à-dire un

« ministère appuyé sur les centres et composé ou « dirigé par des doctrinaires, serait, dans les cir« constances présentes, la ruine de la patrie. Ce se« rait une déclaration de guerre formelle à la ré« volution de juillet et à tous les hommes qui y « ont pris part, soit à Paris, soit dans les provin« ces : or, quand les ennemis s'avancent sur toutes « nos frontières, de quel nom appeler une telle « déclaration ? il n'y en a que deux, on peut choi« sir : folie ou trahison.

« Un ministère Laffitte et Soult pourrait au con« traire affermir le gouvernement. Si ces deux mi« nistres, rompant hautement et à toujours avec « les idées du cabinet actuel, s'associaient de vrais « patriotes ; si cette nouvelle administration prou« vait à l'instant par des actes qu'elle s'associe au « vœu national, et en prépare le triomphe ; si dans « ses relations avec les cours étrangères le gouver« nement brûlait ses vaisseaux et ne se laissait plus, « comme Cortez, d'autre ressource que la vic« toire, la confiance renaîtrait, et avec la confiance « le calme ; les divisions qu'ont semées les doctri« naires, au lieu de produire la guerre civile, « s'effaceraient tous les jours ; et alors, tous réu« nis pour la défense d'une révolution dont on « sentirait enfin quelque bienfait, nous pourrions « encore repousser l'Europe et ne pas voir une « troisième fois les Russes à Paris.

« Qu'on y songe! Cela, ce me semble, en vaut « la peine. »

---

11 Mars 1831.

DISPOSITIONS DE L'AUTRICHE.

« Voici comment s'exprime, sur les dispositions « de l'Autriche, le *Messager des Chambres*, que, « certes, on n'accusera pas d'être *alarmiste* ou en- « nemi du ministère :

Au sujet des dispositions de l'Autriche, nous pouvons dire pour notre part que nous avons vu un voyageur arrivant de Constantinople par terre, et qui a traversé toute la monarchie autrichienne, où il a vu un très grand développement de préparatifs militaires contre la France, d'après l'opinion universelle des officiers et des bourgeois.

La landwehr est réunie et continuellement exercée, infanterie, cavalerie et artillerie. L'esprit des peuples est travaillé contre la nation française avec beaucoup d'énergie et de succès. On nous représente comme livrés à toutes les horreurs de 93, pillant les églises, abattant les croix, incarcérant les prêtres, voulant, non plus seulement comme dans la première révolution,

le renversement des trônes et des autels, mais encore celui de la propriété, et marchant enfin à la décomposition entière de tout ordre social (1). Ces monstruosités obtiennent un crédit complet dans les deux tiers des pays soumis à la domination autrichienne, où, comme on sait, il n'y a point de presse pour détromper les esprits. De là résulte une espèce d'enthousiasme patriotique parmi ces peuples pour la cause de leurs foyers, de leurs croyances et de leurs propriétés, qu'on leur dit menacés d'une épouvantable subversion, et le gouvernement opère ses levées d'hommes et d'impôts avec le plus grand succès.

Nous livrons ces faits, dont nous affirmons

(1) Des brochures composées à Vienne représentent la doctrine saint-simoniste (sans la faire connaître ni même la nommer) comme étant la doctrine fondamentale de la nouvelle révolution française, et celle que notre nation voudrait faire prévaloir par la force des armes dans toute l'Europe.

On conçoit qu'il est facile aux gouvernemens absolus de nous représenter comme des désorganisateurs effrénés, en confondant avec nos vrais principes de liberté et de gouvernement représentatif les prédications d'une secte isolée qui enseigne le partage des biens ou du moins l'abolition de toute propriété héréditaire, et qui inscrit sur sa bannière que les institutions sociales doivent avoir pour principal but l'avantage de la classe la plus pauvre.

Nous ne prétendons pas discuter ici cette doctrine ni la pureté d'intention de ses apôtres. Nous constatons seulement cette remarque, qu'elle sert de prétexte aux gouvernemens absolus pour créer en leur faveur un nouveau genre de patriotisme fondé sur la conservation d'un ordre social européen dont la propriété est la base.

(Note du *Messager*.)

la certitude, aux méditations de nos hommes d'État qui peuvent les comparer aux renseignemens fournis par les agens diplomatiques.

« Ce que *le Messager* appelle avec raison des « monstruosités, a été dit par les journaux du *juste-« milieu*, dès le mois d'août, c'est-à-dire à une épo-« que où les prétextes donnés maintenant à la « mauvaise foi, par l'irritation qu'ont produite « sept mois de déception, n'existaient pas encore; « à une époque où le peuple avait temoigné le « plus grand respect pour tous les signes religieux, « où les patriotes demandaient seulement qu'on « daignât consulter *le vœu national légalement « émis*, et où les plus ardens parmi eux n'avaient « jamais pensé qu'à remettre la suprême magis-« trature à un vieillard connu des deux mondes par « sa modération et par sa bonté, autant que par « son patriotisme.

« Il est vraiment glorieux pour les ministé-« riels du 7 août, d'avoir dévancé, dans leurs vé-« ridiques colonnes, les mensonges que répandent « nos ennemis pour irriter les peuples contre la « France, mensonges que les scribes de la coali-« tion n'ont osé répéter que lorsque l'exaspé-« ration du peuple, chaque jour accrue par les « actes funestes du pouvoir, a porté quelques tê-« tes fausses à se séparer, ou plutôt à sembler, dans « des discours irréfléchis, se séparer des patriotes

« dévoués avant tout à la sécurité générale et au
« véritable ordre public, pour embrasser des théo-
« ries absurdes, ou réveiller des souvenirs san-
« glans. »

---

12 Mars 1831.

INCERTITUDES SUR LA FORMATION DU CONSEIL.

« Les exemplaires de *la Tribune* ont été encore
« aujourd'hui arrêtés à la poste et saisis dans nos
« bureaux. Il paraît que M. Persil nous garde pour
« chaque semaine une saisie et deux procès.

« *M. Persil vient d'être nommé membre de la Lé-*
« *gion-d'Honneur.*

« Ce redoublement de haine contre un journal
« autour duquel se rallient tous les patriotes qui
« ont fait la révolution de juillet, et tous les hom-
« mes qui, soit à Paris, soit dans les provinces,
« sont décidés à opposer une généreuse résistance
« à la troisième invasion, s'allie parfaitement avec
« la reconnaissance du droit d'intervention de
« l'Autriche dans les affaires de l'Italie, avec la
« dispersion des réfugiés piémontais, avec les ar-
« restations des citoyens assez mal avisés pour
« remplacer, au 29 juillet, le drapeau blanc des
« Tuileries par le drapeau tricolore, avec les baïon-

« nettes dirigées contre des jeunes gens réunis « pour aller féliciter un digne magistrat. Il y a de- « puis plusieurs jours quelque chose de convul- « sif dans toutes les démarches du pouvoir. Ces « convulsions annoncent-elles l'agonie d'une fac- « tion incompatible avec la défense nationale, ou « bien présagent-elles la mort prochaine de la « France de juillet? Il paraît que ce n'est pas en- « core décidé. Les bulletins qui se succédaient au- « jourd'hui très rapidement, comme dans toutes « les maladies graves, indiquaient tantôt quelques « lueurs d'espoir, tantôt des symptômes immi- « nens de dissolution et de gangrène; un moment « c'était un ministère Laffitte, Eusèbe Salverte, « Mauguin; une heure après c'était un ministère « Périer et Decazes. Les deux drapeaux luttent en- « core.

« Que Dieu sauve la France!

« Il y a eu de nouveaux troubles à Paris; mais « un simple récit des faits, sans la moindre ré- « flexion, est réputé séditieux, et il vaut mieux se « taire que mentir.

13 Mars 1831.

NOUVEAU MINISTÈRE.

« Nous disions hier : les deux drapeaux luttent « encore.

« Aujourd'hui la lutte est terminée.

« Voici la composition du nouveau ministère :

« M. Casimir Périer, ministre de l'intérieur, « président du conseil;

« M. Louis, ministre des finances;

« M. Barthe, ministre de la justice;

« M. de Montalivet, ministre de l'instruction « publique et des cultes;

« M. de Rigny, ministre de la marine;

« M. d'Argout, ministre du commerce et des « travaux publics;

« MM. Soult et Sébastiani conservent leurs « portefeuilles.

« Il ne reste plus au ministère un seul, je ne « dirai pas des auteurs de la révolution de juillet « (on les a dès l'abord rejetés, ou ils se sont écar- « tés eux-mêmes), mais un seul des hommes qui, « une fois la révolution faite, ont voulu qu'elle « produisît un changement de dynastie, et se sont « opposés à ceux qui prétendaient s'en servir uni-

« quement pour devenir ministres de Charles X.
« C'est à ces derniers que notre sort est livré.

« On a éloigné d'abord ceux qui tenaient sur-« tout aux intérêts de la nation : on éloigne enfin « ceux qui tiennent à Louis-Philippe, ceux qui « ont sacrifié à sa cause une fortune immense et « une immense popularité.

« Les progrès de la contre-révolution à l'inté-« rieur coïncident avec la marche de la coalition « vers nos frontières.

« Des écrivains qui, il y a plus d'un an, ont « placé leur tête sous la hache, demandent qu'on « songe à la défense nationale, et cette demande « est réputée séditieuse, et M. Persil travaille à « leur ruine autant qu'il est en lui.

« La Prusse offre des dégrèvemens d'impôt à « tous ceux qui viendront augmenter encore ses « immenses armées, et en France on entasse par « centaines, dans les prisons, les citoyens qui gui-« dèrent le peuple aux combats de juillet, et qui « pourraient pousser vers le Rhin ou vers les « Alpes des bataillons de volontaires entraînés « sous les drapeaux par leur énergie.

« On fait plus; d'infâmes suggestions, dont on « pourra croire le pouvoir complice s'il n'en pour-« suit pas les auteurs avec la rigueur la plus « prompte, portent des ouvriers trompés ou sé-« duits à pousser des cris de mort contre les jeunes

« gens des écoles, et à passer des menaces aux « effets.

« Ceux qui accusent les étudians de provoquer « des troubles parce qu'ils ont fait, au sujet de « la Pologne, une de ces démonstrations de l'opi- « nion publique si communes en Angleterre, cher- « chent à organiser dans Paris une véritable guerre « civile, que la modération des écoles et le bon « sens des ouvriers préviendront heureusement. « Ceux qui osent calomnier les patriotes jusqu'à « leur prêter des projets de ramener la terreur, ré- « pandent déjà la terreur dans la capitale; ils ne « parlent que de mesures vigoureuses, de *coups* « *de collier*, de loi martiale, de déportations.

« En de telles circonstances, l'espoir des amis « de l'indépendance nationale doit se porter sur « les associations dont la Moselle a donné le noble « exemple. Que tous les départemens patriotes « en fassent autant. Alors si Paris, plus immédia- « tement soumis à l'influence de la corruption, « ne veut pas défendre son œuvre de juillet, tout « ce que son enceinte renferme de véritables « Français se retirera derrière la Loire. Nous lais- « serons les agioteurs calculer combien ils pour- « ront gagner dans le tripotage des trois nouveaux « milliards de tributs exigés par les *armées libéra-* « *trices*, gardiennes en chef de l'*ordre public*; nous « les laisserons fêter Henri V, applaudir aux



« discours de M. Périer et aux réquisitoires de
« M. Persil, et nous irons chercher s'il n'y a pas
« quelque moyen de sortir des montagnes de l'Au-
« vergne, pour reporter sur Paris ou sur les ruines
« de Paris le drapeau tricolore que nous n'aurons
« pas quitté. »

Il paraît que, pressé entre la nécessité de se jeter dans les bras de la nation pour soutenir immédiatement la guerre, et l'espoir d'éloigner la guerre, en fléchissant les puissances du nord par des concessions et des promesses, le pouvoir, après quelques hésitations, finit par se décider alors pour le dernier parti. La guerre a été réellement éloignée, et pour beaucoup plus de temps qu'on ne devait le penser. Mais elle arrivera tôt ou tard, et, malgré les fautes des rois alliés, fautes inconcevables et sur lesquelles personne ne pouvait compter, on verra si, en définitive, la France aura beaucoup gagné à ce retard.

---

§ XIII. *Du* 20 *Mars au* 20 *Avril* 1831.

Les nouveaux Aristogitons. — Des associations pour la défense nationale. — Mouvemens en Belgique. — Les associations, le ministère et les ambassadeurs. — D'une nouvelle association projetée par les légitimistes. — Jugement de la prétendue conspiration républicaine. — Inexactitude de certains éloges donnés à la Convention. Effet fâcheux qu'ils produisent. Conseils aux jeunes Français.

20 Mars 1831.

LES NOUVEAUX ARISTOGITONS.

« Je commence par demander pardon à l'illustre « athénien. Dieu me garde de le comparer aux « perfides agens d'une camarilla ! Ce qu'il fit pour « la prospérité de son pays, ils le font pour la ruine « du leur; ce qu'il fit contre un tyran, ils le font « contre un roi à qui la France se plaît à croire les « intentions les plus droites; ce qu'il fit sur le « chevalet et dans les horreurs de la torture, ils le « font sur des coussins de velours et au milieu des « délices des palais.

« Main enfin le conspirateur athénien trompa « le souverain qu'il voulait perdre, en lui dési- « gnant ses meilleurs amis comme ses ennemis les « plus implacables, ses plus fermes soutiens comme

« tramant sa ruine. Voilà le trait de ressemblance « qui existe entre lui et les traîtres de 1831.

« Quel est l'homme qui a fait à Louis-Philippe « le plus grand sacrifice? N'est-ce pas celui qui lui « a sacrifié la gloire de faire le bonheur de la « France? n'est-ce pas Lafayette?

« Quel est l'homme qui prêtait au roi l'appui le « plus sûr? N'est-ce pas l'homme qui n'ayant pu « perdre, même par ce sacrifice, son ascendant « sur le parti de la liberté, s'interposait toujours « entre les mécontentemens de ce parti et la cou- « ronne, et poussait la générosité jusqu'à soutenir « la supériorité du gouvernement d'un autre sur ce « qu'aurait été son propre gouvernement, jusqu'à « risquer de s'aliéner ses amis en essayant d'en « faire des amis du nouveau roi?

« Eh bien! les Aristogitons d'antichambre « n'ont-ils pas présenté l'appui comme un obsta- « cle, le fondateur comme empressé de détruire, « l'ami généreux comme un ennemi déguisé? et « Lafayette n'est-il pas redevenu simplement le « grand citoyen?

« Sous le déplorable ministère du quasi-légiti- « miste, quel ministre empêchait seul les soup- « çons du peuple d'aller trop loin et d'amener une « explosion redoutable? N'était-ce pas l'homme en « qui la France entière voyait l'image vivante de « la justice et de l'honneur? n'était-ce pas Dupont

« de l'Eure ? Et Dupont de l'Eure n'a-t-il pas été « présenté comme un ministre dangereux ? n'a-t-il « pas été forcé à la retraite ?

« Du moins, à l'égard de ces deux illustres ci- « toyens, nos Tartufes-Aristogitons pouvaient « avoir quelque apparence de prétexte. Lafayette « avait été soixante ans républicain : s'il avait paru « modifier ses opinions au moment où il lui suffi- « sait d'y persister pour être maître de la France, « cette conduite, si opposée à celle de tous les « ambitieux, pouvait être présentée comme l'effet « d'un effort trop sublime pour être durable; on « pouvait insinuer avec perfidie que le moment » des regrets devait arriver, que des amis profi- « teraient d'une occasion pour ramener leur chef « à d'anciens projets, et on pouvait faire craindre « que, dans ce cas, Dupont de l'Eure ne suivît en- « core la détermination de son ami. Mais de quels « prétextes ont pu se servir nos Aristogitons pour « attaquer M. Laffitte ?

« Sans doute M. Laffitte a toujours eu des opi- « nions généreuses, il a toujours aimé la France « et la cause de l'humanité : mais dès long-temps « il s'était séparé des républicains ; c'était même « lui qui, tout en les aimant, leur faisait la guerre « la plus redoutable. Et pour qui la faisait-il ? « Pour le roi, alors duc d'Orléans. Par sa conduite « parlementaire, ses talens, sa conversation aima-

« ble et brillante, son immense fortune, M. Laf-
« fitte se trouvait dans une position à pouvoir
« espérer de remplacer M. Lafayette dans la pre-
« mière magistrature; mais dévoué par une amitié
« sincère à Louis-Philippe, s'étant persuadé que le
« règne de ce prince serait ce que la France pou-
« vait avoir de mieux, il avait de longue main
« travaillé à préparer, pour l'occasion, l'abdication
« de Lafayette en faveur de Philippe. Ce fut lui
« qui la détermina après les journées de juillet; il a
« compromis, pour le roi, sa fortune et sa popu-
« larité; et cependant les Aristogitons l'ont aussi
« présenté comme suspect, et ils ont été écoutés!

« Louis-Philippe les laissera-t-il continuer leurs
« manœuvres? Attendra-t-il qu'ils lui disent comme
« le conspirateur athénien : Nous voilà débarrassés
« par tes mains de tous tes appuis; il ne nous reste
« plus à te désigner que toi-même : fais-toi justice
« comme tu l'as faite à tes amis; nous ne te crai-
« gnons plus, car tu es seul?

---

22 Mars 1831.

DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES.

« Une nouvelle coalition se forme contre la
« France. Toutes les puissances arment à la hâte,

« le jour où retentira le premier coup de canon « paraît ne devoir pas être éloigné. Un calcul bien « simple a dû se présenter à tous les Français, et « particulièrement aux habitans des provinces les « plus exposées à l'ennemi. Ils ont dû se dire ce que « la Tribune a imprimé il y a déjà plusieurs mois : « autant l'invasion de 1815 surpassa en massacres, « en outrages, en tributs, en désastres de tout « genre l'invasion de 1814, autant l'invasion de « 1831 surpassera, si on n'y met ordre, l'invasion « de 1815. En 1814, l'étranger voulait que la France « fût *forte et heureuse*; en 1815, suivant l'expres« sion du général autrichien Budna, on ne voulait « pas la tuer, mais seulement la *saigner à blanc* « pour l'empêcher de *remuer* à l'avenir. En 1831, « comme on a vu que la France refaisait assez vite « du sang, on voudra sans doute non-seulement « renouveler la saignée, mais y ajouter l'amputa« tion d'un membre, moyen plus sûr de rendre « désormais le mouvement impossible.

« Certainement la France, sachant user de ses « forces et de son énergie, réunissant tous ses ef« forts, n'aurait rien à redouter de ses ennemis; « elle ne pourrait attendre de la guerre que des « victoires. Mais, au lieu de diriger son action con« tre l'étranger, l'administration a paru ne voir « d'ennemis que les patriotes, que les auteurs de « la révolution de juillet.

« Alors, à tort ou à raison, les patriotes ont « conçu des alarmes. Ils se sont souvenus des trahi-« sons de 1814 et de 1815. Ils ont songé aux « moyens de préserver le pays de semblables mal-« heurs, au cas où le pouvoir négligerait d'y parer. « De là les associations qui ont commencé dans la « Moselle, et qui, grâce à Dieu, vont s'étendre « dans toute la France.

« Ces associations devaient être la pierre de « touche de la capacité du nouveau ministère. « Elles l'ont été en effet. Il est évident aujourd'hui « pour tout le monde, *le Temps*, *la Gazette* et *les* « *Débats* exceptés, que M. Casimir Périer a com-« mis une faute énorme, en prononçant contre « ces associations l'anathème publié hier dans le « *Moniteur*.

« Que devait-il faire, demandera-t-on? Il n'y « avait pas deux partis à prendre. Il fallait sur-le-« champ se mettre en tête de cette fédération, « marcher avec elle. Par cette démarche, M. Périer « se serait rendu fort de toute la puissance de « l'opinion qui la provoquait; il se serait montré « homme d'État, ce que personne n'a fait jusqu'à « ce jour au Palais-Royal.

« Maintenant qu'il l'a improuvée, ne peut-il pas « craindre qu'on ne prête au gouvernement des « arrières-pensées, qu'on ne l'accuse non-seulement « d'imprévoyance, mais même de quelque com-

« plicité criminelle, ce qui bien certainement se« rait considéré comme une calomnie par les gens « sensés, mais ne laisserait peut-être pas de pro« duire une très fâcheuse impression sur la masse « du peuple ?

« Le but des associations est la défense de la « patrie. Le gouvernement ne devait donc pas hé« siter à les adopter. M. Périer n'a pas compris « l'avantage qu'il pouvait en retirer ; et cette pre« mière gaucherie l'a déjà convaincu d'inhabileté.

« Le voilà qui menace les fonctionnaires de sa « colère, qui les destitue. Mais qu'y gagnera-t-il ? « de l'impopularité. On a déjà rapproché sa circu« laire aux préfets de celle de M. Labourdonnaye. « Comme lui il défend aux fonctionnaires d'avoir « une opinion, sous peine d'être réduits à la mi« sère ; comme lui il promet les faveurs de la cou« ronne à l'obéissance passive. Il ne lui manquait « plus que de ressembler au grand Polignac. Celui« ci s'offensait de la souscription faite pour le « maintien de la Charte ; M. Périer se courrouce « contre ceux qui s'engagent à garantir leurs foyers « de l'invasion des Russes et des Autrichiens. Qui « aurait cru que sept mois après le 29 juillet le « patriotisme serait déclaré factieux ! »

---

28 Mars 1831.

DE MIEUX EN MIEUX.

« Il y a deux mois nous n'avions qu'un tout petit « budget de 1200 et quelques millions; mais il « grandit à vue d'œil, comme un enfant de belle « espérance. Voilà tout au plus quinze jours qu'il « comptait déjà par 1300 millions. Aujourd'hui, à « quatre heures, M. Humann l'avait mesuré à « 1434 millions 655 mille francs, et à quatre « heures un quart M. Casimir Périer nous a an« noncé qu'il atteindrait demain 1534 millions « 655 mille francs.

« Voilà, si je ne me trompe, un budget triple « de celui du consulat. »

---

30 Mars 1831.

MOUVEMENS EN BELGIQUE. ARRESTATION DU COLONEL BORREMANS.

« Tandis que deux cent mille Prussiens se con« centraient sur le Rhin, que la Russie et l'Autri« che, déjà sur un pied de guerre plus formidable

« qu'en 1814 et 1815, ordonnaient encore de nou-
« velles levées, et que notre ministère tournait tous
« ses efforts contre les Français assez mauvais ci-
« toyens pour ne pas aimer l'invasion et pour avi-
« ser aux moyens de s'en défendre, les Belges du
« juste-milieu mettaient de leur côté tout en œu-
« vre pour que les cent mille Hollandais rassem-
« blés par le roi Guillaume entrassent sans coup
« férir dans les places fortes de la Belgique, et,
« réunis aux deux cent mille Prussiens, pussent
« s'élancer sur nous avec eux, appuyés sur cette
« immense chaîne de fortifications menaçantes dont
« la prévoyance anglaise a enlacé nos frontières.
« A Bruxelles, comme à Paris, les journaux aristo-
« crates déversaient chaque jour l'insulte et la ca-
« lomnie sur les membres de l'*association nationale*.
« Des fonctionnaires hésitaient à renouveler le
« serment d'exclusion des Nassau. Le patriote Tiel-
« mans avait été écarté du ministère. Tout cela se
« faisait sous le manteau de l'ordre public. Mais le
« peuple a écarté ce manteau respectable; il a vu
« au-dessous la trahison, son sang vendu, sa gloire
« flétrie. L'indignation lui a rendu son énergie.
« Le colonel Borremans et les autres officiers les
« plus compromis ont été arrêtés. L'acte de l'asso-
« ciation nationale s'est couvert à l'instant de si-
« gnatures par milliers. Des patriotes sûrs ont été
« envoyés auprès de tous les corps pour y dé-

« jouer les trames de la restauration. D'après les « nouvelles reçues hier, la plus grande agitation « régnait dans Bruxelles ; on craignait même que « le peuple ne forçât la prison de Borremans et « ne se fît justice de ses propres mains. Aujour-« d'hui aucun journal de cette ville n'est arrivé à « Paris ; et il est assez naturel de penser que des « événemens graves sont la cause de ce retard. »

---

31 Mars 1831.

LES ASSOCIATIONS, LE MINISTÈRE ET LES AMBASSADEURS.

« La marche de l'administration avait donné lieu « aux craintes les plus graves. Des bruits sinistres « s'étaient répandus. On en trouve la preuve même « dans les journaux qui, au mois d'août, se sont « élevés de la manière la plus haineuse contre les « doctrines de la liberté, et qui s'effrayaient de nos « moindres attaques contre les actes dont nous ne « faisons aujourd'hui que subir les conséquences « nécessaires. Voici, par exemple, ce que disait, « il y a quelque temps, le *Journal du Havre :*

Les partisans incorrigibles que Charles X compte encore dans nos départemens cherchent à renforcer les faibles ou les dupes de leur parti, en leur donnant un étrange motif d'espérance.

Ils disent avoir des raisons positives d'assurer que Louis-Philippe n'a pris la couronne de France que pour l'offrir plus tard au possesseur légitime, c'est-à-dire au duc de Bordeaux. Mais comme il faut pour cela faire que la *fougue populaire* ait eu le temps de se calmer et de revenir à des sentimens favorables au droit divin, le roi par la grâce du peuple attendra, pour exécuter la restitution de la couronne, le moment opportun. Or, sait-on les faits que ces messieurs et ces dames (car il y a beaucoup de dames qui travaillent pour la légitimité) citent à l'appui de leur opinion ?

Les voici :

La faveur dont le monarque par la grâce du peuple a laissé jouir les anciens serviteurs de la duchesse de Berri, régente légitime de la royauté dépouillée par la faction républicaine.

Les fonctions dans lesquelles on a maintenu, malgré les plaintes générales élevées dans les localités, des hommes dévoués aux intérêts de la dynastie passée.

Le rapprochement qui vient d'avoir lieu entre les nobles si rancuneux du faubourg Saint-Germain, Monseigneur l'archevêque et la nouvelle cour.

La réserve avec laquelle les exilés d'Holy-Rood ont toujours parlé du roi des trois journées, malgré la haine non dissimulée que les illustres pros-

crits font éclater contre tous ceux qui ont trempé dans la révolution.

La facilité qu'on a rencontrée chez le roi quand des députés ont été assez abusés pour écarter du maniement des affaires les hommes qui professaient l'antipathie la plus prononcée contre Charles X et sa famille.

« Ces bruits, quelque absurdes qu'ils fussent, « pouvaient achever de porter le découragement « dans la nation, ou exaspérer au contraire l'irri-« tation générale, entretenue par le froissement « de tous les intérêts, par la ruine de toutes les « espérances, par des mécomptes de tout genre.

« Dans ces circonstances, une ville éminemment « patriote, qui, voisine des frontières, voyait ces « frontières sans défense, et au-delà des masses « toujours croissantes d'ennemis, conçut l'idée de « réunir les efforts de tous les citoyens pour as-« surer l'indépendance nationale.

« Cette idée reçut tout d'abord l'assentiment uni-« versel. Elle fut accueillie avec plus d'empresse-« ment encore par les hommes qui avaient une « confiance entière dans les intentions du gouver-« nement, que par ceux qui croyaient avoir des « raisons de s'en défier. Si ceux-ci voyaient dans « l'association un moyen de suppléer à l'inertie ou « à la mauvaise volonté du ministère, ceux-là y

« apercevaient, outre un secours pour lui, le meil-
« leur moyen de le réhabiliter dans l'opinion, de
« dissiper toutes les méfiances, de faire cesser tous
« les soupçons injurieux. Ces amis de nos gou-
« vernans disaient : Certainement le ministère ac-
« cueillera avec transport une idée si noble et si
« utile, tous ses membres s'inscriront sur les lis-
« tes, et dès lors leurs ennemis les plus acharnés
« cesseront de mettre en doute leur sincérité, car les
« esprits les plus défians riraient de ces calomnies.
« En second lieu, les ministres ont pu, avec les
« meilleures intentions du monde, laisser dans des
« places influentes un grand nombre de légitimis-
« tes, soit parce qu'ils auront été trompés sur le
« compte de ces agens, soit parce qu'ils auront
« manqué de preuves. Maintenant l'épuration
« sera facile ; ils destitueront tous les fonction-
« naires civils ou militaires qui ne signeront pas
« l'association ; la machine administrative, dégagée
« de ces rouages qui entravent le mouvement, mar-
« chera dans la route des vrais intérêts nationaux ;
« le peuple rassuré, le gouvernement bien servi,
« seront contens l'un de l'autre, et la force naîtra
« de l'union.

« En effet, c'était à quoi devaient s'attendre ceux
« qui croyaient à nos ministres de la sincérité et
« de la raison. Par quelle fatalité le ministère a-t-il
« pu, non-seulement tromper l'attente de ses amis,

« mais dépasser de si loin dans cette affaire les
« craintes de ceux qui le jugeaient le plus sévè-
« rement ? Pourquoi, loin d'applaudir à l'idée des
« patriotes de la Moselle, lance-t-il tous les jours
« l'anathème sur ceux qui l'ont conçue et sur ceux
« qui l'ont adoptée ? Pourquoi, au lieu de desti-
« tuer les fonctionnaires qui refusent de signer,
« menaçe-t-il de destitution les fonctionnaires
« qui donnent leur signature ?

« Plusieurs journaux reviennent aujourd'hui sur
« la nouvelle que nous avons donnée les premiers
« des plaintes portées contre l'association par mes-
« sieurs les ambassadeurs étrangers. Mais le minis-
« tère pourrait-il donner ces plaintes pour raison
« de sa conduite, sans abjurer, je ne dirai pas tout
« sentiment de dignité, mais toute notion de sens
« commun ? Quoi ! parce que l'étranger vous voit
« avec peine un nouveau moyen de défense, vous
« renoncerez à ce moyen ? et pour le briser dans vos
« mains, vous n'hésiterez pas à vous proclamer en-
« nemis et calomniateurs de tout ce que votre
« pays renferme de patriotes ? Vous nous ferez un
« crime de songer à repousser l'invasion, et vous
« vous appuierez pour cela sur une démarche qui
« est un aveu formel de l'intention qu'on a d'en-
« vahir !

« Et n'allez pas vous récrier sur ce mot. Oui,
« les plaintes des ambassadeurs sont un aveu for-

« mel du plan des puissances contre nous, une « véritable déclaration de guerre. Il ne s'agit pas « ici d'armemens. Quand vous réunissez des trou- « pes, quoique ce soit uniquement pour vous dé- « fendre, les cabinets étrangers peuvent dou- « ter de vos intentions; ils peuvent vous dire : « Une fois vos armées réunies sous prétexte d'or- « ganiser la défense, vous les lancerez sur nous. « Mais on sait bien que de simples citoyens ne « s'associent pas pour faire une guerre offensive. « Si les puissances n'étaient pas décidées à nous « attaquer, elles n'auraient fait aucune attention à « l'association nationale. Que leur importerait que « quelques centaines de mille francs fussent ver- « sées dans quelques caisses où, l'agression contre « nous n'ayant pas lieu, chacun viendrait repren- « dre ses centimes, ou les abandonnerait pour « quelque bonne œuvre, pour le soulagement des « blessés de juillet, par exemple?

« Tout cela est si évident qu'on rougit, en vé- « rité, d'être obligé de l'énoncer. Certainement « les envoyés des cours étrangères qui ont osé de- « mander des mesures contre l'association devaient « s'attendre à recevoir leurs passeports. Toute au- « tre réponse n'a pu exciter en eux qu'un de ces « deux sentimens : la pitié ou le dégoût. »

5 Avril 1831.

D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION.

« Il se forme une nouvelle association à Paris. « Mais celle-là ne sera pas poursuivie ; elle n'est « point dirigée contre des objets sacrés tels que « l'invasion et la légitimité des baïonnettes étran- « gères ; elle n'est point annoncée par des journaux « anarchiques, comme *le Constitutionnel, le Cour- « rier, la Tribune, le National, la Révolution ;* elle « ne comptera point parmi ses membres des mau- « vais citoyens à la façon de Lafayette, de Salverte, « de Lamarque, de Laborde, de Daunou. Elle « s'intitule *association contre l'anarchie ;* et c'est la « pieuse *Gazette* qui vient d'en lancer le *prospectus.* « Ce *factum* est un modèle de perfidie frénétique. « N'importe ! il est dans *la Gazette* : qui pourrait « en nier la modération ? Lorsque *la Tribune* donna « le conseil d'imiter la noble association de la « Moselle, ce fut dans des termes tout différens. « Autrefois, on les eût regardés comme extrême- « ment mesurés. Mais on se serait trompé sans « doute. N'est-il pas reconnu que *la Tribune* est « un journal violent, exalté ? et M. Persil ne le « prouve-t-il pas juridiquement, à grand renfort

« de réquisitoires? Ainsi donc efforçons-nous de « prendre des leçons de sagesse et de modération « dans cette *Étoile*, toujours innocente, et qui n'a « jamais rien à régler avec le parquet.

« Elle commence par un acte d'accusation con- « tre la révolution de juillet. Elle nous peint rui- « nés, dévorés par un fléau. Ce fléau, « ce n'est pas, dit-elle, ce n'est pas la guerre, ce n'est pas l'intempérie des saisons, ce n'est pas le débordement des rivières, ce n'est pas le choléra-morbus ni aucune autre espèce d'épidémie : c'est le fléau de la banqueroute; il est né avec la révolution, il grandit avec elle.....

La révolution blesse les intérêts de la propriété foncière. Les agitations du présent, l'effroi de l'avenir, l'anéantissement de toute confiance et de toute sécurité, ont déprécié les valeurs immobilières comme les valeurs mobilières. Qui a de l'argent le garde, parce qu'il n'y a de sûr que la possession de l'argent; encore a-t-on soin de le convertir en or à tout prix pour le cacher plus facilement; il n'y a plus, ou il y a peu de concurrence pour l'acquisition des biens-fonds mis en vente, parce qu'on ne sait pas si l'on n'en sera pas dépouillé : de là, l'abaissement progressif de leur valeur; de là la caducité des hypothèques et l'impossibilité d'emprunter pour des travaux d'amélioration. »

« Ici l'auteur, épuisé de modération, emprunte « le secours d'un autre écrivain modéré; il copie « son confrère du *Temps*, autre journal dans le- « quel M. Persil ne trouve jamais d'exagération. « La phrase ne me serait pas venue à moi, violent, « emporté, gibier de cour d'assises, ou si, par im- « possible, elle était tombée de ma plume, je me « serais hâté de la biffer; mais elle a été accueillie « dans *le Temps*, distinguée par *la Gazette*: elle est « donc doublement sanctifiée, et nous pourrons « l'imprimer sans voir visage d'huissier. La voici: Deux personnes ne se rencontrent plus sans se demander : Que deviendrons-nous ! Cette demande a remplacé les formules de politesse que l'usage avait introduites dans la société. « Malgré la paix, ajoute de son crû *la Gazette*, malgré des récoltes ordinaires, il règne aujourd'hui dans la France agitée une misère à laquelle nulle autre époque de calamités publiques ne peut être assimilée.» Cette misère est si grande, que les libé- « raux même regrettent d'avoir coopéré à la ré- « volution et de n'avoir pas reconnu Henri V. « A l'appui de cette assertion *la Gazette* cite deux « journaux du *mouvement* qui ne sont ni *la Révo-* « *lution* ni le journal aux huit procès.

La révolution, poursuit *la Gazette*, blesse les intérêts de la liberté politique.

La loi de la garde nationale, les lois munici-

pale et électorale sont toutes faites pour concentrer le pouvoir dans les mains d'un parti, et réduisent à un véritable ilotisme la classe inférieure et la classe supérieure de la société. »

« La révolution blesse aussi les intérêts de la « liberté religieuse. Protestans, tremblez comme « les catholiques. Des athées détruiront la religion « de la minorité des Français comme celle de la « majorité. « Vous croyez aussi l'âme immortelle : c'est cette croyance qui met en fureur les méchans; ils voudraient l'éteindre dans toutes les consciences humaines, pour que la leur fût plus tranquille.

Enfin la révolution blesse le premier des intérêts, le premier des droits de l'homme en société, la sûreté du domicile, des secrets domestiques et de la personne.............. Est-ce que le génie du mal se serait perfectionné depuis la première révolution ? Il y eut des visites domiciliaires à la fin d'août 1792, il y en eut en 1793, en 1794; chaque fois, elles furent précédées d'une loi qui, du moins, avertissait les victimes de prendre garde à elles. En 1831, point de loi, point d'avertissement préalable. Le 28 août 1792, Danton, ministre de la justice, voulant remplir les prisons de suspects, se rendit à l'Assemblée législative, et lui demanda *d'être autorisé à faire des visites domiciliaires*. Il crut qu'il ne pouvait

le faire sans loi; et il se trouve en 1831 un jeune ministre qui a déjà dépassé sur un point le fougueux Danton!!! »

« L'acte d'accusation contre la révolution de « juillet une fois achevé, commence le réquisitoire « contre l'anarchie. Les clubs se rétablissent, dit « le procureur-général de l'*Etoile*, et ici il a de « nouveau recours à son ami du *Temps*. « Là se rassemblent une foule de jeunes gens qui se sont nourris de l'histoire de notre révolution, et qui voudraient la recommencer jour par jour. La discussion ne s'entame pas sur d'autre sujet. Il y a là de jeunes étudians, des avocats, des médecins, qui ne rêvent que de devenir un jour des Saint-Just, des Lebas, des Couthon, des Collot-d'Herbois, des Billaud-Varennes. Auprès de ces gens-là ne pas reconnaître les vertus des membres du comité de salut public, se refuser à comprendre la candeur de Marat et la philanthropie de Robespierre, c'est se faire déclarer hautement nul et incapable. »

« Patriotes, retenez votre indignation; vous « n'êtes pas au bout. La *Gazette* ne veut pas rester « en arrière du *Temps*. Elle a fait aussi une découverte, et cette découverte est curieuse : *les jaco-* « *bins sont ressuscités.*

Leur réorganisation est annoncée dans tous les journaux révolutionnaires. Société centrale à

Paris; sociétés affiliées dans les chefs-lieux de départemens, dans les arrondissemens, et même dans les communes, qui fourniront un nombre suffisant de frères et amis; correspondance entre la société centrale et les sociétés affiliées : c'est comme dans les temps passés. »

« De quoi, diable! veut-elle donc parler? allez-« vous dire. Je conçois votre étonnement, votre « incertitude; les discours même de M. Périer « n'ont pu vous mettre sur la voie; vous cherche-« riez vainement. Eh bien! ces jacobins, c'est l'as-« sociation patriotique de la Seine. Vous en seriez-« vous douté? Poursuivons.

« Que veulent les jacobins de 1831? ce que voulaient les jacobins de 1792 : la guerre et la république; la république et la guerre. Personne ne peut en douter en lisant les noms déjà proclamés dans les journaux. . . . .

Les provocateurs de la guerre pensent-ils aux malheurs qui l'accompagneront! Oui, ils y pensent, et ils n'en frémissent pas! Ils les prévoient comme nous les prévoyons, et ils s'en repaissent.

Quelle race d'hommes, conjurée contre l'espèce humaine, réapparaît sur la scène politique! Ils reprennent le nom de *patriotes!* Pères de famille, que pensez-vous de ces patriotes-là, qui veulent vous arracher votre dernier enfant et votre dernier écu!

Arracher aux pères de famille leur dernier enfant et leur dernier écu, cela est impossible; oui, cela est impossible sans la terreur escortée de ses réquisitions, de ses emprunts forcés, de son *maximum*, de ses confiscations, de ses noyades, de ses mitraillades, de ses échafauds! Aussi le terrorisme s'apprête-t-il déjà; déjà l'on entend, dans des lieux publics, des tigres à figure humaine qui disent que, pour en finir, il faut tuer les riches et prendre leurs biens, se réservant sans doute une bonne part dans la prise; en d'autres lieux on s'excite, on s'encourage à l'œuvre par des apothéoses de Marat, de Robespierre, de Couthon, de Saint-Just, de Collot-d'Herbois, et de tous les anciens buveurs de sang que l'horreur universelle semblait avoir flétris à jamais, et dont les noms aujourd'hui sont exhumés avec honneur des archives dégoûtantes de l'anarchie! »

« Ainsi donc, parce que, voyant la guerre iné-« vitable, nous désirons que la France se mette « en mesure d'éloigner de ses villes et de ses ha-« meaux le pillage, le viol et l'incendie, nous « sommes des forcenés qui se repaissent d'avance « avec délices du sang près de couler! Ainsi les « hommes qui trouvent faible le patriotisme de « M. Périer sont des admirateurs de Marat et de « Robespierre! Ainsi, quiconque tient au pro

« gramme de l'Hôtel-de-Ville et n'est pas disposé « à l'échanger contre les ordres du grand-prévôt « de la Sainte-Alliance, rêve la terreur, les réqui- « sitions, le maximum, les noyades, les écha- « fauds! Ainsi la liberté, c'est la terreur, les noya- « des et le maximum!

« En vérité, en entendant de pareilles choses, « il est difficile de se contenir; et, tout en la dé- « plorant, nous concevons l'exaltation que des « accusations si révoltantes produisent chez quel- « ques jeunes gens généreux.

« Pour donner quelque ombre de prétexte à ses « accusations contre ce qu'elle appelle les partisans « de la guerre, *la Gazette* soutient chaque jour « que si la marche contre-révolutionnaire du gou- « vernement continue, nous ne serons pas atta- « qués; de son coté le ministère demande sans « cesse de nouveaux subsides pour maintenir la « paix. Ces deux refrains de l'extrême droite et du « juste-milieu ont donné naissance aux idées les « plus extravagantes. « Que se passe-t-il donc entre « notre cabinet et les rois étrangers? quelles sont « les conditions de la trève? Nos ministres nous « demandent, pour conserver la paix, autant d'ar- « gent qu'il en faudrait pour l'acheter. » Telle est « l'observation que nous avons entendu faire par « plusieurs citoyens, tous différant d'opinion poli- « tique, mais tous réunis dans un même sentiment

« de stupeur devant ce budget colossal. Certaine-« ment leurs soupçons n'ont pas le moindre fon-« dement. D'abord, nos ministres ont trop de « loyauté pour songer à un pacte dont le moindre « crime serait une épouvantable concussion. En « second lieu, nous ne les jugeons pas assez inep-« tes pour s'imaginer qu'un semblable moyen « pût réussir. Sans doute, acheter un ministre « influent, un prince, une maîtresse de roi, a pu « quelquefois suffire pour éviter une guerre, et « dans un budget de quinze à seize cent millions, « il y aurait bien de quoi acheter trois ou quatre « ministres, quatre ou cinq maîtresses, et, si le cas « échéait, quelque mignon. Mais ces achats ne sont « utiles que dans les guerres où il s'agit seulement « des intérêts de l'État; ils échouent dans celles « qui intéressent personnellement les familles « couronnées et toute l'aristocratie. L'étranger « pourrait bien nous vendre quelques répits; mais « les cent millions que nous donnerions pour cha-« que quinzaine, par exemple, seraient employés « à doubler les préparatifs. Ce ne seraient que des « frais de guerre payés d'avance.

« Ainsi donc le bon sens de nos ministres nous « rassure autant que leur probité contre de pa-« reilles imaginations. Nous pouvons seulement « nous plaindre de ce que ces messieurs ne sachent « pas administrer plus économiquement, et qu'il

« leur en coûte tant pour donner à la France une « attitude capable d'inspirer le respect à ses enne- « mis. L'association patriotique, qui ne coûte rien, « y réussira mieux, ce nous semble, que tous les « supplémens de budget.

« Après ces fureurs contre les patriotes, on doit « bien penser que l'énergumène de la modération « vante le modéré, le patient Casimir Périer ; il « lui promet le concours des amis de l'ordre, si le « ministre persévère dans le dessein annoncé de « combattre tous ces fléaux, c'est-à-dire la révolu- « tion. La séance de vendredi avait un peu calmé « ce zèle pour le président du 13 mars. « Que veu- « lent dire, s'écriait le légitimiste, les espèces de « pas rétrogrades qu'a faits le président du conseil, « lorsqu'il a insisté sur ce qu'il n'avait destitué « personne? » Ainsi, le grand ministre se trouvait « menacé d'une disgrâce, malgré les *rigueurs sa- « lutaires* ajoutées à la trop benigne loi martiale, « malgré cet *alien-bill* obtenu contre les Français, « malgré ces fusillades laissées au libre arbitre d'un « commissaire, et qui devaient pourtant rappeler « à la *Gazette* la douce soirée du 27 juillet. Il fal- « lait au parti des destitutions. La *Gazette* l'exi- « geait le soir; dès le lendemain matin le *Moniteur* « s'exécuta. Maintenant le ministère paraît s'arrê- « ter : il a menacé des milliers de citoyens et n'en « a frappé qu'un petit nombre. Ferait-il encore

« des *pas rétrogrades?* En ce cas, *la Gazette*, qui « prétend représenter la France, lui ferait sentir « de nouveau que *la France* veut un ministère « *fort.* »

---

12 Avril 1831.

« Le numéro du *Courrier belge* reçu aujourd'hui « à Paris contient un article accablant contre la « politique de notre ministère. Excepté quelques « traits dirigés sur une personne qui doit toujours « en France être respectée, cet article n'a rien que « ne pût se permettre l'opposition constitution- « nelle. Nous nous garderons bien cependant de « le reproduire dans nos colonnes. Nous enga- « geons seulement M. Persil à le lire; il pourra ju- « ger par là de la modération de *la Tribune*. Nous « croyons devoir avertir en même temps M. le « procureur-général que s'il arrivait, par impos- « sible, que l'influence des révoltantes calomnies « répandues contre notre journal portât les jurés « à nous condamner, nous renoncerions à une « modération inutile, et nous écririons avec la « franchise du *Courrier belge*, en écartant, toutefois, « tout ce qui pourrait attaquer personnellement « le roi des Français. Du reste, pleins de confiance

« dans la justice et dans la raison de MM. les ju-
« rés, nous sommes bien convaincus que nous
« n'aurons pas lieu de renoncer aux ménagemens
« que nous nous plaisons toujours à garder, et
« nous nous félicitons de voir nos ennemis por-
« ter leurs accusations devant les tribunaux. Il en
« sera de nous comme des patriotes de juillet.
« Les mouchards des trois ou quatre polices les
« avaient dépeints comme des espèces de bêtes fé-
« roces prêtes à renouveler les horreurs de 93 : au
« grand jour de la justice, ils ont paru ce qu'ils
« étaient, des citoyens distingués par leurs ta-
« lens, par leur bon esprit, par la douceur de
« leurs manières, et la générosité de leurs senti-
« mens. Quant à nous, les mouchards des doc-
« trinaires, qu'ils fussent payés en argent ou en
« places, nous ont présentés comme des hommes
« intraitables, prêts à sacrifier aux principes la
« tranquillité et les intérêts matériels du pays : la
« discussion prouvera qu'après avoir exposé nos
« principes, ou plutôt les principes de quelques-
« uns d'entre nous, nous en avons fait de bonne
« grâce le sacrifice pour ne point amener de divi-
« sions, et que notre critique n'a eu, depuis,
« d'autre but que d'empêcher nos adversaires de
« prouver trop évidemment, par le malheur de la
« France, combien nous avions raison.

« Il y a, dans l'inconcevable persécution dont

« nous sommes l'objet, deux choses à remarquer.
« La première, et la moins importante, c'est que
« nous avons soutenu les mêmes doctrines sous
« le ministère Martignac, sous le ministère Poli-
« gnac et sous le ministère Périer; que nous les
« avons défendues avec bien plus de force et d'a-
« mertume sous les deux premières de ces ad-
« ministrations que sous la dernière, et que le
« parquet de M. de Martignac, le parquet de M. de
« Polignac, ne nous ont jamais rien dit. Le pre-
« mier acte de la justice, contre quelqu'un de *la*
« *Tribune*, a été le mandat d'amener décerné, le
« 26 juillet, contre M. Auguste Fabre, qui parta-
« geait cette faveur avec l'élite des députés et des
« écrivains politiques. La seconde remarque mé-
« rite plus d'attention. Les doctrines que *la Tri-*
« *bune* a défendues sous M. Martignac, sous M. Po-
« lignac, sous M. Périer, elle les a défendues aussi
« dans les premiers temps de notre révolution;
« alors l'opposition de la presse semblait être dis-
« soute, et *la Tribune* mettait d'autant plus d'éner-
« gie dans ses réclamations, qu'elle se voyait seule
« en ligne, ou, du moins, seule avec *la Révolu-*
« *tion*, qui, quoique s'éloignant de nous sur quel-
« ques points, s'en rapprochait sur quelques au-
« tres. A cette époque, *la Tribune* n'a pas été
« poursuivie. Plus tard, la direction de quelques
« feuilles a passé en des mains plus fermes et plus

« patriotes ; d'autres, un moment trompées par « les promesses du pouvoir, ont ouvert les yeux « et ont reconnu la justesse de nos prévisions ; « deux ou trois journaux sont venus se placer sur « notre alignement. Dès ce moment, nous sen- « tant appuyés, nous avons mis dans notre langage « une réserve nouvelle ; et c'est depuis que les « procès pleuvent sur nous. Ceci exige de sérieu- « ses explications. Cette persécution, si absurde « et si intempestive, tient-elle à des haines per- « sonnelles ? Ne la devons-nous qu'à l'influence « exercée par notre exemple sur la marche d'au- « tres journaux ? ou bien y a-t-il quelque secret « caché sous cette masse de réquisitoires ? Nous « le répétons, ceci exige des explications sérieuses. « Elles auraient été déjà demandées à la tribune « nationale, si Foy ou Benjamin Constant pouvaient « y monter encore ; ils n'auraient pas laissé dé- « truire la liberté de la presse sans intervenir en « sa faveur. Nos députés paraissent ne pas croire, « comme le second de ceux que j'ai cités, qu'ils « *doivent aux journalistes d'avoir encore la tête sur* « *les épaules*, ou bien ils pensent probablement « que leur conserver la tête fut rendre à la France « un faible service.

« Quoi qu'il en soit, nous demanderons ces ex- « plications devant les tribunaux, et si on ne nous « les donne pas, nous les demanderons ailleurs,

« dans toutes les occasions qui pourront se pré-
« senter. Qu'on y réfléchisse : plus ces explications « se feront attendre, plus elles deviendront graves. « Il faudra enfin qu'on sache par quel motif on « se croit permis de rétablir les procès de tendance et les confiscations, de quel genre d'inviolabilité on espère se couvrir pour ruiner les « citoyens, et pour étouffer sous le bâillon le cri « des besoins publics. »

---

15 Avril 1831.

SUR LE JUGEMENT DE LA PRÉTENDUE CONSPIRATION RÉPUBLICAINE.

« Le jugement de la Cour d'assises consterne les « hommes de la doctrine et du *juste-milieu*. Ils ne « peuvent vivre que de la mort des patriotes : ces « dix-neuf têtes dont ils se repaissaient d'avance, « et qu'on leur refuse, vont les faire mourir d'inanition. Pour se maintenir à la Chambre, c'est-à-dire à portée des faveurs et des gros traitemens, ils avaient besoin de faire croire qu'il « existait à Paris une réunion d'hommes féroces, « enthousiastes de la guillotine, affamés de confiscations, toujours la torche ou le poignard à la

« main. Depuis huit mois, les discours et les lettres « de ces honorables, les perfidies des espions de « trois polices, les colonnes des journaux vendus, « exploitaient cette Terreur bouillonnante au sein « de la capitale, et prête à s'échapper de son foyer « pour couvrir la France de ruines et d'échafauds.

« Placés sur le théâtre même, les Parisiens ne « pouvaient guère être dupes de. cette fantasma-« gorie; mais dans les provinces bien des gens « l'avaient prise au sérieux. Ils tremblaient d'effroi, « comme les enfans poltrons aux ombres chinoises « de Séraphin. Les rapports de tout genre entre « les députés et les meneurs d'élections, entre ces « meneurs et les électeurs, avaient établi une cir-« culation non interrompue, qui portait, de Paris « dans tous les points de la France, le poison de « la calomnie, d'autant mieux accueilli qu'il n'ar-« rivait qu'avec l'or de la corruption, avec les em-« plois donnés aux plus ineptes, avec les honneurs « accordés aux moins estimables.

« Vous ne sauriez croire, me disait dernièrement « un de mes amis qui revenait de province, vous « ne sauriez croire jusqu'où va la confiance aveugle « de ces bonnes gens dans leurs députés, et, par « ricochet, dans tous les hommes en place que « leurs députés ne désignent point comme des Ja-« cobins. Non-seulement ils les croient sur les faits « qui se passent ici, mais encore sur ce qui est

« sous leurs yeux. Par exemple, j'en ai vu beau« coup qui croyaient sincèrement que votre *Tri« bune* était un journal *exalté anarchiste*. Voyant « leur bonne foi, et ne les jugeant pas d'après le « reste de leurs discours entièrement stupides ou « aliénés, je ne cherchais point à les convaincre « par des raisonnemens; je les priais de lire quel« ques-uns de vos numéros, ceux qu'on leur avait « désignés comme les plus violens. Après avoir « lu, ils me disaient : « Monsieur, je ne vois rien « là que de juste, de raisonnable, de mesuré; « j'en conviens : mais il faut qu'il y ait un sens « caché, des expressions dont la valeur est changée « à Paris, et qui rendent cela séditieux sans que « je m'en aperçoive; car mon député le dit, et « mon député est un brave homme; il a voté l'a« dresse. »

« Si telle est leur docilité sur des choses qu'ils « peuvent voir et revoir à loisir, que doit-ce être « pour le manége Pellier, pour la Glacière, pour « cette terrible Glacière d'où la république de 93 « devait s'élancer, escortée d'un bataillon de guillo« tines à vapeur? Je crois les voir saisis d'épouvante « à la lecture de l'épître du 221, lever les yeux « au ciel, porter la main à leur cou pour tâter « s'il est encore entier; puis colporter la missive « chez le voisin, et lui dire : « Mon ami, ne manquez « pas du moins de voter pour notre député! Sans

« lui, un représentant du peuple en mission ve-
« nait nous faire guillotiner, vous, moi, vos en-
« fans, mes enfans, votre femme, ma femme,
« tout... Un Cavaignac, un François Danton, un
« Sambuc, des monstres, des tigres à figure hu-
« maine, la lie du peuple, voulaient tout mettre
« à feu et à sang. Heureusement, grâce à nos dé-
« putés, un grand homme, un Dieu sauveur, l'il-
« lustre Persil, les a saisis dans leur repaire, et
« nous pourrons vivre tranquilles tant que nous
« aurons notre député. » Que si quelqu'un se
« trouve là, et leur dit : « Mais vous radotez, voisin ;
« je connais ce Cavaignac, ce Danton, ce Sambuc,
« ce sont les meilleures gens du monde ; nés dans
« une classe éclairée, de parens honorables et
« aisés, ils ont passé leur jeunesse à cultiver leur
« esprit, ils ont plus d'intérêt que vous à mainte-
« nir l'ordre, et ce Danton particulièrement, dont
« le nom seul vous fait frissonner, est si bon, si
« obligeant, si généreux, que personne ne peut
« le voir sans l'aimer ; » si, dis-je, quelqu'un s'avise
« de tenir ce discours, on est tenté de le regarder
« comme un émissaire du comité de salut public,
« de lui donner, par humanité, un coup de poi-
« gnard, ou du moins de le jeter, par amour de
« l'ordre légal, en prison, malgré son passeport.

« Maintenant le grand jour de la discussion ju-
« diciaire a fait disparaître ces fantômes suscités

« par la perfidie pour capter les suffrages de la « peur. Maintenant toute la France va savoir qu'a- « près neuf jours de débats, sur douze jurés, il « ne s'en est pas trouvé UN SEUL qui crût UN SEUL « des dix-neuf prévenus coupable sur UN SEUL « des chefs d'accusation. Maintenant toute la « France pourra juger de quel côté sont les com- « plots, de quel côté viennent la désunion, la mé- « fiance, la discorde, semées entre les citoyens, « de quel côté sont la bonne foi et l'horreur du « sang.

« Les hommes de juillet, qu'on appelle des ter- « roristes, n'ont pas même exécuté, pas même « emprisonné un seul des chefs de la garde royale, « pris au moment même où ils ordonnaient le « massacre des citoyens; et les apôtres de la mo- « dération demandaient pour premier essai à la « guillotine dix-huit têtes, dont tout le crime est « d'avoir pensé que la révolution aurait pu trouver « de meilleurs guides que MM. Talleyrand et « Périer.

« *Ab uno disce omnes*, se diront tous les hom- « mes raisonnables, de Bayonne à Douai et de « Brest à Strasbourg: les cécités les plus rebelles « seront guéries, et les électeurs y verront clair « pour écrire leurs bulletins.

« Honneur et reconnaissance aux jurés et aux « magistrats qui ont fait jaillir la lumière de cette

« œuvre de ténèbres! Se montrer consciencieux
« dans la distribution de la justice ne devrait pas
« être un titre de gloire, ce n'est que l'accomplis-
« sement du plus sacré des devoirs; mais il y a
« tant d'hommes aujourd'hui qui ne se souvien-
« nent d'avoir une conscience que pour la mettre
« à l'encan! »

---

16 Avril 1831.

« Il est de ces positions uniques où les moyens
« usés ne suffisent point, et où cependant le succès
« doit être acquis à tout prix; car les mécomptes
« seraient désolans. L'on essaie alors d'un plan
« nouveau. Déjà l'on a vu l'un de nos orateurs,
« arrivant à la tribune la république de 93 à la
« main, jeter l'alarme dans toute la France, ca-
« lomnier les hommes qu'on admirait en juillet,
« traduire le patriotisme sur les bancs du crime,
« placer le dévouement entre les gendarmes.....
« Cet éclat, ce déploiement de sévérités au nom
« de la république, avait produit son effet. L'agi-
« tation et la méfiance avaient saisi les esprits :
« l'occasion était belle pour commencer la persé-
« cution de ce que le patriotisme a de plus pur,
« de ce que la France renferme peut-être de plus
« illustre, et l'on a osé ajouter à la disgrace des

« Lafayette et des Dupont, celle des Lamarque,
« des Barrot, des de Laborde. Mais voilà qu'après
« d'excessives rigueurs et de longues souffrances,
« un arrêt solennel vient prouver la fausseté de
« ces perfides déclamations contre de généreux
« citoyens, et fait évanouir ce fantôme destiné à
« grandir encore, et à préparer aux centres de nou-
« veaux triomphes. Que faire alors, au moment
« où la Chambre va être dissoute?

« Prolonger l'agitation, redoubler la peur, res-
« saisir encore une fois le sceptre qui échappe, et
« supposer que ces *conspirateurs* républicains, à
« peine sortis des prisons, reprennent leur em-
« pire, fomentent des mouvemens désordonnés et
« jettent la capitale toute entière dans l'épou-
« vante.

« Avant-hier, on avait essayé de faibles rassem-
« blemens; mais la chose réussissait mal: hier, il
« fallut faire casser quelques réverbères; c'était
« assez pour que ce soir, les enfans, les curieux, et
« les oisifs, bien ou mal famés, se rendissent sur
« quelques-unes de nos places. Alors les coureurs
« du *juste-milieu* ont grossi les rapports, enflé les
« ordres, et répandu l'alarme.

« Ici, on disait : *L'on se bat au Carrousel...Non,*
« *c'est à la Bourse... Non, à la place du Châtelet..*
« *Non, c'est au Pont-Neuf...* L'agitation était par-
« tout où l'on ne se trouvait pas; et sur la foi de

« ces mensonges qui semaient la terreur, on a « déployé un appareil de forces inusité. Paris res« semble encore à une ville en état de siége. Les « troupes occupent tout l'espace qui sépare la « place de Grève et le Pont-des-Arts. Des patrouilles « nombreuses se promènent dans la plupart des « rues ; la circulation est presque impossible dans « celles qui sont le plus passagères... Au 27 juillet « on ne vit rien de plus formidable !

« Et pourtant à peine trouve-t-on devant toutes « ces troupes des enfans et des curieux qu'un si « grand déploiement de forces ne pouvait man« quer d'attirer. — Notre bureau s'est rempli toute « la soirée de jeunes et braves patriotes qui ve« naient s'affliger avec nous, ou plutôt s'indigner « de ces manœuvres au moyen desquelles on veut « encore *travailler* les élections. Plusieurs d'entre « eux sont venus nous prier de protester contre « cette tactique destinée à effrayer de nouveau les « départemens et à tromper l'opinion.

« Nous pensons que les électeurs verront facile« ment quels sont ceux qui ont intérêt à faire « naître l'agitation, quels sont ceux qui jusqu'à « présent en ont profité...

« Ce n'est pas que nous ayons l'intention d'atta« quer le magistrat chargé de la sûreté de la capi« tale. Mais les débats judiciaires ont prouvé qu'à « côté de la police légale, il y en a d'autres qui

« agissent dans le mystère... Et l'ombre même qui « les couvre ne permettant aucun contrôle, ouvre « une carrière légitime à toutes les craintes. »

---

18 Avril 1831.

INJUSTICE DE CERTAINS ÉLOGES DONNÉS A LA CONVENTION. LEUR EFFET FUNESTE. EXHORTATIONS AUX JEUNES FRANÇAIS.

« Dans les journées de juillet, une partie du « peuple criait : *Vive la Charte!* non point qu'il ai- « mât la Charte, mais uniquement parce qu'il « avait vu pendant quinze ans les hommes qu'il « haïssait s'élever contre elle, et s'indigner qu'il l'in- « voquât. Ce cri, mal interprété à dessein, a servi « depuis de prétexte aux ennemis du peuple pour « lui refuser les institutions qu'il croyait acquérir « par la victoire. Il se passe quelque chose d'à-peu- « près semblable dans une autre classe de citoyens. « Quelques jeunes gens, à force d'entendre les fau- « teurs du despotisme déclamer contre la Conven- « tion nationale, sembleraient s'être pris de pas- « sion pour elle. Mais, de même que, sous la « restauration, les amis de la liberté haussaient les « épaules au cri de *Vive la Charte*, et s'efforçaient « de démontrer l'insuffisance de ce code apporté « sur les baïonnettes étrangères, ils doivent au-

« jourd'hui s'expliquer sur la Convention. Si cette « tâche était entreprise par ceux des rédacteurs « de *la Tribune* qui sont partisans sincères et dés« intéressés de la monarchie vraiment constitution« nelle, ou même par ceux qui désirent ce qu'on « appelle, assez bizarrement, la *monarchie républi« caine*, on pourrait se défier de leurs argumens. « Mais l'auteur de cet article, tout en respectant « les institutions établies, et sans prétendre faire « adopter son opinion à personne, a l'intime con« viction, fondée sur les études les plus longues « et les plus consciencieuses, qu'une république « fortement organisée est le gouvernement le plus « favorable au repos comme à la dignité des ci« toyens, à la sécurité des intérêts individuels « comme à la prospérité de l'État. Eh bien, c'est « précisément à cause de cette conviction qu'il ré« clame contre les éloges exagérés donnés à la plus « fameuse de nos assemblées. Et prenez garde qu'il « n'est nullement injuste envers elle; elle a été in« dignement, stupidement calomniée; elle renfer« mait dans son sein de grands caractères et de « grands talens; elle peut revendiquer une part « dans les immortels prodiges de nos armées; « elle a décrété des lois utiles, et notamment le « plus beau système d'instruction publique qui « jamais ait été conçu (1). Mais en privant la France

(1) Ceci ne contredit nullement ce que j'ai soutenu dans le dis-

« des patriotes les plus énergiques et les plus purs, « victimes de ses fureurs, elle a préparé la chute « de la république, et elle en a rendu la renais- « sance presque impossible, en liant à ce nom si « beau des souvenirs de ruine et de sang. Ce sont « donc surtout les républicains qui doivent en « écarter l'image. Son règne n'était point une ré- « publique, ce n'était pas même un gouvernement « quelconque. La France entière était alors comme « une ville en état de siége, où toutes les autorités « civiles sont suspendues; on ne peut donc prendre « la Convention comme drapeau d'une opinion « politique. En concentrant dans ses mains le pou- « voir législatif, le pouvoir exécutif, et même le « pouvoir judiciaire, elle a donné l'exemple d'un « despotisme qu'on ne trouve que dans les auto- « craties de l'Orient, ou qui, du moins, ne se « glisse dans nos monarchies d'Europe que sous « le manteau et à la faveur de la corruption. De « plus, l'usage qu'elle fit de ce despotisme fut tou- « jours passionné, souvent aveugle et cruel.

« Et ici j'ai besoin de faire une observation.

cours préliminaire. Ici je parle de la Convention en masse, et considérée dans toute sa durée; là, je parlais de la Terreur. Ce fut surtout après le 9 thermidor que nos armées firent des prodiges. La bataille même de Fleurus, la seule de nos grandes victoires républicaines qui ait eu lieu sous la Terreur, ne précéda que d'un mois la chute de Robespierre. La campagne de 93 fut remplie de nos revers; et la loi sur l'instruction publique est de l'an IV.

« Ceux qui en font l'éloge seraient les premiers à
« s'opposer à toute espèce de cruauté. Si jamais un
« pareil régime pouvait reparaître parmi nous, ce
« seraient nos *furieux de modération* qui seraient
« alors furieux de confiscations et de supplices;
« ce seraient les complaisans de MM. Villèle, Po-
« lignac et Périer qui viendraient prendre le mot
« d'ordre au comité de salut public, et qui vante-
« raient le nouveau Fouquier-Tinville, comme ils
« vantent maintenant M. Persil. Les hommes gé-
« néreux qui défendent la Montagne comme un
« accusé absent lutteraient alors contre elle, parce
« qu'elle serait puissante et oppressive. Jeunes pa-
« triotes, à qui s'adressent ces lignes, je vous
« connais et je n'en doute pas. Mais vos voix im-
« prudentes fournissent un prétexte à la perfidie
« de nos ennemis pour persuader aux timides que
« leurs intérêts sont menacés par vos doctrines;
« et c'est là qu'est le danger. Il y a en France
« peu de poltrons, mais beaucoup de peureux.
« S'il faut aller sur le pré, des Français s'y rendent
« sans peine; placez-les sur un champ de bataille,
« devant des batteries, ils y courent tête baissée;
« mais mettez-les en face d'événemens qui peu-
« vent bouleverser leurs affaires, leurs habitudes,
« beaucoup se troublent bientôt, leur vue s'obs-
« curcit, et rien ne devient si aisé que de les trom-
« per. Rappelez-vous ce qui est arrivé après les

« journées de juillet : les patriotes vainqueurs se « bornaient à réclamer *le vœu national légalement « émis* (1) ; ils prenaient pour maxime : *Hommes, « soyez humains, c'est votre premier devoir* (2) ; les « plus ardens parmi eux n'avaient jamais pensé « qu'à remettre la suprême magistrature à un vieil- « lard connu des deux mondes par sa modération « et par sa bonté, autant que par son patriotisme ; « et cependant le seul mot de république servit « de texte à l'atroce perfidie des jésuites trico- « lores pour accuser les patriotes de vouloir ra- « mener des troubles, des mesures violentes, et « presque la terreur ; et malgré l'extravagance de « ces calomnies, un grand nombre de peureux « s'éloignèrent des patriotes, et, soutenant par « leur ridicule effroi les projets cachés de quel- « ques traîtres, leur donnèrent la force de rame- « ner la France dans les voies de la restauration. « Que serait-ce maintenant si quelques mots irré- « fléchis venaient fournir des prétextes aux cha- « ritables interprétations de ceux qui, même sans « prétexte aucun, ont pu noircir ainsi, aux yeux « de tant de dupes, les plus généreux et les plus « humains des Français ? »

(1) *Tribune* du 1er août.
(2) *Ibidem.*

§ XIV. *Du 21 Avril au 26 Mai 1831.*

Désarmement de la Suisse. — État de l'Europe. — Tristes fruits de notre diplomatie en Belgique et en Italie. — Manœuvres contre les décorés de juillet. — Des élections qui se préparent. — Voyage du Roi. — La *Gazette* et la *Tribune*. — Réponse à quelques objections touchant la question de la guerre.

21 Avril 1831.

DÉSARMEMENT DE LA SUISSE.

« Tandis que les Parisiens commentent par habitude le discours de la couronne, quoiqu'il ne « s'y trouve ni une idée nouvelle, ni même une « modification quelconque des idées répétées jusqu'à satiété par le ministère Guizot d'abord, puis « par le ministère Laffitte, et enfin par le ministère « Périer, on entend à peine, de loin à loin, une « réflexion sur l'importante nouvelle du désarmement de la Suisse. Il me semble cependant qu'il « y a là sujet à réfléchir, surtout pour ceux qui « n'étaient pas encore convaincus de la certitude « et de l'imminence de la guerre.

« En 1814 la grande armée alliée pénétra en France « par la Suisse. Après la révolution de juillet, les « cantons, voyant la coalition se réformer contre

« nous, et ne voulant pas concourir cette fois en-
« core à notre ruine, avaient décrété leur neutra-
« lité. Ils avaient ordonné, pour la défendre, une
« levée de cent mille hommes; ils avaient com-
« mencé des retranchemens sur les principaux
« passages de leurs montagnes. Les troupes au-
« trichiennes aglomérées sur les frontières n'ont
« rien dit tant que l'hiver suffisait pour leur in-
« terdire cette route. Mais à l'approche du prin-
« temps, le gracieux autocrate des Russes, l'illus-
« tre prince de Metternich et le successeur de
« Frédéric-le-Grand, ont témoigné qu'il était peu
« convenable et peu prudent de vouloir barrer le
« passage à leurs *armées libératrices*. De petites
« notes, les unes publiques, les autres secrètes,
« ont exigé que rien ne gênât le *transit* de leurs
« bataillons. La Suisse a regardé si la France était
« derrière elle pour la soutenir; elle a vu MM. Pé-
« rier et Sébastiani livrer la clef d'une autre fron-
« tière, le Luxembourg; elle a jeté les yeux sur
« l'Italie, elle y a vu les alliés naturels de la France
« passer, sous l'étendard autrichien, des prisons à
« l'échafaud, et elle a posé les armes, et elle a
« détruit ses retranchemens commencés, et tous
« les passages sont ouverts aux *armées libéra-
« trices*. »

---

28 Avril 1831.

ACQUITTEMENT DE LA TRIBUNE.

« Nous attendions avec confiance la décision du « jury : cette confiance n'a pas été trompée. Nous « nous applaudissons de voir porter devant le « tribunal des juges-citoyens les imputations qu'on « colportait contre nous dans l'ombre. Nos doc« trines et nos intentions, exposées au grand jour « de la justice, ne pourront plus être travesties. « On nous verra tels que nous sommes : cela suf« fit pour notre vengeance et pour la honte de « nos calomniateurs. Honneur aux jurés qui sen« tent la dignité de leur ministère, et qui n'hési« tent pas à porter réellement un *verdict*, à pro« clamer *la vérité!*

« Quant à M. l'avocat-général Partarieu-La« fosse, nous devons en convenir, il a montré du « zèle, beaucoup de zèle. Il s'est évertué, non-seu« lement contre les prévenus, mais encore contre « des hommes qu'on persécute bien déjà, mais « qu'on n'envoie pas encore sur les bancs de la cour « d'assises. Pendant le tiers au moins de son long « discours, on aurait pu croire qu'il s'agissait de « juger, non le général de Damas et *la Tribune*,

« mais l'association nationale, le comité de la Mo-
« selle et celui de la Seine. Il s'est vivement élevé
« contre les associations qui tendent à former un
« état dans l'État, à agir sans le concours des
« pouvoirs établis; associations qui, d'après lui,
« rappellent les temps de la féodalité, de la li-
« gue, etc., etc.; comme si tout cela avait trait
« le moins du monde à la formation d'un corps
« de volontaires.

« Venant enfin à l'article incriminé, M. l'avocat-
« général a profité de ce que les mots *le gouverne-
« ment*, dont on se sert si souvent à la Chambre
« des pairs, à la Chambre des députés et dans les
« journaux, pour désigner *l'administration*, *le mi-
« nistère*, étaient employés dans le même sens en
« plusieurs endroits du *manifeste*. Il a prétendu
« que c'était bien le gouvernement qu'avait atta-
« qué M. de Damas; et il l'a prétendu, quoique
« dans une même phrase cette locution répétée
« deux fois fût suivie des mots: Ce *ministère*. Du
« reste, M. Partarieu a professé que le ministère
« public n'empêchait nullement les attaques con-
« tre les ministres, qu'il laissait sur ce point la plus
« grande liberté à la presse. Comment s'y prendra-
« t-il après demain pour soutenir l'accusation con-
« tre un article de *la Tribune* composé de sept
« noms et d'une ligne, de la liste du cabinet du
« 13 mars, et d'une ligne sur l'impression que ces

« sept noms ont produite sur le public? Certes, « ici il ne trouvera pas les mots : *le gouvernement*, « il sera bien forcé de convenir que rien ne peut « s'appliquer à d'autres qu'à des ministres.

« Nous aurions bien d'autres observations à « faire sur son réquisitoire, mais l'espace et le « temps nous manquent. Il est toutefois un point « que nous ne pouvons passer sous silence. M. l'a- « vocat-général nous a donné une leçon de poli- « tique. Les attaques contre le gouvernement (li- « sez toujours *le ministère*) réjouissent, a-t-il dit, « les partisans de la dynastie déchue; or, chaque « fois que vous voyez les ennemis contens d'une « de vos démarches, soyez sûrs que vous vous êtes « trompés. Nous demanderons à M. Partarieu si « ce sont bien les critiques de l'opposition patriote « qui réjouissent les légitimistes, si ce ne sont « pas plutôt les actes ministériels objet de ces « critiques, et nous ne ferons pas à son bon sens « l'injure de croire qu'il puisse douter un seul in- « stant que si nos conseils étaient suivis par le « pouvoir, les légitimistes ne perdissent aussitôt « toute espérance, non point parce que nous nous « tairions, mais parce que le ministère cesserait « d'accumuler contre la révolution de juillet les « dangers dont le sentiment nous force à parler. « Mais, dira-t-il, l'opposition de gauche se ren- « contre quelquefois avec l'opposition de droite.

« Vraiment, je le crois bien ; il est des choses dont « l'évidence ne peut être niée que par les journaux « payés pour mentir. Quand le thermomètre de « Chevalier marque dix degrés de glace, ou vingt-« neuf degrés de chaleur, on l'imprime dans les « bureaux de *la Tribune* et du *Courrier*, comme « dans ceux de *la Gazette* et de *la Quotidienne*; « et il est des bévues de nos gouvernans aussi évi-« dentes, aussi constatées que les degrés de froid « ou de chaud. Certainement M. Partarieu aurait « parfaitement compris tout cela il y a un an ; « mais nous ne devons pas oublier qu'il trouve « que M. de Damas s'est trompé du tout au tout « en disant qu'il n'y avait rien de changé depuis « la révolution, et que M. l'avocat-général n'a pas « dédaigné de comprendre dans ces grands chan-« gemens son ascension des bancs de la défense « sur le fauteuil de l'accusation. »

---

29 Avril 1831.

ÉTAT DE L'EUROPE.

« Vous souvenez-vous de l'incrédulité que mon-« trèrent nos prétendus hommes d'État lorsque, « dans les premiers jours du mois d'août, nous

« leur disions que s'ils suivaient les conseils des
« patriotes, la France n'aurait rien à craindre de
« la coalition des rois; que l'Europe entière était
« mûre pour nos idées, et toute disposée à em-
« brasser notre cause; que de toutes parts les in-
« surrections naîtraient à la vue du drapeau tri-
« colore, ou même à sa seule approche?

« Cette incrédulité était sincère chez quelques-
« uns, chez d'autres elle n'était que simulée, et
« ceux-ci se promettaient bien de s'arranger de
« manière à faire croire nos prévisions mal fon-
« dées. En effet, ils n'ont rien oublié pour cela;
« ils ont fait en sorte de prouver à l'Europe, en-
« thousiaste de nos grandes journées, que les
« peuples ne gagnaient rien aux révolutions, et
« ils ont pensé que l'exemple ne serait plus con-
« tagieux. Qu'est-il arrivé cependant? Malgré tous
« leurs efforts, la Belgique, la Pologne, l'Italie,
« ont suivi cet exemple; l'Allemagne et l'Angle-
« terre ont paru prêtes à le suivre. Alors on a re-
« doublé de soins : à chaque nouvelle tentative
« d'affranchissement au dehors, on nous chargeait
« d'une chaîne de plus, on nous dépouillait de
« quelque nouvelle centaine de millions, et puis,
« nous montrant aux peuples séditieux, on leur
« criait : « Que faites-vous? qu'allez-vous faire? In-
« sensés, voyez ce qu'on gagne aux révolutions.

« Comme les peuples avaient trop de bon sens

« pour accuser notre révolution du malaise et des « tourmens de la France, uniquement dus à des mi« nistres contre-révolutionnaires, il a bien fallu « employer d'autres moyens afin de comprimer « nos imitateurs. En Belgique, toutes les diplo« maties ont manœuvré pour empêcher l'établis« sement des institutions qui seules pouvaient « mettre un terme au provisoire; en Angleterre, « le roi a préparé ou du moins promis une quasi« révolution, pour détourner, ou retarder une « révolution réelle; en Allemagne, quelques con« cessions assaisonnées de quelques fusillades ont « calmé la faim de liberté qui commençait à se « faire sentir; en Pologne, on massacre; en Italie, « on égorge. Partout la France aide ou laisse faire, « et cependant la Belgique n'a pas repris ses « Nassau, l'Angleterre n'est nullement tranquille, « l'Allemagne voit les mouvemens partiels se re« nouveler de loin en loin, et prendre en ce mo« ment, dans les murs de Dresde, l'apparence « d'une révolution. L'insurrection gronde même « dans les campagnes, dans les villes de la Russie, « et les Polonais arrêtent à eux seuls le colosse « dont nos *habiles* voulaient épouvanter la France; « ils ont dit avec calme : *La liberté ou la mort!* et « ils luttent, aux applaudissemens du monde, en« tre la victoire et le tombeau.

« Si tel est l'état de l'Europe après la conduite

« de nos cabinets doctrinaires, songez à ce que
« serait advenu si la France, au lieu de favoriser
« les rois, était entrée dans la lice avec les 600
« mille volontaires qui se seraient à l'instant of-
« ferts à une administration patriote, et qu'on au-
« rait pu armer et mettre en mouvement avec la
« moitié de l'argent qu'on nous a demandé. Son-
« gez-y, et vous verrez si, comme je le disais alors,
« nos conseils n'étaient pas les plus utiles, non-
« seulement pour n'avoir pas à craindre une inva-
« sion, pour éloigner la guerre de nos frontières,
« mais encore pour rendre toute guerre sérieuse
« impossible, pour nous entourer, par une simple
« promenade militaire, de peuples libres par nous,
« d'États amis et reconnaissans. »

---

2 Mai 1831.

TRISTES FRUITS DE NOTRE DIPLOMATIE EN BELGIQUE
ET EN ITALIE.

« Sur notre frontière du Nord, la diplomatie
« de notre ministère porte ses fruits. D'après les
« nouvelles particulières de Belgique, d'après
« même les journaux belges, il paraît que la
« royauté du prince de Cobourg gagne insensi-
« blement du terrain, malgré l'énergique protes-

« tation de l'association nationale de Gand, et la « répugnance des patriotes. Ainsi l'Angleterre se « prépare à rentrer bientôt dans ces places fortes, « construites ou réparées, avec nos tributs de 1816, « pour veiller sur la continuation de notre asser-« vissement, dans ces forteresses que le contre-« coup seul des journées de juillet, tout amorti « qu'il était par les menées doctrinaires, avait « fait passer des mains de nos ennemis aux mains « de nos alliés, et transformées en boulevards de « notre indépendance.

« Sur notre frontière du Midi, c'est pis encore. « Chaque jour arrivent de l'Italie centrale des « nouvelles qui indignent tout ce qui porte un « cœur d'homme, et font monter la rougeur au « front de tout ce qui porte un cœur français. « Notre révolution, si féconde en espérances pour « tous les peuples, n'aura servi en Italie qu'à livrer « les gens d'honneur à la lâche fureur des merce-« naires, qu'à élever la domination autrichienne « sur les ruines de la partie éclairée et patriote de « la population !

« Cette Italie, qui partage avec la Grèce la re-« connaissance et l'admiration des peuples civili-« sés, qui seule même, entre toutes les nations, « a la gloire d'avoir produit deux des quatre grands « siècles de l'esprit humain ; cette Italie qui, depuis « trente ans, a suivi toutes les vicissitudes de la

« France; cette Italie, dont presque toutes les
« villes ont été couvertes de notre sang et de notre
« gloire; cette Italie, le tombeau de Desaix et le
« berceau de la fortune de Bonaparte, ne sera plus
« tout entière que l'humble esclave des Autri-
« chiens, mutilée par leurs bourreaux, et menée
« à la schlague de leurs pandours!

« Ce n'est pas tout. Elle va devenir même une
« immense place d'armes où se préparera l'inva-
« sion de nos provinces de l'est. Les journaux al-
« lemands annoncent une alliance de l'Autriche et
« du Piémont contre la France. Les forteresses sar-
« des doivent être livrées aux Autrichiens, comme
« les forteresses belges aux Anglais. Le prince de
« Carignan a connu et approuvé ces arrangemens.
« Enfin des nouvelles plus sûres que ces journaux
« nous apprennen tque l'armée du conseil aulique
« en Italie doit être portée à plus de deux cent
« mille hommes; que le plus grand général de l'Au-
« triche doit la commander. M. Sébastiani préten-
« dra-t-il que l'archiduc Charles marche avec deux
« cent mille hommes pour s'assurer la possession
« de Modène et se mettre en garde contre l'insur-
« rection de Reggio? »

---

6 Mai 1831.

« Deux nations excitent surtout la sympathie de « la France : la Pologne, qui, après sa chute, se survécut, en quelque sorte, dans nos camps; et « cette Italie, qui fut si long-temps de moitié dans « nos succès et dans nos revers, qui suivit un moment nos pas dans la carrière des armes, que « nous avons suivie dans la carrière des arts, et « dont presque toutes les cités rappellent une de « nos victoires. La première est loin de nous : elle « lutte seule contre notre ennemi commun, elle « lutte avec héroïsme, mais presque sans espoir; « et à la joie que nous cause chacun de ses triomphes se joint un serrement de cœur, comme si « nous pressentions sa fin prochaine. L'Italie n'a « pas même pu lutter; elle n'a vu que les Alpes « entre elle et nous : trop confiante, elle a pensé « que son danger nous forcerait à les franchir; que « le drapeau de la non-intervention viendrait arrêter les enseignes autrichiennes. Ah ! sans doute, « si les destinées de la France avaient été dans les « mains d'un ministère patriote, cette confiance « n'eût pas été trompée. L'étendard tricolore aurait « déjà revu les champs de Montenotte, et peut-

« être ceux de Rivoli. Mais M. Sébastiani dirigeait « notre politique, et l'Italie, que nous avons arra- « chée deux fois, par tant de prodiges et de sang, « à la domination de l'Autriche, est livrée à toutes « ses vengeances.

« Notre ministère intercède, dit-on. Ah! cessez « une intercession inutile pour l'Italie, humiliante « pour la France; ne priez plus, commandez, et « commandez l'épée à la main. Malgré tout ce que « vous avez fait pour comprimer l'élan national, « vous pouvez encore trouver une force immense « à l'intérieur; malgré tout ce que vous avez fait « pour vous aliéner les nations voisines, vous pou- « vez encore trouver à l'extérieur des auxiliaires. « D'après des lettres particulières qu'on nous com- « munique à l'instant, le gouvernement sarde vient « de retirer presque toutes ses troupes des fron- « tières de France, pour les envoyer sur les fron- « tières de la Lombardie. Certainement, si le nou- « veau roi de Piémont vous voyait décidés à com- « battre vigoureusement l'Autriche, il n'hésite- « rait pas à préférer votre alliance. Il n'ignore « point que le duc de Modène nourrit toujours « l'espoir de ceindre la couronne de Sardaigne. Il « n'ignore point que ce prince, comme le portent « les mêmes lettres, répand l'or parmi les troupes « piémontaises pour chercher à s'y former un « parti. Qu'il voie derrière lui une armée de cent



« mille Français, et il ne craindra point de se pro-
« noncer contre les hommes qui protégent son
« compétiteur. Mais s'il se trouve quelque temps
« encore entre l'Autriche menaçante et la France
« demandant la paix à tout prix, entre les rives
« du Tésin, couvertes de bataillons germaniques,
« et les bords du Var dégarnis de soldats, il aban-
« donnera la cause d'un état qui s'abandonne lui-
« même; il promettra à M. de Metternich la même
« docilité que pourrait offrir le duc de Modène; il
« joindra ses troupes à cette grande armée autri-
« chienne, dont nous avons, il y a quelques jours,
« annoncé la formation, que le premier capitaine
« de l'Allemagne doit commander, et qu'il sera
« plus difficile d'arrêter dans le Dauphiné que de
« vaincre dans la Lombardie.

« En attendant, vous aurez laissé détruire dans
« l'Italie centrale tous les hommes attachés à la
« cause nationale, tous ceux qui vous auraient
« prêté leur bras dans la lutte contre nos com-
« muns ennemis. Partout, dans la Romagne, le
« rebut de la population est érigé, sous le nom
« de garde urbaine, en auxiliaire du bourreau. Le
« gouvernement du pape publie des édits capables
« de faire reculer le miséricordieux don Miguel.
« Heureux ceux des patriotes italiens qui, après
« avoir échappé aux commissions militaires, et
« aux gardes de sûreté, chassés nus et sans pain

« du gouvernement paternel de la Toscane, arri-
« vent exténués dans nos ports du Midi, où les
« autorités n'ont plus de fonds pour leur donner
« l'indemnité de route ! »

---

8 Mai 1831.

MANOEUVRES CONTRE LES DÉCORÉS DE JUILLET.

« La congrégation doctrinaire, branche cadette
« de la congrégation jésuitique, s'évertue de toute
« son astuce contre les citoyens désignés par la
« commission des récompenses nationales. C'est
« peu d'ameuter contre eux tous les journaux du
« ministère, c'est peu de mendier des protestations
« contre la décision qu'ils ont prise avant-hier;
« profitant du mécontentement produit par l'ab-
« sence de quelques noms et par la présence de
« quelques autres sur la liste du *Moniteur*, on
« cherche à nous présenter aux autres combattans
« de juillet comme des privilégiés, et aux esprits
« timides comme des séditieux. Quant aux pre-
« miers, à nos amis des barricades, nous n'avons,
« certes, pas besoin de nous justifier devant eux;
« ils savent bien que nous sommes loin de tenir à
« des décorations; ils savent bien que presque tous
« nous eussions, comme M. Charles Teste, l'un des

« plus honorables d'entre nous, refusé de porter « le ruban; si nous n'avions pas pensé qu'il devait « être regardé comme un signe politique dont « l'évidence pourrait être utile à la cause de la « liberté.

« Nous répondrons aux seconds : Ne croyez « pas que nous soyions mus par un désir irréfléchi « d'opposition. La délibération d'avant-hier était « impérieusement dictée même par les principes « de la liberté constitutionnelle, telle qu'on l'en« tendait sous la branche aînée des Bourbons. « Sauf l'importance du sujet, la question est abso« lument la même que celle des fameuses ordon« nances de juillet. Ceci vous surprend; écoutez. « La loi avait réglé les conditions exigées pour « voter dans les colléges électoraux, pour faire « paraître un journal; les ordonnances de juillet « vinrent ajouter à ces conditions des condi« tions nouvelles; maintenant, la loi du 13 dé« cembre avait fixé les conditions voulues pour « porter la décoration nationale, et une ordon« nance vient ajouter à ces conditions celle du « serment. Je le répète, sauf l'importance des « objets, la question constitutionnelle est la même. « En juillet, nous refusâmes de souscrire aux con« ditions ajoutées par le caprice des ministres; « nous avons dû faire de même à présent. »

---

18 Mai 1831.

DES ÉLECTIONS QUI SE PRÉPARENT.

« L'année dernière, *la Tribune* seule, entre tous « les journaux, voulut prémunir les électeurs con- « tre ls suites funeesstes de leur engouement irré- « fléchi pour quelques hommes dont la petite « ambition mécontente faisait tout le patriotisme; « seule elle voulut faire un triage parmi les illus- « tres 221; seule, elle fit pressentir les grands « événemens qui se préparaient sans que nos « *hommes politiques*, nos hautes *capacités parle-* « *mentaires* s'en doutassent le moins du monde, « et demanda aux départemens, des députés qui « pussent se trouver à la hauteur de pareilles cir- « constances. Dieu sait quelles clameurs accueilli- « rent nos patriotiques conseils! Toutes les cote- « ries en émoi s'insurgèrent contre nous : nous « fûmes, dès lors, des esprits chagrins, difficiles, « des séditieux. Quelques-uns nous pardonnaient, « à la rigueur, de ne pas nous confier outre me- « sure au dévouement civique de MM. Martignac « et Bourdeau; mais ne pas regarder MM. Dupin « et Kératry comme des patriotes inflexibles, « comme les plus fermes colonnes de la liberté!

« Oh! en vérité, cela ne pouvait pas se souffrir;
« c'était tout au moins un travers d'esprit inexpli-
« cable. A toutes ces déclamations de l'hypocrisie
« en quête de suffrages et de la sottise dupée,
« nous répondîmes par le sourire du mépris. Nous
« n'étions que trop sûrs du triomphe que nous
« préparait l'épreuve décisive. Seulement nous ne
« pensions pas qu'il dût être si horriblement com-
« plet. Des candidats que nous ne croyions que fai-
« bles se sont montrés tout autre chose; quelques-
« uns dont nous avions bien auguré..... *La Tribune*
« n'avait-elle pas recommandé M. Madier-Montjau?

« Combien d'électeurs, qui n'avaient été que
« trompés et conservaient de la probité au fond
« du cœur, ne se sont-ils pas amèrement repentis
« de n'avoir pas suivi nos conseils! Combien ne
« nous ont-ils pas dit ou écrit : « Si *la Tribune*
« avait été écoûtée, nous n'aurions pas eu cette
« Chambre qui, après les journées de juillet, a
« paralysé, dénaturé la révolution, et nous a valu
« neuf mois de désordres, d'incertitude, de honte
« à l'extérieur et de ruine au dedans! »

« Que ces regrets honorables leur servent au
« moins à éviter un piége du même genre. Si, cette
« fois encore, *la Tribune* est seule à repousser
« quelques hommes dont le masque de patrio-
« tisme n'est pas usé pour tous les yeux, qu'on y
« regarde à deux fois avant de les admettre. Sans

« cela, l'an prochain on pourrait aussi se repentir.

« Il y a un an, je donnais à entendre que les dé« putés se trouveraient au milieu d'une révolution; « qu'il fallait les choisir capables de lutter contre « le pouvoir établi, et d'en élever provisoirement « un nouveau. Aujourd'hui, je dirai clairement « que, selon toutes les apparences, les députés « qu'on va nommer se trouveront entre l'insurrec« tion vendéenne et l'invasion étrangère ; qu'on « doit choisir des hommes assez forts pour faire « face à ces deux ennemis à la fois.

« Et qu'on y prenne garde, nous que des ca« lomniateurs aux gages de tout ce qu'il y a de « plus vil, accusent d'exagération et de sévérité, « nous resterons toujours, comme nous l'avons « déjà fait, au-dessous de la vérité dans nos re« proches, dans nos soupçons. C'est une justice « qu'on nous rendra quand on pourra comparer « notre langage à celui de l'histoire. Cette com« paraison se fera un jour, quoi qu'il arrive. Nous « avons pris nos précautions pour cela. Si les « gouvernans et le peuple restant également sourds « à la voix de la raison, l'invasion triomphe une « troisième fois, si le drapeau renversé par nous « en juillet est relevé par Diebitsch sur la colonne « des victoires, *la Tribune* ne pourra sans doute « plus paraître, et peut-être ses rédacteurs auront « trouvé sur le champ de bataille le bonheur de

« ne pas revoir tant de honte. Mais alors paraîtra « en Angleterre une réimpression de nos principaux articles publiés depuis la révolution de « juillet. Une collection de *la Tribune* a déjà été « envoyée à Londres dans ce but : elle est entre « des mains sûres, qui n'oublieront pas l'usage « de ce dépôt.

« Ce recueil ne formera qu'un ou deux volumes « ordinaires, et, malgré la police, il en viendra « des exemplaires à Paris. J'en recommande la « lecture à ceux qui, sans être payés pour cela, « nous taxent d'exagération. Ils nous reprocheront alors trop de ménagemens et de mollesse. « Ils auront tort, comme ils ont tort aujourd'hui. « La presse périodique n'est pas libre, et ce sont « eux et les honnêtes gens de leur trempe qu'il « faut en accuser. Si les écrivains dévoués au bien « public et assez clairvoyans pour juger les événemens ne parlent pas comme parlera l'histoire, « ce n'est pas la faute du parquet; ces écrivains « en braveraient les rigueurs; c'est la faute du « public. Le public est comme les rois : il veut « être flatté; il s'irrite d'un avertissement salutaire qui l'afflige. Si quelquefois, dans les cours, « un véritable ami du prince lui donne un conseil « sévère, un avis important mais désagréable, « aussitôt les courtisans se liguent contre le conseiller imprudent, ils font assaut de calomnies

« pour l'écarter, et trop souvent le prince les croit
« pour son malheur. Autant en arrive au public.
« *La Tribune* l'a éprouvé. Les traîtres qu'elle dé-
« masquait l'ont travestie avec une effronterie sans
« exemple; ils l'ont représentée comme un journal
« ami du désordre, qui poussait à l'anarchie, à la
« désorganisation, que sais-je? peut-être à la loi
« agraire, au partage des propriétés, afin sans
« doute que ses rédacteurs, dont toute la fortune
« consiste en propriétés foncières, vissent passer
« leur patrimoine dans les mains de ces écrivail-
« leurs *amis de l'ordre* dont jusqu'ici tout l'avoir
« s'est toujours réduit aux parcelles de subven-
« tions qui tombent dans leur gousset. Il est en-
« core d'honnêtes mortels qui, ne nous ayant ja-
« mais lus, répètent candidement ces calomnies,
« sans se douter qu'ils commettent une mauvaise
« action.

« Nous avons reçu aujourd'hui une lettre dont
« l'auteur anonyme nous reproche d'avoir mis les
« armes à la main aux chouans de la Vendée par
« nos critiques du ministère Périer. Croirons-
« nous que cette lettre soit d'un homme payé?
« Non certainement: nos ministres n'en sont pas
« encore à ce point de s'imaginer que de si plates
« extravagances puissent nous causer la moindre
« peine. Cette lettre est donc l'ouvrage d'un bon
« *Parisien de Paris*, rendu fou par les discours des

« mouchards, ou que la faiblesse de son cerveau « a originellement prédisposé au délire.

« Mais enfin il est tant de personnes qui, sans « en être à ce point, s'effarouchent de la moindre « chose contraire à leurs rêves de repos, de pros- « périté, de paix universelle et éternelle; il en « est tant qu'il faut mener comme des chevaux « ombrageux, que l'écrivain périodique le plus « franc, celui qui fait le moins d'attention au succès « matériel du journal, est conduit, pour ne pas « compromettre son influence et le succès de ses « opinions, disons mieux, est forcé, de nos jours, « à mettre dans le récit des faits, dans l'exposé de « leurs résultats et dans la défense des principes, « une réserve qui en d'autres temps aurait été « de la faiblesse. Le gouvernement ne lui en doit « point de reconnaissance, la postérité ne doit « point lui en faire de reproches, et surtout ses « contemporains ne devraient pas du moins l'ac- « cuser d'exagération.

« Cet article servira de préface à la réimpres- « sion de Londres. »

---

22 Mai 1831.

VOYAGE DU ROI. ÉLECTIONS.

« Les discours que les ministres mettent dans « la bouche du roi pendant son voyage prêtent à « des réflexions plus pénibles encore que celles « dont le discours de clôture fut la source. Non- « seulement ces discours doivent, d'après toutes « les doctrines constitutionnelles, être regardés « comme l'œuvre des conseillers de la couronne ; « mais ils sont en réalité imputables au ministère, « lors même qu'aucun ministre n'y aurait mis la « main ; car ils ne peuvent avoir été conçus et « prononcés que d'après les idées données au roi « sur les hommes et sur les choses par les rapports « et les plans du conseil. On peut donc les exami- « ner, je ne dirai pas seulement sans exciter la co- « lère du parquet, mais sans risquer de scandaliser « les gens qui, tout en rejetant la légitimité, ont « conservé des erremens du droit divin, le culte « superstitieux pour tout ce qui émane du prince. « Or, que trouve-t-on dans ces discours ?

« D'abord, la population de Paris et surtout les « hommes des barricades, ceux qui ont fait la ré- « volution, ou *la résistance*, ou *l'événement*, ou

« *la catastrophe* de juillet, représentés comme tout « disposés à l'anarchie, comme ayant eu besoin « qu'une main puissante vînt les arracher au crime « et sauver la France de leurs fureurs. A cet ou« trage, que ne peut concevoir aucun de ceux qui « ont vu l'héroïque sagesse du peuple pendant la « grande semaine, des officiers de gardes civiques « répondent par des menaces contre la capitale ; « ils parlent de marcher sur Paris. On dirait un « manifeste en dialogue.

« En second lieu, on nous enseigne dans vingt « discours que la liberté consiste à obéir aux lois, « et on se garde bien d'ajouter, aux lois librement « votées par des représentans qu'ont librement « nommés, directement ou indirectement, tous « les citoyens possédant une propriété. Ainsi, tous « les caprices d'une Chambre quelconque peuvent « être imposés à un peuple sans gêner sa liberté ; « ainsi les Français étaient libres en obéissant aux « cours prévôtales de la Chambre introuvable, à « ses lois d'exil et de mort; ainsi tous les Français « étaient libres en se courbant sous la Chambre « qui, en 1820, suspendait la liberté individuelle; « ainsi, vienne une Chambre qui reconnaisse « Henri V, et la liberté voudra que nous allions, « un *Te Deum* à la bouche, le recevoir des mains « de l'archiduc Charles ou du général Gneisenau.

« Et c'est pour influencer les élections qu'on

« risque de compromettre même la dignité royale;
« c'est pour empêcher la Normandie de renvoyer
« à la Chambre Dupont de l'Eure! Et l'on croit
« que les électeurs seront assez fous, pressés qu'ils
« sont entre la Vendée presque en insurrection, et
« la Sainte-Alliance en marche sur nos frontières,
« pour ne redouter que quelques milliers d'habi-
« tans de Paris qui, dans la chaleur du combat,
« dans l'ivresse du triomphe, n'ont pas maltraité
« un seul ennemi désarmé, n'ont pas attenté à
« une seule propriété publique ou privée, et loin
« de s'arroger la moindre préférence, le moindre
« droit particulier, se sont laissé dépouiller sans
« murmure des droits imprescriptibles communs
« à tous les Français!

« Pour qu'un tel espoir pût se réaliser, il fau-
« drait que l'infernal système de mensonges, de
« calomnies, suivi si opiniâtrément pendant neuf
« mois, eût perverti toutes les idées à un point
« dont aucune époque de l'histoire n'a offert
« d'exemple chez aucun peuple, et malgré les ro-
« domontades des journaux ministériels qui célè-
« brent déjà la victoire de leurs patrons : nous
« avons meilleure opinion du bon sens public.

« Certainement si la veille du scrutin électoral,
« se répandait la nouvelle positive qu'une armée
« prussienne est à Metz, une armée autrichienne à
« Grenoble, non-seulement la plupart des colléges

« rejetteraient avec effroi tous les candidats du « *juste-milieu*, mais ils chercheraient pour députés « les hommes les plus énergiques, les plus émi- « nemment Français. Quoique ce fût alors bien « tard, on assure que les rois, connaissant toute « l'influence qu'une assemblée patriote pourrait « exercer sur la défense de la patrie, attendront « que les élections soient finies pour commencer « l'invasion. Mais comment les électeurs seraient- « ils dupes de cette manœuvre : les choix qu'ils « feraient, une fois l'invasion commencée, qu'ils « feraient peut-être alors inutilement, pourquoi ne « les feraient-ils pas maintenant, où l'attaque pa- « raît à beaucoup de bons esprits aussi certaine « que si elle était déjà commencée.

« Électeurs, vous êtes trop éclairés pour ne pas « savoir qu'il faut juger les dispositions des gou- « vernemens, non d'après leurs paroles, mais « d'après leurs actes. Eh bien! voyez ces actes, « voyez-les même seulement dans les journaux mi- « nistériels. Sautez ces longues colonnes de raison- « nemens subventionnés, allez aux nouvelles « étrangères, aux faits imprimés en humble *gail-* « *larde*, comme pour se cacher à vos yeux. Vous y « trouverez que les levées d'hommes sont plus ac- « tives dans tous les états autrichiens qu'elles ne « le furent en 1813 et en 1814; vous verrez qu'il « en est de même en Prusse; que les forces de ces

« deux puissances sont déjà mobilisées, qu'elles « ont déjà pris tous les arrangemens d'entrée en « campagne.

« Mais, vous dit-on, l'Angleterre n'est pas hos- « tile à la France, et les autres cabinets ne peuvent « rien sans les subsides anglais. — Il est vrai que « l'Angleterre s'est retirée de la coalition au moment « où le ministère Wellington est tombé. Je pour- « rais bien vous faire observer qu'en s'unissant « aux ambassadeurs russes et autrichiens pour que, « délivrée de toute crainte à l'égard des Turcs, « l'armée russe de Bessarabie pût se portér contre « la Pologne, l'Angleterre a donné lieu de soup- « çonner que sa renonciation à l'alliance n'était « pas bien sincère. Mais j'admets que le cabi- « net de Saint-James ne doive envoyer ni hom- « mes ni argent contre nous. Qu'en résulte-t-il? « Si les autres puissances avaient besoin de ses sub- « sides, c'était pour leurs armemens; aujourd'hui « ces armemens sont terminés, et le manque d'ar- « gent, loin d'être un obstacle à la guerre, doit « exciter les rois à porter leurs troupes sur notre « territoire, où elles pourront espérer de vivre à « nos dépens.

« On vous dit encore: La Russie ne peut nous « attaquer; il lui faudra du temps pour égorger la « Pologne; l'héroïsme des Polonais a dissous la « coalition. J'admets aussi que la Russie ne puisse

« de long-temps porter ses hordes sur le Rhin.
« Croyez-vous que pour cela l'Autriche et la Prusse
« renoncent à leurs projets? Les faits vont encore
« vous répondre. Quand le ministère Wellington
« succomba, la Prusse et l'Autriche firent de nou-
« velles levées d'hommes pour suppléer au secours
« de l'Angleterre; quand la Pologne a montré qu'il
« n'était pas facile de passer sur son cadavre, la
« Prusse et l'Autriche ont fait encore appel à de
« nouvelles recrues pour suppléer aux bataillons
« de Nicolas. Maintenant l'Autriche a quatre cent
« mille hommes, la Prusse quatre cent mille hom-
« mes, la Hollande cent mille hommes, la confé-
« dération germanique trois cent mille hommes,
« l'Espagne quatre-vingt mille hommes. Croyez-
« vous qu'il soit absolument besoin d'y joindre un
« contingent russe et un contingent anglais? Croyez-
« vous que les gouvernemens puissent, même en
« se ruinant, entretenir long-temps un si grand
« nombre de troupes réunies en corps d'armée?
« Croyez-vous qu'ils puissent désarmer sans essayer
« de vous faire payer les frais de la guerre?

« Sans doute la France peut vaincre ces masses
« énormes; elle les vaincra même sûrement si les
« hommes qui président à ses destinées cessent de
« répandre la division dans son sein, de persécu-
« ter les amis de la patrie, de favoriser les ennemis
« de l'indépendance, de garroter l'élan national,

« Électeurs, la victoire et la défaite sont dans vos « mains. Si vous nommez une Chambre patriote, « tout peut se réparer encore : ses mesures nous « sauveront de la honte et des désastres d'une « troisième invasion; la guerre civile et la guerre « étrangère seront comprimées, des concessions « réciproques pourront rétablir l'union entre les « citoyens si perfidement divisés par les manœu- « vres doctrinaires, des lois nationales pourront « consolider en réformant, la confiance suivra la « véritable légalité, et la richesse la confiance.

« Si, au contraire, vous nommez une Chambre « du juste-milieu, les étrangers fêteront son ou- « verture en envahissant toutes vos frontières. « Elle se hâtera d'avoir la philantropie d'arrêter « l'effusion du sang, et d'inviter les hordes du « Nord à porter pacifiquement dans nos moindres « villages le drapeau blanc et le choléra-morbus. « Le choléra, les grands prévôts et les Trestaillons « se mettront ensemble à l'ouvrage, et Dieu sait « ce que sera la France dans un an.

« Et remarquez bien que ceux d'entre vous qui « mettent les intérêts du roi avant les intérêts du « pays doivent surtout repousser un tel résultat : « car une nation peut se relever même d'une « troisième chute; mais une dynastie renversée « après un an d'existence n'aurait plus aucun « avenir. »

---

23 Mai 1831.

NOUVELLE SAISIE DE LA TRIBUNE.

« En rentrant du tribunal, où la justice du jury « venait de nous rendre nos exemplaires saisis le « 24 mars, nous avons trouvé dans nos bureaux « un commissaire de police envoyé par la *justice* « de M. Persil, pour saisir nos exemplaires du 23 « mai.

« Cette fois, on a bien voulu nous dénoncer nos « crimes. Les causes de ce bienveillant message « sont vraiment curieuses; les voici :

« 1° Nous sommes accusés *d'offense envers la* « *personne du roi*. Pourquoi? Pour un passage de « notre article : *Voyage du roi. — Élections*, dans « lequel nous ne nous sommes permis quelques ob- « servations sur un discours de sa majesté, et sur « celui d'un commandant de gardes nationales, « observations qui d'ailleurs n'ont rien d'offensant, « qu'après avoir démontré que tous ces discours of- « ficiels ne pouvaient être imputés, et constitution- « nellement et franchement parlant, qu'aux mi- « nistres. Il faut convenir que le parquet de M. de « Polignac entendait mieux les doctrines constitu- « tionnelles que ne les entend le parquet de M. Pé-

« rier. Tout le monde se souvient de la manière « dont furent discutés le dernier discours du trône « de Charles X et sa réponse à l'adresse de la « Chambre : il y avait réellement offense, et ce- « pendant aucune poursuite n'eut lieu; car le par- « quet savait alors qu'on ne pouvait regarder cette « offense comme s'appliquant à un autre que les « ministres, sans déchirer plus insolemment la « Charte que ne le firent plus tard les ordonnan- « ces de juillet.

« 2° Et ceci est encore plus évidemment absurde, « s'il est possible, nous sommes accusés d'offense en- « vers *la Chambre des députés dont la session vient* « *d'être close*, parce que nous avons dit aux élec- « teurs que *s'ils nommaient une Chambre du juste-* « *milieu*, cette Chambre ne s'opposerait point à « l'invasion. — C'est impossible, dites-vous! — « Messieurs, vous avez raison; mais cependant cela « est; je l'ai relu deux fois. D'ailleurs, comme « dans tout l'article il n'y a pas un mot ni *contre* « ni *pour*, ni *sur* la Chambre des députés *dont la* « *session vient d'être close*, il faut bien que M. Persil « ait voulu prendre pour elle tout ce que nous « avons dit de celle qui doit lui succéder. Ce pau- « vre M. Marchangy! je le plains; sa réputation va « déchoir dans l'esprit des *honnêtes gens* : ce n'é- « tait vraiment qu'un écolier.

« On pense bien que l'issue d'un pareil procès

« ne peut nous causer la moindre inquiétude; mais
« nos numéros n'en ont pas moins été saisis à la
« poste. Quand des saisies sont ainsi ordonnées
« sans le moindre prétexte, sans que le désir de
« nuire puisse se couvrir d'aucun manteau, l'équité
« voudrait, comme le bon sens, que l'écrivain,
« victime d'un séquestre arbitraire, pût demander
« des dommages et intérêts à l'homme qui s'est
« rendu coupable de cet abus de pouvoir. »

---

26 Mai 1831.

LA GAZETTE ET LA TRIBUNE.

« Depuis la fin de décembre, *la Gazette* répète
« tous les soirs, sur tous les tons possibles, le même
« thême favori : que l'ordre ne peut sortir ni de
« la Gauche ni des Centres, et ne peut être engen-
« dré que par la Droite, mère de tout ce qu'il y a
« de bon au monde, *la Gazette* comprise ; que
« l'ordre procréé par la Droite ne peut s'établir
« que par le droit public qu'a consacré l'assenti-
« ment de quatorze siècles, c'est-à-dire par le prin-
« cipe de la légitimité, c'est-à-dire par Henri V.
« Cependant *la Gazette*, et nous nous empressons
« de le dire, n'est nullement séditieuse. Son grand
« principe n'a nullement besoin des quatorze cent

« mille baïonnettes de la grande société d'assu« rance royale : il lui suffit, pour vaincre, de ses « quatorze cents ans de durée ; *la Gazette* ne veut « ni chouannerie, ni corps d'émigrés en Espagne, « ni conspiration ; ses colonnes et les trente-six « nouvelles feuilles légitimistes qui surgissent de « toutes parts, sont tout ce qu'il faut pour opérer « paisiblement le grand œuvre : déjà elle aperçoit « l'aurore du jour nouveau, la révolution de juil« let s'ensevelit dans son triomphe, et la foi monar« chique, qui seule nous a donné la liberté (1), se « relève plus forte par le seul appui de la raison. « Ce thème est retourné tous les jours avec une « adresse et une fécondité d'imagination vraiment « remarquable. Voici la variation du jeudi 26 mai « de l'an de grâce 1831, ou, comme date ses lettres « M. le président de la commission des officiers « des *cent jours*, de la 31e *année du siècle de Na*« *poléon*.

LES DEUX ISSUES.

Nous avons plusieurs fois indiqué dans cette

(1) Ceci me rappelle les vers suivans d'un impromptu non imprimé, et dans lequel un grand écrivain, qui n'a jamais eu ni pension ni croix d'honneur, s'amusait, en 1814, à parodier un discours de Louis XVIII :

Messieurs, le *père de famille*
Vous rend, après de longs revers,
La liberté de la Bastille,
Et la gloire du Parc-aux-Cerfs.

feuille les deux issues par lesquelles l'ordre peut revenir en France.

L'histoire nous offre deux exemples qui rendent cette indication plus frappante.

Pendant la ligue, lorsque la sanglante tyrannie des Seize dominait dans Paris, il a fallu que tous les excès fussent épuisés pour que le parti qui s'appelait *les politiques* s'entendît avec le parti de l'ordre pour faire triompher le principe qui seul pouvait le garantir.

Dans la Fronde, dont les chefs, effrayés des images de la Ligue, disaient hautement, *nous ne voulons pas recommencer les Seize*, la scène sanglante qui eut lieu à l'Hôtel-de-Ville suffit pour décider le duc d'Orléans et le cardinal de Retz à se rendre à Compiègne pour traiter avec Anne d'Autriche.

Pendant la révolution de 89, l'émigration ayant entraîné hors de France tous les défenseurs des idées d'ordre, quand les centres furent effrayés des développemens de la république, toute espèce de retour leur fut impossible, puisqu'ils n'avaient en France aucun point d'appui, et que ce point d'appui était au-delà du Rhin.

Dans la révolution de 1830, la situation est toute autre. Les royalistes n'ayant pas émigré, le jour où les hommes des centres se croiront impuissans pour empêcher la république d'arriver, ils n'auront qu'à aller dans les colléges électoraux

voter pour les hommes de la droite, et tous les maux de la patrie seront conjurés.

L'obstination des centres peut donc seule amener sur la France tous les maux de l'anarchie et de l'invasion.

« Ainsi, de par *la Gazette*, il n'y a pour la « France aucun moyen-terme entre Henri V et « la république, qu'elle veut bien appeler poliment « et sincèrement *l'anarchie*; je dis *et sincèrement* « parce qu'il y a dans *la Gazette* des écrivains trop « éclairés pour ne pas savoir que l'anarchie se « glisse dans toutes les formes d'administration et « que la république est de tous les gouvernemens « celui où l'anarchie est le plus facile à préve- « nir, puisque c'est celui où le pouvoir exécutif « peut être le plus fort, le seul où ce pouvoir puisse « sans danger n'avoir d'autres limites que celles de « sa durée, et la responsabilité qui le suit. Le pre- « mier consul Bonaparte n'avait pas les pouvoirs « d'un dictateur, et cependant jamais il n'y eut « moins d'apparence d'anarchie en France que « dans les quatre ans de la république consulaire.

« Mais passons sur la justesse du prétendu sy- « nonyme; examinons le fond de la proposition. « Si on ne recourt pas à Henri V, on aura la ré- « publique, et la république amènera l'invasion. « —Nous remarquerons d'abord qu'invasion et ré- « publique ne sont jamais allés et n'iront jamais

« ensemble. Nos drapeaux républicains n'ont ja-
« mais laissé l'étranger s'établir sur le sol de la
« patrie; ils ont chassé à la fois devant eux, loin
« de nos frontières, quatorze armées, précipitant
« celle-ci dans les flots du Rhin, celle-là dans les
« gouffres de l'Adriatique, tandis qu'une autre s'en-
« fuyait sur les mers de la Hollande. Il n'était pas
« rare alors d'apprendre en un jour quatre victoi-
« res; et si jamais la France redevenait république,
« il est permis d'espérer que trente-deux millions de
« Français ne resteraient pas trop en arrière de ce
« qu'ont fait vingt-quatre millions. Voulez-vous sa-
« voir quelle serait la puissance de la France répu-
« blicaine? Allez-vous-en au milieu des conférences
« de Londres, tâchez de faire croire un instant aux
« diplomates assemblés que la république vient
« d'être proclamée à Paris, ils s'écrieront tous :
« Nous sommes perdus (1)! Portez la même nou-
« velle aux malheureux Polonais, aux Belges, aux
« patriotes de l'Italie, ils s'écrieront tous : Nous
« sommes sauvés!

« Et n'allez pas croire que ce doublement, si je
« puis parler ainsi, des forces d'un État, tienne
« uniquement à l'enthousiasme, au surcroît d'é-
« nergie et de courage que se sent un homme

(1) Il va sans dire qu'il s'agit ici de la véritable république, et nullement de quelque chose qui ressemblât le moins du monde au despotisme de 93.

« quand il peut dire : Je suis libre. Non, il y « a bien d'autres causes qui concourent à ces pro« diges. D'abord, sans augmentation d'impôts, « les ressources financières sont doublées; car « cette forme de gouvernement repousse toutes les « dépenses improductives des autres régimes; avec « cette forme on a administré la France entière « pour cent trente millions. En second lieu, comme « ce gouvernement est particulièrement favorable « à l'armée, comme il place au bout de la carrière « des armes le manteau de président ou l'épée de « consul, comme le grade de général est la seule « grande place à vie, l'élite de la population se porte « dans les camps par calcul autant que par enthou« siasme, et les chefs les plus indifférens au bon« heur de la patrie, ne pouvant plus mendier de « grosses épaulettes dans les antichambres, sont « forcés pour en trouver de se jeter sur les canons « ennemis.

« Ainsi donc, messieurs les poltrons de toutes « les couleurs, si jamais, par impossible, la répu« blique française, que M. Persil a perdue, par mé« garde, sous la première arche du Pont-des-Arts, « venait à être repêchée, ne vous hâtez pas, malgré « l'article de *la Gazette*, d'aller en pélerinage « chercher à Holy-Rood le miraculeux *Palladium* « contre l'invasion : à moins que nous ne soyons « pris terriblement au dépourvu, vous pourrez

« même, si bon vous semble, abattre les fortifica-
« tions de Paris, si M. Soult a eu la bonté d'en
« élever ; il nous suffira de celles qu'on se hâtera
« d'établir autour de Vienne et de Berlin. »

« Mais est-il vrai que la France n'ait à choisir
« qu'entre la république et Henri V ? Quant à moi,
« je déclare que je n'en crois rien. Sans parler
« d'autres combinaisons possibles, je crois que rien
« n'est si aisé à Louis-Philippe que d'affermir son
« trône. Il n'a pour cela qu'à se séparer de ses
« ennemis intérieurs, c'est-à-dire, des hommes du
« juste-milieu, et à lancer les patriotes contre ses
« ennemis de l'extérieur. Les lois électorales de 91,
« deux ou trois victoires, et les neuf mois de la
« doctrine seront oubliés. C'est ce que nous ne
« cessons de dire depuis la révolution de juillet.

« Si cela ne réussissait pas, certes, ce ne serait
« pas la faute du parti qu'on veut appeler républi-
« cain. Ce parti, que les carlistes francs, et plus en-
« core les carlistes déguisés, présentent aux niais
« comme si terrible, est au demeurant, composé
« des meilleures gens du monde. Il est bien un peu
« aigri, et on s'est assez donné de peine pour
« cela, mais il est trop généreux pour garder lon-
« gue rancune ; il pardonnerait tout, même la ca-
« lomnie : il ne sera implacable que pour la trahi-
« son qui fermenterait dans son sein. S'il désire
« des institutions républicaines, c'est uniquement

« parce qu'il croit y voir les meilleures garanties « du bonheur et du repos public, de la prospérité « du commerce et de l'industrie, de l'amélioration « graduelle des hommes par l'abolition des primes « offertes à la corruption, et par une instruction « plus répandue et surtout mieux dirigée. Que le « gouvernement établi lui offre une partie de ces « avantages nationaux, objet de tous ses vœux, et « le gouvernement n'aura pas de soutien plus « zélé. Aussi les hommes de ce parti sont-ils unis « avec tous ceux qui, quoique différant d'opinion « sur les moyens, désirent franchement comme eux « le plus grand avantage de la nation. Parmi les ré- « dacteurs de *la Tribune*, par exemple, il y a des « vieillards qui, après avoir été républicains dans « leur jeunesse, préfèrent maintenant une monar- « chie franchement constitutionnelle; il y a des « hommes d'un âge mûr qui partagent l'avis de « ces vieillards, et d'autres qui, en se soumettant « aux lois établies, tiennent théoriquement pour « la république: les mêmes différences se font « remarquer dans les rédacteurs plus jeunes; et « cependant il est rare que tous ou presque tous « ne s'accordent pas sur le jugement d'une mesure « du ministère ou de l'opposition, parce qu'ils ne « s'inquiètent point de savoir si cette mesure est « monarchique ou républicaine, mais bien si elle « est utile ou nuisible à la France. Les opinions

« sincères s'accordent facilement; ce sont les inté-
« rêts qui divisent les hommes. Si l'on pouvait
« composer une Chambre de députés franchement
« amis de leur pays et complétement désintéressés,
« quelles que fussent leurs diverses opinions théo-
« riques, leurs décisions seraient bien souvent
« prises à l'unanimité.

« Cela serait fort beau; mais quand le verrons-nous? »

C'est le dernier article que j'ai donné à *la Tribune*. L'extrême préoccupation où me tenaient les événemens politiques m'aveuglait sur l'état de mon frère : je le voyais bien souffrant, bien affaibli, mais je ne croyais pas qu'il y eût du danger. Deux jours après, tout était changé pour moi. Le patriotisme même qui avait été pendant trente ans une passion dans mon âme, n'y est plus resté que comme un devoir, ou plutôt parce que la gloire de mon frère est liée aux destinées de ma patrie, et que, plus la France sera grande, éclairée, libre, plus elle lui rendra d'hommages, plus elle appréciera ses talens et se nourrira de ses écrits.

RÉPONSE

A QUELQUES OBJECTIONS SUR LA QUESTION DE LA GUERRE.

On me dira peut-être : Vous demandiez sans cesse qu'on se mît en mesure de repousser une troisième invasion. Voilà plus de deux ans écoulés depuis la révolution de juillet, et la France n'est pas attaquée. Vos prévisions, justes sur tant d'autres points, ne l'étaient pas sur celui-là. — D'abord, répondrai-je, en thèse générale de longs délais ne doivent pas surprendre dans une affaire qui demande la coopération d'un grand nombre de puissances. Lors de notre première révolution, la guerre ne commença qu'au bout de trois ans; encore fut-ce l'assemblée législative qui prit l'initiative. Pour l'Espagne même, qui ne commandait pas autant de circonspection, dont l'attaque n'exigeait pas, à beaucoup près, tant de préparatifs, on ne commença la guerre que plus de deux ans après l'insurrection. Par la force même des choses le gouvernement établi après les journées de juillet doit être en butte, un peu plus tôt ou un peu plus tard, aux coups réunis de toutes les anciennes dynasties. Un changement de dynastie est de toutes les révolutions celle qui blesse le plus profondément les intérêts des rois. Ils par-

donneraient plutôt l'abolition de la royauté ; et de tous les changemens de dynastie celui qui les irrite et les inquiète le plus, est de voir élever sur le trône un parent du roi détrôné. Napoléon en avait déjà fait la remarque, et Nicolas lui-même l'a confirmée par ces mots connus : *Il y a partout à côté du trône une branche cadette.*

La raison de ces différens degrés de colère et de haine dans l'âme des despotes est bien facile à saisir. Il est plus aisé de changer la dynastie que la forme du gouvernement ; il est plus aisé de remplacer un roi par un prince que par un simple citoyen : ce qui est plus aisé rencontre plus de gens qui osent le tenter ; l'exemple en est donc plus dangereux.

Que des propriétaires de maisons voient un de leurs voisins chassé de la sienne, ils ne regarderont plus que comme un chiffon de papier leur titre de propriété, jusqu'à ce qu'on ait fait déguerpir l'usurpateur et rendu les lieux à celui qui les possédait. Tels sont les rois à la vue d'un monarque chassé et remplacé par la violence. Quand on dit qu'ils se battent pour de vaines chimères de droit divin, on se trompe ; ils se battent pour la propriété héréditaire du pouvoir et du trésor.

C'était donc une absurdité de prétendre détruire les causes de guerre en nous redonnant toutes les chaînes de la restauration. Quand Louis-

Philippe nous rendrait plus esclaves que les serfs moscovites, le trône des Tuileries n'étant pas pour cela rendu à Charles X, le titre de propriété de tous les rois n'en vaudrait pas davantage, le principe de l'hérédité n'y gagnerait rien.

La seule chose qui pût faire cesser cet état formel d'hostilité entre les anciennes monarchies et le trône nouveau, cette guerre non déclarée, qui n'attend que le moment d'éclater, serait l'extinction de la branche aînée, qui, transmettant ses droits à la branche cadette, la rendrait propriétaire légitime. Encore l'intérêt des rois leur prescrirait-il de ne pas regarder la transmission comme valable, et de présenter l'usurpation comme cause d'inhabileté à succéder.

La seule chose qui, hors de ce cas, pût détacher quelque puissance de la ligue contre nous, serait ou une révolution en Angleterre, ou quelque événement pressant, tel que la lutte entre le sultan et le pacha d'Égypte pourrait en amener (1), qui commettant entre eux plusieurs grands États, fournît à la France l'occasion de rendre à l'un d'eux des services assez signalés pour mériter plus tard son appui ou du moins sa neutralité.

(1) Ces événemens ont eu lieu; mais l'Angleterre et l'Autriche se sont résignées à voir la Turquie passer sous la suzeraineté de Nicolas, et rien ne paraît avoir été changé dans les rapports des grandes puissances entre elles.

Mais, supposé même qu'on pût éviter la guerre en adoptant tous les principes de la Sainte-Alliance, en remettant tout, hors un nom propre, dans l'état où tout se trouvait en 1829, est-il bien probable que ce résultat puisse être complétement atteint? Cela surtout était-il probable en 1830 et dans les premiers mois de 1831 ? Personne ne le soutiendra. J'avais donc raison de regarder la guerre comme inévitable.

N'avais-je pas raison aussi de la regarder comme prochaine? Examinons les causes des retards qui y ont été apportés. Ces causes sont des événemens extérieurs qu'on ne devait pas prévoir. En première ligne se présente l'insurrection polonaise.

Pendant que les écrivains ministériels traitaient encore mes prévisions de séditieuses, ce n'étaient déjà plus des prévisions. Le plan de la nouvelle coalition était arrêté; des armemens immenses se faisaient à la hâte de toutes parts pour le mettre à exécution; l'ouverture de la campagne était fixée aux premiers jours du mois de mars 1831; les troupes polonaises avaient reçu l'ordre officiel de se mettre en marche pour se trouver à cette époque sur les bords du Rhin. Tout cela a été prouvé authentiquement et par les rapports de tout genre, et par les actes du gouvernement polonais, et par les discussions de nos Chambres, où le ministère était forcé d'en convenir.

Dans de telles circonstances, soixante mille hommes de cette armée d'un million de baïonnettes prètes à marcher contre nous, soixante mille hommes entourés de ce million et placés à six cents lieues de nous, poussent tout à coup un cri d'indignation et d'héroïsme; notre drapeau qu'on voulait leur faire arracher de nos murs, ils l'arborent sur leur capitale; cette liberté qu'ils devaient venir écraser en France, ils la proclament en Pologne; et, forts, dans leur isolement, de la sainteté de leur cause et de la conscience de leur valeur, ils défient tous ces bras levés contre nous, et dans un pays sans positions militaires, coupé par une seule rivière qui en couvre seulement la moitié, il opposent leur poitrine à ces milliers de canons qui devaient briser nos cent places fortes, et, sous les pas de l'Europe levée en masse, abaisser les Alpes, les Vosges, les Ardennes, combler le Rhin, le Rhône et la Loire.

A ce spectacle sublime, un frémissement de surprise saisit tous les diplomates, et la stupeur monte sur tous les trônes. Tous les souverains, les yeux fixés sur la Pologne, attendent sa chute pour retrouver la liberté de leurs mouvemens.

Un pareil dévouement était-il probable? Oui, de la part d'un peuple aussi brave que les Polonais; oui, s'ils avaient l'espoir de nous voir vo-

ler à leur secours ? Mais ce qui n'était pas probable, c'était qu'ils eussent cet espoir. En juillet 1830 on devait compter sur leur insurrection et sur celle de presque toutes les nations européennes, si on eût donné à la France la liberté. On l'a vu par la secousse imprimée à la Belgique, à l'Angleterre, à l'Allemagne, à l'Italie. Mais, au mois de novembre, les effets de cette secousse diminuaient de jour en jour, les trônes ébranlés reprenaient leur aplomb, les peuples, leur inquiète immobilité; ils voyaient qu'ils avaient eu tort de croire à la renaissance de la grande nation. Les Polonais plus éloignés, entretenant avec nous des relations moins immédiates, ont pu être trompés plus long-temps sur notre situation; mais on ne devait pas compter qu'ils le fussent; on devait penser qu'à défaut des journaux les plus répandus, quelques hommes sages et sincères leur auraient fait connaître la vérité telle que la proclamait *la Tribune* de cette époque, et auraient ainsi prévenu leur ruine.

En second lieu, leur héroïque dévouement était-il un garant certain du retard de la lutte contre la France? Point du tout. Si l'empereur Nicolas eût été un homme d'une médiocre résolution, il n'en eût pas moins envoyé ses meilleures troupes sur le Rhin, se bornant à contenir les Polonais par une partie de ses vieilles bandes

et par de nouvelles recrues, bien sûr que la soumission de Varsovie ne tarderait pas long-temps après la ruine de Paris.

D'un côté il manqua d'audace; de l'autre il crut en avoir bientôt fini avec la Pologne. Il ne songea pour le moment qu'à s'assurer qu'elle ne recevrait aucun secours. Son ton envers les héritiers de *la catastrophe* de juillet changea subitement : il accrédita M. Pozzo di Borgo. L'armée polonaise nous avait crié : Camarades, au lieu d'être contre vous l'avant-garde des despotes sur le Rhin, nous serons votre avant-garde sur la Vistule ! Nos ministres abandonnèrent au czar notre avant-garde à massacrer. Mais le massacre de tant de braves gens est long, il suscite des embarras, il consomme bien des bourreaux. Nicolas se vit tromper dans ses calculs. La Pologne n'expira qu'en septembre, et sur sa tombe ruisselait, comme libation funéraire, le sang des meilleures troupes de la Russie.

L'autocrate avait besoin de reformer ses légions : la France ne prenait aucune mesure défensive ; elle restait la poitrine découverte et la main désarmée : le ministère semait, toujours avec plus de succès, la désunion entre les citoyens ; le résultat presque journalier de son administration était la guerre civile dans quelque ville de France. La coalition pouvait donc attendre, non-seulement sans risque, mais avec profit. Bientôt elle espéra que

lord Wellington, redevenu premier ministre, mettrait plus de zèle que lord Grey à préparer un second Waterloo; elle attendit encore.

Ces divers délais, dont les motifs sont si évidens, non-seulement ne prouvent rien contre mes prévisions sur la guerre antérieures à l'insurrection polonaise, prévisions dont la justesse a été officiellement démontrée, mais n'infirment pas davantage les prévisions du même genre que j'ai émises pendant la lutte des généreux Polonais. Je vais plus loin. Je suppose que le gouvernement arrête long-temps encore les étrangers par ces paroles : Si vous m'attaquez, je suis renversé, on proclame la république, et vous savez ce qu'est pour ses ennemis la république française; je suppose que dans cet intervalle il survienne un de ces événemens extraordinaires qui changent les dispositions les plus enracinées, et qu'à la faveur de cet événement, la nouvelle dynastie soit franchement adoptée par les autres : sera-ce à dire pour cela que j'aie mal vu ? pouvais-je raisonnablement supposer tant de bonhomie à tous les rois et tant de duperie à tous les diplomates ? Est-ce en se fiant à une chance heureuse sur mille qu'on doit régler la conduite des États, les réduisant à une situation qui selon toutes les probabilités doit faire leur ruine, et ne leur laissant d'espoir de salut que dans les caprices du hasard ?

APPENDICE.

Les six morceaux suivans, quoique principalement littéraires, tiennent aussi à l'histoire de la Révolution de juillet. Ils montrent l'esprit qui dirigeait les auteurs de cette révolution, et l'esprit des hommes qui en ont dénaturé les résultats.

30 Avril 1830.

DU ROMANTISME.

« Nous voyons dans la préface d'Hernani que *le*
« *romantisme est le libéralisme en littérature.*
« Comme le *libéralisme* est un terme fort vague,
« et que dans son acception la plus ordinaire il a
« bien quelque rapport avec l'anglomanie et même
« avec les ténébreuses abstractions germaniques,
« nous n'aurions peut-être point contesté la vérité
« de l'axiome, si d'autres expressions, et notam-
« ment l'épithète d'*ultras,* donnée aux défenseurs
« du goût et de la raison, ne nous avaient claire-
« ment indiqué l'intention de l'auteur. Aussi ori-
« ginal dans les définitions que dans les ressorts

« dramatiques et dans le rhythme, M. Hugo a voulu « certainement habiller à sa façon l'opinion déjà « plusieurs fois émise que *le romantisme est la ré- « volution portée dans les lettres*. Dès lors, la ques- « tion prend de la gravité. Une pareille contre- « vérité, propagée naïvement par tant d'esprits « faux ou superficiels, n'a pu leur être suggérée « que par une profonde perfidie. Connaissant l'at- « tachement des jeunes Français pour notre glo- « rieuse révolution, l'hypocrisie s'est emparée de « ce mot magique pour les entraîner loin des doc- « trines qui préparèrent les grands changemens « de notre ordre social.

« Mais que ceux des jeunes gens dont on a sur- « pris la faveur veuillent bien réfléchir un instant « sur notre histoire littéraire, ils s'étonneront « d'avoir pu tomber dans un piége si grossier. La « révolution est faite depuis long-temps dans les « lettres. C'est à Malherbe, à Pascal, à Molière, à « Corneille, qu'en appartient l'honneur. Presque « au même moment, Lesueur tenta de la porter « dans les arts. Ses sages innovations furent bientôt « abandonnées; mais cent ans plus tard David eut « la gloire d'accomplir ce qu'il n'avait pu qu'es- « sayer.

« Notre révolution sociale suivit de près celle « des arts. Bonaparte a fait depuis, ou du moins « a commencé la contre-révolution politique.

« Maintenant de faux apôtres de la liberté pous« sent à la contre-révolution littéraire et pittoresque. Ils veulent nous ramener aux farces absurdes « qui brillaient sur la scène avant Corneille, aux « ignobles bambochades improvisées dans nos « ateliers avant David, comme les contre-révolu« tionnaires politiques voudraient nous rappeler « aux douceurs de la Bastille et aux bienheureux « passe-temps de la féodalité.

« Les premiers écrits de la secte romantique « coïncidèrent avec les premiers pas de la contre« révolution. Bonaparte et les habiles parmi les « émigrés qu'il venait de rappeler sentirent qu'a« vant tout il fallait changer la direction que notre « littérature avait donnée aux esprits. Il y eut « ordre d'attaquer la philosophie du dix-huitième « siècle, et tous les écrivains qui, soutenant les « doctrines de nos grands hommes, avaient l'irré« vérence de se moquer des romantiques du jour. « Qui ne se souvient encore des injures quoti« diennes contre Voltaire et Rousseau, et des dia« tribes presque aussi fréquentes contre Chénier, « Ginguené, Parny, MM. Garat et Victorin Fabre?

« Cependant Bonaparte n'aurait pas permis qu'on « voulût traîner la France en esclave sur les traces « de l'étranger : il n'en voulait qu'aux doctrines « républicaines ; il était loin de songer à détruire « l'honneur national. Mais bientôt cet homme qui

« avait prétendu séparer l'indépendance nationale « de la liberté, montra par sa chute qu'elles ne « pouvaient exister l'une sans l'autre. Le roman- « tisme apparut alors tout entier, et osa parler en « vainqueur. Il sembla croire que les statues de « Corneille, de Montesquieu et de Racine avaient « dû s'écrouler sous le canon de Waterloo, comme « celles de Napoléon. Les *alliés* n'avaient pas songé « à nous donner leurs dieux : leurs acolytes voulu- « rent nous imposer les divinités bizarres de toutes « les légions qui nous avaient envahis. En échange « de nos trésors et de nos armes, l'une nous aura « laissé l'immortel Kant, l'autre, le divin Byron, « le très-divin Scott, l'autre Calderon, l'autre Swe- « demborg.

« Les doctrines anti-françaises que M. le prince « de Metternich avait dictées et payées à MM. Schel- « gel et Kotzebüe passèrent le Rhin avec les Cosa- « ques et les Baskirs. Quelques traîtres et un grand « nombre de dupes se sont empressés de les pro- « pager. S'il faut en croire ces messieurs, la France « n'avait connu avant le 18 juin 1815, ni la liberté « ni le génie. Pour naître à la raison et au bon- « heur, elle avait besoin de recevoir un nouveau « baptême dans le sang de ses guerriers, au milieu « de la plaine fatale où l'une des idoles de ces « hommes croyait pourtant au contraire voir *le*

« *tombeau de la France*(1). Comme l'habitant des
« régions sauvages que les armées romaines civi-
« lisaient en les ravageant, nous devons changer
« toutes nos idées, réformer toutes nos méthodes,
« et, regardant en pitié la barbarie de nos pères,
« nous modeler sur nos vainqueurs. Politique, phi-
« losophie, littérature, beaux-arts, tout doit subir
« le joug des conquérans. Pour arriver à la liberté,
« il nous faut abandonner les principes des an-
« ciens, et nous initier aux doctrines de l'heureuse
« nation où vingt millions de prolétaires ont la
« noble joie de vivre sur les aumônes de quatre-
« vingt mille aristocrates. Pour avoir une littéra-
« ture nationale, il nous faut renoncer à la littéra-
« ture française, et adopter au plus vite la litté-
« rature des Anglais, ou si l'on veut, des Alle-
« mands, car il y avait aussi des Prussiens à Wa-
« terloo. Pour plaire à certains génies élevés parmi
« les réjouissances de l'invasion et les *Te Deum*
« des défaites, nos peintres ne sauraient trop
« promptement se persuader que, par la vertu de
« Waterloo, il s'est trouvé un beau jour une école
« de peinture sur les rivages de la Tamise. Brûlons
« Montesquieu, Racine et David ! Vivent Bentham,
« Schiller et Lawrence !

(1) The deadly Waterloo, the grave of France.
BYRON, *Child Harold's pilgrimage*.

« Ces idées, soufflées à l'oreille par la trahison, « accueillies par l'ignorance, propagées par une « monomanie du genre de celle d'Erostrate, sont « bientôt devenues un symbole. La congrégation « romantique s'est promptement grossie. Elle pro« mettait à ses affiliés de leur faire acquérir de la « réputation sans talent, et de l'argent sans travail. « La promesse était engageante. On avait vu tant « de gens envieux des grades, des commandemens « enlevés à nos vieux guerriers, les obtenir sans « autre titre que de s'être prosternés devant l'en« nemi et d'avoir poursuivi la France d'ignobles « outrages; on s'imagina que les hauts rangs de « la littérature devaient de même être purgés des « hommes qui les occupaient, pour recevoir les « séides des étrangers, les zoïles de la patrie. Les « salons aristocratiques et quelques journaux dé« cernaient la gloire, l'autorité se chargeait de dis« penser les honneurs et de plus solides avantages. « Le ministère, de quelque nuance qu'il fût, se « montrait toujours très *libéral* envers les adeptes. « Celui-ci était fait baron par M. de Corbières; « celui-là chevalier par M. de Martignac; cet autre « professeur par M. de Serre; tous trouvaient chez « M. de Doudeauville ou M. de La Bouillerie de « *confortables* pensions.

« Certainement un grand nombre d'hommes « réunis dans un même but, marchant d'ensem-

« ble, intrigant de concert, ne s'occupant jamais « de penser, mais de répandre des mots d'ordre, « ont dû se faire quelques prosélytes parmi les « jeunes gens irréfléchis ou dont l'éducation avait « été négligée. Mais que pour cela ces messieurs « viennent nous dire que la jeunesse française est « à eux, en vérité, c'est trop fort. Il y a, sans au- « cun doute, plus de jeunes Français affiliés à la « congrégation jésuitique qu'on ne peut en comp- « ter dans la congrégation des poètes et des phi- « losophes contre-révolutionnaires, et cependant, « que dirait-on si M. Madrolle venait orgueilleu- « sement nous déclarer que la jeunesse marche « sous ses bannières et ne jure que par lui?

« Non, l'immense majorité de la jeunesse fran- « çaise n'abjure ni le patriotisme ni la raison; « non, elle ne renie point cette admirable littéra- « ture qui, pendant deux siècles, sema dans tous « les esprits les véritables idées de la dignité hu- « maine, de l'indépendance et de la liberté; non, « parce que nos pères ou nos aînés ont été vain- « cus, elle ne rougit pas de leurs doctrines, et ne « se croit point obligée de faire, aux pieds du vain- « queur, amende honorable de leurs succès. Au « nom de Voltaire et de Montesquieu, tous les « jeunes patriotes relèvent leur front avec orgueil; « au nom de la Constituante, de Fleurus, ou des « Pyramides, des larmes d'admiration et d'envie

« roulent dans leurs yeux, un vague espoir de « rencontrer aussi de nobles destinées échauffe « leur sang et fait battre leur cœur. Ils renoueront, « quoi qu'on en dise, la chaîne des idées nationa- « les qu'on s'est efforcé de rompre. Ils ne voudront « pas que la poésie retourne au langage du sei- « zième siècle, la philosophie aux hallucinations « du quatrième, aux subtilités du bas-empire : la « marche à reculons ne leur sied pas. »

1er Mai 1830.

NOUVELLE LANGUE FRANÇAISE.

« Il y a vingt ans que, traversant une ville du « midi de la France, je dînai dans une auberge « avec quarante ou cinquante voyageurs. Quel- « qu'un vint à parler d'un des *savans* de l'expédi- « tion d'Égypte. Soudain le maître de l'hôtel, qui « dînait avec nous, de s'écrier : Oh ! celui-là est « vraiment un *homme scientifique*. A cette locu- « tion, pour lors si étrange, un sourire très-signi- « ficatif parut sur les lèvres de tous les convives, « qui, certes ! n'étaient pas des académiciens. Mais « depuis que l'heureuse journée de Waterloo a « ouvert pour la France une ère de *perfectionne- « ment social*, un *illustre* ne se borne pas à dire,

« entre la soupe et le rôti, des *hommes monar-*
« *chiques*, il l'écrit, il l'imprime, et personne ne
« sourit, et d'autres docteurs graves s'écrient avec
« enthousiasme qu'il est une *notabilité*, une *popu-*
« *larité*, une *sommité* de l'époque; et un *honorable*
« imprime le même jour des *hommes politiques*,
« et on le proclame une *spiritualité* de l'époque.
« Voilà mon maître-d'hôtel bien vengé de notre
« pédantesque s[illegible]re.

« Enfin un *immortel*, voulant nous faire enten-
« dre que la question qu'il va traiter est, pour la
« monarchie constitutionnelle, une question de
« vie ou de mort, se creuse la cervelle, et nous
« dit que c'est une *question vitale.* Avant la régé-
« nération de Waterloo, le mot eût fait fortune;
« l'acteur chargé de représenter le marquis de
« Mascarille n'eût pas manqué d'enrichir son rôle
« de cette nouvelle beauté. De nos jours, le mot
« a fait fortune aussi; mais c'est au sérieux qu'on
« l'a pris.

« Tous ces messieurs font dans le langage la
« même révolution qu'essaie M. Marle dans l'or-
« thographe. Tandis que l'un veut nous apprendre
« l'*ortografe* des blanchisseuses, les autres nous
« élèvent au style des cuisiniers.

« En vérité S. M. le roi des Pays-Bas et ce pau-
« vre M. Van-Maanen sont bien bons de suer sang
« et eau pour forcer, à l'aide des cours de justice,

« des amendes et de la prison, l'opiniâtre population belge à oublier le français. Que ne se « font-ils expédier de France une cargaison de « doctrinaires ? et que ne leur donnent-ils, comme « on l'a fait à Paris, presque toutes les chaires « d'enseignement public ? Ce moyen serait bien « plus sûr. »

1er Janvier 1831.

UN MOT SUR LA CHAIRE D'HISTOIRE VACANTE AU COLLÉGE DE FRANCE.

« La démission de M. Daunou, qui, par une gé- « nérosité trop rare, n'a pas voulu du *cumul*, a « laissé la *chaire d'histoire* vacante au *Collége de* « *France.* MM. les professeurs du Collége se sont « assemblés pour la *désignation d'un candidat* ; et « dix d'entre eux, MM. Récamier, Binet, de Portets et Abel Rémusat en tête, ont *présenté* pour « successeur de M. Daunou, M. Saint-Martin. Voilà « qui s'appelle de l'indépendance, et même de *l'in-* « *dépendance hostile*, car la *présentation* est sou- « mise au ministre de l'intérieur, et M. Saint-Martin, long-temps gorgé de places, sans compter « je ne sais quelle part dans la dépouille du comte « de Montlosier, venait, quinze jours auparavant,

« d'être révoqué, par le ministre, des fonctions « d'administrateur à la bibliothèque de l'Arsenal. « On nous écrivit à l'époque de cette présentation : « Quel dommage que la place de secrétaire d'État au département de l'intérieur ne soit pas à la nomination de messieurs du Collége de France ! Comme ce bon monsieur de Peyronnet retournerait vite du donjon de Vincennes à l'hôtel de la rue de Grenelle ! Voyez, si vous en doutez, ce qu'ont fait hier nos *Universels* réunis place Cambrai en assemblée électorale. Ne pouvant *replacer* le maître, n'ont-ils pas voulu *restaurer* le serviteur ? Ils ont proposé, *présenté*, à la majorité de 10 voix sur 17, pour une chaire d'histoire, et comme successeur immédiat du patriote et savant M. Daunou..... qui ?.... le camarilliste Saint-Martin, M. Saint-Martin Corbière, M. Saint-Martin Polignac, M. Saint-Martin Damas, etc., etc..... » Notre « respectable correspondant voudra bien nous excuser si nous nous permettons de supprimer le « reste. Nous nous étions refusés à l'insertion de « cette lettre et de quelques articles beaucoup « plus amers encore, par un motif que nous allons faire connaître tout-à-l'heure, et que nos « lecteurs pourront apprécier. Obligés, comme on « va aussi s'en convaincre, de nous expliquer sur « cette affaire, nous le ferons avec l'entière fran-« chise dont nous ne nous sommes jamais départis,

« mais avec tous les ménagemens que la vérité
« pourra nous permettre.

« Supposons pour un moment que les chaires du
« Collége de France sont des places amovibles,
« comme elles le furent sous M. de Corbière en
« dépit de l'usage et des lois ; supposons que l'ad-
« ministrateur d'une de nos grandes bibliothèques
« vient de mourir ou se retire, en troisième lieu
« supposons que l'ex-directeur de l'*Universel*, au
« lieu d'être à l'arsenal un de ces *bibliothécaires*,
« remplit au Collége de France une de ces places
« *amovibles*, et que le ministre de l'intérieur, après
« l'avoir appelé dans son cabinet est assez bon pour
« lui dire : « Dieu me garde de vous affliger en ré-
« pétant ici des reproches qui cependant ne me
« paraissent que trop fondés ! Mais voici un fait
« connu de tout Paris. Vous dirigiez l'*Universel* ;
« chaque numéro vous était soumis avant d'être
« livré à la presse, en sorte que tous les articles
« vous appartiennent, au moins par adoption. Je
« ne vous en rappellerai qu'un seul : *Les libéraux*
« *ont peur*, tel est son titre ; la date en est curieuse,
« il parut le 24 juillet. Après le 29, vous sentirez
« vous-même que je ne saurais laisser la chaire
« d'histoire, c'est-à-dire l'enseignement de la poli-
« tique, à celui qui a eu le malheur de provoquer
« les coups d'État et d'en prédire le triomphe. Mais
« supposons que je fisse aux jeunes vainqueurs de

« juillet l'affront de maintenir au nombre de leurs « moniteurs publics, et précisément dans la place « où l'on doit exercer le plus d'empire sur leurs « opinions, le rédacteur d'une feuille dans laquelle « tous leurs chefs, tous leurs amis et eux-mêmes « ont été si cruellement insultés, alors, je vous le « demande, ne courriez-vous pas le risque de faire « naître au sein du Collége quelqu'une de ces affli- « geantes scènes dont il n'y a eu déjà que trop « d'exemples? Nos jeunes Français sont généreux; « ils pardonnent la mitraillade, mais ils ne souffrent « pas l'injure et moins encore la provocation. Il « est, monsieur, dans votre intérêt d'abandonner « la chaire d'histoire; mais, puisque vous avez « fait, m'assure-t-on, sur la langue d'un des peu- « ples de l'Asie des recherches fort savantes et dont « je conteste d'autant moins le mérite, que ni moi « ni personne en France ne sommes en état d'en « juger, je vous donne, comme dédommagement, « une place qui ne vous mettra point en présence « de la jeunesse assemblée; je vous nomme ad- « ministrateur de la bibliothèque de l'arsenal. »

« Assurément, si les choses se fussent passées « de la sorte, le public et les gens de lettres, qui « ont approuvé la sévérité de M. de Montalivet, « auraient pu le trouver très généreux, quelques- « uns même très indulgent; mais tous auraient « avoué que rien n'était plus raisonnable et plus

« logique que le parti qu'il aurait pris. Voilà qui « suffit pour prouver que faire précisément le con« traire serait inconséquent et absurde. Donc, cela « est impossible, et, quoi qu'on en dise, il nous « était permis de ne pas nous en occuper. Nos co« lonnes sont réclamées par tant de choses plus « graves !

« L'Académie des Inscriptions ayant fait, il y a « huit jours, la même *présentation* que le Collége, « des personnes assez indulgentes pour en prendre « de l'humeur, comme si elles avaient pu en dou« ter, se sont encore adressées au rédacteur en « chef de *la Tribune*; et cette fois à leurs plaintes « se sont mêlés des reproches auxquels il m'est im« possible de rester indifférent. Tel est ce passage « d'une lettre écrite par l'un des hommes que je « considère le plus, par un des plus anciens amis « de mon frère :

« ..... L'injustice change-t-elle de nature à vos yeux, et devient-elle inviolable quand elle s'attaque à l'un des vôtres? En sera-t-il maintenant comme dans la première quinzaine d'août, où en enregistrant chaque jour les services d'une foule d'étrangers, vous avez toujours passé sous silence ceux de vos collaborateurs qui ont pris la part la plus glorieuse au triomphe de juillet ? Est-ce là, je le demande, de la *convenance* bien entendue ? Ne serait-ce pas plutôt duperie, ou même

déni de justice? Puisque *la Tribune* a pris l'engagement d'admettre toute *réclamation fondée*, j'aime à croire que vous n'écarterez plus la mienne, qui, certes, n'est pas sans fondement! Vous savez que tous les *hommes de lettres* du Collége, tels qu'Andrieux, Thurot, etc., ont accordé leur suffrage à Victorin Fabre, et qu'il en a été de même aux *Inscriptions*, où Daunou a voté de manière à montrer hautement quel est le successeur qu'il désire. Et cependant on veut donner sa chaire à un rédacteur de l'*Universel*, aux dépens d'un des hommes de France les plus considérés, d'un écrivain qui, dès son début, accumula des succès dont l'éclat aussi bien que le nombre était jusqu'à lui sans exemple. Comment, parce que vous êtes son frère, hésiteriez-vous à le dire vous-même? Il ne s'agit pas ici d'exprimer votre opinion, qu'on pourrait suspecter de partialité : c'est ce qu'a reconnu l'Académie française, quand nous avions encore une Académie vraiment digne de ce nom. Vous étiez bien jeune à cette époque. Cependant, vous vous rappelez, j'en suis sûr, qu'en couronnant dans la même séance l'*Éloge de La Bruyère* et le *Tableau littéraire du XVIII*e *siècle*, l'Institut déclara « qu'*il n'avait pas besoin d'appeler l'attention publique sur le phénomène que présentaient les triomphes multipliés d'un écrivain si brillant, si mûr, si varié, etc., d'un écrivain*, disaient les

mêmes juges l'année suivante (en donnant le *prix de poésie* à Victorin Fabre, un *premier accessit* à Millevoye et un *second* à M. Soumet, l'académicien), d'un *écrivain qui paraît appelé à soutenir, en vers et en prose, la gloire des lettres françaises*. Vous pourriez ajouter bien d'autres citations de ce genre; vous n'auriez pour cela qu'à voir dans la collection de la *Revue philosophique* et du *Mercure* tous les *rapports* de l'Académie. D'ailleurs ces jugemens, dont l'expression se renouvelait chaque année, se retrouvent, en termes équivalens, dans les écrits de Parny, de Fontanes, de Ginguené, de Palissot, de l'abbé Maury lui-même, en un mot, de tout ce que notre littérature, sans distinction de parti et d'opinions politiques, comptait d'illustre avant l'invasion. Si un sentiment, peut-être trop délicat, des convenances, vous empêche de parler vous-même et de laisser parler vos collaborateurs des titres de votre frère, laissez du moins parler ces morts célèbres, et ne fermez pas vos colonnes à ces témoignages dont vous aussi vous devez être fier. Ce ne sont pas là des succès de coterie et des illustrations faites par des journaux : l'auteur qui a obtenu de tels suffrages peut justement se flatter d'avoir entendu d'avance le jugement de la postérité. Quant à son caractère, tout le monde le sait, il n'y a jamais eu qu'une voix, même parmi ses rivaux. Dans sa

conduite, comme dans ses ouvrages, il a montré, pendant vingt-cinq ans, et sous l'empire comme sous la restauration, autant de sagesse que de dignité, autant de modération que d'indépendance..... »

« Je supprime ici des éloges dont personne plus « que moi ne connaît la parfaite justesse. Mais on « me permettra de remarquer qu'après cette con« duite si constamment noble, et dont certains « faits particuliers que je ne suis pas seul à savoir, « relèvent encore le mérite, le premier titre de « Victorin Fabre à la chaire de M. Daunou est, « avant même ses *six couronnes* et tous ses autres « succès en éloquence et en poésie, une *Histoire* « *de la civilisation* et un cours sur les *Principes de* « *la société civile*, dont les deux premiers volumes « ont été lus à *l'Athénée de Paris*, en 1822 et 1823. « Tous ceux qui les ont entendus, et dans le nom« bre se trouvent les juges les plus illustres, seront « à coup sûr de mon opinion.

« Au reste, je dois le dire aux amis des lettres « et à nos amis, ils se hâtent trop de se fâcher; « justice peut encore être faite. Une *présentation* « ne finit rien, et même n'engage à rien. On va voir « pourquoi. Lorsque, il y a trente-cinq ans, on agita « la question de savoir si l'on devait laisser à l'Ins« titut la *nomination* de certaines places, un des « écrivains qui ont le plus honoré la fin du XVIIIe

« siècle, et que la France possède encore, quoique « l'Académie française l'ait perdu, dit à ses collègues du Conseil des Anciens et de l'Instruction « publique : « Si nous ne savions pas tous jusqu'où « peut aller l'esprit de corps, Molière serait là pour « nous l'apprendre.

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis,

« fut toujours et toujours sera la devise de toute « corporation littéraire. Si l'Institut a le droit de « faire les nominations, il n'y aura plus de nommés « que des membres de l'Institut. Cela pourra être « fort juste souvent, mais ce sera quelquefois fort « inique. Que l'Institut *présente* donc, et que le « gouvernement *nomme :* en sorte qu'après avoir « consulté le vœu et même les préventions de tous « les gens de lettres, qu'ils soient de l'Institut « ou non, il puisse, s'il y a lieu, réformer l'*opinion* « *académique*, d'après l'*opinion publique.* »

« Voilà ce qui reste à faire aux ministres, et « l'occasion en est belle. Après le *Collége* et *l'Aca-* « *démie*, le ministre de l'instruction publique fait « aussi sa présentation. Une ordonnance de ces « jours derniers lui en enlevait le droit, mais on « dit qu'elle va être rapportée. Le ministre de l'in- « térieur choisit ensuite, et porte à la nomination « du roi, soit un des candidats présentés, *soit tout* « *autre* qui lui en paraît plus digne. Ayons donc

« confiance dans les lumières de M. de Montalivet
« et de M. Barthe. Quand ils auront prononcé,
« quand on pourra traiter la question sans accep-
« tion de personnes, un de nos collaborateurs fort
« à portée de connaître ce qu'exige l'enseignement,
« montrera la haute importance de notre pre-
« mière *chaire d'histoire*. Il fera voir que si toutes
« les places du collége royal, qui sont des hon-
« neurs et des récompenses, ne doivent jamais
« être données qu'à des hommes universellement
« estimés, et en même temps distingués par de vé-
« ritables succès, il importe que cette chaire, qui
« est toute politique, et que remplissait si digne-
« ment M. Daunou, passe après lui à un professeur
« dont le patriotisme sage et ami des lois ne puisse
« pas plus être mis en doute que les connaissances
« et le talent. »

---

2 Janvier 1831.

ORDONNANCE DU 28 DÉCEMBRE.

« Au moment où la *présentation* faite à la fois
« par le *Collége de France* et par l'*Académie des*
« *inscriptions* pour la plus importante de nos chai-
« res, excite parmi les gens de lettres, et dans le
« public, un peu plus que de la surprise, quelques

« personnes sages et prévoyantes n'ont pas vu sans « inquiétude l'ordonnance qui retire au ministre « de l'instruction publique le droit de faire une « troisième présentation. C'était, suivant elles, le « remède, l'*antidote* des deux premières, puisque « en contradiction avec l'esprit de la loi, mais « conformément à l'esprit de corps, d'autres di« sent de congrégation, les deux n'en font qu'une « cette fois, et n'en feront qu'une de long-temps « encore, par des raisons que tout le monde sait. « *Le National* contient aujourd'hui, à ce sujet, un « article fort remarquable; et, dans plusieurs sa« lons, on s'est exprimé d'une manière encore plus « énergique, en blâmant l'excessive modération « que *la Tribune* a montrée dans toute cette affaire.

« Au risque de nous attirer le même reproche, « nous aimons mieux croire, en attendant, que « cette *inquiétude* est mal fondée. M. de Montalivet « s'est proposé sans doute d'honorer les lettres « dans la personne des professeurs et des acadé« miciens, en n'accordant qu'à eux seuls le droit « de présentation; mais il n'a pu ni s'ôter à lui« même, ni prétendre ôter au roi son libre arbi« tre. Les corps *présentent*, le roi *nomme*, sur le « rapport du ministre de l'intérieur, et il honore « de son choix le plus digne, le plus utile, que le « nom en ait été inscrit sur la liste de présenta« tion, ou qu'on soit parvenu à l'en écarter. La

« présentation n'est qu'un conseil, la liste qu'un
« renseignement : le conseil peut être dangereux,
« et nous en avons la preuve, les renseignemens
« peuvent être erronés. Il est arrivé fort souvent
« que des administrateurs habiles, à qui les ruses
« de l'intrigue n'imposaient pas aisément (et parmi
« eux nous pourrions citer le père de notre jeune
« ministre), ont reconnu, comme l'a dit si plai-
« samment Montesquieu, qu'*il faudrait que dans*
« *les corps on prît les voix à la mineure* : ils ont
« reconnu l'opinion publique dans le suffrage de
« la minorité (ce qui, pour le dire en passant, est
« au moins très-présumable quand cette minorité
« compte des hommes tels que MM. Daunou,
« Andrieux, Thurot, etc., etc.); ils ont *nommé* en
« conséquence ; et les hommes de lettres, le pu-
« blic, disons mieux, beaucoup de membres de
« cette *majorité*, dont ils réparaient les torts qui
« n'avaient été que des *complaisances*, se sont
« empressés de rendre hommage à leur clairvoyante
« équité.

« Si l'on ne pouvait que choisir entre la présen-
« tation des professeurs et celle des académiciens,
« qui ne voit qu'académiciens et professeurs n'au-
« raient qu'à s'entendre, comme ils viennent de le
« faire, pour qu'il n'y eût qu'une présentation ;
« auquel cas, *présentation* deviendrait *nomination* ;
« et le ministre de l'intérieur, le roi lui-même ne

« se trouveraient pas moins *annulés* que le mi-
« nistre de l'instruction publique. Quelle fiction
« pour lors et quelle duperie que la nomination
« royale !

« Si l'Académie, maîtresse absolue du collége,
« pouvait, en s'alliant à lui, imposer ses délibéra-
« tions, ses passions au monarque, on n'aurait
« plus, dans les temps ordinaires, que des choix
« de coterie et de complaisance. On n'aurait plus,
« dans les circonstances actuelles, que des choix
« de parti et même de vengeance. Cela n'est-il pas
« clair pour tous les yeux ? Depuis quinze ans le
« gouvernement déchu a rempli les académies et
« les écoles de ses partisans les plus dévoués,
« pour ne rien dire de plus. Leur accorder les *no*
« *minations* ne serait-ce pas vouloir augmenter le
« nombre, déjà trop grand, des ennemis du nou-
« veau régime dans des fonctions qui ne sauraient
« être sans influence sur notre tranquillité, ou
« du moins sur notre avenir ? On lisait hier dans
« un journal que ne récusera certainement pas le
« ministère : *Il faut, pour remplir la chaire de*
« *M. Daunou, un homme que la libéralité de son*
« *esprit mette en rapport avec les opinions de la*
« *jeunesse.* »

---

6 Janvier 1831.

LES TROIS CANDIDATS EN UNE SEULE PERSONNE.

« La présentation de M. Saint-Martin comme « candidat à la chaire de M. Daunou, l'intrigue « ourdie par les carlistes du Collége de France et « de l'Académie des inscriptions pour perdre le « ministre de l'intérieur dans l'opinion publique, « et particulièrement dans l'esprit de la jeunesse « éclairée, l'ordonnance du 28 décembre qui a « paru annoncer le succès de cette intrigue, con- « tinuent à occuper les salons et les journaux. « Presque tous les organes de l'opinion sont venus « au secours de M. de Montalivet, et lui ont mon- « tré le piége. *Le Moniteur* seul a voulu défendre « l'ordonnance du 28. Sa défense est vraiment cu- « rieuse; il prétend que cette ordonnance, loin « d'être illégale, comme *le National*, entre autres, « l'a prouvé avec évidence, rétablit les dispositions « de la loi de l'an X. Or, écoutons *le Moniteur* lui- « même : «La loi de l'an X porte que *trois candidats* seront présentés, l'un par l'Institut, l'autre par l'École spéciale où la chaire sera devenue vacante, le troisième par le corps des inspecteurs généraux des études.»

« D'après cette seule phrase, n'est-il pas évident, « pour tout le monde, que la loi voulait d'abord « qu'il y eût *trois candidats présentés*, et que la « troisième présentation fût faite par les hommes « qui dirigeaient l'instruction publique ? N'est-ce « pas une escobarderie digne de *l'Universel* que « de prétendre que du moment où les hommes « qui dirigent l'instruction publique ne portent « plus le nom d'*inspecteurs généraux des études*, « ils ne doivent plus avoir le droit de présenta-« tion ?

« Mais, dit-on, M. de Fontanes prit une déci-« sion pour enlever ce droit aux *inspecteurs géné-« raux de l'Université*, qui, d'après les décrets « de 1806 et de 1808, remplacèrent les inspec-« teurs géneraux des études. Qu'est-ce que cela « prouve ? Que la décision de M. de Fontanes était « illégale ; que l'ordonnance de 1822 rentrait dans « l'esprit de la loi, et que l'ordonnance de 1830 en « viole la disposition fondamentale.

« Mais l'application de l'ordonnance de 1822 a « produit des abus. Je le crois bien ; entre les « mains de MM. Frayssinous et Guernon-Ranville « que vouliez-vous qu'elle produisît ? Est-ce une rai-« son pour croire qu'entre les mains de M. Barthe « les effets en seraient également fâcheux ?

« Enfin, dans tous les cas possibles, l'ordon-« nance du 28 décembre serait illégale ; dans les

« circonstances présentes, elle est... parlons poli-
« ment, incompréhensible. Qui pourrait en effet
« concevoir qu'un ministre, investi du *droit de*
« *choisir*, voulût jamais faire un *choix* entre... *un*
« candidat? Un seul pour choisir est par trop dé-
« risoire.

« Et quels sont, ou quel est, ces trois candidats
« en une seule personne? Un homme dont les
« plus beaux titres littéraires sont les ignobles
« diatribes de cet *Universel* de sanglante et fan-
« geuse mémoire.

« Après que M. de Fontanes eut, comme M. de
« Montalivet, mutilé la loi, on a vu le candidat
« d'une école et celui d'une académie ne plus offrir,
« à eux deux, qu'un seul académicien. Qu'est-il
« arrivé? Que les ministres n'ont pas accepté le ri-
« dicule. Ils ont conservé leur libre arbitre; ils ont
« nommé le plus digne, quel que fût d'ailleurs le
« *présenté;* ils ont donné gain de cause à l'opinion
« contre l'esprit de coterie, et l'opinion leur en a su
« gré. M. de Montalivet n'a besoin de consulter
« que ses souvenirs de famille pour en trouver
« plus d'un exemple. Aussi n'avons-nous pas mis
« en doute qu'en dépit du *Moniteur*, il ne fût ré-
« solu à les suivre: et, à vrai dire, dans l'état des
« choses nous ne voyons même pas qu'il *puisse*
« *choisir* autrement. On a tout fait, tout combiné,
« pour le pousser à la contradiction et à l'absurde:

« c'est une cruelle manœuvre, car en France le « ridicule est mortel.

« Quant à messieurs les asiatiques du collége et « de l'académie, leur haine pour le ministre les a « sans doute aveuglés. En voulant l'envelopper dans « un piége, ils s'y sont pris eux-mêmes. Par une « préférence aussi scandaleuse sous le rapport lit- « téraire que sous le rapport politique, ils ont fait « sentir à tous les hommes d'honneur, combien « une recomposition complète des écoles et des « académies était devenue indispensable; et, mal- « gré les doctrinaires et les Cosaques, l'occasion « d'y procéder pourra venir. »

---

16 Mai 1831.

SALON DE 1831.

« Si l'on ne savait pas que notre malheureuse « révolution a été empoisonnée au berceau, qu'elle « n'a rien tenu de ce qu'on était en droit d'en at- « tendre, il suffirait d'entrer au spectacle ou au « Salon pour s'en convaincre. Le 29 juillet, dans « ce jour de triomphe et d'espérances, quand la « souveraineté du peuple, du peuple le plus brave, « le plus généreux, le plus confiant de la terre,

« était là, déjà victorieuse et encore armée, nous « disions dans *la Tribune* : « On doit croire aussi que nos théâtres renonceront aux farces que les Allemands et les Anglais nous avaient apportées avec tant d'autres belles choses, et que lorsque les salles de spectacle se rouvriront, on y jouera de préférence les ouvrages qui peignent dignement l'héroïsme et le dévouement à la patrie. Là aussi, il faut que les patriotes triomphent de la faction de l'étranger, il faut que tous les arts redeviennent les auxiliaires du courage. »

« Mais comment ces conseils auraient-ils pu être « suivis quand, par une bonhomie que *le Messa-* « *ger* lui-même nous reproche, nous laissâmes « tomber le pouvoir dans les mains de ces hom- « mes qui, depuis quinze ans, avaient juré de dé- « truire parmi nous tous les sentimens nationaux, « tous les genres de gloire de la patrie, et jusqu'à « la langue française; de ces hommes qui, seule- « ment encore sur les avenues du pouvoir, étaient « déjà parvenus à fausser la raison publique dans « toutes les branches des connaissances humaines, « à élever les dégoûtans copistes de Kant, de Kotz- « bue ou de Scott au-dessus des écrivains qui per- « pétuaient parmi nous l'éclat de nos deux grands « siècles, à exhausser sur les ruines de la grande « école de David les calques maladroits du déver- « gondage de Boucher ou des ignares esquisses an-

« glaises? Devenus les directeurs officiels de l'es-« prit public, ne devaient-ils pas redoubler de « promptitude dans l'exécution de leur fameux « mot d'ordre : Hâter la corruption du génie fran-« çais, seul moyen d'anéantir la France?

« Aussi, du moment où quelqu'un s'est signalé « par une attaque hardie contre le bon sens pu-« blic, soit dans les lettres, soit dans les arts, nos « Excellences doctrinaires lui appliquent à l'ins-« tant une croix d'honneur, à peu près comme « Louis XVIII nommait Wellington maréchal de « France, après la bataille de Waterloo. Les jour-« naux de la quasi-légitimité soutiennent les doc-« trines de l'invasion; et la décadence des lettres, « des arts, de tout ce qui rend une nation digne « de la liberté, fait chaque jour les mêmes progrès « que la ruine de la fortune publique.

« Cette influence pernicieuse d'un ministère oc-« cupé à détruire ce qu'il devrait protéger, est sur-« tout certaine d'un prompt succès dans les arts « du dessin. Ce sont en France des arbres exoti-« ques : ils demandent des soins assidus pour ne « pas y dépérir. Le sentiment de la beauté physi-« que est étranger à la plupart des Français; ils « ont même pour ce sentiment une espèce d'anti-« pathie. Avant l'heureuse influence qu'exercèrent « sur leur goût, d'abord la grande école de pein-« ture dont on peut fixer la naissance à l'année

« 1784, et plus tard, les magnifiques collections
« du Musée, on aurait pu, en réunissant les idées
« de nos gens du monde sur la beauté des différentes
« parties du corps humain, et en modelant une
« statue d'après ces burlesques fantaisies, former
« un nouveau *canon* qui, par opposition à celui de
« Polyclète, eût été le type de la laideur. En pré-
« sence de tous les dieux de la Grèce, on n'a plus
« osé répéter ces axiomes de boudoir; mais on n'a
« pu apprendre à en sentir le ridicule, et on y re-
« vient par degrés depuis que ces dieux nous ont
« quittés.

« La France a déjà, dans un autre siècle, éprouvé
« cette chute rapide du goût national. L'époque
« où les préventions bizarres dont je viens de
« parler furent le plus généralement répandues
« parmi nous, n'était pas bien éloignée du temps
« où Le Poussin, Le Puget et Lesueur avaient
« donné à notre goût une direction salutaire.
« Leurs ouvrages étaient sous nos yeux. On pas-
« sait devant ces belles productions sans les voir,
« pour s'aller enivrer d'admiration devant les igno-
« bles scènes de Boucher; et peut-être fallut-il
« l'ébranlement que l'approche de la secousse ré-
« volutionnaire imprimait avant son explosion à
« tous les esprits, pour donner à un grand pein-
« tre la force de s'élever au beau, pour prêter au
« public la force d'y applaudir.

« Cette régénération de notre école par l'auteur « des *Horaces*, est un des points remarquables de « notre histoire. Dans une partie importante de la « gloire des nations, nous étions avant lui la risée « de l'Europe, et tout à coup il nous en rendit les « modèles. Toutes les écoles étonnées, s'humiliant « devant la nôtre, envoyèrent leurs maîtres se « mêler à ses élèves : le sceptre des arts passa dans « nos mains. Peu de gens m'entendraient si je par- « lais des effets moraux de cette révolution paisi- « ble, et parmi ceux qui pourraient me compren- « dre, ce ne serait pas toujours le sentiment de la « reconnaissance que j'exciterais pour son auteur; « mais tout le monde veut que sa nation soit ri- « che, ne fût-ce, chez quelques personnes, que « par intérêt personnel. Je parlerai donc de *l'argent* « qu'a fait entrer en France la renaissance des « arts..... Je vois l'attention se peindre sur des « visages distraits jusqu'à ce moment. « On va « nous donner *du positif.* » Oui, Messieurs, « quelque peu agréable qu'il soit de parler à des « hommes pour qui rien n'est *positif*, hors l'ar- « gent, écoutez : Du jour où il fut reconnu que « la grande école de peinture était à Paris, on y « vit accourir de toutes les contrées de l'Europe, « non-seulement un nombre considérable d'élè- « ves, dont quelques-uns étaient riches, mais en- « core une foule immense d'amateurs qui trouvent

« du *positif* dans les jouissances des arts, ou qui,
« par une vanité, l'opposé de la vôtre, et, selon
« moi, mieux entendue, veulent paraître y en
« trouver. Si la plupart ne passaient en France
« que peu de temps, quelques-uns s'y fixèrent avec
« une grande fortune. Cependant, l'or qu'ils nous
« apportaient est la moindre partie de celui que
« nous avons dû à la gloire de nos peintres. Le
« bon goût, ramené dans les beaux arts, descen-
« dit et devait nécessairement descendre dans les
« arts mécaniques. Tous nos ameublemens, les
« moindres ustensiles du ménage, eurent bientôt
« une élégance inconnue. L'étranger qui voulut
« montrer de la grâce et de la noblesse dans son
« luxe, fut obligé de tirer de nos manufactures
« des vases, des meubles copiés d'après nos ta-
« bleaux. Un genre d'industrie d'autant plus pro-
« ductif que la matière première du travail y est
« souvent peu coûteuse, prit, au milieu de la
« guerre, un essor inattendu. Certainement, je
« compte tout cela pour très peu dans les bien-
« faits de la régénération de notre école, et j'es-
« père que la plupart de nos lecteurs en jugeront
« comme moi; mais enfin j'ai voulu, pour que la
« reconnaissance fût générale, la faire pénétrer
« même parmi ceux qui n'estiment rien que ce
« qui donne des richesses; j'ai voulu faire sentir
« une vérité incontestable : La gloire peut laisser

« pauvre un individu; elle enrichit toujours les « nations.

« Cette vérité fut méconnue sous la restauration « de la manière la plus extravagante. On publia « de toutes parts que la France allait s'enrichir sur « ce lit de Procruste où la ligue des rois l'avait « resserrée en l'enchaînant, et pour l'enrichir plus « sûrement encore, on se hâta d'ajouter à la « honte de la mutilation de nos frontières, la « honte de prendre pour modèles, dans toutes les « carrières, les peuples qui nous avaient conquis. « Quelques individus ont pu s'enrichir à ce sys- « tème; mais on sait maintenant que la ruine de « la France en a été le fruit.

« La révolution de juillet nous avait rouvert la « route de la gloire, et par conséquent celle de la « fortune nationale. Mais les professeurs de l'en- « richissement par la honte n'étaient pas tombés « avec Charles X; depuis quinze ans ils étaient en « possession, au moyen de leurs journaux, de dicter « leurs opinions sur les hommes et sur les choses « à une partie de la population peu active, il est « vrai, un jour de combat, mais redoutable le len- « demain : la France est donc restée sur le lit de « Procruste où elle attend, toujours mutilée, que « la honte vienne la rendre assez riche pour payer « seize cents millions de budget.

« L'influence doctrinaire qui arrête notre dieu

« Terme, enivre notre Apollon. On trouve au
« Salon de peinture autant de savoir pittoresque
« que de science politique dans notre Chambre
« des députés, autant de vérité que dans nos jour-
« naux des quinze cents mille francs Périer, autant
« de noblesse et de convenance que dans les ré-
« quisitoires de notre parquet. Si vous exceptez la
« *Virginie* de M. Lethière, grande composition
« que nous examinerons avec soin, et trois ou
« quatre autres tableaux, il n'y a point de peinture
« historique à l'exposition de 1831, ou bien c'est
« de l'histoire comme les vers de M. Hugo sont
« de la poésie, comme les discours de M. Cousin
« sont du français. Dans les trois quarts de ces ca-
« dres, il semble voir de ces apparences d'esquis-
« ses que les décorateurs barbouillent en une heure,
« pour offrir le soir, à la lueur du lustre, dans
« l'enfoncement du théâtre, quelque chose qui
« ressemble à un tableau. Et ce qu'il y a de plus
« déplorable, c'est que dans ce nombre immense
« d'artistes perdus dans une fausse direction, il en
« est plusieurs qui auraient pu parvenir à bien
« faire; il en est qui, avec un autre public, avec un
« autre ministère, nous étonneraient par de rapides
« progrès. Mais ils veulent la renommée et ils en-
« tendent décrier David, mais ils désirent la croix
« d'honneur, et ils la voient donner à M. Delacroix.

« A propos de cet artiste, qui lui aussi aurait eu

« du talent, si le romantisme n'était pas arrivé « porté en croupe par les Baskirs, je ne sais si le « journal de *la légitimité* publié à Londres aux « frais des augustes hôtes d'Holy-Rood, est orné « de caricatures de la révolution ; mais si les rédac- « teurs se permettent cet ornement, je les défie « d'en imaginer une plus sanglante que celle dont « M. Delacroix a couvert une toile de quinze à « vingt pieds. Voilà bien la révolution telle que « l'ont voulu faire les doctrinaires, c'est-à-dire un « objet d'horreur et de dégoût. Cette *Liberté* qui « *guide le peuple* ressemble à la plus ignoble cour- « tisane des plus sales rues de Paris. Ces combat- « tans sont bien les canailles de M. Rambuteau ou « les *mendians* de M. Dupin. Ces morts, dont le « sang coule encore, étaient sans doute pestiférés « depuis huit jours ; car leur teint, de la tête aux « pieds, est plus cadavéreux que ne l'est, au bout « de trois fois vingt-quatre heures, celui d'un « homme emporté par une mort violente ; ou plu- « tôt, tout cela serait ainsi s'il y avait quelque chose « sur cette toile, mais j'y cherche en vain une tête, « une main, un pied, je n'y vois que des couleurs « entassées sans art et formant de vagues images « comme en présentent quelquefois les nuages ou « les moisissures d'un vieux mur.

« Non-seulement il y a contre-sens complet si, « comme l'indiquent la grandeur du cadre et l'in-

« troduction d'un personnage épique, la Liberté,
« l'auteur a voulu faire un tableau d'histoire, c'est-
« à-dire reproduire l'impression que doit laisser
« dans une imagination féconde et élevée l'ensem-
« ble du fait immense qu'on appelle nos trois jour-
« nées, mais encore, en considérant cet ouvrage
« comme un tableau de genre vu à travers un verre
« destiné à grossir les objets, il y a caricature com-
« plète, absence totale de vérité. Non, certes, ils
« n'avaient pas ces figures hideuses, ces affreuses
« physionomies, nos combattans de juillet ! Pres-
« que tous portaient sur leurs fronts un calme
« qui a étonné nos vieux guerriers, plusieurs avaient
« des traits que la peinture la plus noble pouvait
« copier sans déroger. Quand un pinceau a le don
« de tout enlaidir, il ne doit pas approcher d'un
« sujet patriotique.

« Et qu'on ne se récrie pas sur la sévérité de
« nos expressions. Si l'on voit qu'un homme
« s'est donné de la peine, qu'il a cherché à faire
« bien sans pouvoir y réussir, on ne saurait trop
« adoucir le langage de la critique, on ne saurait
« trop envelopper la vérité d'euphémismes et de
« ménagemens. Mais quand on voit chercher par
« système le laid, et vouloir l'imposer à un peuple
« comme le type du beau, quand un pareil sys-
« tème trouve des prôneurs, oh ! alors la critique
« rentre dans tous ses droits, et on n'a plus à lui

« demander que de la justice. Cette distinction « nous servira de règle dans tout l'examen de l'*ex-* « *position*. Heureux quand nous trouverons à louer. « Nous aurons souvent ce plaisir en parlant des « tableaux de genre, des paysages, des marines, « productions où l'influence des systèmes politi- « ques se fait toujours moins sentir. Quant à la « peinture historique, nous aimons à dire dès à « présent que M. Horace Vernet qui a tant contri- « bué à égarer l'école, paraît revenir dans une meil- « leure route. Son tableau du pape offre de belles « parties, et sa Judith est d'un style bien plus sé- « vère que tout ce qu'il avait encore produit. »

QUELQUES MOTS

AU SUJET D'UN LIVRE INTITULÉ

DEUX ANS DE RÈGNE.

L'impression de ce recueil était fort avancée, lorsqu'il a paru, sous le titre de *Deux ans de Règne*, un livre qu'on s'accorde généralement à regarder comme un *factum* émané de la cour, ce qui peut y donner de l'importance. Si la réfutation en était à faire, je n'aurais ni la force, ni la volonté de me livrer à ce travail ; mais la réfutation se trouve tout entière dans les morceaux que je publie : et elle y est avec une autorité que ne pourrait avoir ce que j'écrirais maintenant. Lorsque mes récits contredisent ceux de M. Pepin, lorsque j'expose, au nom des amis de la liberté en 1830, des opinions, des vœux opposés à ceux qu'il leur prête, on ne pourra pas dire que je raconte, ou que je formule ainsi après coup et pour le besoin du moment : chaque pièce porte sa date, et chacun peut s'assurer par lui-même qu'il n'y a pas un mot de changé. Quand l'auteur des *Deux ans de Règne* soutient que dans les derniers jours de juillet et les premiers jours d'août, aucune voix ne s'éleva contre les déterminations

prises par la Chambre, que *les contradicteurs, s'il y en eut, se cachaient alors dans l'ombre* (page 77); quand il prétend que *tous les journaux... rapportaient... avec le même enthousiasme, la séance du 31 juillet* (page 85), et qu'il s'écrie : *tous les journaux mentaient donc impudemment à cette époque;* quand il ajoute avec un air de triomphe : *et c'est deux ans après qu'on vient démentir ces assertions de tous les journaux du temps, faites sous l'inspiration des circonstances* (page 86), la meilleure réfutation n'est-elle pas de lui répondre : Non, monsieur, ce n'est pas deux ans après; voilà des réclamations du 31 juillet, du 1er, du 3 août qui ne *se cachaient* point *dans l'ombre,* car elles étaient affichées sur tous les murs de Paris ; tous les journaux ne mentaient pas; voici ce que disait un journal; mes *assertions* qui *démentent* les vôtres ont été émises *sous l'inspiration des circonstances*, ce sont les vôtres qui *viennent deux ans après ?*

Lorsque, toujours poussé par le désir de faire croire à une unanimité qui n'existait point, il revient sans cesse à cette idée, lorsqu'il dit notamment page 229 : *Ce ne fut que plusieurs mois après cet arrangement* (l'établissement du 7 août), *que des esprits rêveurs, préoccupés de théories de perfectibilité, ont dédaigné cette transaction qu'ils appelaient illogique avec le principe de la révolu-*

tion de 1830, la meilleure réfutation n'est-elle pas de lui dire : Lisez ces réflexions, publiées, non plusieurs mois après, mais au moment même, dans lesquelles, non pas des esprits *préoccupés d'idées de perfectibilité*, mais des hommes qui croyaient leurs contemporains capables de mettre à profit des principes démontrés et appliqués avec succès il y a des dizaines de siècles, trouvaient, non pas *illogique avec*, car en général ces patriotes sont Français dans leur langage comme dans leurs sentimens, mais contraire au principe de la souveraineté nationale, de constituer la nation sans daigner la consulter ?

Mes articles, tels qu'on vient de les lire, fournissent une réfutation complète. Mais je ne fus pas le seul à défendre, dans *la Tribune*, les maximes que méconnaissait la Chambre des députés de Charles X. Sept ou huit écrivains, qui ne travaillent plus à *la Tribune*, et dont deux au moins avaient marqué de la manière la plus honorable sous la république ou sous l'empire, demandèrent avec moi, dans ce journal, que la souveraineté nationale fût respectée, que la nation ne fût constituée que par des mandataires investis de pouvoirs constituans. Et ces demandes n'étaient pas seulement appuyées par les vœux, les démarches individuelles d'une foule de patriotes, l'élite des combattans des Trois-Jours ; il y eut aussi des dé-

marches collectives, des adresses, des protestations émanées de réunions nombreuses et qui ne *se cachaient* nullement. Je crois devoir, pour achever d'éclairer l'opinion publique, joindre ici quelques-unes de ces pièces publiées alors dans *la Tribune*, et qui donnent à sa collection une importance historique toute particulière.

Ce sera un renfort de preuves contre l'assertion capitale de M. Pepin, à laquelle il revient sous toutes les formes, prétendant ici qu'il n'y *eut pas de protestations lorsque tout le monde pouvait dire et écrire tout ce qu'il voulait* (page 415); là, que *pas une voix ne s'est élevée en* 1830 *contre la nouvelle constitution* (page 418). Ce seront de nouvelles réponses à ses questions continuelles: *Qui a protesté alors* (*lors de l'installation du* 7 *août*) *contre ce qui se faisait?..... Qui a posé des principes que des feuilles quotidiennes, alors muettes ou monarchiques pour la plupart, déclarent cependant aujourd'hui avoir été les idées de tout le monde à cette époque* (pages 414 et 415)!

Dès le 29 juillet, dans la soirée, *la Tribune* imprimait: « Des députés et des pairs sont réunis « à cette heure même dans la salle provisoire de « la Chambre des députés, pour y délibérer, as-« sure-t-on, sur la forme du nouveau gouverne-« ment, et peut-être sur le choix d'un nouveau roi. « Il nous semble que nos législateurs excéderaient

« leurs pouvoirs [illegible]
« cussions, et [illegible]
« une décision [illegible]
« rendre. » [illegible]

Voici [illegible] ticle de M. Cr. La[illegible]

[illegible]

« Quarante [illegible] « réunis à Paris . [illegible] « élective . et si les [illegible] « chercher des [illegible] « sonne n'est [illegible] « maîtres absolus [illegible] « Chambre des [illegible] « budget et quelques [illegible] « gouvernement [illegible] « conque aux citoyens [illegible] « partiendra sans [illegible] « qui seront élus [illegible] « tront d'autant mieux [illegible] « ne sera plus une tres petite [illegible] « mais tous les hommes [illegible] « tribueront à leur [illegible]

« Cependant les députés actuels nommés avec « plus d'efforts que de liberté, doivent préparer « les travaux et faciliter l'arrivée de leurs [illegible]

« seurs. C'est sous ce point de vue qu'ils fixent « surtout l'attention des citoyens qui ont su eux-« mêmes et sans autre secours que leur patriotique « courage, se débarrasser de mauvais ministres et « d'un mauvais roi. Au demeurant, quelques-uns « des élus du peuple se sont montrés bien dignes « d'un si noble titre par leur empressement à venir « au secours de la patrie et à relever le drapeau « tricolore. . . . .
« et certes ce n'est point eux qui s'aviseront de « penser qu'ils peuvent disposer à leur gré de ce « drapeau et de cette liberté que le peuple doit à « sa seule valeur. Mais on assure qu'une si coupa-« ble pensée est venue à quelques hommes qui « n'ont pas toujours appartenu à l'opposition, que « la Chambre de 1815 comptait parmi ses héros, « ou qui aiment un peu plus le pouvoir que l'in-« dépendance.

« Hier donc ces quarante députés, au lieu de s'as-« sembler à l'Hôtel-de-Ville, ainsi qu'on l'avait an-« noncé la veille, se sont réunis dans la salle pro-« visoire du palais Bourbon, en comité secret, pour « y *causer* en famille et de la gravité des conjonc-« tures et de l'issue de la nouvelle révolution.....

« Ces honorables députés, après quelques ins-« tans de discussion, n'ont pas tardé à décider « qu'une commission de cinq membres serait « nommée pour *causer*, avec cinq pairs, des af-

« faires publiques, et ramener la paix et la tran-
« quillité dans la capitale. On dit qu'un député de
« Paris, dont l'énergie s'est manifestée en plus
« d'une occasion, a rendu une éclatante justice à
« la valeur des citoyens et exprimé leur volonté
« de ne plus traiter avec les Bourbons. L'extrême
« gauche a appuyé ce discours que le reste de l'as-
« semblée a écouté, dit-on, avec défaveur malgré
« les efforts du président.

« Un membre s'est alors élevé avec chaleur con-
« tre la prétention d'écarter du trône le roi Char-
« les X; il a fait tomber sur les ministres de cette
« majesté déchue des crimes dont elle a cepen-
« dant naguère encore revendiqué sa part; il a
« gémi des désastres arrivés dans la capitale, et les
« a en partie attribués à la trop grande vivacité
« des citoyens. . . . .

« Les cinq membres élus pour causer avec
« MM. les pairs, appartiennent, assure-t-on, au
« parti du duc d'Orléans, dont le nom n'a cependant
« pas été prononcé plus haut dans la Chambre
« des députés qu'au milieu des troubles de Paris.
« Quel sera le résultat des conférences qui vont
« avoir lieu? Traitera-t-on avec Charles X, ou
« avec son parent? C'est ce que nous ne pouvons
« raisonnablement supposer; car alors qu'une cin-
« quantaine de députés s'arrogeraient un pareil
« droit, ni le gouvernement provisoire, ni la na-

« tion ne le souffriraient. Nous avons rompu pour « jamais avec un roi que nous avons tant de fois « chassé de France; l'on ne pourrait, sans insulter « aux braves que nous pleurons, songer encore à « nous l'imposer. Cette entreprise est d'ailleurs « au-dessus de toutes les forces humaines, et il « nous restera toujours assez de cartouches pour « faire fuir Charles X. M. le duc d'Orléans a « combattu avec quelque succès dans nos légions « républicaines; mais il y a fort long-temps qu'il « n'a donné aucune nouvelle preuve de sa bra- « voure et de son patriotisme.

« Hier encore, il pouvait avec avantage s'avouer « candidat à la royauté, peut-être aujourd'hui « est-il trop tard. Nous disons peut-être, parce « que, malgré nos opinions patriotiques et notre « amour pour les gouvernemens à bon marché, « nous n'avons pas la prétention d'imposer la ré- « publique à la France, et que nous reconnaissons « aux citoyens le droit de demeurer libres ou de « se laisser faire encore une fois sujets. »

Le 30 juillet, un nombre considérable de patriotes des divers arrondissemens de Paris se réunirent dans la salle de M. Lointier, et y arrêtèrent la rédaction de la lettre suivante qui parut dans *la Tribune* du lendemain :

A MM. LES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

« Messieurs,

« Le peuple hier a reconquis ses droits sacrés « au prix de son sang.

« Le plus précieux de ses droits est de choisir « librement son gouvernement. La reconnaissance « due aux braves citoyens qui ont repoussé les « soldats égarés par des ordres sacriléges impose « le devoir de les soustraire à toute influence qui « pourrait égarer aujourd'hui leur opinion et re- « froidir demain leur zèle pour la véritable bonne « cause, la liberté.

« Il faut donc, messieurs, empêcher qu'aucune « proclamation ne soit faite, qui déjà désigne un « chef, lorsque même la forme du gouvernement « ne peut être déterminée.

« Il existe une représentation provisoire de la « nation ; qu'elle reste en permanence jusqu'à ce « que le vœu de la majorité des Français ait pu « être connu. Dans toutes les circonstances ce vœu « a été consulté ; ne faisons pas aujourd'hui un « pas rétrograde dans la carrière que quarante « ans de sacrifices et de gloire nous ont ouverte, « et que les immortelles journées des 27, 28 et « 29 juillet ont immensément agrandie.

« Que la représentation provisoire s'occupe donc « tout de suite des moyens de consulter ce vœu; « toute autre mesure serait intempestive et cou« pable.

« Le 5 juillet 1815, la Chambre des représen« tans, sous le feu des étrangers, en présence « des baïonnettes ennemies, a proclamé des prin« cipes conservateurs des droits du citoyen, et a « protesté contre tout acte qui imposerait à la « France un gouvernement et des institutions qui « ne sympathiseraient pas avec ses vœux et ses in« térêts; ce sont ces principes qu'il faut adopter « aujourd'hui; qu'ils nous servent de point de « ralliement. La Chambre de 1815 les a légués à « un avenir qui nous appartient maintenant; re« cueillons cet héritage, et sachons le faire tour« ner au profit des peuples et de la liberté.

« *Le Président*, CHEVALLIER.

« Paris, le 30 juillet 1830.

« Les Membres de la Commission nommée « par un grand nombre de citoyens des « divers arrondissemens de Paris, réunis « rue de Richelieu, n° 104,

« DENUELLE, RUDLER, LE COMTE, POISSON, PIGUELIN, « G. TASCHEREAU, LANGLIN. »

Adresse publiée dans le même numéro du 31 juillet.

LA LOGE DES AMIS DE LA VÉRITÉ,

DÉCIMÉE DANS LES JOURNÉES DES 27, 28 ET 29 JUILLET,

AU PEUPLE PARISIEN.

« Le gouvernement antérieur au 26 juillet a « cessé de fait, après la glorieuse journée du 29.

« La Chambre des pairs, cette aristocratie hé« réditaire, composée en grande partie des créatu« res et des complices de tous les ministères qui ont « pesé sur la France depuis la restauration, n'a « donc plus de rôle à jouer.

« La Chambre des députés, bien que faussée par « la loi du double vote, peut être reconnue tou« tefois en cette circonstance, si l'on veut avoir « égard aux motifs qui ont fait armer le peuple et « à l'appui qu'elle nous a prêté.

« La Chambre des députés a donc pu nommer « un gouvernement provisoire, et les noms de « ceux qui en font partie réunissant tous les suf« frages, c'est à lui que nous nous ralions.

« Mais la Chambre des députés dépasserait ses « pouvoirs si, sous l'influence de quelques intri« gans, jaloux de conserver une position que la « tyrannie leur a faite aux dépens du peuple, ou « d'exploiter à leur profit le sang que le peuple a

« versé, elle s'avisait de fonder une dynastie nou« velle, à quelles conditions que ce pût être, sans « l'avis et le consentement de la nation.

« Elle peut tout au plus indiquer les moyens à « prendre pour s'assurer à cet égard des vœux du « pays.

« Jusque-là, les citoyens ne doivent s'en rap« porter qu'aux actes du gouvernement provi« soire »

VIVE LA NATION!!!

Voici une pièce plus importante encore, extraite du même numéro :

« La Commission provisoire du gouvernement « avait préparé la déclaration suivante. On nous « assure même que quelques exemplaires en ont « été affichés. Depuis elle a été supprimée : l'his« toire expliquera pourquoi.

« LA FRANCE EST LIBRE !

« *Elle veut une constitution !*

« *Elle n'accorde au gouvernement provisoire* « *que le droit de la consulter !*

« *En attendant qu'elle ait exprimé sa volonté* « *par de nouvelles élections, respect aux principes* « *suivans :*

« PLUS DE ROYAUTÉ !

« Le gouvernement exercé par les seuls manda« taires élus de la nation !

« Le pouvoir exécutif confié à un président temporaire !

« Le concours médiat ou immédiat de tous les « citoyens à l'élection des députés !

« La liberté des cultes ! Plus de culte de l'État !

« Les emplois de l'armée de terre et de mer « garantis contre toute destitution arbitraire !

« Établissement des gardes nationales sur tous « les points de la France. La garde de la constitu- « tion leur sera confiée !

« Les principes pour lesquels nous venons d'ex- « poser notre vie, nous les soutiendrons au be- « soin par la voie de l'insurrection légale. »

Quant à l'*enthousiasme* avec lequel *tous* les journaux ont rendu compte de la visite du duc d'Orléans à l'Hôtel-de-Ville, le 31 juillet, on peut voir le récit de *la Tribune* (n° du 1er du 2 et du 3 août 1830) :

« Le duc d'Orléans, lieutenant général du royau- « me, s'est rendu, accompagné des députés, à « l'Hôtel-de-Ville, entouré de citoyens et de gar- « des nationaux.

« Le général Lafayette, entouré de la commis- « sion municipale et de ces élèves de l'École poly- « technique qui, si jeunes encore, ont acquis une « gloire si belle et si pure, s'est avancé au-devant « du prince. Arrivés dans la grande salle d'armes,

« un cercle s'est formé, et l'un des députés, M. Vien-
« net, a prononcé une adresse. Le prince a rappelé
« toutes les garanties qui devaient être accordées
« au pays, et s'avançant à la fenêtre de l'Hôtel-de-
« Ville, il a agité ce drapeau tricolore, symbole
« de notre gloire et de notre liberté.

« Voici la substance de la réponse du prince à
« M. Viennet parlant au nom des députés :

« Je déplore, comme Français, le mal fait au
« pays et le sang qui a été versé; comme prince,
« je suis heureux de contribuer au bonheur de la
« nation. »

Enfin, voici une autre protestation collective que je vais transcrire avec le récit qu'y joignit *la Tribune*, le 2 août 1830 :

« Un grand nombre de citoyens notables qui
« tous ont pris une part active à notre dernière
« révolution, justement alarmés de ce qu'une
« cinquantaine de députés, réunis en comité se-
« cret, sans président et sans secrétaires régulière-
« ment nommés, s'arrogeaient des droits et un pou-
« voir qui ne leur appartiennent point, se sont
« assemblés pour aviser aux moyens de préserver
« la liberté publique des nouveaux périls qui sem-
« blent la menacer.

« Chacun était d'accord que les citoyens qui
« ont le plus contribué à la chute de Charles X

« ne pouvaient en aucune façon imposer à la na-
« tion un gouvernement quelconque; on ne re-
« connaissait ce droit qu'à la nation elle-même, et
« les républicains les plus décidés étaient prêts à
« accepter une dynastie nouvelle, si la majorité
« des citoyens la proclamait. Mais ils exigeaient
« une résignation pareille de la part des hommes
« d'une autre opinion, et voulaient, dans tous les
« cas, que les principes qui ont entraîné le peu-
« ple et pour lesquels il a combattu et vaincu,
« fussent proclamés par les autorités provisoires.

« La tâche du comité était d'autant plus facile,
« qu'elle avait, en quelque sorte, été préparée
« par les citoyens que leur courage et le vœu des
« habitans de Paris ont d'abord appelés à la direc-
« tion des affaires. On a donc immédiatement ré-
« digé l'adresse suivante, qu'une députation de
« quarante patriotes, tous connus du général La-
« fayette et de ses braves amis, ont portée à l'Hô-
« tel-de-Ville :

La nation seule a vaincu; à elle doit revenir le fruit de la victoire.

Une constitution librement votée par les citoyens et qui garantisse les droits et les intérêts nationaux; tel a été le but de nos efforts, telle doit être notre récompense.

Déjà la commission centrale (ou gouvernement

provisoire) a voulu proclamer ces principes écrits dans le cœur de tous les citoyens :

Plus de priviléges héréditaires;

Plus de religion dominante;

Le concours médiat ou immédiat de tous les citoyens français à l'élection de leurs représentans;

Établissement et conservation de la garde nationale, avec nomination de ses officiers par les citoyens;

Liberté entière de la presse;

Jury pour la presse et en matière politique;

Responsabilité réelle des dépositaires du pouvoir;

Formation élective des administrations départementales et municipales.

Voilà les principes que les Français veulent voir consacrer aujourd'hui d'une manière stable; ces principes sont aussi ceux que la Chambre des représentans de 1815 avait déclarés sous le feu des batteries ennemies et légués à un avenir qui nous appartient actuellement.

La commission municipale qui représente un gouvernement provisoire doit rester en permanence jusqu'à ce que la constitution qui assurera le règne de nos droits soit arrêtée et jurée par tous les Français. Le peuple ne déposera les armes qu'après que la conquête lui en aura été assurée.

« Le général Lafayette et le préfet du départe-
« ment se sont rendus, dans une des salles de l'Hô-
« tel, au devant de cette députation. Le président
« de la députation a pris la parole, et après avoir
« fait lecture de l'adresse ci-dessus, a développé
« avec énergie les véritables sentimens et les vœux
« de la nation; de là, on s'est rendu auprès de
« la commission municipale.

« M. Lafayette, et M. Odillon-Barot qui a parlé
« au nom de la commission, ont répondu que *tous*
« *les principes énoncés dans l'adresse étaient les*
« *leurs*, et que ni M. Lafayette ni les membres de
« la commission municipale ne se démettraient du
« pouvoir à eux conféré spontanément par le peu-
« ple, que d'abord tous les intérêts, tous les droits
« de la nation ne fussent consacrés par une con-
« stitution librement délibérée et votée, et en har-
« monie avec tous ses vœux. »

Tous ces documens réunis à mes articles reproduits dans ce recueil offrent un genre de réfutation qui ne permet point de réplique. M. Pepin sera forcé de convenir qu'au moment même il y a eu des réclamations, des protestations qu'on était loin de cacher dans l'ombre, et dont la publicité était protégée contre les menaces d'un parti par une fraction notable des combattans de juillet; il sera forcé de convenir qu'au moment

même les assertions qu'il veut infirmer aujourd'hui en les présentant comme nouvelles, furent émises par un journal, par le seul journal qui avant l'insurrection, l'eût pressentie, eût parlé de *patriotisme*, et prêché *la liberté* au lieu *des libertés*.

Mais, dira-t-il peut-être, citez-moi un député qui ait hautement et énergiquement soutenu alors vos principes; puis il répètera, comme il le fait à tout moment, que ce sont les députés qui ont fait la révolution, qui sont les auteurs de la révolution; et il se croira en droit de conclure qu'il y avait unanimité parmi les auteurs de la révolution.

Cette assertion si étrange que les députés ont fait la révolution est combattue et démontrée fausse jusqu'à la dernière évidence dans plusieurs morceaux de mon recueil. Si quelqu'un peut encore essayer de la soutenir sans révolter tout le monde, cela vient de la déplorable habitude des libéraux de croire que rien de national ne peut se faire sans la Chambre, de voir la nation dans la Chambre. C'était aussi la manie des courtisans de Charles X; elle causa leur imprudence et leur perte. Je le leur avais prédit.

Cinq jours après l'installation du ministère Polignac, je disais dans *la Tribune* (n° du 13 août 1829), que la formation de ce ministère n'avait pu être conseillée au roi que par des hommes qui

le trahissaient ou qui n'avaient aucune idée de l'état de la France. Après avoir montré qu'on jugeait de la France par les députés, j'ajoutais:

« Raisonnant toujours dans l'hypothèse que la « Chambre représentait la nation, on s'est dit : « Nous pouvons tout oser, tout, jusqu'à réunir « dans un même ministère les noms qui inspirent « les plus fortes et les plus diverses aversions. En « appelant au pouvoir la contre-révolution, nous « n'avons pas même besoin de la parer de quel- « ques noms honorés par des talens ou par une « courageuse constance. Nous pouvons la présen- « ter dans toute sa déplorable nudité.

« Qui s'y opposera? N'avons-nous pas vu les « coryphées du parti national se presser, pour un « changement de noms propres, dans nos salles « d'audience, s'asseoir à nos festins ou porter « nos instructions aux cours étrangères? Nous « donnerons une sixième place aux cumulards à « qui M. de Martignac a donné la cinquième; nous « affublerons d'un cordon noir ou bleu celui qui « n'a qu'un ruban rouge, et tout ira bien.

« Voilà ce qu'on s'est dit. On s'est trompé. En « dehors de toutes ces coteries, loin des anti- « chambres de tous les ministères, loin des salons « des ducs anciens et nouveaux, il existe encore « des Français uniquement voués au culte de la « patrie; il existe encore des Français de qui on

«peut dire : *Ils étaient de l'armée d'Italie*, ils ont
«suivi Jourdan à Fleurus, Kléber à Héliopolis, et
«ils n'ont jamais souillé leurs épaulettes dans la
«police de Rovigo, ni dans les oratoires de la
«congrégation; il existe des Français qui ont
«paru avec honneur dans nos assemblées législatives, et qui n'ont été conseillers d'État, ni
«sous l'empire, ni sous la restauration; il existe
«des administrateurs de département et de district
«qui, après avoir exercé ces fonctions tant qu'elles
«plaçaient le titulaire entre la guillotine et le
«poignard des chauffeurs, se sont retirés des
«places quand les places n'ont présenté d'autre
«danger que de riches émolumens et des cordons;
«il existe de jeunes Français qui, quoique élevés
«depuis Waterloo, n'ont pris goût ni aux *Te Deum*
«qui célébraient nos défaites, ni aux chants des
«assassins de Brune et de Ramel, ni aux doctrines qui voudraient placer la France, dans toutes les carrières, sous les pieds de ses vainqueurs; il existe, et c'est à cela surtout qu'on
«devrait faire attention, il existe un nombre infini de paysans qui n'ont lu aucun des chefs-d'œuvre de la politique anglo-allemande, qui
«ont encore la bonhomie d'entendre le patriotisme, la liberté, comme l'entendaient nos *volontaires*, comme l'entendent les compagnons
«de Botzaris, qui se souviennent de l'époque où

« l'aisance parut dans leurs demeures au milieu « d'une guerre terrible, et qui ne peuvent se dis- « simuler le moment où la misère a commencé de « s'y glisser au milieu de la paix. Ces paysans « couvrent le sol de la France, résignés, mais tris- « tes, et sentant que tout a des bornes dans « l'homme, même la résignation. Enfin, parmi « les Français de 35 à 45 ans, il en existe un cer- « tain nombre dont les premières émotions furent « pour la gloire et pour la liberté, dont l'imagina- « tion naissante grandit tout à coup aux récits de « Jemmapes, d'Arcole, de Zurich et d'Alcmaër, « qui virent s'ouvrir devant leur âme impatiente « une immense carrière de vertus, de triomphes, « de sacrifices et de dangers ravissans. Arrivés à « l'âge d'homme, ou tout près d'y parvenir, ils « virent tout à coup cette carrière se fermer « devant eux le 30 floréal an XII; mais ils ne déses- « pérèrent pas encore de leur destinée. En con- « templant, dans Tacite, Thraséas les veines ouver- « tes et qui fait de son sang généreux une libation « à Jupiter libérateur, ils s'appliquèrent ces no- « bles paroles du héros mourant : *Regarde, jeune « homme, et que les dieux écartent ce présage; « mais tu es né pour des temps où il convient d'af- « fermir son cœur par des exemples de constance.* « Incertains si leur sang devait, comme celui de « Thraséas, couler par les ordres d'un maître, ou

« s'ils auraient encore le bonheur de le verser un « jour sur un champ de bataille en défendant la « liberté, ils continuèrent dans le silence les étu- « des du vrai politique. Ils se préparèrent à occu- « per dignement tous les postes où la patrie pour- « rait avoir besoin d'eux. Ils ont continué ces « études, même quand tous les drapeaux de l'Eu- « rope sont venus flotter sur nos remparts. Si la « France peut être tranquille, ils emporteront sans « se plaindre dans la tombe et ces études restées « inutiles, et le regret des grandes actions qu'elles « auraient pu produire; mais si une faction im- « placable, aveuglée par sa haine ou excitée par « l'étranger, se faisant un jeu de lasser la patience « nationale et d'insulter à la résignation publique, « rendait impossible le repos, interdisait l'espé- « rance, changeait la douleur en désespoir, ils se- « raient là pour arrêter les fureurs du peuple, « pour réparer de toute leur force les maux qu'on « aurait causés, pour empêcher du moins que la « patrie ne succombât dans cette nouvelle tour- « mente. Au lieu de s'irriter de leurs conseils, le « pouvoir devrait leur en savoir gré. Ils montrent « de l'abnégation en les donnant. La seule chose « qu'il y ait de difficile pour eux dans le patrio- « tisme, c'est que l'idée des malheurs que pour- « rait souffrir leur pays arrête le mouvement « qu'excite dans leur cœur l'approche de circon-

« stances au niveau de leur caractère, mouvement « presque irrésistible, et qui, malgré eux, res- « semble en quelque sorte à de la joie. »

A la lecture de ces pages, les courtisans d'alors, un moment étonnés et inquiets, se rassurèrent bientôt; se fondant sur le dire des feuilles *libérales*, ils répétèrent, comme M. Pepin, la Chambre c'est la nation, et ils ajoutèrent, la Chambre ne voudra pas se battre. Mais cinq mois après, quelques-uns des jeunes gens dont je parlais, formèrent, sous la direction d'un de ces Français de 35 à 45 ans, une association qui avait pour but d'empêcher que la patrie ne succombât dans cette nouvelle tourmente. Bientôt ils y engagèrent des guerriers de l'armée d'Italie, d'Héliopolis et d'Alcmaër, des fils de ces paysans patriotes occupés dans les ateliers de Paris. L'association commençait à se répandre dans quelques provinces parmi ces paysans eux-mêmes et ces anciens administrateurs de département ou de district. Tout à coup, les ordonnances paraissent.

La Chambre, comme le pensait la cour, ne veut nullement se battre, ni renverser. Elle veut une émeute, pour obtenir des concessions. La cour sourit et ordonne de fusiller l'émeute. Les efforts de la Chambre, *la nation* qu'elle représentait, n'auraient pas tenu contre trois décharges. Mais, comme je l'avais annoncé, la véritable nation se montra.

Les ouvriers qu'on avait poussés dans la rue avec l'injonction de crier : *Vive la Charte! à bas Polignac!* ajoutèrent d'eux-mêmes à ce cri celui d'*à-bas Charles X!* excités à cette manifestation par le sentiment de la haine nationale contre les Bourbons; les patriotes de l'association vinrent enflammer encore ce sentiment par celui de la liberté; d'anciens militaires peignirent la honte de l'invasion, rappelèrent la gloire de nos armes. Il ne fut plus question de Polignac, l'émeute céda la place à l'insurrection; le drapeau tricolore parut.

Alors l'élite des 221 fut désolée. AUCUN SIGNE, AUCUN DRAPEAU, dit-elle au peuple, *pas d'autre cri que celui de vive la Charte. Attendons la réunion constitutionnelle du* 3 *août*. Malgré toutes ces protestations, la révolution se fit. Le peuple resta vainqueur.

La révolution s'est donc faite, non point par la Chambre, mais, au contraire, malgré la Chambre.

Elle s'est faite surtout par les hommes qui se ralliaient aux doctrines du journal qui a protesté, au moment même, contre tous les actes de la Chambre.

Peut-être avons-nous eu tort. Peut-être fallait-il, dans l'intérêt de la France, laisser se dissiper cette émeute constitutionnelle des 221. Sous le poids du bon plaisir, la nation tout entière aurait jugé à quoi lui servait cette *illustre* Opposition libérale. Dans le silence des journaux, la nation serait re-

venue à la lecture des bons livres, aux véritables études; un esprit public énergique et sage se serait formé; quand, quelques années plus tard, la révolution serait arrivée, on n'en aurait pas remis les destinées aux doctrinaires; échappée à ce danger, elle n'aurait pas eu à craindre de se voir faussée d'un autre côté, ou du moins troublée par l'égarement d'une partie de la jeunesse que les études dont je viens de parler auraient prémunie contre des systèmes odieux et absurdes; enfin, la France aurait peut-être conservé pour affermir ses pas dans la carrière d'une véritable régénération, des guides qu'elle a perdus depuis et qui ne pourront être remplacés.

Je le répète, peut-être avons-nous eu tort; mais enfin les faits sont ainsi.

Prétendre nettement que les 221 ont voulu, dès l'apparition des ordonnances, renverser la dynastie, changer notre drapeau, proclamer la souveraineté populaire, ce serait se mettre trop évidemment en contradiction avec les discours, les démarches et les écrits de la fraction de la Chambre réunie alors à Paris. M. Pepin ne l'essaie pas; il dit lui-même que la plupart des députés voulaient *rester dans la légalité*, et soutenaient encore le 28 qu'*il convenait d'épuiser tous les moyens parlementaires*; il convient que la commission envoyée ce jour-là même, et assez tard,

chez Marmont *promettait de tout faire pour rétablir l'ordre* à trois conditions, *le rapport des ordonnances, le renvoi des ministres, la convocation des Chambres le* 3 *août.*

Dès lors, pour soutenir que les 221 ont fait la révolution, il faut démontrer que les révolutionnaires ne voulaient que le retrait des ordonnances et le renvoi des ministres. Aussi M. Pepin ne manque-t-il pas de nous l'assurer. C'est absolument le thème soutenu dans *la Quotidienne* dès 1830, et réfuté dans mon premier volume, page 203. Seulement, *la Quotidienne* en tire la seule conséquence qu'il fût raisonnablement possible d'en tirer, la culpabilité de ceux qui ont méconnu le vœu des vainqueurs en renversant un roi que les vainqueurs n'avaient pas songé à attaquer. La conséquence qu'en déduit M. Pepin étant directement l'opposé de la seule que la raison pût admettre, se trouve par cela même qualifiée suffisamment.

Mais puisque le résultat immédiat de l'insurrection fut diamétralement l'opposé de celui qu'aurait produit cette insurrection, si elle avait eu la direction et le but que lui attribuent *la Quotidienne*, et, après *la Quotidienne*, M. Pepin, il est clair, par cela seul, que *la Quotidienne* et M. Pepin se trompent. Ce sont les insurgés qui ont proscrit Charles X, arboré le drapeau tricolore, et proclamé la souveraineté nationale, trois choses que

les 221 étaient loin de vouloir; si les insurgés ne les avaient pas voulues, qui aurait pu les leur faire accomplir?

Il était plus possible de réussir, quand les insurgés eurent abandonné le champ de bataille, à leur imposer un maître auquel ils n'avaient pas songé. La Chambre s'en occupa: mais à qui doit-on attribuer la détermination qu'elle prit? Ici la reconnaissance de cour se montre encore plus belle que je ne l'annonçais dans l'article du 30 septembre (1er vol., page 254). Non-seulement on soutient que M. de Lafayette n'avait nullement en juillet *le pouvoir de donner un trône ou une présidence à la république*, que cette *toute-puissance qu'on veut bien* lui *attribuer est fort imaginaire*, que *c'est se tromper complétement sur les hommes et sur les choses que de faire aujourd'hui un mérite ou un reproche à M. de Lafayette d'avoir bien voulu laisser faire en* 1830 *ce qui serait nécessairement arrivé sans lui et malgré lui*, il ressort encore de plus de vingt passages du livre de M. Pepin que, bien que M. Laffitte ait fait beaucoup pour la nouvelle dynastie, bien qu'on reconnaisse son zèle, ses efforts, il ne fut en cela que l'organe de la majorité, de la presque unanimité; et si l'on ne tire pas à son sujet la même conclusion qu'au sujet de M. de Lafayette, que la nomination de Louis-Philippe *serait nécessaire-*

ment arrivée sans lui et malgré lui, on engage évidemment le lecteur à la tirer.

Tout cela est même présenté quelquefois avec assez d'adresse. Malheureusement pour l'auteur les faits parlent trop haut. L'histoire ne pourra s'empêcher de dire : La majorité des combattans et M. de Lafayette désiraient la république et avaient tout pouvoir pour l'établir; la majorité des députés voulaient conserver l'ancienne dynastie; M. Laffitte se servit habilement des dispositions des vainqueurs pour engager les 221 à abandonner Charles X, et des dispositions des 221 pour faire abandonner à Lafayette ses projets, pour obtenir d'abord son inaction, et ensuite son assentiment. M. Laffitte est le véritable fondateur du trône du 9 août.

Certainement il ne fut guidé en cela par aucun calcul d'intérêt particulier. Personne ne s'imaginera qu'il pût désirer des richesses; il a montré qu'il ne voulait salir ni son nom par des titres prétendus nobiliaires, ni ses habits par des crachats; sa position sociale était telle qu'il ne pouvait croire s'élever en devenant ministre, et d'ailleurs, sous la présidence de Lafayette, il était bien sûr d'être appelé à la haute direction des finances. Tout prouve donc qu'il a été mu par une conviction sincère que la nouvelle monarchie serait le gouvernement le plus utile à la France. J'ai pu d'ail-

leurs m'en convaincre dans un temps où nous étions presque seuls à prévoir un changement prochain, lui, par une révolution parlementaire, moi, par une insurrection. Ses services à la royauté du 7 août ont donc été complétement désintéressés et n'ont eu que des motifs louables; mais ce n'est pas, ce me semble, une raison pour les méconnaître.

Je ne relèverai pas la manière dont M. Pepin cherche à atténuer aussi les obligations que le nouveau pouvoir eut à M. de Lafayette pendant le procès des ministres de Charles X. C'est toujours le même système qui se révèle encore dans beaucoup d'autres détails. Je préfère répondre un mot à une dernière assertion sur des objets d'un intérêt plus général.

L'auteur des *Deux ans de règne* prétend qu'après la révolution il n'y avait que deux partis à prendre. « L'un consistait, dit-il, à rompre avec « le passé, sans admettre aucun moyen transitoire « ou intermédiaire entre le passé et le présent, à « refaire toute la société en commençant par sa base, « à suivre le principe populaire jusqu'à ses derniè- « res limites, à changer radicalement l'édifice so- « cial dans ses parties les plus essentielles, l'hérédité, « la propriété, l'industrie, les rapports de famille et « de citoyen, ne conservant rien, absolument rien « de ce qui était, etc. » L'autre consistait à suivre

le système modéré contre lequel se soulèvent aujourd'hui toutes les indignations des opposans.

On reconnaît ici la tactique employée d'abord par le despotisme impérial, puis par la congrégation jésuitique, et enfin par la congrégation doctrinaire. C'est toujours la loyale adresse de ne laisser d'alternative qu'entre le pouvoir du jour et les excès les plus odieux; excès avec lesquels on s'efforce d'identifier tout gouvernement libre.

J'ai prouvé surabondamment dans ce livre qu'en adoptant la république on pouvait suivre un système bien différent de l'un et de l'autre de ceux que M. Pepin déclare seuls possibles. J'ai prouvé qu'on pouvait établir la liberté sans ébranler le moins du monde l'édifice social, sans changer une seule de ses bases, ou plutôt en les raffermissant toutes, en les entourant toutes de nouveaux appuis, de nouvelles sauvegardes. J'ai même montré qu'attaquer l'édifice social au nom de la liberté ne peut jamais être l'œuvre que d'enthousiastes irréfléchis ou d'ennemis perfides, attendu que du moment où les bases de la société éprouvent la plus légère secousse, les nations tremblant avec raison pour leur existence, ne cherchent qu'un moyen quelconque d'échapper au désastre qui les menace, et qu'imputant à la liberté les angoisses que causent les tentatives des hommes égarés ou trompeurs qui en invoquent

le nom, elles sont naturellement portées à se tourner vers le despotisme comme vers le seul remède à leurs maux. Je ne reviendrai donc pas sur ce point.

Mais est-il vrai que, même en fondant une monarchie, on ne pût, après le 29 juillet, que suivre le système du 13 mars et du 11 octobre? Non, certes! Si j'avais la bonne foi de nos adversaires, moi, républicain, je soutiendrais que la monarchie ne peut être qu'oppressive, abrutissante, spoliatrice, comme ils le soutiennent de la république. Mais Dieu me garde de les imiter! Si au 30 juillet j'ai mal auguré de la nouvelle cour, si j'ai prévu tout ce que les amis de la dignité nationale et de la raison publique ont eu à souffrir, c'est parce que je connaissais les hommes qui dans cette cour auraient la direction des affaires. Après avoir vu tout le mal que les doctrinaires avaient déjà fait à la France quand ils n'avaient que des journaux, des salons et quelques chaires pour insinuer dans les consciences et dans les esprits leur venin romantique, il n'était pas difficile de pressentir ce qui arriverait quand les empoisonneurs auraient le pouvoir. Voilà ce qui me faisait sourire à la bonhomie des gens qui croyaient dans toute la sincérité de leur cœur à une administration en quelque sorte républicaine.

Mais en elle-même, leur espérance n'aurait rien

eu d'absurde. Si à la place des 221, nous avions eu nos députés de 89, si l'influence que donne la popularité, au lieu d'avoir été accaparée par les manœuvres des coteries au profit de quelques intrigans, avait appartenu aux hommes habiles et désintéressés, rien n'eût été si facile que de mettre en vigueur toute la constitution de 91, en établissant deux assemblées, comme aux États-Unis, à la place d'un corps législatif unique, et en donnant au roi un *veto* absolu, au lieu du veto seulement suspensif. Alors on aurait eu une administration presque républicaine, et cependant le trône, loin d'y perdre en solidité et en durée, se fût affermi par le bonheur de la nation.

Au lieu de deux partis à prendre, en voilà donc quatre. Et il y en avait encore un autre, un autre que, certes! je n'aurais pas conseillé, mais préférable cependant , et de beaucoup préférable à celui qu'on a pris. Il demandait, à la vérité, plus d'énergie et de talent; c'était la monarchie pure, le despotisme, mais un despotisme éclairé.

S'il fût venu un despote à la façon de Fréderic second ou de Louis XIV, qui eût dit :

La France a été vaincue, démembrée : Français de la Stura, de l'Escaut, du Mont-Tonnerre, la victoire va vous rejoindre à la grande nation. Volontaires, levez-vous!

Le gouvernement imposé par l'étranger, les

sophistes nés de l'invasion, ont voulu faire de la richesse un bonheur, de l'or un dieu. J'abolirai cet ignoble culte, et je rétablirai celui de la valeur et du talent.

On a entrepris de détruire parmi nous la philosophie, les lettres, les arts : je chasserai les professeurs d'ignorance, je rassemblerai les débris de notre gloire, je renouerai la chaîne des nobles traditions. Je ne veux pas que le peuple auquel je commande retombe dans la barbarie.

S'il eût parlé ainsi et que ses actes eussent répondu à ses paroles, il aurait pu compter sur un règne long et prospère; le trône eût été ferme sous lui; et la France lui aurait voué une éternelle reconnaissance. Les républicains, même les plus prononcés, eussent respecté son utile pouvoir; ils auraient interdit à leur bouche son éloge, mais ils n'auraient pu empêcher leur cœur de le bénir. Je n'aurais voulu prendre aucune part à son gouvernement. J'aurais rougi de voir que la France eût besoin d'un pareil remède. Mais je n'aurais pu le haïr; il aurait fait trop de bien à mon pays.

Un despote habile, dira-t-on, n'eût pas voulu suivre cette marche, car il aurait su qu'elle mènerait le peuple à la liberté. — Un despote habile aurait su également que dans l'état de l'Europe, sa dynastie, comme qu'il s'y prît, aurait grand'-

peine à compter une longue suite de rois, et il aurait désiré que ses descendans laissassent la place au magistrat d'une nation glorieuse et puissante plutôt qu'à un prince étranger, ou à l'élu d'une population en délire. D'ailleurs, c'eût été son règne qu'il eût surtout considéré. Le premier désir d'un homme fort, c'est de faire de grandes choses. Or, on ne peut rien faire de grand qu'avec un peuple où les talens naturels, au lieu d'être étouffés par l'ignorance, pervertis par d'absurdes systèmes, sont habilement et laborieusement cultivés. Pour peu que l'obscurantisme et la barbarie doctrinaires se répandent encore, tout politique, en portant les yeux sur la nation, jetterait avec effroi le sceptre ou l'épée consulaire, car il ne verrait personne en état de le seconder. Sans doute, les gens distingués sont des instrumens moins dociles, moins aisés à manier; mais ce n'est pas ce que peut redouter un grand homme : pour déployer ses facultés, il lui faut des esprits éclairés à éblouir, des caractères fermes à ployer; jouirait-il du sentiment de sa force, pour avoir subjugué des nains?

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SECOND.

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

Imprimerie et Fonderie de RIGNOUX et Cie, rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, 8.

